LE

# MAGNÉTISEUR

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ

PAR CH. LAFONTAINE.

---

3me ANNÉE. — 1861 à 1862.

GENÈVE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Quai des Bergues, 31.

1862

N° 1. 15 Avril 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — Conversion d'un incrédule. — Lettre de M. Jobard sur l'ethnographie des Esprits. — Un mot de Lafontaine. — Correspondance parisienne, par M. J. Lovy. — Clinique : Chorée ou danse de Saint-Guy ; — Paralysie à la suite d'une congestion cérébrale ; — Paralysie avec tremblement nerveux, par Lafontaine.

## CONVERSION D'UN INCRÉDULE.

Dans l'intérêt du magnétisme et pour faire plaisir à nos lecteurs, nous nous permettons de citer l'introduction d'un ouvrage des plus intéressants[1], publié en 1826 par M. Mialle. L'auteur nous apprend comment, d'abord incrédule, il est devenu, par suite d'une guérison sur lui-même, l'un des adeptes les plus fervents et les plus dévoués, et se trouve aujourd'hui le doyen des magnétiseurs.

L'auteur commence ainsi :

Ce n'est point seulement depuis le fameux rapport des commissaires de 1784 que l'utilité du magnétisme a été contestée et que ses effets ont été attribués à l'imagination. Tous ceux qui ont étudié l'histoire de cette découverte savent qu'à dater du jour mémorable où Mesmer annonça un agent essentiellement différent de l'aimant, ses adversaires voulurent expliquer par l'influence *connue* de l'imagination les phénomènes dont on n'avait pas encore songé à nier l'existence. On soutint alors, aux malades, que leur imagination seule était affectée ; aux magnétiseurs, que leurs cures étaient illusoires, et que leurs malades étaient toujours dans le même état, ou même plus mal ; enfin, on traita les témoins de visionnaires, accusant ainsi tous ceux qui se livraient à l'étude du magnétisme d'être dupes d'une même erreur. Etait-il possible cependant que la même cause pût agir à la fois d'une manière si diverse ? A quel excès de déraison peut nous conduire la prévention ou l'ignorance !

1. *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme depuis Mesmer jusqu'à nos jours*, 1774-1826, chez Dentu, Palais-Royal.

Quand on lit les Mémoires du temps, et qu'on voit l'obstination avec laquelle les savants et les médecins soutinrent cette opinion ridicule, on ne peut se défendre d'un profond étonnement.

Comment se fait-il que le magnétisme, proscrit de tous les côtés, n'ait pas succombé dès son berceau dans cette lutte déplorable, où si souvent, hélas! l'orgueil, la cupidité, le fanatisme, se sont parés des couleurs respectables de l'amour du bien? Par quel miracle la voix ignorée de quelques amis de l'humanité est-elle parvenue à se faire entendre dans toutes les parties du monde civilisé, à travers les déclamations d'un si grand nombre d'antagonistes, qui, bien que *divisés* entre eux de la manière la plus étrange sur la cause de ces phénomènes admirables, se réunissaient pour les combattre, et qui, à défaut de bonnes raisons, ne rougissaient pas d'employer indifféremment les traits acérés du ridicule, l'autorité des gouvernements, les poisons de la calomnie, et même les armes sacrées de la religion?

Il serait difficile de s'expliquer d'une manière satisfaisante cet acharnement universel, si l'on ne se rappelait que tel fut toujours le sort des découvertes qui ont signalé les progrès de l'esprit humain. Toutes les vérités nouvelles ont subi les mêmes persécutions, enduré les mêmes outrages; mais la source auguste dont elles émanent leur communiqua cette force toute puissante qui surmonte tous les obstacles. C'est en vain que les hommes les plus influents par leur savoir ou par leur rang dans la société se réunissent contre elles; ils ne parviennent jamais qu'à retarder leur marche de quelques instants; et par une loi qui ne souffre aucune exception, c'est toujours de l'excès du mal que naît le remède.

En étudiant attentivement l'histoire du magnétisme, on verra que la plupart des hommes que le hasard ou les circonstances mirent à même de s'en occuper étaient prévenus contre lui par la défaveur publique. Il en résulta que loin de *s'enthousiasmer* au premier abord, comme nos critiques le répètent sans cesse, ils commencèrent par examiner longtemps avec la plus scrupuleuse défiance. Ils répétèrent leurs expériences à satiété, et ne s'avouèrent enfin convaincus, qu'après avoir *épuisé* toutes les ressources du scepticisme. Il y a plus : un assez grand nombre éprouvèrent sur eux-mêmes les effets de ce nouvel agent; ce ne fut qu'après avoir été traités, soulagés ou guéris par Mesmer, que MM. Court de Gébelin, Bergasse,

Duval d'Esprémenil, Servan, Fournel, Puységur, etc., etc., embrassèrent ouvertement sa défense. C'est à cette conviction *absolue* que l'on doit la persévérance admirable des partisans du magnétisme ; c'est là ce qui a donné à leurs attestations ce caractère de vérité que rien ne peut détruire ; c'est là ce qui fera triompher cette découverte, malgré tout ce que l'on a fait et tout ce que l'on s'apprête à faire pour en empêcher la propagation..

L'histoire de ces hommes si distingués est en partie celle de tous les magnétiseurs qui leur ont succédé ; elle est particulièrement la mienne. Si le Ciel m'eût doué de leurs talents, j'aurais sans doute la consolation de contribuer d'une manière plus efficace à la défense d'une vérité si importante ; mais, quel que puisse être le résultat de mes efforts, c'est pour moi un devoir de joindre ma faible voix à toutes celles qui s'élèvent chaque jour en sa faveur. Puisse le peu que j'ai à dire sur ce qui m'est personnel, engager les hommes d'un sens droit, et dégagés de toute prévention, à l'examiner *par eux-mêmes* et avec toute la circonspection dont ils sont capables ; j'ose leur assurer qu'ils seront bientôt convaincus !

Il y avait à peu près deux ans que, par suite de chagrins, de longues privations, et surtout de ce funeste tribut que tant de jeunes gens paient aux erreurs de leur âge, j'étais tombé dans un état de dépérissement qui faisait tout craindre pour ma vie. Une toux presque continuelle, des douleurs assez vives entre les deux épaules, une telle faiblesse que j'étais souvent obligé de me reposer dans mes courses habituelles, un crachement de sang qui survenait à la moindre fatigue, tout me prouvait que ma santé était gravement altérée. On m'avait conseillé le repos, la campagne, une bonne nourriture, des distractions agréables, etc , toutes choses excellentes sans doute, mais qui m'étaient interdites par la modicité de ma fortune. Ne pouvant donc espérer de soulagement de ce côté, je n'eus d'autre parti à prendre que de me résigner à mon sort, et d'attendre tout du temps et de la Providence.

Hélas ! elle vint à mon secours au moment où j'y pensais le moins. Je me trouvais dans un café en 1812, à l'époque de la publication d'un ouvrage de M. de Puységur (le premier numéro du *Traitement du jeune Hébert*). Ayant vu plusieurs personnes rire de tout leur cœur en lisant des articles du *Journal de l'Empire*, dans lequel M. H. (Hoffmann) s'égayait sur le compte du magnétisme, je demandai le journal, et le

parcourus à mon tour ; mais, tout en imitant ceux qui venaient de le lire avant moi, je ne pus m'empêcher de remarquer certaines contradictions qui me semblaient assez singulières. Enfin, comme je connaissais à peine de nom le magnétisme, je demandai à M. N***, l'un des habitués du café, avec lequel je me rencontrais quelquefois, ce que c'était que ce magnétisme dont on se moquait tant. Il me dit que c'était une nouvelle manière de guérir *par l'attouchement*, et m'assura avoir été témoin de faits très-étonnants. « Je conçois, ajouta-t-il, que l'on s'en moque quand on ne le connaît pas, ou que l'on a quelques raisons de suspecter l'honnêteté ou les lumières de celui qui en parle ; mais quand on a vu M. de Puységur, cela est impossible. Il y a près de trente ans qu'il s'en occupe ; et à moins qu'on ne veuille le supposer fou à lier, on ne peut l'accuser de s'être toujours fait illusion. C'est d'ailleurs un homme charitable ; il n'a jamais songé à tirer *vanité* ni *profit* de cette science, et cela seul devrait appeler l'attention publique sur les effets qu'il dit avoir obtenus. — Mais à quoi cela est-il bon ? — Ma foi, je ne puis vous le dire d'une manière précise. Il paraît que cela sert dans beaucoup de cas. M. de Puységur et tous ceux qui s'en occupent, assurent avoir guéri une foule de maladies. — En vérité, lui dis-je en souriant, vous me donnez envie d'en essayer. Si cela pouvait guérir mon crachement de sang ! Je voudrais être présenté à M. de Puységur. — C'est inutile. Sa porte est ouverte à tout le monde : allez le voir, dites-lui que vous êtes malade, et, s'il en a le temps, soyez sûr qu'il vous magnétisera. »

La jeunesse est confiante. Peu de jours après, je me présentai chez M. de Puységur, et je lui racontai tout simplement l'anecdote qui donnait lieu à ma visite. Il m'écouta avec la plus aimable indulgence ; et après m'avoir adressé quelques questions sur ma santé, il me dit qu'il ne me promettait pas de me guérir, mais qu'il essaierait, si je voulais. Il me fit asseoir à son côté, et me posa sa main sur la poitrine. (J'ignorais entièrement et les procédés et les effets magnétiques.) Au bout de quelques secondes, je trouvai sa main si chaude, que je ne pus m'empêcher de le lui dire. « C'est bon, me répondit-il ; tenez-vous tranquille. » Il continua à me passer doucement la main sur la partie souffrante. Peu à peu je sentis une chaleur très-douce se répandre dans tout mon corps, mes yeux se fermèrent malgré moi, et je restai dans un tel état de calme et de repos, qu'il faut l'avoir éprouvé pour s'en faire une idée.

Après m'avoir ainsi magnétisé pendant près d'un quart d'heure, il me demanda comment je me trouvais. « Très-bien. — Dormez-vous? — Non, monsieur. — Pouvez-vous ouvrir les yeux? — Oui. — Faites-le. — Non pas, s'il vous plaît. — Pourquoi cela? — Je suis bien, c'est inutile. » Il voulut me faire changer de place? mais il m'était si désagréable de faire le moindre mouvement, qu'il fut obligé de me laisser dans la situation où j'étais en fermant les yeux.

J'avais dit à M. de Puységur que mon sommeil était pénible, agité. Il me donna un morceau de verre magnétisé (c'est ce qu'on appelle ironiquement *un talisman*), en me disant de le mettre sur ma poitrine quand je voudrais m'endormir. J'eus quelque peine à comprendre comment cela pouvait se faire; mais le soir même, je vis qu'il ne fallait jamais se moquer de ce que l'on ne connaissait pas. Dès que je fus couché, je voulus essayer l'effet de mon verre. Je l'eus à peine placé sur ma poitrine, que j'éprouvai une chaleur semblable à celle que M. de Puységur me communiquait; bientôt mes paupières s'appesantirent, et je passai une nuit excellente.

Je ne donnerai point de plus amples détails sur mon traitement, parce qu'il ressemble à tous les autres. Peu à peu mes forces revinrent, ainsi que le sommeil et l'appétit, le crachement de sang s'arrêta, et depuis il n'a plus reparu, etc. Je me contenterai de dire que pendant plus d'un mois je fus magnétisé tous les jours par M. de Puységur, et continuai à éprouver les mêmes effets. Pendant les voyages que ses affaires nécessitèrent depuis, il me confia successivement aux soins de MM. Lab***, Pay*** et Lar***, médecins bien convaincus de la réalité de ma maladie et de l'effet curatif du magnétisme, etc.

J'ose croire qu'il est difficile de voir dans ce que je viens de raconter le seul effet d'une imagination *exaltée*. Voilà ce que j'ai *senti*. — Passons maintenant à ce que j'ai *vu*.

Après avoir recouvré la santé d'une manière si prompte et si inespérée, il était assez naturel que je cherchasse à m'expliquer comment s'était opéré ce merveilleux résultat. Mais je m'aperçus bientôt qu'une tâche pareille était au-dessus de mes forces. Je me bornai donc prudemment à observer les effets du magnétisme et à examiner ce qui se passait chez les malades mes confrères. Je fus témoin de tout ce que produit habituellement cet agent mystérieux : calme, soulagement, chaleur, sommeil, etc. Je me rencontrai chez M. de Puységur avec des personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, avec des

savants, des étrangers de distinction, et je puis assurer que je n'en ai jamais vu mettre longtemps en doute la réalité des faits dont ils étaient témoins. *Comment cela se peut-il?... C'est étonnant!... c'est inconcevable!... je m'y perds!...* Telles étaient leurs expressions.

J'avais bien entendu parler de somnambulisme, et la bonne femme Maréchale m'avait examiné dès les premiers jours de mon traitement, indiquant avec beaucoup de justesse les douleurs que j'éprouvais, et les endroits où elles se faisaient ressentir; mais, « comme nous ne nous souvenons que des choses » qui ont des rapports avec celles qui les ont précédées ou » suivies, et que toute sensation isolée, ainsi que le dit Buffon, » ne laisse dans notre esprit que des traces fugitives, » ce phénomène si étonnant n'avait fait sur moi qu'une impression peu durable. Il manquait enfin à mon cours d'expériences de voir un somnambule depuis le premier moment où il tombe dans cet état jusqu'à celui de sa guérison; car telle est, je crois, la seule manière de se convaincre. J'eus encore cette satisfaction.

M. M***, celui dont parle M. de Puységur dans le *Traitement du jeune Hébert*, n° 3, p. 77, se présenta chez lui le 20 mars 1813, comme curieux. Il accompagnait sa cousine, attaquée de maux de nerfs, et qui venait chercher dans le magnétisme un secours que lui refusait la médecine. On peut voir dans l'ouvrage déjà cité que cette jeune demoiselle fut insensible aux effets magnétiques, et que M. M***, qui pendant la séance était assis à l'extrémité de la chambre, fut plusieurs fois sur le point de s'endormir; comment enfin, d'après ce qu'il dit éprouver, M. de Puységur le magnétisa et le rendit somnambule. Mais, quoi qu'il ait été dit de l'affreuse situation dans laquelle se trouvait ce malheureux jeune homme, qu'il y a loin encore du récit qui en a été publié à ce que nous avons vu!... Il avait été traité à Rouen pendant quatre ou cinq ans pour une maladie syphilitique des plus graves, et les remèdes qui lui avaient été administrés avec la dernière indiscrétion, l'avaient réduit à toute extrémité. Son aspect était tellement hideux, que le célèbre docteur P***, l'ayant vu chez M. de Puységur au moment où il en sortait, le compara à un *ulcère vivant*. Enfin M. M*** s'endormit sous la main bienfaisante de notre magnétiseur, et dès ce moment, tous les jours furent marqués par une amélioration incroyable dans sa santé. Sa clairvoyance, sa mobilité, se développèrent peu à peu, et je vis enfin, pour la première fois, ce

phénomène étrange, incompréhensible, d'un mode d'existence nouveau produit par un acte de volonté, d'un être paraissant endormi et conversant à merveille, voyant sans le secours des yeux, entendant sans celui des oreilles, pouvant, sans rien connaître en médecine, juger de sa maladie mieux que tous les docteurs de la Faculté. Plusieurs médecins distingués, une douzaine de témoins, furent journellement présents à toutes les séances, et lui entendirent donner les détails de sa maladie, annoncer les effets du magnétisme, ceux des remèdes, le jour et l'heure de sa guérison; *tout se vérifia à la lettre.*

Pendant la durée de mon traitement, j'avais eu l'honneur de faire la connaissance de la plupart des personnes qui s'occupaient le plus et le mieux du magnétisme. Je suivis pendant plus d'*un an* leurs expériences, et ce ne fut qu'après avoir acquis toute la conviction imaginable et m'être instruit de tous les procédés en usage, que je me déterminai à essayer enfin de rendre aux autres le bien que j'avais reçu. Mon premier coup d'essai fut heureux : je calmai entièrement une attaque de nerfs assez violente; mais, comme rien ne me prouvait démonstrativement que c'était le remède et non *la nature* qui avait guéri la malade, je n'étais pas encore satisfait. Peu de temps après il vint, dans la maison où je dînais habituellement, une jeune personne de 14 ans, qui se trouvait indisposée par l'effet de la révolution qui s'opère à cet âge. Sa maladie se manifestait d'une manière singulière. Plusieurs fois dans la journée, elle tombait dans l'état de somnambulisme naturel. On voyait tout à coup ses yeux se tourner vers le sommet de la tête, et devenir fixes. Alors elle n'entendait plus personne, et ne laissait pas de continuer son travail, causant, brodant ou écrivant comme à l'ordinaire, à cette différence près, que, dans ce dernier état, elle était beaucoup plus adroite. On pense bien que ses compagnes (elle était dans une pension) avaient cherché tous les moyens de la surprendre en défaut; tout avait été inutile; et son indisposition ayant été rigoureusement constatée, il était question, je crois, de la fustiger d'importance pour lui apprendre à se bien porter, lorsque le hasard me fit rencontrer avec elle.

Ce sujet d'expérience était trop intéressant pour le laisser échapper. Je priai instamment la dame chez qui était M[lle] Laure de me permettre de la magnétiser. Mais comme je me défiais toujours de l'*imagination*, je lui fis dire que je m'occupais un peu de médecine, et qu'elle pouvait me consulter sur la cause

de ses souffrances. Elle avait grand mal à la tête dans le moment, de sorte qu'elle vint, d'elle-même, me prier de la soulager. Je lui posai la main sur le front, tout en lui adressant quelques questions insignifiantes, et au bout de cinq minutes, je vis ses yeux se fermer. Je ne me hasardai qu'en tremblant à lui demander comment elle se trouvait. « Fort bien, me dit-elle. — Savez-vous ce que je vous fais? — Vous me magnétisez. — Connaissiez-vous le magnétisme déjà? — *Non*. — Voyez-vous votre maladie? — C'est le sang. — Que vous faut-il? — De l'eau ferrée et des bains. » Je lui fis expliquer de quelle manière, en quelle quantité, pendant combien de temps, etc. Elle répondit à tout avec justesse et précision. Je ne chercherai pas à dépeindre ma joie, elle égalait l'étonnement, la stupéfaction de toute la compagnie. Est-il d'ailleurs quelque magnétiseur qui ne se rappelle avec transport tout ce qu'on éprouve lorsqu'on produit pour la première fois un pareil phénomène, et quelles réflexions il fait naître!

On pense bien qu'après ce début ma curiosité n'eut plus de bornes. Je voulais voir se reproduire sous mes mains les faits rapportés dans les *Mémoires de M. de Puységur*, dans les *Annales de Strasbourg*. J'entrepris plusieurs traitements, je guéris quelques personnes; je fis avec un de mes amis, M. B***, et d'autres magnétiseurs, les expériences les plus curieuses sur les malades dans l'état de somnambulisme et dans celui de veille. Désirant connaître tous les faits, toutes les théories, je lus, je dévorai tout ce qui a été écrit sur cette matière. Les notes que j'avais prises d'abord pour mon instruction devinrent considérables, et j'eus bientôt l'occasion de me convaincre que leur publication pourrait être fort utile. Ce sont ces notes mises en ordre qui forment cet ouvrage.

Les écrits les plus importants sur le magnétisme étant devenus très-rares, il est fort peu de personnes maintenant qui connaissent toutes les ressources que nous donne la bonne nature. Je n'ai rencontré, depuis que je m'occupe de cette matière que des gens qui demandent, comme je le faisais moi-même : *A quoi cela est-il bon? quelles sont les maladies qu'on peut traiter? dans quels cas se présente le somnambulisme?...* L'ouvrage que je publie répond à ces questions, et prouve combien est vrai ce que d'Eslon disait à l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris : LE MAGNÉTISME EST GÉNÉRALEMENT UTILE A LA GUÉRISON DES MALADIES. Que l'on parcoure cette collection de faits si authentiques, si bien constatés par

les certificats des malades, de leurs parents, de leurs amis, de leurs magnétiseurs, et dans laquelle on trouve les attestations d'un si grand nombre de médecins, et l'on verra s'il est encore permis de dire avec ceux de MM. les membres de l'Académie de médecine qui ont voté contre l'examen, qu'*il n'y a pas de cures*, et que tous les faits magnétiques ne sont que *déception, imposture, charlatanisme*, etc.

Je ne me dissimule point, au reste, combien il serait à désirer qu'un semblable travail eût été entrepris par un homme véritablement éclairé, et familiarisé avec toutes les branches de la médecine. Quels avantages précieux la science en retirerait! Mais si l'on ne regarde cet ouvrage que comme je l'envisage moi-même, c'est-à-dire comme un recueil de matériaux, on ne me demandera qu'une fidélité scrupuleuse dans mes citations; car c'est là le seul mérite d'un compilateur : je n'en ambitionne point d'autre. J'ai voulu être utile.

Rempli de reconnaissance pour le magnétisme et d'un noble zèle pour sa propagation, j'offre ce faible tribut à la mémoire révérée de M. de Puységur, et à tous ceux qui marchent sur ses traces. Je me suis dit avec un sage moderne : « Ceux qui » aiment leurs semblables me jugeront avec indulgence, en » voyant le motif qui m'anime; ils me sauront gré de m'être » occupé du bien : c'est là le seul suffrage dont je sois jaloux. »

---

## CORRESPONDANCE.

**Bruxelles, le 15 mars 1861.**

Mon cher collègue réfractaire en spiritisme,

Puisque vous me laissez la liberté de vous contrarier, j'en vais profiter largement ce soir, en vous déroulant une théorie qui vous semblera abasourdissante, à vous et à bien d'autres; mais comme elle nous a été dictée par un esprit, vous conviendrez au moins que c'est un esprit malin, et plus malin qu'aucun utopiste vivant sur notre *pouding* d'alumine et d'argile.

Ecoutez! c'est lui qui parle; mais ne me demandez pas ce que j'en pense, demandez-le à l'esprit de votre somnambule; car, je vous l'ai déjà dit, c'est un esprit qui emprunte sa langue, comme c'est un esprit qui emprunte le pied de la table parlante; aussi, ces deux instruments ne se rappellent-ils de

rien quand l'esprit s'est retiré, comme celui de votre disciple bien-aimé, M. Lovy, qui est à la veille d'oublier vos leçons.

Tous les esprits dépouillés de leur grossière enveloppe, comme on dit, conservent leur *périsprit*, comme les noix et les amandes, dépouillées de leur brou et de leur coquille, conservent leur *péricarde*. Or, le péricarde de l'esprit est semi-matériel, invisible et transparent comme la bulle de gaz, quoi qu'en dise Déchanel. Prenons un ballon pour rendre la comparaison plus sensible: vous savez que plus l'hydrogène est pur et l'enveloppe légère, plus il s'élève dans notre atmosphère, qu'il franchirait même, si son enveloppe ne pesait rien et était indéfiniment extensible, comme le gaz est infiniment dilatable.

Au lieu d'un ballon, prenez un de ces hommes de baudruche, qui ont aussi la faculté de s'enlever plus ou moins, selon l'état du gaz qu'ils contiennent. Supposez maintenant que le gaz soit l'esprit, mais doué de tous les sens qu'il avait dans sa camisole de force pendant le temps de son expiation dans notre Botany-Bay; car tous tant que nous sommes nous pouvons nous méfier l'un de l'autre comme des repris de justice dans un préau, d'où nous ne pouvons sortir qu'à l'expiration de notre peine; sauf les quelques aumôniers ou gardes-chiourme qui représentent les esprits en mission pour veiller sur les criminels et les ramener à résipiscence en leur prêchant la morale et la soumission aux lois humaines et divines. Ces sortes de fonctionnaires attrapent souvent des coups de couteau des brigands qu'ils ennuient de leurs sermons; mais *uno avulso, non deficit altero*. Règle générale, *tout est comme tout* sur la terre comme au ciel, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, l'un n'étant que la photographie de l'autre; car presque toujours comparaison est raison, quoi qu'en disent ceux qui n'en ont pas, de raison. Ceci suffit pour entrer en matière et faire comprendre, même à un épicier, que les esprits prennent dans l'espace la place qu'ils doivent occuper d'après la pesanteur spécifique de leur périsprit; les plus lourds, les plus matériels restent à la terre, d'autres s'élèvent à un mètre, d'autres à 100, d'autres à 1000, et ainsi de suite, selon leur degré de pureté et d'éthérisation; vous voyez de suite que ceux qui sont liés à leur coffre-fort, à leur voiture, à leur château, ne peuvent consentir à lâcher prise et souffrent comme des damnés de ne pouvoir ni en jouir, ni les emporter; tandis que ceux qui ont passé leur vie à étudier, à faire du bien, à aromatiser

leur cœur et leur esprit, s'élèvent vers des mondes meilleurs en emportant leurs acquets moraux tant scientifiques que spirituels, les seuls qui peuvent les suivre et dont la mort ne peut les déposséder. Ainsi, le plus sage, le plus savant, le plus juste, le plus honnête, le plus moral, quand il a patiemment subi sa punition ou rempli complétement sa mission, s'élève tout d'une traite vers les mondes supérieurs en brûlant un plus ou moins grand nombre de ces étapes par lesquelles nous devrons tous passer tôt ou tard.

Mais songez au nombre immense d'esprits lourds, bruts ou méchants, accumulés depuis l'origine dans notre périsphère, lesquels nous venant à la hauteur de l'oreille ne peuvent que nous souffler des idées niaises ou malsaines ; ce sont eux qui rendent les quartiers populaciers des grandes villes si désagréables à habiter ; ce sont eux qui remplissent les cabarets et les taudis qu'on ne peut fréquenter sans se salir ; voilà les lieux inférieurs ou infernaux séjour du vice, où la santé du corps et de l'âme court tant de dangers, au milieu de cette canaille fluidique qui vous entoure et finit par déteindre sur vous ; ainsi, nous connaissons un jeune libraire, arrivé pur et honnête de *Glogau*, sa patrie, qui, après deux ans de fréquentation des cabarets de Bruxelles, est devenu menteur, trompeur et tout-à-fait démoralisé ; les mauvais esprits se sont attachés à lui, l'ont poussé au *gin*, et lui ont enlevé le sens commun, au point qu'il ne sait plus distinguer le bien du mal.

D'où vient qu'en vous élevant sur les montagnes, vous vous sentez un tout autre homme ? Vos idées sont plus claires, plus saines, plus justes ? N'est-ce pas parce que vous êtes entré dans une zône d'esprits plus épurés que ceux des bas-fonds que vous venez de quitter ?

Les périsprits matériels, qui ne peuvent s'élever, ne peuvent non plus se déplacer aisément ; mais ils s'attachent aux hommes qui se fourvoient quelquefois dans leurs quartiers, s'attardent dans leurs estaminets et entrent dans leurs lupanars. Ces esprits canailles les accompagnent chez leurs amis, où ils s'impatronisent et ne tardent pas à faire sentir leur pernicieuse influence ; c'est comme cela que certain visiteur vous apporte l'ennui qui monte en croupe et galoppe avec lui. Le plus prudent est de recevoir le moins possible les amis vicieux, ignorants ou suspects ; c'est le cas, si vous êtes *médium*, de consulter votre familier, qui ne se trompe jamais dans l'appréciation des individus qui ne viennent chez vous

que pour vous extorquer, soit un avis qu'ils ne suivent pas, soit de l'argent qu'ils ne vous rendent pas.

Chaque étage d'une maison a sa qualité d'esprits plus ou moins purs, de sorte que les poëtes et les artistes qui habitent sous les tuiles, sont en rapport avec de meilleurs esprits que ceux du rez-de-chaussée ; ces habitants des combles resteraient intelligents, laborieux et vertueux s'ils ne descendaient pas si souvent de leur paradis dans l'enfer des tapis francs, pour y jouer, boire et se pervertir au milieu des hommes de pacotille qui remplissent ces *Capharnaüm* du vice et de la débauche.

Le meilleur traitement à faire suivre aux obsédés, possédés, lunatiques et splénatiques, serait de leur faire habiter de hautes tours, après les avoir débarrassés par l'exorcisme magnétique des mauvais esprits qui se sont attachés à eux et les poussent au suicide par la débauche et le désespoir.

Leur guérison serait rapide, et quand ils seraient convaincus de la cause de leur mal, ils sauraient l'éviter.

On sait qu'il y a des maisons maudites, parce qu'il s'y est commis des crimes ou des infamies, et, comme elles ne cessent d'être hantées, pour ne pas dire habitées, par les esprits criminels, condamnés à y rester pour leur punition, ces scélérats ne cessent de tourmenter les nouveaux locataires qui ne doivent pas hésiter à s'en aller vivre ailleurs.

Souvent un simple changement de quartier suffit pour vous rendre le calme et la santé; tandis que si vous vous obstinez à rester, ils vous susciteront tous les ennemis imaginables, vous feront voler par vos domestiques ou empoisonner par vos héritiers; seulement ils ne mettront pas le feu à leur propre logis; car ils seraient forcés de l'abandonner eux-mêmes. Cela est prouvé.

Quand il se trouve parmi les gens qui habitent une de ces maisons souillées, un *médium* à influence physique qui donne au mauvais esprit la faculté de se manifester matériellement, ce sont des meubles qui dansent, des coups frappés, des objets lancés au loin, des malices et dégâts de toute nature, dont la police cherche en vain à saisir les auteurs. L'éloignement du *médium*, quand on parvient à le reconnaître, est le seul moyen de mettre l'esprit tapageur dans l'impuissance de continuer ses bruyantes démonstrations.

Les vieux châteaux, les vieux couvents, les vieux manoirs ayant été habités par tant de gens, dont tous n'ont pas mérité d'en sortir, il en reste quelquefois sur le théâtre de leurs crimes.

En perçant de grandes et belles artères à travers la vieille Lutèce, on ne sait pas quel nettoyage de mauvais esprits l'empereur a fait; sans cela Paris serait devenu le repaire d'une population de scélérats fluidiques qui n'aurait pas tardé de le faire tomber en déliquium, comme les grandes et vieilles cités de l'Asie : Ninive, Babylone, Sodome, Thèbes, Menphis, etc., devenues inhabitables alors que les mauvais esprits eurent perverti le sens moral des masses, au point de leur faire prendre la *majorité* pour le droit, la raison et la justice; au point de leur faire déclarer sans rougir cette insolente maxime de la décadence romaine :

**Nos numerus sumus, fruges consumere nati;**

au point de les pousser à confier le soin de leur fortune, de leur honneur et de leur vie, à des comités, des conseils, des commissions. des parlements, des conciles, des congrès, etc., où la moitié plus une des voix, comptées sans être pesées, tiennent lieu de loi; bien que tout le monde sache et répète chaque jour le jugement de Salomon : *Stultorum numerus est infinitus*. Les sots de tous les temps sont en majorité.

Jugez de la jouissance des esprits goguenards, gouailleurs et mystificateurs, quand ils parviennent à faire tenir sur sa pointe la pyramide du sens commun et à renverser les notions naturelles au point de nous faire prendre l'apparence pour la réalité, le mal pour le bien et le mensonge pour la vérité, comme nous le voyons à toutes les époques qui précèdent la décadence et la chute des empires, ou quelque avénement important, tel que la venue de quelque messager suprême comme Elie, venant *remettre chaque chose à sa place*, et ramener l'humanité fourvoyée dans les voies du Seigneur, comme il est écrit dans le pacte d'alliance et d'*intervention* accordé par le grand *commutateur et régénérateur* des mondes.

Il est indubitable qu'il intervient toujours à propos, pour sauver son œuvre de l'invasion des barbares qui se ruent à certaines époques, comme des nuées de sauterelles, sur les vieilles cités, où ils trouvent une foule d'affidés prêts à les recevoir et à les aider.

C'est dans ces moments critiques que les rois perdent la tête, et que les peuples gagnant le mors aux dents se précipitent dans l'abîme des révolutions et de la guerre, qu'ils prennent, par un fatal mirage, pour la paix et la liberté.

C'est alors, disons-nous, que l'intervention est de toute nécessité, et nécessité fait loi sur la terre comme au ciel.

Nous nous trouvons évidemment à une de ces époques messiaques ou crisiaques qu'on ne peut méconnaître, quand on voit, presque le même jour, le tzar affranchir quarante millions de serfs, la république affranchir douze millions d'esclaves, le bey de Tunis donner à ses barbares une constitution libérale qu'ils ne lui demandaient pas, la Chine ouverte aux missionnaires de la Bonne Nouvelle, et le pape éclairé en *deux nuits* par l'esprit de vérité sur la vanité et les dangers de son immixtion dans le temporel, prêt à se mettre à la tête du mouvement réformateur de l'Eglise, qu'il laissera nettoyer *des scories* qui s'opposent à la marche du spiritualisme chrétien, aussi progressif que toute chose en ce monde et dans les autres, quoi qu'en disent les sabots du char de la civilisation.

Qui pourrait méconnaître à ces signes certains l'action des bons esprits sur les cerveaux humains? Quelle ne doit pas être leur puissance de réaction pour faire emprisonner un traitant qui a des millions au service de ses amis?

Il était temps, car tout allait de mal en pis, au point que le peu d'honnêtes gens échappés à l'épidémie du mal actuel, étaient plus disposés à s'en aller vivre dans les bois au milieu des loups à quatre pattes, que des loups-cerviers de nos villes; car on peut tuer les uns et l'on est tenu de ménager les autres, de par les 96 mille lois et arrêtés qui n'arrêtent rien, sauf le bien.

**Dat veniam corvis, vexat censura columbas.**

Quels esprits diaboliques en goguette ont pu poser sérieusement ce dilemme à leurs stupides auditeurs? « Tout chef-» d'œuvre est l'œuvre d'un seul. Dieu était seul quand il créa » le monde. Tout tableau, toute statue, tout poëme, tout » enfant n'a qu'un père; jamais corporation artistique, juri-» dique, scientifique, littéraire ou législative n'a fait de chef-» d'œuvre. » Donc vous devez livrer votre fortune, votre honneur, votre vie, à la congrégation; ce monstre si bien peint par *Sidney Smith : Corporation have neith souls to damned, not bodies to kiekted*. La corporation n'a ni âme à damner, ni derrière à fouetter; et pourtant nous l'avons élevée au rang des dieux en la faisant irresponsable et infaillible; quel splendide non-sens!

Si dans les temps édéniques et patriarcaux, les hommes jouissaient d'une tranquillité d'âme qui les laissait vivre très-longtemps, c'est qu'à ces époques la population des esprits libérés était encore rare; tandis qu'elle s'est augmentée de

nos jours au point que, s'ils voulaient rendre leur périsprit opaque, ils nous cacheraient la lumière du soleil.

Ne croyez pas toutefois qu'ils soient étrangers aux phénomènes météoriques et psychiques; ce sont eux qui répandent ces terreurs paniques qui mettent des armées en déroute et sèment le choléra, la suette et la peste sur leur passage; les savants ne savent pas que ce qu'ils appellent miasmes, typhus, épidémies n'est rien moins que des invasions d'esprits barbares, sous la conduite de quelqu'Attila fluidique, faisant fonction de fléau de Dieu.

On reconnaitra un jour que tout phénomène naturel inexplicable, et ils le sont tous, ne peut se produire que par le travail d'ouvriers vivants, intelligents et obéissant à une volonté suprême qu'ils soient visibles ou invisibles à nos yeux, plus ou moins affectés de presbimyopie.

Nous nous croyons seuls quand nous ne voyons rien et que nous n'entendons rien; tandis que tout vit, chante, crie et s'agite autour de nous.

Avant Spalanzani, Muschenbruk, Pasteur et Pouchet, nous n'apercevions rien dans l'eau claire, et avant le spiritisme nous ne voyions rien dans l'air pur; le parasite ne voit pas l'hippopotame dans la peau duquel il creuse son nid; mais il entend quelquefois ses borborygmes et a quelques perceptions de sa respiration. Nous aussi nous entendons les borborygmes volcaniques de notre volvox, et remarquons le mouvement régulier des marées, sans nous douter que nous ne sommes que les parasites d'un animal vivant, dans l'épiderme duquel nous creusons des bures tout en cherchant notre pâture dans la toison qui recouvre sa peau gercée. Nous prenons ses frissons nerveux pour de l'électricité statique et dynamique. Nous faisons de beaux livres là-dessus qui expliquent l'art à la façon du médecin de Molière : *quia, ni illo, virtus attractiva, repulsiva, dormitiva et cœtera.* Vous êtes heureux, mon cher Lafontaine, si vous vous contentez de ces explications-là; quant à moi, je crois que toutes nos sciences, comme toutes nos institutions et inventions, sont encore à faire, à refaire, à parfaire ou à défaire; et bientôt, je l'espère, je serai placé sur un sommet d'où je vous regarderai faire: Si le cœur vous en dit, vous pourrez m'appeler pour avoir des nouvelles du monde étrange dont je viens de vous esquisser l'ethnographie.

Les anciens, qui n'étaient pas forts en géographie, avaient placé le *Ténare* dans le centre du globe, tandis qu'il est à la

surface; vous sentez avec quelle facilité et quelle félicité je la quitterai en laissant à terre ma nacelle et mon escarcelle, si fort allégée par les corsaires.

Auriez-vous l'intention de vous soumettre au même régime, que vous me demandez de vous trouver un acheteur de manuscrits parmi les derniers demeurants de la contrefaçon belge? Adressez-vous, si vous voulez, à Flatau de Glogau; comme l'abbé *Michon*, comme le capitaine *Lehon*, comme votre serviteur, c'est le seul éditeur qui sache vous débarrasser habilement des scories du temporel. Il y a bien encore les libraires du Riff et du Maroc; mais ceux-là sont des corsaires connus, et pas patentés; ils sont moins dangereux.

Je voudrais bien pouvoir vous envoyer mes deux derniers volumes, mais je n'en ai pas même un exemplaire pour moi; je suis donc obligé de vous tendre ma main vide et de serrer la vôtre par le télégraphe électro-sympathique de la pensée.

JOBARD.

Nous ne saurions point suivre M. Jobard dans la voie qu'il a prise; nous ne pourrions que répéter nos arguments et nier; nous préférons, par une considération toute respectueuse pour lui, nous arrêter. L'Ethnographie des Esprits, qu'il fait avec sa verve habituelle, ne nous a point convaincu et nous a rappelé les rêveries d'un homme (Emmanuel Swedenborg) qui, dans le siècle dernier, était sérieusement posé dans la science et dans le monde, comme l'est aujourd'hui M. Jobard.

Emmanuel Swedenborg disait que[1], dans le ciel, « il y a » des eaux, des bois, des terres, des palais, des jardins, des » cités, des maisons, des animaux, des fruits, des pierreries, » de l'or, des vêtements, enfin tout ce que l'on voit sur la » terre, avec cette différence que les choses du ciel sont de » substance spirituelle, d'une forme bien plus parfaite, et relative à l'état des anges; il y a dans le ciel un gouvernement, » des fonctions, des amusements, des travaux, un culte divin, des voyages, des rangs, des états de vie civile et domestique; toutes ces choses sont encore relatives à l'état » intérieur des anges, à leur amour et à leur sagesse; toutes » ces choses, qui sont spirituelles, sont autant de moyens de » félicité...... »

Plus loin, dans le même ouvrage, il prétendait que tous les

1. Du *Monde spirituel*, page 28. Swedenborg, Stockolm 1788

hommes sont appelés à communiquer avec le ciel, et de là toutes les divagations de l'enthousiasme et toutes les folies de l'imagination et des rêves. Il indiquait que le moyen de communiquer avec le monde surnaturel était un état intermédiaire qui tient du rêve, de l'extase et de la catalepsie. Swedenborg affirmait la possibilité de cet état, mais il ne donnait pas la théorie des pratiques nécessaires pour y arriver.

Cet état, nous le connaissons parfaitement, ce fut un homme de génie, ce fut Mesmer qui vint compléter les intuitions prophétiques de Swedenborg; ce fut Mesmer qui eut la gloire de retrouver l'agent universel de la vie et de ses prodiges; ses *aphorismes*, considérés par les savants comme autant de paradoxes, deviendront un jour les bases de la synthèse physique.

Cet état, qui n'est autre que le somnambulisme, ou bien l'état mixte dans lequel se trouve le médium, ne met point en communication avec le monde des Esprits. Dans cet état produit par le magnétisme, l'âme, dégagée de son enveloppe terrestre, est livrée à elle-même, et elle jouit de ses propres facultés dans cette espèce d'exaltation. Voilà tout; nous l'avons déjà dit, et nous ne pouvons que le répéter ici : sans nier la possibilité de communication avec les Esprits, nous n'y croyons pas.

Ch. LAFONTAINE.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Magnétisme et photographie. — Bazars pseudo-mesmériens. — Mme Louise L... — Pépinière de somnambuliseurs. — Halle au fluide. — Médaille de sauvetage. — La mère de la somnambule.**

**Paris, 10 avril 1861.**

Jusqu'à présent, les personnes qui se rendaient chez M. Charavet pour affaire de magnétisme trouvaient immédiatement à qui parler. Avant peu, il n'en sera pas de même, je vous en préviens. Très-prochainement, quand vous franchirez le seuil de son logis, les premières paroles qui s'échangeront entre vous et la maison Robert Charavet vous jetteront dans d'étranges perplexités :

« Est-ce au photographe, ou au somnambule-masseur que vous désirez parler? » vous demandera-t-on?... « Nous tenons d'excellent fluide, et des objectifs de toutes les dimensions : si c'est pour magnétisme, veuillez passer dans le cabinet voisin;

si c'est pour votre portrait, mettez-vous là, et ne bougeons plus! »

Vous riez?... Mais ce que je vous annonce est historique. Au moment où j'écris ces lignes, M. Charavet s'associe avec un photographe, et, de concert avec le soleil, ils vont décalquer tous les museaux qui voudront les honorer de leur confiance.

On assure qu'ils possèdent, pour cela, un nouveau procédé, inaltérable comme la gravure.

Ainsi soit-il.

Je profite de cette occasion pour vous apprendre que notre frère Eugène Allix, après avoir vainement espéré une clientelle magnétique à Paris, s'est également jeté dans la photographie.

Que si vous demandiez maintenant quel si grand rapport il existe entre le collodion et l'agent nerveux, pour que les enfants de Mesmer se fassent photographes, je serais fort embarrassé de vous répondre. Notre honorable et spirituel spiritiste M. Jobard, de Bruxelles, trouvera peut-être quelque affinité secrète entre la science *occulte* et la chambre *obscure;* mais moi, vieux journaliste repentant, qui ai passé l'âge des calembourgs, je ne vois dans tout ceci qu'un trait caractéristique des tendances générales de notre époque. Chacun cherche à s'enrichir, n'importe par quels moyens; or, la photographie est un filon industriel où il y a pas mal d'argent à gagner : de là cette vaste orgie de caricatures contemporaines dont chacun cherche à ramasser les miettes.

Je dis ramasser les *miettes*, car déjà la foule se presse à ce festin banal, et les derniers venus pourraient bien finir par crier famine.

Mais dépêchons-nous de rentrer dans notre spécialité.

Le dernier numéro du *Magnétiseur* contenait le procès-verbal humoristique d'une séance de magnétisme et de somnambulisme chez M. N... Sachez que mon collègue T. V. D., sous une forme bouffonne, ne vous a dit que des choses très-exactes et très-véridiques. Et la maison qu'il vous a citée n'est pas la seule où s'accomplissent de pareils hauts-faits. Je pourrais vous signaler les séances hebdomadaires de M$^{me}$ Ti..., de M$^{me}$ Ju..., de M. Lomb... V..., et surtout de M$^{me}$ Louise L..., une des sybilles les plus connues du quartier Montmartre, et dont le fluide problématique s'est mis, depuis nombre d'années, à la portée de toutes les bourses.

M^me^ Louise L... s'est fait décerner une médaille de la *Société de sauvetage*, qu'elle porte sur sa poitrine comme une décoration magnétique; et dans tout le rayon des halles centrales, on la prend pour un éminent professeur de mesmérisme.

Sûre d'elle-même et fière de son industrie, le front haut, la parole insinuante, le sourire stéréotypé sur les lèvres, habile à faire tomber dans ses rets les conscrits de l'armée de Puységur et les jeunes extatiques en herbe; au demeurant, bonne fille, et croyant à son apostolat dans toute la sincérité de son cœur; telle est M^me^ Louise L...

Je dis bonne fille, bien qu'elle soit mariée depuis quelques années à un homme plus jeune qu'elle, dont elle a su faire son *élève* et son compère.

Chez notre sybille, les agapes mesmériennes se célèbrent deux fois par semaine, et son salon est une pépinière de somnambuliseurs et d'apprenties pythonises. Là, dans une atmosphère à faire cuire des œufs, vous assistez à des crises nerveuses de tous les degrés, à des extases de toutes les catégories; magnétiseurs en casquettes, ouvrières en bonnets, fillettes en tabliers de cuisine, novices et profanes, adeptes et grands-prêtres, s'agitent pêle-mêle et avec un laisser-aller inimaginable : les somnambules travaillent par groupes et par pelotons; ici des évolutions chorégraphiques, des cambrures et des syncopes; plus loin des consultations pour rhumatismes ou pour chiens perdus. L'hypnotisme sévit, les mouvements télégraphiques font rage, les cataleptiques jongent le parquet. C'est la résurrection du cimetière Saint-Médard ou de Paul Niquet.

Et la maîtresse du logis se promène au milieu de cette cohue pseudo-mesmérienne comme une reine au milieu de son peuple, dirige les groupes, stimule les travailleurs, fait la police de ce tourbillon; chacun subit l'ascendant de cette puissance enjuponnée, et sa médaille de sauvetage ajoute au prestige. C'est un curieux spectacle, je vous assure, et si le mesmérisme n'avait l'âme chevillée au corps, il y aurait là de quoi le tuer mille fois et l'enterrer à tout jamais.

Car, inutile de vous dire, — et c'est le point essentiel, — qu'à la porte du temple fonctionne la petite chapelle du vestiaire, où se déposent cannes, parapluies, chapeaux et casquettes, pour les frais du culte.

Dans ces maisons phénoménales fleurit particulièrement un type de femmes dont j'ai déjà eu occasion de parler : c'est la mère de la somnambule. Né dans l'orbite spécial où s'épa-

nouit le fluide, où germent la seconde et la troisième vue, ce type ne doit pas être confondu avec celui de la mère d'actrice et de l'ouvreuse de loges : c'est mieux que cela, c'est pis que cela.

Lecteur profane, si vous n'avez jamais hanté les cercles magnétiques, vous ne comprenez rien au langage, aux allures, aux préoccupations de la mère de la somnambule : elle est pour vous un problème sans solution, une lettre morte.

Au moral, c'est une simple et naïve commère ; au physique, rien ne la distingue d'une bonnetière en retraite. Généralement, elle porte un chapeau fabuleux qui se rattache par les souvenirs aux biscuits de Savoie, avant l'annexion, et criant merci par toutes les coutures. Sa conversation, remarquablement stylée aux formules thérapeutiques, laisse beaucoup à désirer au point de vue grammatical ; aussi les termes de médecine et les *pataquès* s'entrelacent-ils amoureusement dans son dialogue.

La mère de la somnambule est vouée corps et âme au sommeil lucide ; c'est, chez elle, un culte, une adoration, une ferveur sans égale, une vigueur de conviction, une trempe de fidélité que nul argument, nul doute, nul sarcasme ne saurait ébranler.

Ce dévouement au drapeau de Puységur absorbe tout son être, envahit tout son organisme, et n'y laisse de place que pour un seul sentiment : la tendresse qu'elle porte à sa fille. Elle ne la quitte pas d'une minute, elle l'entoure de ses constantes sollicitudes ; sans cesse elle la couve des yeux pour la soustraire au contact des fluides profanes. A l'entendre, sa fille est un prodige de lucidité, un phénomène de clairvoyance, et toutes les merveilles auxquelles vous assistez ne sont rien à côté de celles que sa fille accomplit à domicile. « Elle est » unique pour les consultations, pour la vue à distance, pour » l'*estase*. Cette enfant est un trésor, au dire de tous les *ma-* » *niatiseurs*. »

Pressez-la un peu, elle vous fera la biographie de l'enfant.

« Cette enfant, monsieur, avait trois crises *historiques* par jour, sauf votre respect. Son père n'a jamais voulu qu'on la *maniatise*. Le médecin disait que c'était des bêtises. Un ami de la maison *leur-z-a* dit d'essayer, que l'enfant n'en mourrait pas, que c'était pour son bien. On a essayé ; cela lui a fait comme un velours sur l'estomac. Là-dessus, nous nous sommes laissé dire qu'elle deviendrait une excellente somnambule ; je

m'en *avais* toujours douté; et vous voyez, monsieur, que l'enfant se porte comme un charme; et ça donne douze consultations par jour!... »

Et elle vous glisse mystérieusement son adresse entre les doigts.

Si vous êtes *maniatiseur*, elle s'informera de votre nom et de votre domicile.

Si vous êtes journaliste, elle vous demandera des billets pour l'*Ambégu*.

Ah ça! je m'aperçois que je ne garde pas la dignité d'un correspondant grave. C'est un de mes vieux péchés de jeunesse, et j'y retombe instinctivement chaque fois que je touche à la somnambulerie parisienne.

Au surplus, qu'on raille ou qu'on fulmine, les faits subsistent, et le magnétiste sincère doit les signaler: ce qu'il lui importe avant tout, c'est de ne point en accepter la solidarité.

Oui, certes, et je ne vous apprends rien de nouveau, le magnétisme a sa bohême, comme le monde des lettres et des beaux-arts, inconsciente de ses actes, jouant avec le feu, marchant sans boussole et sans orthographe. Mais parfois, dans ce milieu interlope, vous rencontrez des praticiens sérieux, ou en train de le devenir; soit qu'ils apparaissent en observateurs, ou comme des oiseaux de passage, au sein de cette bohême, soit qu'ils lui doivent leur initiation, et la traversent sans s'y arrêter. — De ce nombre est M. *Léopold Sarrade*, un fluidiste de fraîche date dont j'aurai à vous entretenir.

JULES LOVY.

---

## CLINIQUE.

### Chorée ou danse de Saint-Guy.

A Dublin, en Irlande, en 1842, le docteur Law, médecin de l'hôpital de Patridge-Down, me conduisit dans cet hospice près d'une femme atteinte depuis plusieurs mois d'une chorée qui résistait à tous les moyens employés pour la faire cesser. Plusieurs fois par jour les crises se présentaient, et jamais on n'avait pu les arrêter.

Lorsque nous arrivâmes, elle était dans un accès; je le fis cesser en deux minutes en lui prenant les pouces. Le tremblement convulsif s'arrêta, le calme se rétablit et dura plusieurs jours.

Me trouvant dans une autre salle quelques jours après, on vint m'avertir qu'un nouvel accès venait de se déclarer ; je me rendis près d'elle, accompagné de plusieurs médecins.

Je provoquai le sommeil magnétique en prenant les pouces : je fis quelques grandes passes, et le calme se rétablit pour toujours ; les accès disparurent, et il n'y eut plus aucun symptôme de maladie.

Quelque temps après elle sortit de l'hôpital complétement guérie.

A Caen, en 1841, M. Desalze, capitaine de cuirassiers, et le docteur Chevalier, vinrent me chercher pour un enfant qui depuis plusieurs mois avait une chorée qui mettait ses jours en danger. Le docteur ne croyait pas à l'efficacité du magnétisme, mais, ayant épuisé tous les moyens ordinaires, il l'accepta en désespoir de cause. A chaque crise il s'attendait à voir mourir le malheureux enfant. Les mouvements convulsifs, les contractions nerveuses n'avaient plus lieu dans les membres ; tout se passait au cœur et au diaphragme.

Le cœur était dans un tel état d'agitation, qu'il repoussait à plus de deux pouces la main qui se posait dessus.

Le moindre bruit, le plus petit mouvement provoquait une crise qui durait longtemps. L'enfant était littéralement ployé en deux depuis six semaines et ne se redressait jamais. On ne pouvait le faire marcher ni le poser soit dans son lit, soit dans un fauteuil, sans provoquer une crise.

Je le magnétisai sans l'endormir pendant une crise provoquée par le docteur Chevalier ; après une heure d'une magnétisation douce à grandes passes, l'enfant se redressa lentement, sa figure exprimait du calme et du bien-être ; il manifesta le désir de marcher, et, au grand étonnement du docteur, de la mère et du capitaine, l'enfant fit le tour de la chambre sans qu'il y eût eu une nouvelle crise, et il revint s'asseoir en disant que, depuis bien longtemps, il n'avait été aussi bien et aussi fort.

Après quelques séances il pouvait marcher et même jouer sans qu'il se manifestât d'accidents nerveux ; le docteur désira lui donner du sirop de Labélonye dont il avait déjà fait usage inutilement, et qui, sous l'influence magnétique, rendit la guérison complète.

**Paralysie à la suite d'une congestion cérébrale.**

A Marseille, en décembre 1850, M. Boisselot (Xavier),

compositeur distingué et chef d'une des meilleures fabriques de pianos, m'adressa un de ses ouvriers pour le magnétiser et le guérir, si je le pouvais.

Cet homme, nommé *Coutteman,* avait été, il y a neuf ans, atteint d'une hemiplégie complète de tout le côté droit, à la suite d'une congestion cérébrale, qui probablement indiquait un épanchement séreux dans le cerveau.

Depuis cette époque, il traînait sa jambe et pouvait à peine s'appuyer dessus; quant à la main droite, il ne pouvait pas s'en servir, et il remuait à peine le bras.

Je le fis magnétiser par un de mes élèves, M. Bravay; et après la troisième séance, le malade ne traînait plus la jambe, la force et l'activité du mouvement étaient revenues, non-seulement dans la jambe, mais encore dans le bras. Après quelques autres séances, il pouvait faire jouer ses doigts et se servir complétement de sa main. Il nous en donnait comiquement une preuve qui était concluante pour lui, et qu'il nous racontait avec complaisance. Ayant eu une querelle avec un de ses camarades, il lui asséna un coup de poing sur le nez, qu'il lui cassa bel et bien. Cette guérison est remarquable; cet homme paralysé depuis neuf ans, avait employé tous les moyens, et il n'avait eu aucune amélioration. Ce fut en quelques jours, en magnétisant localement tout le côté droit, que nous obtînmes un résultat aussi brillant.

**Paralysie avec tremblement nerveux.**

A Glascow, en Ecosse, ~~le docteur~~ Hannay conduisit à mon hôtel un jeune homme nommé John Davies, âgé de vingt-cinq ans, qui depuis deux ans était hémiplégique, et qui depuis trois mois avait un tremblement convulsif continuel dans tout le corps; ce mouvement était effrayant par sa violence et par sa continuité.

Le docteur n'avait jamais pu produire un seul instant de calme. La nuit seulement, lorsque le jeune homme dormait, le mouvement s'arrêtait, mais il reparaissait un peu avant le réveil et ne s'arrêtait plus.

Le 30 juillet 1842, en présence des docteurs Hannay, Wilson, Ma et de plusieurs autres personnes, je magnétisai ce jeune homme sans chercher à l'endormir : après vingt minutes, j'avais fait cesser le tremblement et obtenu un calme qui dura une demi-heure, et qui ne cessa que d'après le désir du

docteur Hannay de toucher le jeune homme. Aussitôt le mouvement reparut, mais un peu moins violent.

John Davies eut, la nuit, un sommeil plus calme, plus profond ; il put en se couchant mettre une jambe sur l'autre, ce qu'il n'avait pas fait depuis qu'il était paralysé.

Le lendemain j'obtins un calme complet pendant la magnétisation. Dans le cours de la journée, il eut, à deux reprises différentes, un calme de deux heures chaque fois.

Après la troisième séance le mouvement qui avait lieu dans tout le corps, les jambes et les bras, n'existait plus que dans l'avant-bras et le poignet gauches ; encore était-il beaucoup moins violent.

Après la quatrième séance, John Davies commença à pouvoir se servir de sa main et de son bras gauches ; il put mettre la main dans sa poche et en retirer son mouchoir. Les forces revinrent dans la jambe gauche, au point que le malade marchait un peu, ce qu'il ne pouvait faire avant d'être magnétisé.

Chaque jour le tremblement diminua d'intensité et cessa d'être continu ; il ne se présenta plus qu'à de rares intervalles.

Enfin, après huit séances, il disparut complétement pour ne plus revenir.

Après la dixième séance, la paralysie avait presque entièrement disparu ; il se servait de son bras, de sa main et de sa jambe, qu'il n'avait pas encore entièrement libres, mais qui cependant reprenaient leurs fonctions.

Ch. Lafontaine.

---

Nous regrettons d'avoir reçu trop tard, pour l'insérer dans ce numéro qui était sous presse, une longue lettre de M. Nidelay, qui a cru reconnaître son profil dans la bouffonnerie magnétique dans laquelle notre correspondant T. V. D. avait sévèrement stigmatisé les exploiteurs du somnambulisme ; mais, dans notre numéro du 15 mai, nous ferons profiter nos lecteurs de la prose amphigourique de M. Nidelay, et nous pensons qu'ils nous sauront gré de les initier aux savantes élucubrations du docte professeur en magnétisme, à moins que d'ici là, M. Nidelay se ravisant, nous prie de considérer sa lettre comme non avenue.

Lafontaine.



N° 2. 15 Mai 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — Expériences magnétiques de M. Lafontaine, Compte-rendu par M. le Docteur Louyet. — Réfutation des objections du Docteur, par Lafontaine. — Fait de somnambulisme naturel, par le Dr Ch Péreyra. — Correspondance parisienne, par M. J. Lovy. — Lettre de M. Nidelay. — Observations de Ch. Lafontaine. — Clinique, par Ch. Lafontaine.

## EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES

*Faites le 10 novembre dernier, par M. Lafontaine, chez MM. Robert et Charavet.*

La preuve la plus certaine de l'existence du magnétisme reposant sur la connaissance des faits, nous devons savoir gré à ceux qui s'occupent de cette science des efforts qu'ils font pour propager et élucider ces faits.

A ce titre, M. Lafontaine, quel que soit le résultat de ses tentatives, mérite la reconnaissance des partisans du magnétisme.

Parmi les expériences dont nous avons été témoin dans cette séance, et que nous allons faire connaître, il en est, ce nous semble, qui ont besoin d'être soumises au creuset d'un sage scepticisme et à l'épreuve du doute philosophique. Cette sage réserve doit toujours présider à nos expérimentations, si nous ne voulons pas fournir des armes à nos antagonistes, toujours trop disposés à nous trouver en défaut.

M. Lafontaine a débuté par une expérience d'insensibilité, faite sur une jeune personne d'une vingtaine d'années mise dans le sommeil magnétique, pendant lequel les chairs du bras et de la main ont été traversées par de longues aiguilles sans que la figure du sujet exprimât la moindre souffrance, ce qui parut très-concluant pour l'assistance, qui, nous devons le dire, n'était composée que de personnes bienveillantes et initiées au magnétisme; mais nous sommes certain, d'après ce dont nous avons été témoin, qu'il n'en eût pas été de même

si la majorité de l'assemblée eût été formée de médecins, qui n'ont rien de plus empressé, à cette occasion, que de nous opposer certains individus qui ont supporté les plus graves opérations chirurgicales sans laisser paraître sur leur visage aucune marque d'altération, et que l'un de ces individus, au dire du docteur Auzoux, notre antagoniste, exécutait sur le violon des morceaux très-difficiles pendant qu'on lui coupait la jambe.

Nous ne nions pas le fait, bien qu'il nous paraisse extraordinaire; mais ce que nous nions, c'est que le pouls de ce nouveau Mutius Scœvola ait présenté, pendant l'opération, le calme parfait que l'on rencontre toujours chez les personnes qu'on opère dans l'état magnétique.

Les chirurgiens de bonne foi nous diront que le pouls est au moins de moitié plus fréquent chez les sujets non magnétisés soumis aux opérations chirurgicales.

La deuxième expérience avait pour but de prouver l'analogie du fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral.

L'expérimentateur posa d'abord une clef sur un plateau d'une bascule, mit des poids sur l'autre plateau pour établir l'équilibre; celui-ci une fois établi, M. Lafontaine présenta un aimant au-dessus de la clef, et détermina aussitôt l'ascension du plateau sur lequel elle était, ce qui était dû, comme il le fit observer, non à une diminution du poids du plateau supportant la clef, mais à la force attractive de l'aimant sur le fer.

Après avoir cataleptisé son sujet, l'avoir mis sur le plateau à la place de la clef et avoir établi l'équilibre, M. Lafontaine monta sur une table derrière le sujet et agit sur lui à distance pour l'attirer en haut. L'équilibre ne tarda pas à être rompu, ce qu'indiquèrent les oscillations de la bascule.

Pendant que l'opérateur agissait, le docteur Charpignon et deux autres magnétiseurs avaient les yeux fixés sur les pieds du sujet et constatèrent qu'ils étaient en contact immédiat avec le plateau. Le docteur Charpignon, à qui je demandai son avis sur cette expérience, me dit qu'il croyait bien avoir découvert la loi du fait en question : que l'attraction magnétique n'était pas la cause immédiate des oscillations du plateau; et, comme il venait de dire à M. Lafontaine qu'une personne non magnétisée, placée sur le plateau, pourrait produire le même effet, l'opérateur était tellement convaincu du contraire, qu'il prit le docteur par le bras et le poussa sur le

plateau, afin qu'il lui donnât la preuve de ce qu'il venait d'avancer.

A peine l'équilibre entre les deux plateaux fut-il établi, que M. Charpignon se mit à faire alternativement des inspirations profondes et des expirations prolongées. On vit aussitôt les deux plateaux osciller. Celui sur lequel était le docteur s'abaissa pendant une grande inspiration et s'éleva pendant une expiration prolongée. Il n'y avait plus de doute alors : la cause immédiate de l'abaissement et de l'élévation du plateau dépendait de l'introduction ou de l'expulsion plus ou moins grande de l'air dans les poumons, suivant que M. Charpignon voulait se rendre plus lourd ou plus léger.

Pour ceux qui ont quelque teinture de physique, on sait qu'un litre d'air pèse un peu plus d'un gramme, et qu'un pouce cube de ce fluide pèse deux centigrammes cinquante. Eh bien, si, au lieu d'introduire dans ses poumons, pendant qu'on est sur la bascule, un demi-litre en plus que dans l'état normal ou simplement un pouce cube, on ajoute sur le plateau où est la personne un demi-gramme ou deux centigrammes cinquante, on verra de même ce plateau s'abaisser, et *vice versâ*, si l'on soustrait de ce même plateau l'équivalent de ce même poids.

D'après ce qui précède, des personnes malintentionnées pourraient croire que le sujet de M. Lafontaine aurait employé par ruse le procédé de notre savant confrère, le docteur Charpignon. Nous leur répondrions que ce sujet a été soumis à une surveillance très-attentive, et qu'une pareille supposition serait dénuée de fondement.

Il y a dans cette expérience un enchaînement de causes et d'effets comme dans l'expérience de M. Canelle, dont nous avons rendu compte dans le numéro du 25 novembre, et à l'occasion de laquelle nous avons démontré le rôle que joue la contraction des muscles fléchisseurs de la cuisse.

Dans l'expérience de M. Lafontaine, le magnétisme détermine aussi la contraction musculaire en agissant sur les muscles qui concourent à la respiration, ce qui augmente ou diminue la capacité de la poitrine, en lui permettant d'admettre une plus ou moins grande quantité d'air, d'où résultent les variations de l'équilibre,

Ainsi, si l'on passe en revue toutes les phases de cette expérience, on constatera successivement les phénomènes suivants :

1° Action du magnétisme sur le sujet;

2° Contraction des muscles de la respiration;

3° Augmentation ou diminution de la capacité de la poitrine;

4° Introduction ou expulsion d'une certaine quantité d'air dans les poumons, indépendamment de la quantité normale;

5° Oscillations de la bascule.

Dans la troisième expérience, qui n'a pas paru la moins intéressante, M. Lafontaine, après avoir mis son sujet en catalepsie, le plaça de manière que la partie postérieure et supérieure de la tête reposât sur une chaise, et la partie postérieure et inférieure des talons sur une autre chaise.

Agissant énergiquement sur les extrémités inférieures, les deux pieds furent soulevés de cinq à six centimètres, simultanément et comme par secousse.

Si l'on réfléchit à la position occupée par le sujet pendant l'expérience, on se demande s'il est rationnel d'admettre, avec quelques magnétiseurs, que ce curieux phénomène soit dû à la suggestion, et s'il n'est pas plus vraisemblable que le soulèvement des pieds soit produit par l'attraction magnétique.

Nous mettons au défi les plus incrédules, après s'être mis dans la position du sujet pendant l'expérience, de produire la même ascension de leurs pieds que celle produite chez la cataleptique.

Il nous paraît manifeste que, dans cette expérience, le sujet est sous l'empire d'une puissance étrangère qui le domine, et que cette puissance émane du magnétiseur.

Quatrième expérience. — Pour terminer la séance, M. Lafontaine se proposait d'opérer l'attraction, à l'aide du magnétisme, d'une aiguille en cuivre, suspendue, par un fil de cocon, dans un bocal hermétiquement fermé, au fond duquel est tracé un cercle sur lequel sont établies des divisions destinées à indiquer le degré de force attractive ou répulsive exercée sur l'aiguille, à travers le bocal.

Après avoir fait apporter l'appareil au milieu du salon, M. Lafontaine déclara que, se sentant très-fatigué, par suite des expériences qu'il venait de faire, il n'était pas sûr de réussir. L'expérimentateur ne put, en effet, malgré ses efforts, faire dévier l'aiguille.

MM. Allix, Canelle et Charavet essayent ensuite successivement s'ils seront plus heureux.

M. Allix n'obtient rien. M. Canelle obtient la répulsion de l'aiguille, phénomène que M. Lafontaine déclara impossible,

opinion que nous sommes loin de partager, attribuant l'attraction en question à une autre cause qu'au magnétisme. Enfin, M. Charavet obtient l'attraction de l'aiguille d'environ deux à trois centimètres. Environ une heure avant, M. Canelle avait obtenu, en ma présence, sur le même appareil, une attraction de l'aiguille telle, qu'il lui avait fait parcourir une étendue de cinq à six centimètres.

Cette expérience soulève ici une question importante : la déviation de l'aiguille est-elle due au magnétisme ou à toute autre cause?

Malgré le désir que doit avoir tout magnétiseur de multiplier les preuves à l'appui de l'existence du magnétisme, nous croyons que cet agent est étranger au phénomène en question. M. Canelle, et je suis de son avis, pense que le calorique est la principale cause de la déviation de l'aiguille, soit qu'on produise l'attraction ou la répulsion.

Au moyen d'un appareil construit d'après les principes de celui de M. Lafontaine, M. Canelle obtint devant moi, il y a quelques jours, l'attraction de l'aiguille à quelques centimètres de distance. Il obtint aussi, sans le vouloir, la répulsion; mais, dans ce moment, les mains de l'expérimentateur étaient *très-froides*.

Cette circonstance servit à M. Canelle de base à une théorie du fait en question, théorie qui me paraît très-rationnelle. Ce magnétiseur pense que l'attraction de l'aiguille est due à la chaleur des doigts, laquelle, s'accumulant dans leur voisinage, raréfie l'air en s'introduisant entre ses molécules, et forme ainsi une espèce de vide vers lequel se porte l'aiguille, comme les corps légers se précipitent vers l'ouverture de la porte d'un poêle. Si l'opérateur a les mains très-froides, il opérera plutôt la répulsion que l'attraction de l'aiguille, en condensant l'air qui se trouve dans le voisinage de ses doigts.

Je pensai que, si la théorie de M. Canelle est fondée, un morceau de glace, mis à la place des doigts, devait produire plus rapidement la répulsion, en raison du plus grand abaissement de température. C'est en effet ce qui eut lieu. C'est aussi, d'après ces principes, que, si l'on approche de l'aiguille la flamme d'une bougie, on produira l'attraction avec plus de rapidité qu'avec les doigts, dont la température est bien inférieure à celle de la bougie.

Dans l'intérêt du magnétisme, il est nécessaire qu'on examine avec toute l'attention qu'elles paraissent mériter les expériences que nous venons de faire connaître.

Quoi qu'en disent les antagonistes de la science officielle, parmi lesquels nous voyons avec regret quelques magnétiseurs, cette science n'en a pas moins le mérite de résoudre des questions importantes dont la solution sans elle serait impossible.

Docteur LOUYET.

---

## RÉFUTATION DES OBJECTIONS DU DOCTEUR LOUYET

PAR LAFONTAINE.

Nous publions aujourd'hui le compte-rendu fait par le docteur Louyet, dans le journal l'*Union magnétique*, du 25 février, concernant les expériences exécutées par nous, le 10 novembre 1860, dans une réunion particulière.

Nous remercierons d'abord le docteur Louyet de l'appréciation qu'il en fait et de la bienveillance qu'il montre à notre égard, et à laquelle nous sommes peu habitué. Puis, nous chercherons à démontrer que les causes auxquelles le docteur attribue les effets présentés, ne sont pas les vériables, et nous espérons établir, par notre manière d'expérimenter, que nos expériences sont d'*une exactitude mathématique et concluante* pour prouver L'ATTRACTION PRODUITE PAR LE FLUIDE VITAL, NON-SEULEMENT SUR LES CORPS ANIMÉS, MAIS ENCORE SUR LES CORPS INERTES.

Nous pouvons dire hardiment que, nous aussi, nous nous étions fait autrefois les objections que ces messieurs nous ont faites, et même bien d'autres encore auxquelles ils n'ont pas songé.

Le docteur Louyet suppose que le fluide vital n'est point la cause des oscillations de la bascule, mais que ces oscillations sont dues à la plus ou moins grande quantité d'air qui, par la respiration, pénètre dans la poitrine. Il s'appuie sur l'opinion du docteur Charpignon, qui, pensant de même, nous proposa de se placer sur la bascule (ce que nous acceptâmes), et qui parvint en effet, par des inspirations profondes et des expirations prolongées, à faire osciller les deux plateaux.

Qu'on nous permette de dire d'abord, que notre étonnement n'a pas eu pour cause la raison qu'en donne M. Louyet; nous avons été surpris, en effet, mais seulement de voir notre savant confrère, le docteur Charpignon, nous faire une objection aussi peu sérieuse. Comment! vous, docteur Louyet, vous,

docteur Charpignon, vous pouvez supposer que pas un des hommes sérieux, pas un des savants auxquels, depuis douze ans, nous avons présenté cette expérience; vous pouvez supposer, disons-nous, que pas un seul ne nous aura fait cette observation, et que nous ne l'aurons pas mise à néant?

En 1851, je fis cette expérience à Toulon, en présence du professeur de physique du collége de cette ville, de M. de Lugeol, capitaine de vaisseau alors, devenu depuis contre-amiral, et de deux ou trois autres personnes tout aussi compétentes.

La première objection de ces messieurs fut la vôtre, docteur Louyet.

M. de Lugeol se plaça sur la bascule, et faisant, comme le docteur Charpignon des inspirations et des expirations exagérées, il produisit aussi des oscillations des deux plateaux.

Mais alors, je fis reconnaître et constater à ces messieurs que, pour *premier mouvement,* le plateau sur lequel était placé M. de Lugeol, *descendait au lieu de monter,* comme s'il devenait *plus lourd.*

Je déclare ici que c'est l'effet contraire qui doit avoir lieu lorsqu'on agit magnétiquement sur un sujet, c'est-à-dire que le plateau sur lequel est placé le somnambule s'ÉLÈVE D'ABORD, COMME S'IL ÉTAIT ALLÉGÉ.

Toutes les personnes présentes se placèrent sur la bascule, et l'effet fut toujours le même; c'est-à-dire que chaque personne devint plus lourde d'abord, soit qu'elle fît en premier une inspiration ou une expiration; et cela doit être, car il y a toujours, dans ce cas, une contraction volontaire ou inconsciente.

Je ferai observer aussi que, pour éviter le plus petit mouvement de la part du sujet, il est mis dans un état complet de catalepsie, c'est-à-dire de raideur musculaire absolue, qui le met dans l'impossibilité de faire de profondes inspirations, ni de longues expirations, puisque sa respiration est à peine sensible, tant sont fortement contractés par le magnétisme les muscles de la poitrine et de tout le corps.

Etat reconnu et admis par le docteur Louyet.

Quant à l'oscillation du plateau, elle tient à ce que le magnétiseur, qui est assez fort pour produire un effet d'attraction momentanée, n'est pas assez puissant pour maintenir cet effet d'une manière continue. Il y a donc oscillation.

Du reste, le même effet d'oscillation existe, lorsqu'on pré-

sente un aimant, sans toucher à un morceau de fer placé sur la bascule.

La première oscillation démontre aussi que le plateau sur lequel est le fer, s'élève et est allégé par la force attractive de l'aimant.

Ce qui est concluant pour établir la réalité de l'attraction vitale, c'est l'exactitude invariable de la première oscillation du plateau, qui s'élève et qui démontre d'une manière victorieuse l'action attractive sur le sujet.

La troisième expérience, admise comme attraction magnétique par le docteur Louyet, vient confirmer l'expérience sur la bascule; car, si nous constatons l'attraction dans un cas, il n'y aura pas moyen de la nier pour tous les autres.

Quant à la quatrième expérience, l'attraction de l'aiguille de cuivre, placée sous un globe de verre hermétiquement fermé, et dans laquelle j'ai échoué ce jour-là par suite d'une trop grande fatigue, le docteur Louyet a constaté que deux personnes, MM. Canelle et Charavet, avaient réussi, dans cette même séance, à faire dévier l'aiguille.

Le docteur, s'appuyant de l'opinion de M. Canelle, pense que ce n'est point le fluide vital qui provoque l'attraction, mais bien le calorique, et que la déviation de l'aiguille est due à la chaleur des doigts, quoiqu'on les tienne à quelques centimètres du globe de verre.

Cette objection n'est point réelle; elle m'a été faite autrefois, en 1844, par les préparateurs de MM. Pouillet, Regnault et Becquerel, qui avaient été nommés membres de la commission d'examen; commission qui, par parenthèse, ne s'est jamais réunie pour examiner mes expériences.

Pour répondre à l'observation de ces messieurs, et pour bien constater que le fluide vital, et non le calorique, était la seule cause de la déviation de l'aiguille, je pris, à cette époque, des barreaux de verre plein, longs de 20 centimètres, j'en présentai les extrémités à trois ou quatre centimètres du globe sous lequel était l'aiguille, et j'obtins de cette manière L'ATTRACTION DE L'AIGUILLE DU CÔTÉ OÙ JE VOULAIS LA PROVOQUER.

J'obtins et j'obtiens encore le même résultat avec des barreaux de verre plein longs de 30 centimètres.

Pour compléter ces expériences qui prouvent d'une manière inattaquable l'attraction magnétique, même sur des corps inertes, j'ai placé sous un globe de verre hermétiquement

fermé, une de ces petites balances dont se servent les marchands d'or et qui sont de la plus grande justesse. J'ai présenté à travers le verre un aimant à l'une des extrémités du fléau qui est en fer, et aussitôt le plateau s'est élevé et il a oscillé.

Puis, j'ai présenté, toujours à travers le globe, à la même extrémité du fléau, un barreau de verre de 50 centimètres, et j'ai également obtenu l'élévation du plateau et l'oscillation.

Dans l'intérêt du magnétisme, j'engage MM. les magnétiseurs sérieux à répéter ces expériences avec toutes les précautions voulues, et à ne point se rebuter s'ils ne réussissent pas dès la première fois.

Mes élèves à Genève, et il en est un grand nombre, produisent ces effets toutes les fois qu'ils le veulent, et je ne doute pas que tous ceux qui expérimenteront d'une manière sérieuse ne reconnaissent promptement que je n'ai rien avancé que de mathématiquement vrai.

Ch. LAFONTAINE.

---

## SOMNAMBULISME SPONTANÉ. TRAITEMENT ET CURE FORT REMARQUABLE.

Varsovie, le 20 avril 1861.

J'ai déjà parlé naguère d'un fait de somnambulisme spontané qui a eu un grand retentissement dans notre ville, et je n'y reviendrais certainement pas aujourd'hui si ce fait, déjà bien remarquable en lui-même, n'avait été suivi d'une guérison plus remarquable encore, grâce à un traitement tellement exceptionnel, que non seulement tous les médecins qui ont été appelés s'opposaient énergiquement à ce qu'il fût suivi, mais que moi-même, je l'avoue, je ne pouvais l'envisager sans trembler, quoique je sache, par une longue expérience, qu'il est assez rare qu'un somnambule se trompe pour sa propre personne. Au surplus, comme ce n'était pas moi qui avais entrepris ce traitement, dans lequel je n'ai joué qu'un rôle secondaire, je finis par me tranquilliser un peu en pensant que s'il arrivait quelque malheur, je n'en serais pas au moins responsable. Cependant, comme il s'agissait d'une personne d'un rang assez élevé, sur laquelle, par conséquent, étaient portés tous les regards, je ne cessai de faire des vœux pour que le magnétisme n'eût point un rude échec à supporter ; c'est-à-

dire pour que le sujet, abandonné à ses propres ressources, n'eût point une fin tragique, ce qui toutefois serait probablement arrivé, si les prescriptions, aussi terrifiantes qu'elles fussent, n'avaient point été rigoureusement suivies.

Comme j'ai décrit pathologiquement ailleurs l'état du sujet, je me contenterai de dire ici que M[lle] N., âgée de vingt ans environ, tombait souvent dans un sommeil presque léthargique, après lequel elle entrait en somnambulisme et donnait d'excellentes consultations.

Un jour pourtant que, plongée dans une léthargie plus profonde qu'à l'ordinaire, elle ne donnait presque plus signe de vie, le pouls ayant complétement disparu, on s'inquiéta vivement, et celui qui la soignait vint me chercher en toute hâte. Je trouvai les parents en larmes, et je fus prié de *démagnétiser*. Loin d'accéder à cette prière, je fis le contraire de ce qu'on me demandait, c'est-à-dire je magnétisai afin de rétablir la circulation. Le pouls ne tarda pas à reparaître avec l'incarnat du visage; et dès que j'eus constaté une soixantaine de pulsations, ainsi qu'une douce moiteur sur ce corps que j'avais trouvé inerte en arrivant, je cessai d'agir et ordonnai qu'on laissât dormir la jeune personne jusqu'à ce qu'elle se réveillât d'elle-même : car je supposai avec raison qu'il n'y aurait point ce jour-là de somnambulisme.

Plus de dix-huit heures s'écoulèrent avant que la dormeuse ouvrît les yeux. Mais dès qu'elle fut complétement réveillée, elle se leva, fit un bon repas et alla se promener. Jamais elle n'avait été aussi gaie et aussi vive.

Quelque temps après, cependant, elle retomba dans son sommeil léthargique. Je conseillai alors de laisser de côté toute médication, car la médecine s'en était déjà mêlée, et de n'avoir plus recours qu'à un magnétisme régulateur, lequel, ajoutai-je, loin de nuire à la clairvoyance naturelle, ne pourrait que l'affermir et la développer.

Celui qui se chargea de magnétiser dans ce but obtint le plus grand succès. Mais, à dater de ce moment, je fus très-sobre de conseils, car c'est alors que je commençai véritablement à craindre, en raison de ce que la clairvoyante se prescrivait.

Un jour, comme à son ordinaire, qu'elle s'était endormie d'elle-même et qu'elle était entrée en somnambulisme sans la moindre passe magnétique, auxiliaire dont elle n'avait déjà presque plus besoin, elle se mit, à la demande de celui qui la

soignait, à examiner l'intérieur de son corps, et s'écria tout-à-coup qu'elle mourrait infailliblement si l'on ne suivait à la lettre toutes ses prescriptions. On le lui promit donc, et sa première ordonnance fut qu'on *devait la priver durant neuf jours entiers de toute nourriture !* Effrayés, comme on peut bien le croire, d'une pareille prescription, qui ne paraissait être qu'une sentence de mort, les parents se récrièrent en la suppliant de se mieux examiner et de bien peser ce qu'elle avait prescrit. Si vous voulez me voir mourir entre vos bras, répondit-elle d'un ton qui ne permettait pas la moindre réplique, donnez-moi à manger ; sinon, faites ce que j'ai dit.. Sur ce, elle se réveilla.

Un conseil de famille a lieu, et le père seul a assez de courage pour tenir à ce qu'on suive l'ordonnance de sa fille.

Elle est donc suivie ; et les neufs jours se passent sans le moindre accident, sans la moindre déperdition de forces!

Mais c'est peu de chose encore comparativement aux autres ordonnances.

Après ces neuf jours d'angoisses pour les parents et pour le magnétiseur même, qui ne quittait plus son intéressante malade, celle-ci tomba de nouveau en somnambulisme ; et cette fois sa clairvoyance est plus grande que jamais.

Alors, d'un ton et d'un air vraiment inspirés, elle assure qu'il n'y a plus aucun danger pour elle, qu'elle recouvrera une santé florissante, mais qu'à cette fin il faudra employer les moyens les plus énergiques, vu l'état de pléthore générale dans lequel elle se trouve ; en conséquence de quoi, elle s'ordonne une forte saignée.

Ici les parents faiblissent et consultent plusieurs médecins. *Aucun symptôme apparent* ne motivant une saignée, elle est rejetée unanimement.

Cependant la jeune personne ayant eu plusieurs évanouissements dans la journée, on se décide à tirer du sang. Quelques instants après elle s'endort, et fait des reproches sanglants à son père d'avoir tellement tardé à faire ce qu'elle avait prescrit. Elle s'exalte en affirmant qu'elle voit parfaitement le siége de son mal, et ordonne une seconde saignée.

Comme j'ai dit que je ne reviendrais point sur ce traitement extraordinaire que j'ai déjà décrit ailleurs avec toutes les phases de la maladie, j'ajouterai seulement que, en dépit de la science, *onze fortes saignées ont été successivement pratiquées en moins de trente jours ;* et que, malgré toutes nos craintes,

assez fondées du reste, la patiente ne paraissait nullement s'affaiblir. Quoi qu'il en soit, le *facies* était devenu fort pâle; et, quant à moi, s'il faut le dire, je n'augurais rien de bon.

Sur ces entrefaites, je pars pour Paris, à peu près certain de trouver à mon retour une famille en deuil.

A peine arrivé, je m'empresse, comme on peut bien se le figurer, d'aller tout en tremblant aux informations. Si ma joie fut grande quand j'appris que la jeune personne était en pleine santé, ma stupéfaction fut plus grande encore lorsqu'on m'assura qu'après mon départ on avait fait cinq nouvelles saignées [1].

Charles Péreyra.

*P. S.* — Monsieur, c'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu l'*Art de magnétiser* dont vous m'avez fait hommage, et je ne sais comment vous remercier d'avoir mis entre mes mains un ouvrage que je considère comme un des meilleurs qu'on ait jamais écrits sur la matière. Quoique je ne sois pas toujours de votre avis, — ce qui, du reste, ne prouve rien. — je n'en reconnais pas moins tout le mérite de votre œuvre, qu'on ne saurait assez apprécier, et qui, selon moi, devrait être le vade-mecum de tout magnétiseur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime toute particulière.

Ch. P.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**M. *Bard* et sa spécialité; action magnétique sur les animaux; expériences quotidiennes au Jardin des Plantes. — M. *Léopold Sarrade*. — La somnambule *Alix*. — Le banquet de Mesmer. — Mort de Paul d'Ivoy.**

**Paris, 10 mai 1861.**

Parmi les magnétiseurs parisiens, il en est un qui s'est voué à une branche toute spéciale. Depuis que nous le connaissons, — et cela ne date pas d'hier, — il dépense tout son fluide en

1. Si même on a exagéré, ce que je ne puis cependant pas croire, les onze premières saignées suffisent bien pour rendre ce traitement extraordinaire, n'en déplaise au célèbre Broussais et à ses partisans, et pour ajouter plus de foi à la clairvoyance de tout bon somnambule, soit naturel, soit magnétique, surtout quand il s'agit de sa personne.
Ch. P.

faveur, ou en l'honneur, des quadrupèdes, — et particulièrement des animaux féroces du Jardin des Plantes.

Je veux parler de M. Bard.

Il y a huit ou dix ans, M. Bard, alors directeur d'une usine de charbon sur le boulevard de l'Hôpital, essaya son action sur des chevaux. Le baron du Potet et M. Hébert de Garnay assistèrent à ces expériences. On devait les renouveler ensuite devant quelques savants diplômés, et déjà l'on avait pris jour avec M. Auzou et quelques membres de l'Académie; mais ceux-ci, l'heure du rendez-vous sonnée, brillèrent par leur absence : ils entrevoyaient des faits qui pouvaient dérouter la science officielle, et la soustraire à ce désagrément était de la haute prudence.

Plus tard, M. Bard consacra spécialement son fluide aux bêtes fauves du Jardin des Plantes, et le docteur Louyet se constitua l'historiographe de ces hauts faits dans le numéro 99 de l'*Union magnétique* (10 février 1859). En magnétologue qui sait son histoire, le docteur Louyet ne négligea pas de rappeler à cette occasion les éclatants succès déjà obtenus dans la même spécialité par M. Lafontaine et consignés dans l'*Art de magnétiser*.

Hâtons-nous de dire que les prouesses de M. Bard n'allaient pas aussi loin que celles accomplies par notre praticien de Genève : nous ne sachions pas qu'il ait jamais aventuré sa main dans la gueule d'un lion; son ambition se bornait à se promener tous les jours devant les cages de la ménagerie, à chercher et à obtenir sur les animaux des effets magnétiques plus ou moins appréciables.

Les années ont roulé sur nos têtes, et M. Bard n'a pas cessé de se livrer au même passe-temps. Tous les jours, vers deux heures de l'après-midi, on le voit, au Jardin des Plantes, rôder devant la ménagerie, actionner les panthères, les jaguars, les lionnes, par le regard et par les *passes*, au grand ébahissement des gamins, des pioux-pioux et des bonnes d'enfants.

Les promeneurs habituels de l'endroit le connaissent, mais tous ne se rendent pas également compte de ses faits et gestes. Les uns croient à sa puissance fascinatrice sans se l'expliquer, tout en prédisant à leurs voisins les effets qui vont se produire; les autres prennent notre homme pour un fou, un monomane, et le désignent à la foule avec un sentiment de compassion; quelques-uns pourtant, — et c'est le petit nombre, — prononcent le mot *magnétisme*.

J'ai voulu personnellement me rendre témoin des exploits de M. Bard ; et le 6 avril dernier je fis le voyage du Jardin des Plantes pour surprendre notre fascinateur dans l'exercice de ses fonctions.

Je le trouvai à son poste, et m'empressai de suivre les phases d'une influence à laquelle j'étais d'ailleurs converti en principe.

Tantôt collé contre les barreaux des cages, tantôt posté à distance derrière le public, M. Bard projetait son fluide, lançait son regard, décrivait avec ses doigts des courbes, des ellipses, des paraboles ; et les terribles quadrupèdes s'arrêtaient, dirigeaient leurs yeux vers l'opérateur, bâillaient, se couchaient, tombaient en torpeur, remuaient la queue, allongeaient les pattes, éprouvaient des spasmes ; parfois, ils se relevaient en sursaut et se secouaient, comme pour chasser une atmosphère importune.

Et la foule qui nous entourait suivait alternativement la pantomime du magnétiseur et les effets qu'il obtenait sur les espèces félines.

Ce jour-là, le jaguar femelle se montra très-impressionnable ; en revanche, le tigre du Bengale accusa une insensibilité complète : vainement M. Bard gaspillait en son honneur des cargaisons de fluide, l'animal arpentait sa cage sans sourciller, et semblait témoigner le plus profond dédain pour les choses mesmériennes et pour les sociétés magnétiques de Paris.

Au moment où je me disposais à prendre congé de M. Bard, je vis le gardien du Jardin des Plantes s'approcher de lui, et j'entendis le colloque suivant :

« — Monsieur, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer : on vous invite formellement à cesser désormais vos magnétisations ; cela suscite des attroupements devant les cages et empêche la circulation des promeneurs. »

Hélas ! voilà donc M. Bard forcé, par ordre supérieur, de renoncer à ses exercices quotidiens, et je suis venu à point pour assister à ses dernières expériences.

Je le croyais du moins ; car j'apprends à l'instant que notre homme ne se tient pas pour battu, et qu'il fait des démarches près de M. Geoffroy Saint-Hilaire pour être maintenu dans la jouissance de son passe-temps. Je ne me sens pas la force de blâmer M. Bard ; il est dans son droit : les extatiques à poil fauve, les sensitifs du désert, les *sujets* de Java et du Bengale sont trop précieux pour qu'on se les laisse enlever sans faire de réclamations. Espérons qu'il pourra reprendre sa gymnas-

tique habituelle, qui ne sert à rien, mais qui ne fait de tort à personne.

J'ai promis de vous dire quelques mots de M. *Léopold Sarrade*. C'est un fluidiste qui n'appartient à aucune société de magnétisme. Je le vis pour la première fois à l'œuvre, il y a trois ans, dans quelques cercles mesmériens; il agissait vigoureusement et semblait se rendre compte de toutes ses opérations. Deux jeunes somnambules, rivales, jalouses l'une de l'autre, et perpétuellement en lutte, trouvaient en lui un dominateur puissant, calme, imperturbable. L'une d'elles, M^lle^ *Alix*, est devenue sa femme. Son mariage avec cette jeune et belle personne, et les circonstances qui l'ont accompagné, formeraient les éléments d'un roman. — *Alix* est aujourd'hui un des rares sujets lucides de Paris et une extatique des plus séduisantes. Son sommeil offre un phénomène psychologique que nous avons vu se présenter chez mainte somnambule : dans cet état, elle perd son individualité, mais à un degré tellement absolu qu'elle ne se croit pas mariée et *ne veut pas l'être*, ce qui amène des colloques assez divertissants entre elle et son magnétiseur.

M. Sarrade a peu puisé dans les livres : l'observation, la pratique, une volonté persévérante, lui ont tout appris. Il n'emprunte au magnétisme que le côté utile et rationnel. Bien entendu qu'il ne donne pas dans les *hominicules* et dans les *périsprits* de M. Jobard : je vous ai dit que M. Sarrade était un homme de bon sens.

M. Léopold Sarrade a aussi formé quelques élèves, au nombre desquels il faut citer le *comte de Gévaudan,* directeur du collége héraldique, et aujourd'hui l'un des plus intrépides magnétiseurs des vingt arrondissements. Ce gentilhomme cultive avec une égale ferveur la science du blason et la doctrine du fluide. Grisettes, grandes dames, bohémiennes, duchesses, tout subit son pouvoir fascinateur et ses *passes* mesmériennes. Dieu sait le nombre des sybilles qu'il a semées dans le noble faubourg..... et dans le quartier des Halles!

Et pendant ce temps, la *Société du magnétisme de Paris* prépare son grand banquet de Mesmer. On se rappelle que l'an dernier cette fête, célébrée sous les auspices de la *fusion,* laissait beaucoup à désirer au point de vue de son organisation matérielle. Cette fois, dit-on, toutes les mesures sont prises pour que la fraternisation des cœurs et des fourchettes s'épanouisse d'une façon digne et confortable. J'espère bien vous transmettre le procès-verbal de cette agape mesmérienne.

Les journaux vous ont appris la mort de M. Charles Deleutre, qui, sous le pseudonyme de *Paul d'Ivoy*, s'était fait une place lucrative parmi nos chroniqueurs parisiens. MM. les Spiritistes perdent en lui un organe précieux : Paul d'Ivoy était celui de nos courriéristes qui, dans ces dernières années, s'occupait avec le plus d'empressement des manifestations d'outre-tombe. Le célèbre medium américain, *Hume*, trouva en lui un compère zélé, chaleureux, infatigable ; chaque jour, le chroniqueur consacrait une ou deux colonnes aux excentriques prodiges opérés par ce medium.

Comme la plupart des journalistes parisiens, Paul d'Ivoy confondait le spiritisme avec le magnétisme et faisait endosser à Mesmer la danse des meubles et l'évocation des Esprits. Il était, du reste, entretenu dans cette erreur par son ami *Henry Delaage*, qui n'en savait pas plus long que lui. — Dans la presse parisienne, M. Henry Delaage passe pour un mesmériste de premier ordre ; lui qui ne s'est jamais occupé que du monde occulte et des Mages de la Perse !

Pauvre magnétisme ! que d'insanités se sont abritées sous ton nom !...

Jules Lovy.

---

## CORRESPONDANCE.

**Paris, ce 10 avril 1861.**

Monsieur,

« Il y a, dit Alphonse Karr, un point fort embarrassant pour l'écrivain moraliste et quelque peu satirique ; c'est la conscience, qui lui fait voir en lui-même à peu près tout ce qu'il critique chez les autres, avant de céder à cet entrainement, j'ai passé longtemps à *medire ;* je voudrais *Bien* pour commencer que quelqu'un fit une sottise que je *n'ai* jamais faite moi-même.

» Mais comme cela ne se présentait pas assez souvent, j'ai dû prendre un autre parti ; c'est de me mettre avec franchise et de bonne *grâse* dans la foule de ceux dont je parle, au lieu de dire *a* ces hommes sont des coquins ; comme on fait d'ordinaire en faisant de sa personne une Brillante et unique exception, je dis *nous* sommes des coquins ; ce qui met ma conscience en repos. »

Ce préliminaire obligé, tout justifié qu'il est par la citation *ad hominem que* me condamne à vous communiquer le mal adroit envoi que vous me faites, à si méchant dessein, de deux

numéros de votre journal que je reçois pour la première fois *de puie* quatre ans que je fais du magnétisme ne fera pas, néanmoins, que je songe à vous imiter en m'écartant de la ligne de réserve et de modération que tout homme réfléchi et d'un sens droit doit toujours savoir se tracer,

Avant de vous *attacquer*, ainsi que vous le faites sous le titre d'exploitation du somnambulisme en date du 24 février 1861, le faites à de zêlés et *conciencieux* propagateurs de la doctrine que vous professez, vous devriez y regarder à deux fois Il y a entre l'expression si injurieuse de votre *suspricion* de mauvaise foi au sujet de ceux qui appartiennent a votre ecole et la manifestation d'incrédulité des personnes qui professent une opinion contraire à la vôtre un inévitable point de contact à la puissance du lien du quel il ne peut que vous etre bien difficile, pour ne pas dire impossible, de vous soustraire, à peine sorti des langes du Berceau de son origine le mesmérisme comme le spiritisme, vous ne sauriez l'ignorer monsieur loin d'avoir obtenu son droit, de *citoyeneté* dans la république des lettres et des *sciances* en est encore, à l'heure qu'il est, *soumie* à des essais que *lons* caractère problématique expose chaque *jours* à des critiques à l'abri des quelles il ne vous appartient pas plus qu'à moi de vous placer.

Vous auriez par exemple, grandement tort de vous imaginer que vous apparaissez aux yeux des non croyants qui vous lorgnent à travers le prisme de leur incrédulité, moins ridicule et moins laid de forme et de visage que les *spirite* que vous attaquez avec si peu de ménagement, croire en effet, que les âmes des vivants puissent à voir des entretiens à distance, ou bien croire que les âmes des morts puissent communiquer *ave* celles des vivants, c'est, quoique vous en disiez, monsieur au point de vue du pur rationalisme une seule et même chose,

Je doute fort qu'aux yeux des membres du tribunal de l'incrédulité scientifique, s'il leur prenait l'envie de vous appeler à sa barre, vous *parusiez* autres qu'en vrai et insensé thaumaturge,

Étant trop économe de mon temps pour consentir à le perdre en m'amusant à parodier le style d'arlequin du tartufiel dont la laideur se révèle à travers le RETICULOM MUCOSUM epidermique de sa peau d'*Ethiopices* Je me borne à vous retourner votre injurieuse accusation en vous invitant monsieur à insérer maréponse dans le plus prochain numéro de votre journal.

Votre tres humble serviteur, elève de M. le Baron Du Potet et de M. le docteur Hébert (de Garnay) et membre de la Société magnétique de Paris. NIDELAY.

Nous avons inséré la lettre de M. Nidelay sans retrancher ni ajouter un mot, laisant à l'auteur la responsabilité entière de sa singulière épître.

Notre correspondant, T. V. D., nous avait transmis sa pensée critique sous une forme bouffonne; Nous, nous dirons la nôtre telle que nous l'avons formulée et mise en action pendant toute notre vie magnétique.

Le somnambulisme tel qu'il est organisé à Paris et partout, n'est généralement qu'une HONTEUSE EXPLOITATION. La plupart des hommes qui s'intitulent PROFESSEURS DE MAGNÉTISME n'ont aucune connaissance de cette science; ils n'ont même pas lu les quelques livres pratiques qui existent; et quand ils ont suivi un cours, ils ne l'ont pas compris et ne se sont attachés qu'aux quelques gestes par lesquels le sommeil magnétique est produit. Ils n'ont rien vu au-delà; et ils ont de suite cherché à utiliser et à mettre à profit pour eux-mêmes le peu qu'ils avaient retiré du cours, qu'ils n'ont souvent suivi que pour se dire élève de tel ou tel magnétiseur sérieux et en renom. Beaucoup même, et nous en connaissons plusieurs, prennent ce titre d'élèves, sans avoir jamais suivi un cours de qui, ni de quoi que ce soit.

Aussi, voyons-nous souvent en France un somnambule et un *professeur de magnétisme* sur les bancs de la police correctionnelle; la condamnation s'ensuit. Comment peut-il en être autrement? lorsqu'on voit des cartes ainsi rédigées :

« *Consultations tous les jours de 10 heures du matin à 6 heures du soir.*

« *Un médecin chirurgien, sur la demande des consultants, dirigera la somnambule.* »

(Nous supprimons par pudeur les noms et l'adresse.)

Nous, qui savons combien la lucidité d'un somnambule est fragile; Nous qui savons que les moyens de soutenir une lucidité réelle, lorsqu'elle apparaît, ne sont point encore trouvés; Nous qui savons que cette lucidité dépend de mille circonstances physiques, hygiéniques, atmosphériques et morales, et que, jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné à l'homme de pouvoir maîtriser toutes les circonstances qui agissent non-seule-

ment sur le somnambule, mais encore sur le magnétiseur, nous déclarons que sur vingt consultations somnambuliques données par les somnambules qui en font métier, il y en a à peine *une seule* à laquelle un magnétiseur consciencieux pourrait donner son approbation. Aussi sommes-nous affligé en voyant certains hommes intelligents, qui pourraient devenir des magnétiseurs sérieux, se laisser aller au courant facile de la consultation somnambulique.

Que nos lecteurs ne s'imaginent pas que nous n'admettons pas la lucidité dans le somnambulisme ; bien loin de là, nous y croyons sincèrement, et notre conviction est basée sur des preuves irréfragables que nous avons par devers nous ; mais nous avons vu si souvent les somnambules et les malades se tromper dans leur somnambulisme par rapport à eux mêmes, que nous repoussons de toutes nos forces l'exploitation du somnambulisme comme plutôt nuisible qu'utile, jusqu'au moment où l'on trouvera le moyen exact de reconnaître et de fixer cette lucidité pendant un temps déterminé ; jusque-là, nous nous élèverons toujours contre les somnambules à consultations journalières, et nous donnerons le conseil aux hommes consciencieux d'abandonner le somnambulisme et de se replier sur le magnétisme direct beaucoup plus fatigant, beaucoup moins lucratif, il est vrai, mais toujours respectable et honorable.

Ch. LAFONTAINE.

---

## CLINIQUE.

Il y a quelques mois, au milieu de la nuit, on sonna à ma porte avec une violence extraordinaire ; puis, un homme à cheveux blancs, dans un désordre inconcevable, se précipita tout haletant dans ma chambre, en me criant d'une voix épouvantée : « Venez, venez vite, ma femme se meurt ; elle est peut-être morte maintenant. »

Cet homme à la figure bouleversée était un médecin ; et, depuis plusieurs heures, il voyait ses soins impuissants à ramener à la vie sa femme, atteinte d'un mal subit, malgré tous les moyens qu'il employait pour la sauver. Enfin, dans son désespoir, il vint à moi, mettant de côté, avec sa haute intelligence, tout amour-propre médical, voulant avant tout sauver la compagne de sa vie.

En effet, le danger était grand, et, lorsque nous arrivâmes,

la pauvre femme ne pouvait plus respirer ; la tête était brûlante, et cependant couverte d'une transpiration glacée ; ses yeux, à demi-fermés, étaient vitreux ; son corps et ses membres sans mouvement avaient déjà le froid du cadavre, et ils étaient couverts d'une eau glacée qui coulait en abondance.

Sans m'occuper de la cause qui avait produit un état aussi dangereux, je me mis à magnétiser, me réservant d'interroger le docteur dans un moment plus opportun.

Je travaillai avec force les carotides, pour dégager le cerveau qui se prenait de plus en plus ; je fis des insufflations sur la tête, sur les bronches, sur le cœur et sur l'estomac ; je fis des passes et des frictions, puis, je massai la poitrine et le dos. Tous mes efforts étaient nuls ; le danger, sans empirer, ne diminuait pas.

Ce ne fut qu'en agissant avec vigueur sur l'estomac que j'obtins un sentiment d'amélioration ; enhardi, j'y mis une telle vigueur, que bientôt la transpiration glacée cessa, la chaleur revint un peu, et la transpiration se fit graduellement plus facile.

Après une heure et demie d'un travail de Titan, que personne ne peut comprendre et admettre s'il n'a passé par là, la malade respirait, parlait un peu, et pouvait prendre les médicaments donnés par le docteur, son mari, qui revenait à l'espérance.

Lorsque le calme fut à peu près rétabli, et que tout danger fut éloigné, j'appris alors, en questionnant, la cause de cet état, qui avait mis à deux doigts de la mort cette malheureuse femme.

Le docteur, qui depuis quelques jours était en voyage, était brusquement revenu, sans avoir eu le temps de prévenir chez lui. L'émotion avait été si grande chez la femme, que le dîner, pris en cet état nerveux, était resté comme une pierre sur l'estomac et avait déterminé tous les accidents qui auraient pu amener la mort, et dont heureusement j'avais pu me rendre maître.

Le lendemain tout allait assez bien ; la malade put se lever, et bientôt il n'y parut plus.

Le magnétisme avait dégagé le cerveau et l'estomac, et, en stimulant le cœur et les autres organes, il les avait forcés à fonctionner, en rétablissant la libre circulation dans tout le corps.

Ch. Lafontaine.



N° 3. 15 Juin 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR



## DE LA CLAIRVOYANCE DANS LE SOMNAMBULISME.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit quelques mots sur l'exploitation du somnambulisme. Nous nous permettrons aujourd'hui de donner quelques développements à notre pensée, en faisant quelques réflexions sur la clairvoyance qui accompagne souvent l'état de somnambulisme, et sur le degré de confiance que méritent les assertions des somnambules.

Nous avons vu des guérisons surprenantes obtenues par des somnambules, mais aussi nous avons vu bien des méprises, et nous avons toujours pensé qu'on ne saurait apporter trop de réserve et trop de prudence dans l'emploi de ce moyen occulte, dont l'infaillibilité est loin d'être démontrée.

Nous savons que les somnambules peuvent être égarés par l'enthousiasme du magnétiseur ; qu'ils se trompent lorsqu'on les presse de parler ; que leur attention se fixant quelquefois sur l'organe le plus lésé, ils ne voient pas d'abord la complication des maux du malade pour lequel ils sont consultés : nous savons que leur clairvoyance n'est pas toujours la même, qu'elle s'affaiblit lorsque le somnambulisme a été longtemps prolongé ; qu'elle disparaît même entièrement, n'apparaissant plus que par éclairs, et qu'elle peut être troublée par des circonstances étrangères et imprévues.

Les inconvénients qui naissent de toutes ces causes et de bien d'autres encore, s'opposent à ce qu'on puisse accorder une confiance aveugle aux somnambules, à ceux mêmes qui ont le plus de solidité, à ceux sur lesquels le magnétiseur est assez sage pour n'exercer aucune influence.

Nous avons vu des somnambules avoir des aperçus incon-





cevables, et connaître distinctement des choses dont aucun de nos sens ne peut nous donner l'idée. Nous en avons vu se tromper sur des choses dont nous pouvons juger par nos facultés ordinaires; nous en avons vu dont la clairvoyance était merveilleuse pour certains objets, et nulle pour d'autres; nous en avons vu qui perdaient leur faculté instinctive par les efforts mêmes qu'ils faisaient pour pénétrer la vérité et pour se rendre utiles; nous en avons vu enfin qui étaient par intervalles d'une lucidité remarquable, et qui, dans certains moments, étaient extrêmement bornés.

Toutes ces anomalies tiennent à la nature même du phénomène, c'est-à-dire à la différence qui existe entre l'état de veille et l'état de somnambulisme. Nous pourrions appuyer notre opinion sur beaucoup de faits.

Le somnambulisme n'est ni la veille, ni le sommeil, ni le rêve. Le sommeil est la suspension momentanée de la vie morale, c'est la période du repos des organes de la vie de relation. L'homme qui dort n'est plus en rapport avec le monde extérieur; il n'a pas la conscience de sa propre existence : le sommeil complet ressemble à la mort. Les somnambules, au contraire, jouissent de la plénitude de leurs facultés intellectuelles et morales; on remarque même que leur esprit possède ordinairement plus de portée, plus d'éclat, que leurs perceptions ont plus de force, plus de délicatesse que dans l'état normal; en outre, ils acquièrent des facultés nouvelles qui n'ont point leurs analogues dans la vie ordinaire.

Lorsque, par l'action magnétique, l'organisme est envahi, lorsque le système entier est saturé de fluide vital communiqué par le magnétiseur, lorsque la matière est rendue inerte et que la vie du corps est annihilée, l'âme se trouve en quelque sorte dégagée des liens de la vie commune, pour vivre de sa propre vie; ses facultés tout immatérielles apparaissent d'autant plus brillantes que l'anéantissement de la matière est plus complet.

« Les somnambules magnétiques, avons-nous dit autre part,
» ont, je ne dis pas toujours, mais souvent, la faculté d'aper-
» cevoir, de percevoir, de voir les choses *actuellement exis-*
» *tantes* à travers les corps opaques qui les dérobent aux sens
» ordinaires, quels que soient les obstacles ou les voiles qui les
» couvrent, et à des distances illimitées.

» Ils ont la faculté de pénétrer les actions mentales, la pen-
» sée, la volonté humaine.

» Ils ont la faculté de prévoir et de prédire des événements
» dont l'origine et le développement sont relatifs à eux-mê-
» mes, dont le point de départ, la cause et le terme sont dans
» leur organisme. Ainsi, un somnambule lucide malade an-
» nonce qu'il aura une crise tel jour, à telle heure, et qu'elle
» durera tant d'heures, tant de minutes. Cette prévision s'é-
» tend à plusieurs semaines, à plusieurs mois, et même à plu-
» sieurs années.

» Les somnambules peuvent aussi prévoir, prédire des évé-
» nements entièrement indépendants de leur organisme; mais
» qui, cependant, ont déjà un point de départ, tels que l'issue
» d'un procès pendant devant un tribunal, et qui ne sera jugé
» que dans quelques mois, etc., etc.; mais nous ne pensons
» pas qu'ils puissent prédire des actes qui n'ont aucun *germe*,
» comme le tirage de la loterie. »

Les somnambules voient toute l'anatomie de leur corps, et ils étendent cette faculté aux étrangers que l'on met en contact avec eux.

C'est dans ce genre d'application des facultés somnambuliques qu'il est besoin d'une grande habitude pour ne pas embrouiller les somnambules, pour obtenir des renseignements exacts, pour savoir discerner et reconnaître s'ils voient ou s'ils ont seulement la transmission de sensation et pour les diriger convenablement; car leurs descriptions sont bizarres, et les dénominations qu'ils donnent à ce qu'ils voient sont quelquefois fort étranges.

Mais le pouvoir des somnambules, tout extraordinaire qu'il est, a ses limites, comme tout dans ce monde; et dans les circonstances où il peut s'exercer, il y a des conditions inconnues, indéterminées, qui viennent souvent l'entraver. Nous en avons à chaque instant la preuve chez les somnambules les plus lucides, dans ces alternatives et ces inégalités que nous ne pouvons prévoir, et auxquelles nous ne pouvons assigner de cause.

Nous connaissons le mécanisme au moyen duquel on produit le somnambulisme, mais peu de magnétiseurs savent le diriger; nous ignorons encore les lois qui président à ce phénomène. Cependant, nous avons remarqué qu'à son début, et lorsque les premiers symptômes se déclarent, l'état somnambulique est beaucoup plus complet; cette faculté de parcourir les espaces sans quitter la place, de voir à travers les corps opaques, est bien plus puissante. Il semble que lorsque le som-

nambulisme est provoqué souvent, les liens du corps et de l'âme soient moins relâchés; il semble que l'influence matérielle se fasse sentir, entrave les facultés de l'âme, et établisse un état de relation entre le somnambulisme et l'état normal.

Souvent l'état du somnambule est si peu élevé, qu'il n'a tout au plus que la sensation des douleurs qu'éprouve le malade qui vient le consulter; quelquefois il peut voir les organes du malade, sans pouvoir indiquer les remèdes convenables pour obtenir la guérison.

C'EST A PEU PRÈS LA POSITION DE TOUTES LES PERSONNES QUI, PAR PROFESSION, SONT MISES DANS LE SOMNAMBULISME ET DONNENT DES CONSULTATIONS DU MATIN AU SOIR. C'est d'autant plus probable et même certain, que la plupart des médecins qui les endorment ignorent entièrement les lois qui président au magnétisme.

Dans cet état de choses, le somnambulisme pratiqué, comme il l'est aujourd'hui, est-il utile, ou n'est-il pas plutôt pernicieux? Nous n'hésitons pas à déclarer qu'il serait préférable qu'on ne s'en servît pas jusqu'au moment où on aura découvert les lois qui permettront de le diriger exactement.

Voici des exemples qui donneront une idée de la fragilité de la clairvoyance des somnambules, et qui prouveront comment, lorsqu'ils ne sont pas bien lucides, ils se laissent aller à des hallucinatious qui les induisent tout-à-fait en erreur.

En 1845, à Paris, je magnétisais une jeune Anglaise chez laquelle des crises hystériques s'étaient déclarées.

Pendant les deux premières séances que je donnai, les mêmes accidents se présentèrent; mais, plus tard, ils disparurent entièrement, et je fus assez heureux pour guérir cette jeune fille.

Pendant le traitement magnétique, M^me la comtesse de V..., amie des parents de la jeune fille, consulta une somnambule, en lui soumettant les cheveux de la malade.

La somnambule déclara dans sa consultation qu'elle voyait un ver très-gros et long d'un mètre, ayant deux pattes près de la tête, qui était elle-même grosse d'un pouce, et qui avait deux yeux brillants comme des escarboucles; elle voyait cette bête placée sous le cœur et du côté externe, etc., etc., et elle attribuait à ce ver toutes les crises et tous les malaises qui existaient chez la malade.

La famille, instruite de cette consultation, désira que j'en fisse faire une seconde par une autre somnambule, afin de contrôler la première.

J'allai trouver une somnambule, M^me^ Piron, qui quelquefois m'avait montré une lucidité assez exacte. Je lui remis les cheveux ; et, bientôt après, elle indiqua également une espèce de ver long d'un mètre, ayant la tête très grosse, et des pattes et des yeux. Tout cela avec des détails encore plus circonstanciés que la première somnambule.

J'avoue que cette coïncidence entre les deux somnambules ébranla ma conviction. J'allai trouver le docteur Hoffmann, médecin de la famille, pour le consulter sur le traitement indiqué et approuvé par les deux somnambules. Il me répondit qu'il ne croyait nullement à la bête indiquée; que, pour lui, la jeune M^lle^ O... avait des crises nerveuses hystériques; et que, si je voulais bien continuer à la magnétiser, il était certain que je la guérirais.

Quant au traitement indiqué, qui consistait à couper un écheveau de fil par petits morceaux d'une ligne, et à les jeter dans de l'huile et du beurre et à battre le tout ensemble, et ensuite à en donner chaque matin une cuillerée à la malade, il n'y voyait aucun inconvénient, si ce n'est le dégoût qui devait en résulter pour M^lle^ O...

La famille décida alors que, tout en continuant le magnétisme, il fallait faire prendre le remède ordonné.

D'autres consultations eurent lieu, et toujours les deux somnambules virent l'animal : elles accusèrent sa mort et sa sortie; mais, hélas! s'il sortit, il se fit invisible; ce qui était impossible, puisque toutes deux l'avaient désigné comme ayant un mètre de long.

Ces deux somnambules s'étaient trompées : il n'y avait pas de ver, et c'était un effet de leur imagination, ou une transmission de pensée de M^me^ la comtesse de V..., qui croyait à quelque chose de ce genre, ayant entendu raconter que pendant le sommeil, sous de grands arbres ou dans des prairies, des couleuvres, par exemple, s'étaient introduites chez les dormeurs. La coïncidence d'opinion et de vue des deux somnambules est difficile à expliquer; mais, enfin, le fait est là. Il n'y a pas eu le plus petit ver; nous le répétons, les somnambules s'étaient trompées.

Si deux somnambules peuvent se tromper sur les cheveux de la même personne, si leur imagination peut divaguer comme dans le cas ci-dessus, ne sommes-nous pas autorisé à dire que le somnambulisme ne peut être de quelqu'utilité? Quant à nous, nous affirmons, dans toute la franchise de notre âme,

que le somnambulisme n'est pas utile, mais qu'il est plutôt dangereux dans l'état actuel des choses.

Voici un second exemple : Une dame habitant le midi de la France, et dont j'avais magnétisé l'enfant à Genève, sans lui donner aucune espérance sur la guérison possible de la maladie, envoya des cheveux de son fils à une somnambule de Nice. La consultation dépeignit à peu près la maladie et les accidents qui en résultaient, sans rien préciser cependant. La somnambule indiqua un traitement qui, selon elle, devait guérir infailliblement le malade; il consistait à placer l'enfant dans des peaux encore chaudes d'animaux fraîchement tués, tels que mouton, veau, bœuf, etc.

On me fit part de la consultation et du traitement indiqué. J'engageai la mère à envoyer par une autre personne une seconde mèche de cheveux à la même somnambule, qui, si elle avait bien vu la première fois, devait d'autant mieux voir à la seconde consultation, puisqu'elle devait forcément reconnaître à qui appartenaient les cheveux.

Malheureusement, la somnambule indiqua que les cheveux provenaient d'un homme d'une quarantaine d'années, ayant une maladie de foie, et elle ordonna force purgatifs.

La seconde consultation ne ressemblant en rien à la première, les deux traitements étant aussi différents l'un de l'autre, nous devons penser que la somnambule, soit dans la première consultation, soit même dans les deux, n'avait pas été d'une lucidité parfaite.

Devant des faits semblables, qui se renouvellent dix-neuf fois sur vingt, nous pouvons conclure hardiment que les consultations données chaque jour, à heure fixe, ne peuvent être d'une grande utilité.

Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de ces somnambules qui n'en ont que le nom et qui ne sont pas même endormies par leur magnétiseur, *professeur de magnétisme;* pour nous, celles-ci n'existent pas : c'est l'affaire de la police correctionnelle.

Ch. LAFONTAINE.

---

## JEANNE D'ARC PAR ELLE-MÊME; ANALYSE CURIEUSE.

Monsieur et cher Directeur,

Je viens de lire avec la plus sérieuse attention la lettre

de M. Jobard, du 3 février 1861 [1], sur le *spiritisme* et sa *théorie des Esprits*. N'est-il pas bien hardi, à moi, simple mortel, de vous venir dire que je ne puis admettre l'exposé, les développements, ni les conclusions de l'éminent savant : mon imagination, mes instincts, mes croyances même s'y opposent.

Mon imagination — atrophiée sans doute faute d'exercice — ne peut concevoir des évocations laissant loin d'elles les mystères des prêtres égyptiens, le magisme théurgique des Chaldéens et de Zoroastre, les oracles de l'ânesse de Balaam et de la pythonisse d'Endor, les sacrés transports de celle de Delphes, le sabbat des sorcières du moyen-âge, et même les tours de force de M. Squire, qui, lui, n'enlève que des tables de 100 kilos avec son petit doigt et les fait sauter par-dessus sa tête [2].

Mes instincts, d'accord avec vous [3], répugnent à admettre qu'il soit possible de « *se mettre en communication, soit avec* » *Dieu, soit avec de pures intelligences, au moyen d'attouche-* » *ments matériels sur des meubles;* » que l'on puisse se donner le « *ridicule plaisir d'évoquer les noms les plus révérés, de leur* » *adresser les questions les plus insignifiantes,* » de forcer l'âme de personnes illustrées par leurs vertus, leurs connaissances ou leurs malheurs à s'abaisser « *jusqu'aux pasquinades qui* » *l'avilissent à nos yeux.* »

Pour mes croyances, je le répète, elles s'y opposent formellement. La religion nous enseigne que dès que l'*âme* a quitté le corps, dont elle fait la vie, elle retourne auprès de Dieu pour être jugée selon ses œuvres, et jouir, soit d'un bonheur que rien n'altère, soit d'une punition éternelle, dont la perception la plus sensible pour nos sens est d'être privée à jamais de la consolation de voir son Créateur.

Quant à ma raison, à ma raison qui, selon les encyclopédistes doit seule diriger mon cœur et mon esprit, elle repousse toute créance aux évocations d'*Esprits*, aux manipulations (faites de bonne foi, je n'en veux pas douter) des *spirites* et du *spiritisme*.

C'est en cherchant à m'éclairer sur les faits signalés par M. Jobard, qu'il me vint à l'idée de jeter un coup d'œil sur un livre d'origine toute *spiritique* (pardon du néologisme; il peut aller de pair avec *spiritisme*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire.) Cet ouvrage, in-12 de 392 pages, est intitulé :

1-2-3. *Le Magnétiseur* du 15 février, n° 11.

*Vies dictées d'outre-tombe à Ermance Dufaux, âgée de 14 ans, et publiées par elle;* et en sous-titre : *Jeanne d'Arc par elle-même*. J'avais la main heureuse. D'un côté, je trouvais comme spirite une innocente jeune fille de quatorze ans, incapable par sa jeunesse et son inexpérience d'abuser de la crédulité publique; de l'autre, l'immortelle *Pucelle*, la terreur des Anglais, la gloire de la France, une *illuminée* de son vivant, dirigée par des *Esprits* qu'elle appelait *ses voix*, jugée, condamnée et brûlée comme sorcière le 30 mai 1430. Si en quittant cette lecture qui promettait d'être attachante, de m'apprendre de curieuses particularités sur Jeanne d'Arc, d'éclairer quelques points obscurs du règne de Charles VII, je n'étais pas convaincu, foudroyé par la vérité des résultats du *spiritisme*, c'est que je devais mourir dans l'impénitence finale.

Je parcourus avidement la préface, les chapitres I, II, III, IV; mais, à mesure que j'avançais, les pages passaient devant mes yeux étonnés, ma surprise augmentait dans des proportions sans bornes, car ce que je lisais, ce que je dévorais dans ma fièvre d'apprendre, m'était déjà connu, parfaitement connu, rien n'était neuf pour moi, pas même le style de certains passages que je me rappelais fort bien avoir remarqué autrefois dans l'œuvre bien connue du premier historien sérieux de Jeanne d'Arc, M. Le Brun de Charmettes.

Avant cette curieuse découverte, il m'était bien venu à l'esprit que *Jehanne du Liz*, dite la *Pucelle d'Orléans*, parlant de son vivant la langue un peu barbare du quinzième siècle, sentant le *Romanum rusticum* dont elle descendait en ligne droite, avait dû éprouver quelques difficultés à s'exprimer dans le français des Racine et des Bossuet; mais le don d'ubiquité que doivent posséder les *Esprits*, et la prescience dont ils sont certainement doués, m'avaient rassuré, lorsque la découverte que je viens de vous signaler, Monsieur et cher Directeur, que la *Vie soi-disant dictée d'outre-tombe*, à M^lle^ Ermance Dufaux, avait été tirée et *copiée presque textuellement* dans l'*Histoire de Jeanne d'Arc* de M. Le Brun de Charmettes [1], m'expliqua complétement le mystère.

Il me parut curieux de relever ces singuliers rapports dont je vais vous donner, si vous voulez bien me le permettre, quelques échantillons pris entre mille, après vous avoir expliqué le procédé employé par l'*Esprit* peu habile, il faut l'a-

1. 4 gros vol. in-8°. Paris, 1817.

vouer, qui dirigeait le crayon et la main de M[lle] Ermance Dufaux.

Jeanne d'Arc étant censée raconter sa vie, parle naturellement à la première personne, sans citer aucun des auteurs où elle puise ses documents et ses souvenirs. Désirant n'oublier pas de faits importants, elle place devant son *médium* l'œuvre de M. De Charmettes, et lui dicte, en ayant soin de changer la troisième personne du discours en la première. Pour la clarté du récit, elle adopte la division habile du savant historien qu'elle a pris pour guide, le suit *pas à pas, ligne à ligne, mot à mot,* retranchant par-ci par-là quelques détails, pour arriver à faire de quatre gros volumes un in-12 facile à placer à 3 fr. (1 fr. 80 c. avec la remise.)

Je commence mes extraits :

Jeanne d'Arc. Page 12. « *Mes parents*, pauvres et honnêtes, *ne me donnèrent qu'une éducation* convenable à leur état. »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 249. « *Les parents de Jeanne d'Arc ne purent lui donner qu'une éducation* conforme *à leur état.* »

Jeanne d'Arc. Page 17. « Il y avait à Domrémy un laboureur nommé Conradin de Spinal. *C'était le seul Bourguignon qu'il y eût dans le village.* J'éprouvais pour lui une forte antipathie; j'en triomphai cependant, jusqu'*à tenir avec lui un enfant sur les fonts de baptême.* »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 278. « *Tous les habitants de Domrémy, à l'exception d'un seul, étaient Armagnacs* de cœur et de volonté;....... elle avait consenti *à tenir avec lui un enfant sur les fonts de baptême.* »

Jeanne d'Arc. Page 13. « *Un jour*, j'étais *alors âgée de treize ans, je filais*, assise sous un chêne, *dans le jardin de mon père....* »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 290. « Jeanne d'Arc, *âgée d'environ treize ans,* se trouvait *un jour* d'été *dans le jardin de son père...* »

L'esprit de la narration de la première apparition des *voix* est *entièrement* conforme dans les deux textes. La longueur du morceau ne me permet malheureusement pas de le rapporter.

Parlant d'une attaque des Bourguignons sur Domrémy, l'*Esprit* de Jeanne d'Arc dicte à M[lle] Dufaux (page 17) : « Tous les habitants *prirent la fuite, emmenant leurs troupeaux et leurs effets les plus précieux; ils allèrent se réfugier à Neuf-*

» *châtel, aujourd'hui Neufchâteau;* » tandis que M. Le Brun de Charmettes écrivait 44 ANS plus tôt : « Les pâtres et les » laboureurs. . . . . . . . . . *abandonnèrent précipitamment leurs* » *humbles demeures, et emportant leurs effets les plus précieux,* » *chassant devant eux leurs troupeaux* . . . . . . . . . . *cherchèrent* » *un asile dans les murs de Neufchâtel, aujourd'hui Neufchâ-* » *teau.* » (Vol. 1er, page 306.)

Ces quelques exemples ne vous suffisent-ils pas, je continue mon travail qui est très-facile, puisqu'il me suffit d'avoir les deux ouvrages devant moi, et de lire en quelques lignes dans l'œuvre de Mlle Dufaux, ce que M. De Charmettes a mis plusieurs pages à développer.

Au moment d'être admise devant Charles VII, un passant insulta Jeanne d'Arc. L'*Esprit* raconte ainsi l'aventure (page 28) :

« En me rendant chez le roi, je rencontrai un homme d'ar- » mes qui demanda en me désignant du doigt : *Est-ce là la* » *Pucelle? — Oui*, lui répondit un de ceux qui m'accompa- » gnait. Il s'écria alors : *Je renie Dieu*, SI JE L'AVAIS SEULE- » MENT UNE NUIT, ELLE NE ME QUITTERAIT PAS VIERGE. En *l'enten-* » *dant parler ainsi, je me retournai et je lui dis : Comment* » *pouvez-vous renier Dieu, quand vous êtes si près de mourir.* » *Il s'en alla en riant de la prédiction;* MAIS UNE HEURE APRÈS, » IL TOMBA DANS L'EAU ET SE NOYA. »

Quant à M. Le Brun de Charmettes, il avait dit depuis longtemps en termes identiques : « Au moment où elle entrait » dans la demeure royale, un homme à cheval qui la vit pas- » ser demanda à quelqu'un : « *Est-ce là la Pucelle?* » *Comme* » *on lui répondit affirmativement, il dit en reniant Dieu*. . . . . . » QUE S'IL L'AVAIT SEULEMENT UNE NUIT, ELLE NE LE QUITTERAIT » PAS VIERGE. *Jeanne d'Arc l'entendit, et retournant la tête :* » « *Ha, en nom Dieu, tu le renyes,* » dit-elle, « *et se, es si prest* » *de ta mort!* » ENVIRON UNE HEURE APRÈS, CET HOMME TOMBA » DANS L'EAU ET S'Y NOYA. » (Vol. 1er, page 375.)

Je crois votre religion suffisamment éclairée, Monsieur et cher Directeur, et, par conséquent, inutile de prolonger ces exemples. Vous avez saisi le procédé? Il est simple, et n'a pas besoin d'intervention magique. Mais ce que l'auteur de cette audacieuse compilation semble avoir oublié, c'est que son œuvre constitue le délit de contrefaçon littéraire, cas prévu par les articles 445 et suivants du Code pénal et les arrêts de la Cour de cassation des 2 juillet 1807 et 3 mars 1826.

L'expérience que je viens de faire des *lumières du spiritisme* m'a suffi. C'était, je crois, la plus facile; mais elle m'a porté à croire que si tous les résultats obtenus étaient analysés avec autant de soin et d'impartialité que je viens de le faire pour l'*Histoire de Jeanne d'Arc,* pillée dans celle de M. Le Brun de Charmettes, il ne resterait de toutes ces prétendues confidences des *Esprits* que la conviction d'avoir été le jouet de la mémoire des *médium* ou de blessantes mystifications.

Veuillez me pardonner cette longue lettre, monsieur et cher Directeur; mais sachant avec quelle ardeur vous recherchez la vérité, j'ai cru vous être agréable en vous signalant un des résultats les plus bizarres du *spiritisme*. Vous avez fait justice, dans votre numéro du 15 mars dernier, des ridicules pratiques de M. N..., professeur de magnétisme, peintre-vitrier de son état, vous rendrez hommage à la sincérité des procédés *spirites* à l'usage de l'auteur de *Jeanne d'Arc par elle-même.*

Agréez l'assurance, etc.

Paul Fassy.

**70, rue de Grenelle-Saint-Germain.**

**Paris, le 22 mai 1861.**

*P.-S.* Je trouve à la fin du volume précité trois lettres où la mystification est poussée à l'extrême. Elles annoncent que deux *autres vies écrites sous la dictée* de saint Louis et de Louis XI, ont été publiées par Mlle Ermance Dufaux, et « ont » fait beaucoup de bruit à Melun[1], » ville natale du médium. Je dois ajouter, pour être complétement impartial, que cette dernière lecture m'a démontré que ce n'est pas à Mlle Ermance Dufaux, âgée de quatorze ans à l'époque de ces publications, qu'il fallait attribuer ces spéculations du *spiritisme*, mais à M. son papa, qui me paraît avoir été, dans cette circonstance, aussi inhabile qu'inintelligent. Je suis heureux de terminer en parodiant la pensée du poëte :

**Tant de perversité pouvait-elle entrer dans l'âme d'un enfant!**

P. F.

---

## RÉPONSE A LA LETTRE DE M. NIDELAY.

**Paris, 1er juin 1861.**

Monsieur le Directeur,

L'impartialité avec laquelle vous avez bien voulu donner

1. Deuxième lettre sur l'évocation des Esprits, page 380.

place dans les colonnes de votre estimable journal à ma communication du 24 février, et à la réponse qui y a été faite le 10 avril, me commande aujourd'hui de démontrer par A + B à M. Nidelay que la lucidité somnambulique de sa sybille a subi un nouvel échec, et que c'est à son ignorance *bien constatée, du reste*, qu'il faut attribuer la fâcheuse direction imprimée à son fatras de turpitudes à votre adresse, plutôt que d'en avoir gratifié le signataire de l'article que vous avez reproduit.

Vous avez été trop bienveillant, vous avez fait trop d'honneur à M. Nidelay de réfuter en termes si dignes les injures dont il s'est plu à entourer votre nom et votre profession! Ses insinuations malveillantes ne pouvaient vous atteindre, pas plus que les magnétistes qui, comme vous, ne cherchent pas dans une honteuse exploitation un moyen de donner à leur maison un luxe qu'une industrie honnête ne saurait leur procurer.

Il faut que M. Nidelay se soit bien reconnu ; il faut, dis-je, que le signataire mystérieux qui dénonçait sa manière d'agir, ait parfaitement dévoilé ses stratagèmes, pour qu'à son tour M. Nidelay sente son épiderme blessé, car sa protestation vient donner une nouvelle force à ce vieil adage : *La vérité seule offense*.

Dans la pensée d'exprimer ma profonde gratitude de l'aveu que M. Nidelay a fait du plagiat auquel il s'est livré dans Alph. Karr et dans d'autres écrivains dont jamais il ne comprend le sens des citations, je vous prie de lui faire parvenir *franco* ces quelques lignes : cette fois, du moins, M. Nidelay saura que vous avez eu réellement la précaution de ne pas l'oublier.

Monsieur Nidelay,

Bien que trop économe de votre temps pour vous résigner à le perdre en parodiant mon compte-rendu de la magnifique séance de somnambulisme dont votre salon de la rue de la Monnaie a été le théâtre, veuillez me permettre d'espérer que, déridant votre front, polissant un peu votre style, laissant de côté les termes techniques d'une langue qui vous est complètement inconnue, les quelques conseils que je vous donne ici seront écoutés, compris pour votre gouverne à l'avenir. Je serai laconique et je m'abstiendrai de périphrase.

Ceci bien entendu, j'ai le plaisir de vous annoncer que le avril dernier, vous avez fait de la prose sans vous en dou-

ter le moins du monde. Semblable à M. Jourdain, M. Nidelay veut se mettre en colère quand cela lui plaît! Libre à lui, encore faut-il que les effets de son emportement ne retombent pas sur des innocents.

Or, cher M. Nidelay, la perspicacité qui vous distingue, jointe aux renseignements fournis par M^lle N., votre somnambule très-ordinaire, vous a conduit à traiter d'insensé et de thaumaturge une personne étrangère, complétement en dehors de la responsabilité qui m'incombe. C'est donc à tort que, n'observant point la règle de conduite que vous aviez semblé vous tracer *en ne faisant pas de votre personne une brillante et unique exception pour mettre votre conscience en repos,* vous déversez sur M. Lafontaine tout le fiel de votre rage, et vous laissez entendre que, *comme vous et les vôtres*, il emploie des moyens trop habiles pour mieux en imposer à ses dupes.

L'impolitesse à laquelle vous êtes habitué ne vous a point permis de distinguer, qu'à supposer que le directeur de ce journal vous ait fait hommage (*ce qui n'est pas exact*) d'un ou de deux numéros qui vous concernaient, il était de votre devoir de le remercier de sa complaisance, et non de l'attaquer aussi maladroitement que le prouve votre *galimatias double* du 10 avril. Votre manque d'usage se révèle à chaque instant, et votre ignorance décèle suffisamment votre peu d'habitude des discussions parlementaires.

Quant au signataire de l'article qui vous a tant irrité, votre linguistique trop restreinte vous refuse les épithètes propres à le caractériser : votre vice d'instruction et d'éducation ne vous donne que l'embarras du choix entre la médisance, la calomnie et l'injure : peu ambitieux, vous avez pris l'un et l'autre, et vous avez composé un amalgame qui n'a pas de sens : ce résultat n'étonne personne, pas même votre somnambule, qui, les yeux fermés, ne voit jamais rien.

Votre procédé d'exploitation confirme ce qu'a écrit M. H. Delaage; et plusieurs personnes, quelque partisans qu'elles puissent être de la science magnétique, diront certainement avec lui : « Nous croyons au magnétisme, mais *non au magnétiseur Nidelay.* »

Abordant les titres dont vous vous targuez, je me trouve encore dans la pénible nécessité de vous faire remarquer que votre orgueil doit se rabaisser, car je ne sache point qu'il vous soit possible d'exhiber un certificat d'*études* faites sous le patronage du président honoraire du Jury magnétique et de

celui du président de l'ancienne Société du mesmérisme : s'il en était autrement, je ne pourrais que m'écrier :

Heureux M. Nidelay d'avoir eu de tels maîtres!
Maîtres malheureux d'avoir fait un tel élève!

Vous prévaloir du titre de membre de la Société du magnétisme de Paris, c'est encore enfreindre les statuts et règlements que vous avez acceptés. Je vous signale vos fautes; l'avenir nous dira si la Société sur laquelle vous vous appuyez, aura fait respecter ses droits.

Sans être somnambule lucide ni sensitif, à l'instar de M^lle^ Nidelay, et sans le secours de docteurs attachés à mes côtés, je possède la clairvoyance, et les yeux ouverts, feuilletant sinon le livre du destin, du moins le doigt sur quelque chapitre, je serais tenté de faire votre biographie entière pour vous montrer la justesse, la précision de ma pénétration, mais je me contenterai d'établir vos états de services pour la cause mesmérienne, puisque vous invoquez *quatre années* de lutte, de combats, de dévouement. — Les lecteurs de vos efforts reconnaîtront facilement en vous un *précoce professeur de magnétisme*.

« Nidelay, né à ..... (*je ne dis pas en Béotie; ce point im-*
» *porte peu : il est consigné sur un bulletin*), est entré dans la
» Société de mesmérisme en 1858 Membre adhérent jusqu'en
» 1860, époque où, en vertu d'un article des règlements, il
» s'est trouvé *démissionné*.

» Depuis trois mois, suivant une demande formée par lui
» et appuyée par deux membres, sous la promesse que désor-
» mais, dans ses séances à domicile, il *supprimerait le ves-*
» *tiaire,* M. Nidelay a été réadmis dans la nouvelle Société
» du magnétisme.

» Mon intuition ne me laisse pas apercevoir M. Nidelay
» en qualité de *membre stagiaire,* après *examen* sur les ques-
» tions les plus préliminaires du catéchisme magnétique : ce
» grade est-il dû à son privilége de membre de l'ancienne
» Société du mesmérisme? M. Nidelay nous le fera connaître. »

» J'ajouterai, toutefois, qu'il a le bonheur de *survivre* à plu-
» sieurs académies auxquelles il a appartenu : je dois cette
» louange à son industrie. »

Vous me saurez gré, je l'espère, cher M. Nidelay, de saisir cette occasion pour mettre quelque peu en relief votre mérite de magnétiste : je veux bien omettre certains détails qui ne feraient qu'augmenter ma relation de clairvoyance,

mais cependant ma réponse serait incomplète, si je ne vous recommandais une grande prudence lors des *consultations* que, moyennant argent de bon aloi, donne votre somnambule : exigez d'elle qu'elle ne bouleverse point trop, dans ses *diagnostics*, les lois reconnues en anatomie : par exemple, qu'elle n'indique plus le *tibia* comme siége de la *rate*, les frictions ne sauraient produire cette transformation ; qu'elle ne dise plus à un consultant qu'il a le *pilore*, pour désigner une maladie dont cet organe est atteint ou peut être affecté ; qu'elle évite aussi la confusion ; qu'elle ne présente point la calvitie comme résultant de l'absence du *virus capillaire*, et tant d'autres expressions de cette force.

Me sera-t-il permis aussi d'élever des doutes sur l'efficacité de la pharmacopée prescrite par la même somnambule ? car il est rare que toutes les maladies puissent être traitées par la même médication : M$^{lle}$ Nidelay, mieux inspirée que l'Académie ou la Faculté de médecine, aurait-elle rencontré la panacée universelle ?

Revenant à vous, cher M. Nidelay, que je n'ai quitté qu'avec peine, mais qui me pardonnerez ma digression, je vous dois un dernier avis. Les trois lettres qui signent l'article que vous incriminez et qui lui donnent un sens que je vous engage fortement à méditer, T. V. D., que vos pythonisses et vous, n'avez pu expliquer, signifient tout simplement : *Travaillez, Vous Découvrirez*.

Maintenant, que vous êtes édifié sur la portée de votre allégation, je me bornerai à terminer cette réponse en vous disant amicalement :

Travaillez, M. Nidelay, travaillez d'abord votre orthographe, car elle en a le plus grand besoin, si vous réclamez l'insertion de vos protestations. — Travaillez beaucoup votre style, dont le moindre défaut est d'être aussi diffus que peu convenable, et vos réponses seront plus claires et plus polies. Travaillez la science magnétique, puisque, *nouveau Georges Dandin*, vous voulez, non juger, mais magnétiser, magnétiser toujours. Travaillez, Vous Découvrirez tout ce qui vous manque pour devenir un véritable adepte de l'œuvre de dévouement innové et propagé par les Mesmer, Deleuze, Puységur, Du Potet, et *même par ce M. Lafontaine, quoi que vous en pensiez*.

Un poëte a dit :

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent. »

Oserai-je ajouter : Restez plutôt vitrier, puisque c'est votre état,

« Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
» Que jouet du public, magnétiseur vulgaire ! »

Si mes conseils ne sont point de votre goût, les trois lettres T. V. D. resteront du moins une sentinelle vigilante qui, semblable à l'épée de Damoclès, sera toujours, sinon suspendue sur vos actes somnambuliques, du moins les poursuivra partout, et, dans leur acharnement, ces trois lettres mystérieuses peut-être deviendront-elles, *pour votre genre d'exploitation*, le synonyme du MANÈ THÉCEL PHARÈS de l'Ecriture.

T. V. D.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Le banquet de Mesmer. — Annexion du *Jury magnétique*. — Réorganisation du jury : son vice originel. — L'*Elysée Ménilmontant*. — Musique d'harmonie. — Discours, toasts et chansons. — Quelques notes discordantes étouffées par l'orchestre.**

**Paris, 10 juin 1861,**

La fête de Mesmer s'était signalée l'an dernier par la fusion des banquets, à laquelle succéda la fusion des Sociétés. L'année 1861 nous réservait un autre événement : c'est l'annexion du *Jury magnétique*. Au docteur Léger revient l'honneur, — si c'en est un, — de cette nouvelle phase dans les choses mesmériennes de Paris. Ce jeune docteur a la bosse des fusions. Dans la dernière assemblée générale du Jury magnétique, présidée par le baron Du Potet, M. Léger proposa la réorganisation de ce jury et son annexion provisoire à la *Société de magnétisme*. La proposition fut adoptée, et c'est ainsi que le banquet de Mesmer réunissait cette année, en un faisceau commun, les divers groupes fusionnés, sous la triple présidence de MM. Du Potet, Du Planty et Léger.

J'ai déjà, dans un autre temps, exprimé mon opinion sur ce jury, qui me semblait, à moi comme à d'autres, entaché d'un vice originel. Je demande aux lecteurs du *Magnétiseur* la permission de reproduire à ce sujet quelques paragraphes de ma *Chronique du fluide*.

« La fondation d'un banquet annuel et la création du Jury magnétique étaient deux excellentes initiatives, sans doute ; mais encore fallait-il, pour acquérir un caractère de légalité

et une sorte de force morale, qu'elles fussent fondées sur le concours des volontés générales. Avec une tentative,—fût-ce avec un simulacre d'assemblées primaires, on aurait forcément engrené dans le mouvement général d'importants groupes magnétiques qui se meuvent en-dehors de la *Société du mesmérisme* et du cénacle Du Potet; on aurait ménagé la susceptibilité des divers chefs d'école, et fait sanctifier la légitimité du fondateur des banquets et créateur du Jury.

» Certes, nul plus que le baron n'était digne, autant par ses écrits que par les luttes qu'il a soutenues pour la cause du mesmérisme, d'être proclamé le chef du sénat magnétique en France : mais n'eût-il pas été plus sage d'accepter l'autorité des mains de tous, que de ne la recevoir que de ses amis et de ses partisans?

» Il ne faut pas se le dissimuler : la création du Jury magnétique était un fait autrement grave qu'un banquet de Mesmer. A la rigueur, l'initiative d'un banquet commémoratif appartient à chacun. Et, en effet, le mot de *fête de famille* servit d'argument en 1847 pour justifier les exclusions dont on a gardé le souvenir. Libre à chaque groupe d'avoir son pique-nique annuel en l'honneur du maître; aussi la *Société philanthropico-magnétique*, on le sait, a-t-elle plus tard usé largement de cette liberté.

» En est-il de même en matière de *Jury magnétique?* Une institution de ce genre rentre-t-elle dans la catégorie des initiatives privées et du droit facultatif? Evidemment non. Frapper des médailles d'encouragement, distribuer des récompenses et des mentions honorables, c'est s'adjuger le contrôle général, c'est se constituer juge suprême, et faire acte de gouvernement. Or, où sont les pouvoirs qui vous ont délégué ce mandat formidable? Tel chef d'école qui marche dans la plénitude de sa force, en dehors de votre orbite, et loin du cénacle de la *Société du mesmérisme*, ne serait-il pas en droit de décliner votre juridiction, de faire litière et de vos médailles et de vos récompenses?

» Voilà les considérations qui frappent tout enfant de Mesmer, à quelque église qu'il appartienne.

» Je le répète, et je ne cesserai de le répéter : nul plus que vous, monsieur le baron, n'est digne de régenter le magnétisme en France. Vous réunissez tous les titres et tous les antécédents; vous avez l'éloquence de l'apôtre et le prestige du pontife : à vous l'autorité souveraine! Et les masses, j'en suis

convaincu, eussent été heureuses de vous la déléguer. Mais vous l'avez *prise,* et aux yeux de quelques-uns, c'est un tort.

» Vous semblez dire, en parodiant le mot de Louis XIV : *Le magnétisme, c'est moi*.

» Nonobstant ces griefs, il va sans dire que le commun des martyrs a docilement accepté la compétence du Jury. Pour nombre d'honnêtes magnétiseurs qui accomplissent leur modeste labeur dans la cité de Mesmer, ce n'était pas un mince honneur, je vous assure, que de voir leur zèle et leur dévouement appréciés, leurs efforts encouragés, d'obtenir médailles, récompenses, et de lire leur nom imprimé tout vif dans les colonnes du journal de M. Du Potet. L'esprit humain est ainsi fait. Le jury le savait bien, et la petite faiblesse de chacun lui répondait de l'assentiment des masses.

» Et c'est ainsi que le Jury magnétique entra dans l'ordre des faits accomplis.

» Comme de juste, les membres fondateurs commencèrent par s'octroyer la médaille; puis ils se mirent à poursuivre chaque année leur œuvre de rémunération générale. Et non contents de juger les mérites du mesmérisme indigène, ils étendirent leur juridiction sur le magnétisme des Deux-Mondes, expédièrent des colis de récompenses vers New-York et Philadelphie, envoyèrent des mentions honorables à Calcutta, et des encouragements à Genève... »

Quels que soient mes sentiments de haute estime et de profonde sympathie pour le baron, mes opinions sur le vice originel du Jury magnétique n'ont pas changé. Aussi la réorganisation que projettent aujourd'hui M. Du Potet et le docteur Léger, ne sera-t-elle efficace qu'à la faveur d'une reconstitution radicale de ce sénat mesmérien et de l'adjonction de quelques notabilités dont les noms sont bien connus.

Quant au chapitre des récompenses, si les fautes passées sont irréparables (car nul ne voudra rendre sa médaille injustement acquise), il faudrait du moins qu'à l'avenir la plus haute impartialité présidât à ces actes de rémunération. Objectez-moi tant que vous voudrez la parfaite honorabilité du Jury, tel qu'il se trouve constitué jusqu'aujourd'hui, je suis le premier à la reconnaître; mais à qui persuaderez-vous qu'il n'ait pas suffi, dans ces derniers temps, de quelques dissidences d'école pour faire fléchir sa justice distributive? Je ne veux pas exhumer le passé, je me borne à constater que tel obscur soldat de l'armée de Mesmer montait au Capitole, tout cha-

marré de décorations, tout gonflé d'orgueil, et que tel autre, qui avait conquis le bâton de maréchal, se voyait décerner des galons de sergent ou de caporal.....

Mais revenons au banquet du 23 mai.

Le centre de Paris n'offrant plus aux groupes magnétiques de salle de banquet assez spacieuse, la fête commémorative a dû être célébrée cette année à l'*Elysée Ménilmontant*. C'était presque une partie de campagne. En revanche, les convives ont eu à leur disposition un local élégant et comfortable, une grande et belle salle donnant de plain-pied sur un vaste jardin anglais. Et ce n'est pas tout. Au plaisir des yeux, venait se joindre un autre attrait : la fête s'est enrichie cette année d'un élément nouveau. L'agape mesmérienne a été célébrée aux sons de la musique : c'est une agréable surprise qu'avaient ménagée aux assistants le docteur Léger et le commandant Vermeil. Grâce à leurs soins, un orchestre d'harmonie mêlait ses vigoureux accents cuivrés aux propos de table, au bruit des verres et aux toasts traditionnels. Cet orchestre exécutait coup sur coup, aux applaudissements de tous, les morceaux les plus saillants de nos répertoires lyriques modernes. Les rôles étaient changés : la légion mesmérienne semblait assister à un concert, et les musiciens militaires pouvaient passer pour les héros de la fête.

Pourtant, le programme des toasts et des discours a été dignement défrayé par le baron Du Potet, le docteur du Planty et le docteur Léger. Chacun des trois présidents a récolté pour son compte une moisson de bravos. Le docteur Louyet, MM. de Maldigny, Vermeil, Bauche, Winnen, ont également pris la parole. — Les toasts chantés avaient pour représentants, M. Baïhaut, chansonnier plein de verve et de gaîté, et votre serviteur, coupletier de la décadence.

Environ 160 frères ont pris part au banquet. Quelques gros bonnets manquaient à l'appel; notamment le docteur Charpignon, le comte Szapary, M. Jobard, etc.

Au point de vue de l'ordonnance matérielle, la fête n'a rien laissé à désirer, et tout s'est passé avec calme. Il y a bien eu, vers la fin du repas, quelques notes discordantes poussées par deux ou trois brouillons, dont l'intempérance a l'habitude d'éclater au dessert; par bonheur, les trombones de l'orchestre couvraient le bruit de ces gosiers en révolte. Dites, après cela, que la musique n'adoucit pas les mœurs!

Jules Lovy.

## LES POSSÉDÉES DE MORZINE (SAVOIE).

Nous lisons dans les journaux de médecine de Paris qu'une épidémie de *démonomanie* sévit en ce moment à Thonon (Savoie), et que le ministre de l'intérieur vient d'envoyer sur les lieux M. le docteur Constant, inspecteur-général des asiles des aliénés de France.

Nous nous permettrons de rectifier ce fait en déclarant que ce n'est point à Thonon, ville placée sur les bords du lac Léman et chef-lieu de la sous-préfecture de l'ancienne province du Chablais, qu'existe cette épidémie, mais bien dans le village de Morzine et quelques hameaux placés dans la montagne au-dessus de Tanninges.

En 1858, nous avons envoyé une note au journal de Genève, et (dans le nº 4 du *Magnétiseur*, juillet 1860), nous avons donné la relation des faits, et la guérison de quelques-unes des malades qui étaient venues nous trouver à Genève, et que nous avions magnétisées et guéries en 1858.

Cette épidémie de possédées par les démons est due, d'abord, à un accident arrivé à une jeune fille qui se laissa tomber dans l'eau, et dont le système nerveux fut ébranlé par la frayeur; puis, à l'imagination, que l'ignorance et la superstition vinrent frapper par des exorcismes, lorsque des accidents de sommeil, de somnambulisme naturel et de catalepsie se déclarèrent sur cette enfant, et que le curé les prit pour des effets surnaturels, dus à la possession du corps par le diable, qu'il voulut chasser par les rites catholiques.

Dès-lors, comme chacun faisait ses commentaires, un homme fut bientôt désigné comme sorcier, et déclaré comme étant l'auteur de tous ces faits extraordinaires; on l'accusa même d'avoir reçu une somme d'argent pour les produire. Comme on venait voir par curiosité les petites possédées, l'imagination de chaque enfant s'exalta et chacune voulut être remarquée. Ce sont là les premières causes de l'épidémie, qui grandit chaque jour depuis quatre ans qu'elle a commencé (en 1857). Nous engageons nos lecteurs à relire l'article que nous avons publié dans notre journal en juillet 1860, et qui, nous le pensons, ne manquait pas d'intérêt, quoiqu'il fût la relation simple des faits que nous avions observés avec attention.

Nous avons encore eu l'occasion cette année (1861) vers la

fin d'avril, de faire des observations sur une des petites possédées que nous avions guéries en 1858, et qui, depuis lors, n'avait éprouvé aucune rechute, quoiqu'elle fût remontée à la montagne et qu'elle vécût au milieu de ces cinquante ou soixante possédées. Mais, au mois de février dernier, elle éprouva un dérangement dans la circulation sanguine, elle eut une suppression : sa tête devint lourde et embarrassée, et des douleurs s'y firent sentir. Les jambes et les pieds enflèrent et elle put à peine marcher. Elle avait aussi des douleurs dans l'estomac et un dégoût pour tout aliment. Chacun lui cria qu'elle était encore une fois ensorcelée, son imagination se frappa, et bientôt des accidents se déclarèrent.

Pendant huit jours, elle resta dans un engourdissement et dans un état de torpeur idiotique, assise sur un banc sans vouloir le quitter et sans prendre aucune nourriture. On pouvait à peine parvenir à tirer d'elle une parole, et lorsqu'elle essayait de mettre ses souliers, il lui semblait, en se baissant, qu'ils s'éloignaient d'elle.

On la fit voir à un médecin, qui déclara qu'elle n'avait pas de mal et qu'il ne savait quel remède lui donner.

Cependant, il y avait bien certainement des malaises et des souffrances physiques bien réelles et causées par la suppression ; et de plus, certains malaises moraux qui, quoique provenant d'une cause fictive, *la possession par les démons*, n'en étaient pas moins très-fâcheux, et qu'il fallait faire cesser à tout prix.

Son père m'écrivit alors, le 21 avril dernier, pour me demander si je voudrais encore guérir sa fille : je répondis qu'on pouvait me l'envoyer et que je la guérirais.

Elle arriva le 1er mai, accompagnée de son frère et d'un cousin. Je la magnétisai deux fois seulement, en agissant sur l'estomac et en cherchant à activer la circulation. Elle fut guérie immédiatement, et elle déclara qu'elle n'éprouvait plus aucun mal : elle put manger et dormir. Je la plaçai alors comme domestique dans une maison honorable de Genève, afin d'éviter qu'elle se retrouvât dans ce milieu de superstition qui lui avait été si fatal. Depuis lors, elle est très-bien, et les personnes chez lesquelles elle sert, en sont très-satisfaites.

Nous ne savons ce que fera M. l'Inspecteur général devant tous ces faits, qui sont des plus regrettables, et qui ont entraîné la mort d'un individu, qui a refusé toute nourriture pendant un mois. Si nous osions, nous l'engagerions à faire déplacer

pour quelques jours tous ces pauvres malades, dont l'imagination ne cessera d'être frappée et exaltée tant qu'ils resteront dans leur montagne; peut-être aussi faudrait-il changer le curé, et en envoyer un autre qui fût assez raisonnable pour ne point user des moyens religieux, dans des cas où il ne faut que des moyens naturels.

Nous nous chargerions volontiers de *guérir gratuitement*, par le *magnétisme, tous les malades,* comme déjà nous l'avons fait. Et quel qu'en soit le nombre, il nous faudrait à peine un mois au plus pour qu'ils fussent tous entièrement guéris et en état de remonter chez eux dans leur montagne.

Les huit ou dix que nous avons guéris en 1858, au moment de l'exaltation la plus grande, sont là pour prouver que nous ne nous avançons pas trop.

Ch. LAFONTAINE.

---

## UN TOAST AUX MALADES.

PAR JULES LOVY.

(Chanté au banquet de Mesmer, le 23 mai 1861.)

Air : *Vaudeville de l'Ecu de six francs.*

---

C'est un usage inexplicable,
Mais pratiqué dans tous les temps,
Que celui des tostes à table
En l'honneur des gens bien portants.
Cette coutume obligatoire
Est peu logique en vérité;
Je propose une autre santé :
C'est aux malades qu'il faut boire!

En vain de l'agent magnétique
Le flot monte dans la cité,
Hélas! le corps académique
S'obstine à l'incrédulité.
Entre nous, je commence à croire
Que ceux qui nous traitent de fous
Sont bien plus malades que nous :
C'est à leur santé qu'il faut boire.

Ceux que je vois d'un cœur sincère
Applaudir de près ou de loin,
Sourire au succès d'un confrère,
De mon toste ils n'ont pas besoin;
A ceux qu'offusque toute gloire,
A qui bonheur d'autrui fait mal,
Mon toste le plus cordial!
C'est aux malades qu'il faut boire.

Tous les faisceaux du magnétisme
N'en feront plus qu'un désormais :
Plus de discorde, plus de schisme!
Car la *fusion* c'est la paix.
Et s'il est des gens d'humeur noire
A qui ce grand événement
Cause du désappointement,
C'est à leur santé qu'il faut boire.

Je bois aux décrocheurs d'étoiles
Cherchant le miracle en tous lieux,
Et prompts à déchirer les voiles
Epaissis par la main de Dieu;
A ceux dont la table ou l'armoire,
Cache un diable, un esprit frappeur,
Je porte un toste de tout cœur!
C'est aux malades qu'il faut boire.

On me dit qu'il existe en France
Un groupe d'hommes insensés,
Apôtres de l'intolérance,
Prôneurs zélés des temps passés;
Secte attardée à qui l'histoire
Depuis cent ans n'a rien appris:
Mon *toast* à tous ces vieux débris!
C'est aux malades qu'il faut boire.

Je veux, fidèle à mon système,
Pour que ce jour soit mieux fêté,
Proposer un toste suprême
Aux docteurs de la Faculté.....
Que dis-je?... ô projet dérisoire!
Boire aux docteurs?... eh! non, ma foi...
Ce serait plutôt, croyez-moi,
A leurs malades qu'il faut boire.

Mon refrain n'est qu'un paradoxe,
Une boutade, on le sait bien;
Soyons un peu plus orthodoxe
Dans un banquet mesmérien;
Laissons le cœur et la mémoire
Nous dicter un toste plus doux :
Mes chers convives, c'est à vous,
C'est aux absents que je veux boire!

---

Nous donnons ici une lettre de M. Dumas à M. Manlius Salles sur les effets de son talisman magnétique.

Nous en reparlerons dans le numéro suivant dans un article sur les talismans et les amulettes.

« Sétif, le 20 avril 1861.

» Mon cher Manlius Salles, à Nîmes,

» Je viens à la hâte vous dire que votre talisman-portrait a produit, en six minutes, le sommeil à M[lle] Thérèse Guillonne, de notre ville. Dans cet état, elle n'entend absolument rien, ne parle pas. On peut lui arracher des cheveux, ce que j'ai fait sans qu'elle fît le plus petit mouvement. Le bras qui tenait le talisman s'est cataleptisé tout seul.

» Sa tante lui fit quelques passes sur la tête et vers les oreilles, et aussitôt elle entendit et répondit aux questions qui lui étaient adressées par sa tante, Quineman et moi qui étions présents.

» Dans ce nouvel état, je lui proposai de jouer aux cartes; elle accepta et me gagna la partie. Nous essayâmes à plusieurs reprises de la tromper; mais cela nous fut impossible. M. Quineman voulut couper avec du cœur, quand il tournait du carreau; mais elle s'en aperçut et dit de ne pas la tromper.

» Je dois ajouter qu'elle avait les yeux bandés avec un mouchoir de couleur (foulard de soie), puis avec un mouchoir en fil blanc. Rien de tout cela n'a pu l'empêcher de bien voir les cartes que l'on jouait.

» Enfin, l'heure de la levée de la boîte avançant m'oblige à clore ma lettre. Je vous écrirai plus longuement le courrier prochain.

» Ci-inclus, je vous remets 2 fr. en 10 timbres-postes pour payer un de vos portraits-talismans, afin d'opérer quelques effets physiologues pour guérir les maladies à occasion.

» Cette séance a eu lieu il y a quatre jours.

» Je vous serre la main de bonne amitié.

» Votre dévoué, C. Dumas. »



N° 4. 15 Juillet 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**SOMMAIRE. — Des talismans et des amulettes, par Ch. Lafontaine. — Lettre de M. d'Arbaud, de Cahors. — Un mot a M. d'Arbaud, par Lafontaine. — Correspondance parisienne, par M. J. Lovy. — Catalepsie, Hystérie, par Ch. Lafontaine. — Lettre de M. Floury sur la guérison d'une luxation du col du fémur par M. Fortier à Paris. — Crises epileptiformes et coma, par Ch. Lafontaine.**

## DES TALISMANS ET DES AMULETTES.

Dans notre dernier numéro du 15 juin, nous avons inséré une lettre d'Afrique concernant les effets produits par le *portrait talisman* de M. Manlius Salles. Moins que personne nous ne mettons en doute ces effets; mais il faut se tenir en garde contre l'enthousiasme qui peut quelquefois les exagérer.

Nous dirons aujourd'hui ce que pensaient les anciens sur les amulettes et les talismans; nous puiserons dans un livre dont le titre est une garantie et l'auteur une autorité, l'*Histoire de la médecine, par Leclerc*[1], quelques citations qui éclairciront cette question.

Autrefois, les noms de *médecin* et d'*enchanteur* étaient absolument synonymes, ce qui doit s'entendre de la médecine magnétique surtout.

*Prométhée,* dans Eschyle, dit « que c'est lui qui a montré » aux hommes la préparation des médicaments, par le moyen » desquels ils pussent guérir toutes les maladies; » il ajoute : « qu'il a appris aux hommes *à deviner, à expliquer les songes* » *et les oracles, à prédire l'avenir*[2]. »

*Julius Maternus Firmicus* dit, à propos de la tradition égyptienne, « que Mercure avait confié les secrets de l'astrologie » et des mathématiques à Esculape et à Anubis, et qu'il ne » leur avait pas non plus caché ce qu'il avait de connaissan- » ces dans la médecine, qui a été sa principale étude[3]. »

Il paraît qu'il y a eu plusieurs Mercure qu'on a souvent confondus. Firmicus, qui vivait sous Constantin, distingue

1. *Histoire de la médecine*, par Leclerc. Genève, 1696, in-12.
2. *Ibid.*, page 18.
3. *Ibid.*, page 50.

ici Mercure d'Anubis. Je ne sais s'il a raison, mais les auteurs s'accordent volontiers à les identifier, et regardent Anubis comme le Mercure égyptien.

D'après cette supposition, on expliquerait facilement pourquoi dans les monuments égyptiens dont nous avons parlé dans notre numéro d'août 1859 [1], et dont nous avons donné quelques dessins, c'est presque toujours *sous la figure d'Anubis* que s'exercent les gestes et les procédés magnétiques. Rien, en effet, de plus naturel, si l'on considère *Anubis comme le Mercure égyptien*, qui passait en Égypte *pour l'inventeur de la médecine*.

Diodore dit « que l'on a cru qu'*Horus*, fils d'Isis, avait » appris *l'art de la médecine et l'art de deviner* de sa mère, et » qu'il avait été d'une grande utilité aux hommes *par ses » oracles et par ses remèdes*. »

Voilà pourquoi, dans les anciens monuments égyptiens, Horus figure toujours sur l'un des quatre canopes avec Isis, Osiris et Anubis, tous dieux qui procuraient aux hommes la guérison de leurs maux.

*Péon* était si habile dans la médecine, qu'il a été confondu avec Apollon lui-même. Homère l'appelle le *père des médecins*. Son nom a donné naissance aux expressions proverbiales, *Peonius morbus, manus Peonia,* pour signifier une maladie qui demande l'art des plus habiles médecins, et la *main de Péon*. Quand on n'avait aucune connaissance du magnétisme animal, on a pu entendre par là une main savante à panser les plaies, à faire des opérations ; mais pourquoi cette expression ne signifierait-elle pas aussi les guérisons merveilleuses qu'opérait Péon *par la vertu magnétique de sa main?*

Il y a tout lieu de croire que la chirurgie n'existait pas encore dans ces premiers temps. L'homme a naturellement horreur du sang. Leclerc est persuadé qu'il s'est écoulé bien du temps avant qu'on en vînt à la saignée ; aussi, la première fois que la chirurgie fut transportée à Rome, ces scènes de sang et de douleur révoltèrent le peuple. Ceux qui la pratiquaient furent regardés comme des bourreaux, et on les força de sortir de Rome [2].

Orphée s'occupait de médecine, notamment des plantes [3]. Il passait, en outre, pour *un habile magicien* [4].

1. *Le Magnétiseur*, n° 5, du 15 août 1859, page 8.
2. *Histoire de la médecine*, page 100.
3. Pline, *Hist. naturelle*, lib. XXV, cap. 2.
4. Pausanias, in *Eliac. porter.*

Sans doute, qu'une multitude de devins ou d'enchanteurs dont les anciens auteurs font mention, comme Calchas, Mopsius, Tiresias, Amphiaraüs, Helenus, Cassandra, etc., exerçaient aussi la médecine. On peut le conclure de ce qu'ils pratiquaient les enchantements.

Mélampe, disciple du centaure Chiron, était d'Argos; c'est l'un des plus anciens poëtes que l'on connaisse et que rappelle Homère lui-même; il entendait aussi l'*art de deviner* et celui de *la médecine*, qui, ajoute Leclerc, *étaient des arts inséparables* dans ce temps-là [1].

« Ce Mélampe,» dit Leclerc, « purifiait ceux qui étaient tombés dans quelques maladies, soit d'esprit, soit de corps, ou
» qui s'étaient souillés par des crimes, ce qui se faisait par des
» cérémonies superstitieuses qui consistaient à réciter de certains vers ou de certaines paroles sur les personnes, à leur
» appliquer ou à leur faire prendre des herbes cueillies en certains temps et d'une certaine manière [2].... »

Homère nous apprend que l'on arrêta, par le moyen des enchantements et des charmes, le sang que perdait Ulysse [3].

Strabon nous apprend que c'était ainsi que les Indiens et les Ethiopiens guérissaient leurs malades [4].

Ce que dit ensuite Leclerc sur ces remèdes qui devaient leur efficacité aux charmes et aux enchantements, est remarquable.

« Pour établir, dit-il, l'usage de ces remèdes superstitieux,
» il a suffi, suivant quelques personnes, que l'on crût en avoir
» reçu du soulagement; et, comme l'imagination est non-seulement *contagieuse*, mais aussi fort *puissante* dans les sujets
» où elle est fort vive, il est arrivé que des choses qui, d'elles-
» mêmes, n'avaient aucune force, ou qui ne pouvaient agir
» sur le corps, aient produit, en certaines rencontres, des
» effets sensibles par la force de l'imagination; ceux qui ont
» vu cela se sont persuadés qu'il en pourrait être partout de
» même.

» *La religion, dont on a abusé en cette matière, et qui a un
» grand pouvoir sur les peuples, a achevé de les déterminer entièrement.*

» Voilà, dit Leclerc, comme raisonnent ceux qui traitent

1. *Histoire de la médecine*, page 61.
2. *Ibid.*, page 65.
3. *Odyssée*, lib. XIX.
4. Strabon, *Géog.*, lib XV.

» tous les charmes de bagatelles; mais, ajoute-t-il, il y en a » d'autres, et qui sont le plus grand nombre, qui croient *que » la chose n'est pas impossible, quoiqu'ils ne comprennent pas » comment elle peut se faire*. Quoi qu'il en soit, continue-t-il, » les charmes ou les enchantements se sont si bien intro- » duits dans la médecine, *que toutes les nations du monde les » ont pratiqués de temps immémorial;* et ce n'est pas seule- » ment le simple peuple qui s'en est mêlé, les plus sages n'y » ont pas moins donné [1].

» On charmait quelquefois les maladies par de simples pa- » roles ou par de certains mots ou vers magiques qu'on pro- » nonçait à l'oreille du malade, ou même loin de lui, *dans » l'intention de le guérir, et qu'on accompagnait de certains ges- » tes ou mouvements de corps*. D'autrefois on écrivait ces mots » sur de certaines choses que l'on attachait au corps du ma- » lade; c'est ce que les Latins ont appelé *amulettes*. On croyait » que ces amulettes défendaient et garantissaient non-seule- » ment contre les enchantements ou les charmes (auxquels on » attribuait autant de force, pour rendre les gens malades, » que les contre-charmes en avaient pour les guérir), mais » qu'ils détournaient ou éloignaient même les maladies pro- » venant de causes naturelles.

» La matière de ces amulettes était tirée des pierres, des » métaux, des simples, des animaux, et généralement de tout » ce qu'il y a au monde. On gravait sur les pierres ou sur les » métaux des caractères ou des figures, ou des mots qui, » quelquefois, ne signifiaient rien, ou qui n'étaient pas même » intelligibles à ceux qui les écrivaient ou qui s'en servaient. » On écrivait aussi ces mots sur du papier ou sur quelque » autre matière que ce fût, ou, si l'on n'écrivait ni ne mar- » quait rien sur les matières propres à faire des amulettes, on » employait je ne sais combien de cérémonies superstitieuses » dans leur préparation et dans leur application, sans parler » de la peine qu'on se donnait pour observer que les astres » fussent disposés favorablement. Les Arabes ont donné à cette » dernière sorte d'amulette, dont la vertu dépend principale- » ment de l'influence des astres, le nom de *talisman*, c'est- » à-dire *image*.

» Il faut remarquer qu'il y avait aussi des amulettes où *ni » les charmes, ni la superstition, n'avaient point de part, quoique*

1. *Histoire de la médecine*, pages 73 et 76

» *personne ne pût rendre raison des effets qu'on leur attribuait,*
» *ni de la manière dont ils agissaient. Cette dernière sorte d'a-*
» *mulette est encore aujourd'hui approuvée par divers médecins,*
» *quoique d'autres ne veuillent pas y ajouter foi* [1]. »

En réduisant les choses à ce qu'elles sont véritablement, et le raisonnement de Leclerc à ce qu'il doit être, on voit évidemment que tous ces prétendus enchantements dont usaient les anciens médecins, ne sont et ne peuvent être, dans ce qu'ils ont de réel, que des procédés *magnétiques*. Tout cet appareil dont on accompagnait les charmes, on le faisait *dans l'intention de guérir,* et, dans cet appareil, entraient de *certains gestes ou mouvements de corps*. Dans un temps où l'on ne connaissait pas le magnétisme, et où conséquemment il n'était pas facile de le préciser, pouvait-on l'énoncer plus clairement?

Car, nous le demandons : de bonne foi connaît-on des *enchantements* proprement dits, encore moins des guérisons par enchantements? Se persuadera-t-on qu'avec des paroles inintelligibles et toutes sortes de gestes, on rende la santé à un malade?

Mais substituez l'action du magnétisme animal. Cette action, bien physique, bien connue aujourd'hui, qui n'est plus aujourd'hui l'apanage exclusif d'un prêtre égyptien, d'un collége d'initiés ou d'une caste privilégiée, mais la propriété de tous les hommes; substituez-la aux prétendus enchantements, et vous obtiendrez tous les résultats que l'on a attribués aux enchantements. Il suffira de les dégager de ce que la charlatanerie, l'erreur ou l'amour du merveilleux se plaisaient à y ajouter.

Leclerc nous donne un exemple frappant de ces hyperboles ou exagérations dans le *rajeunissement d'Eson*. Ce *rajeunissement*, sans doute, est un des traits les plus brillants de la puissance magique de Médée. Eh bien! en quoi consistait ce prodige? *En ce qu'Eson avait la barbe blanche, et que Médée avait eu le secret de la lui teindre en noir* [2]. C'est ainsi à peu près que nos barbiers de village ont le secret de *rajeunir*. Médée inventa les bains chauds, qui rendaient le corps plus souple et plus agile, et contribuaient à guérir les malades. A l'aspect de ces fourneaux, de ces grands vaisseaux de cuivre, dans lesquels

1. *Histoire de la médecine*, page 79.

2. . . . . . . . Barba comæque
Canitie posita nigrum rapuere colorem.
Ovid., *Met*, l. 7.

ils étaient plongés, on prétendait *qu'elle les faisait bouillir* [1].

Un peu d'observation et de critique dans l'examen des ouvrages relatifs à ces temps anciens, et une partie du merveilleux disparaît.

Il faut en dire autant des *amulettes* et des *talismans*.

Nous en distinguons trois sortes :

Les premiers, dont les uns, fondés sur les principes astrologiques, renferment des figures de planètes, d'étoiles, de constellations, et les autres, formés par la superstition, présentent des figures bizarres, des noms divins ou de prétendus esprits, et des mots inconnus et inintelligibles.

Les seconds, qui sont composés de matériaux pris dans les trois règnes de la nature.

Les troisièmes enfin, de l'action desquels on ne pouvait pas trop se rendre raison, quoique l'effet n'en fût pas moins certain. Ils sont compris parmi ceux dont parle Leclerc, *dans lesquels les charmes ni la superstition n'ont point de part, quoique personne ne pût rendre raison des effets qu'on leur attribuait, ni de la manière dont ils agissaient*. Dans cette classe se trouvent les talismans magnétiques.

Les talismans de la première sorte doivent tomber dans le mépris auquel est condamnée depuis si longtemps l'astrologie judiciaire. Qui pourra croire, en effet, que Mercure, Saturne, Vénus, Jupiter, puissent, suivant leurs diverses positions, communiquer quelques vertus à leurs figures tracées sur la pierre ou sur le cuivre? Par exemple, que l'image de la lune, lorsqu'elle est dans le Cancer ou dans le Taureau, puisse, étant gravée sur or ou sur cristal, guérir les maladies froides du cerveau ; que la figure du Lion, du Bélier et du Sagittaire, placée dans un triangle, puisse remédier aux fièvres flegmatiques, pourvu que, dans le triangle, le Lion tienne le sommet, le Bélier la base et le Sagittaire la gauche, etc. [2]?

Qui pourra croire que des mots inconnus ou insignifiants, tels qu'*Abracadabra*, que des cérémonies réprouvées par la religion, ou l'abus des noms les plus saints, puissent ajouter quelques qualités à ces fragments d'une matière brute ou insensible?

Cela n'est pas possible; ou si, dans les maladies et les circonstances dans lesquelles la crédulité peut agir, ceux qui portent ces sortes de talismans ont ressenti quelque soulage-

1. Diogène, dans *Stobée*; Leclerc, *Histoire de la médecine*, page 158.
2. Georgii Paschii, *Inventa movantiqua*, page 397.

ment, disons que ce n'est et que ce ne peut être que l'effet de leur crédulité même, comme l'observe très-bien Leclerc; car, nous magnétiseurs, nous ne nions point l'effet de l'imagination et de la confiance; nous y croyons. Mais nous soutenons que si la confiance et l'imagination peuvent aider le magnétisme, le magnétisme peut agir et agit sans le concours de ces deux auxiliaires, ce que ne produira jamais un talisman de la nature dont il est question.

La seconde classe d'amulettes ou de *talismans* (en employant ce mot d'une manière générale) est d'un tout autre genre. Nous parlons des amulettes qui sont composées de certains corps pris dans les trois règnes. Nous dirons qu'il y a des pierres, des métaux, des animaux, des simples, lesquels, mis en contact avec le corps de l'homme, peuvent agir sur son organisation, ou, réciproquement, en recevoir une réaction. Il n'y a certainement aucun doute à élever sur cette action réciproque.

Nous avons vu souvent qu'un collier de corail, passé au cou d'un enfant, pâlissait toutes les fois que l'enfant avait la fièvre, et qu'il reprenait sa couleur rouge lorsque la maladie était passée.

Qu'il en soit de même de certaines pierres, ainsi que le prétendent quelques auteurs, il n'y a donc là rien d'étonnant. Les corpuscules morbifiques se résolvent en principes chimiques qui ont une action sur les différents corps. On conçoit, par la même raison, qu'un poison, par ses éléments corrosifs, puisse décolorer la coupe dans laquelle il est versé, et par cette altération trahir sa présence.

D'un autre côté, les pierres, les métaux, les plantes, peuvent agir sur le corps humain par le contact ou par le simple rapprochement.

Pline parle des bons effets qu'on retire de l'ambre jaune par l'application [1]; et, dans le fait, nous voyons tous les jours des nourrices mettre des colliers d'ambre aux enfants au moment de la dentition. Pourquoi? parce que l'ambre jaune est un calmant, et que, grâce à cette propriété, il prévient les convulsions qui accompagnent ordinairement la dentition. C'est avec l'ambre jaune que se fait le sirop de Karabé, qui procure un sommeil salutaire aux malades. L'ambre jaune n'a-t-il pas aussi une vertu électrique qui se développe par le

1. Pline, *Hist. nat.*, liv. XXXVII, chap. 3.

frottement? Et qui ne connaît toutes les propriétés de cette vertu électrique?

Il est aussi d'un usage commun d'attacher des colliers de liége aux chattes qui ont mis bas, pour faire passer leur lait. Le liége est astringent et peut avoir d'autres qualités qui fassent tarir le lait.

L'aimant, ou même le fer aimanté, posé sur le cœur, calme les palpitations; et, appliqué sur la dent cariée, en calme la douleur.

Certaines plantes ont une odeur qui fait fuir les scorpions, les serpents. En portant sur soi de ces plantes, on peut avoir une excellente amulette contre ces bêtes venimeuses.

Tout ceci s'explique par les émanations qui s'échappent de ces prétendus talismans. Les émanations en contact, ou même dans le voisinage des corps animés, pénètrent par les pores, par la respiration, par l'odorat, passent par les viscères ou dans la circulation, et y portent les propriétés qui les caractérisent.

Il n'est pas de corps dans la nature qui n'ait des émanations. Approchez les matières les plus dures de votre odorat, le fer, le cuivre, le plomb, et vous y reconnaîtrez une odeur bien marquée et bien distincte. Cette odeur se communiquera à vos mains, et le goût y trouvera une saveur particulière. Il y a plus, le voisinage du mercure blanchira l'or et le cuivre que vous porterez sur vous.

Il en est de même parmi les pierres; plusieurs ont une odeur sensible, comme la pierre-porc ou pierre puante, la pierre de violette, les stéatides, les ocres, etc. D'autres n'émettent leur odeur que par le frottement; mais toutes ont des effluves déterminés par les alternatives de chaud, de froid, de sec, d'humide, par le contact des gaz. Et peut-on en douter, quand la chimie nous apprend que la silice, cette matière si dure qui constitue le caillou, est susceptible elle-même de se décomposer, et produit l'acide silicieux?

Les effluves silicieux, dans les végétaux, sont encore plus marqués et agissent sur l'économie animale d'une manière plus ou moins pénétrante. L'oignon que l'on coupe fait pleurer; le tabac en poudre, la bétoine et autres, font éternuer; d'autres sont caustiques. Qui ne connaît l'effet du mézéréum ou bois-gentil, qui, appliqué sur le bras, opère comme un cautère? Mais le redoutable yupa ou ippa des Célèbes, dont l'ap-

proche seule cause la mort, qui n'en redoutera pas les dangereuses émanations [1]?

Les effluves des animaux ne sont pas moins reconnaissables, ni quelquefois moins vénéneux. Le chien suit l'odeur du gibier et distingue son maître au milieu d'une multitude; le renard, la belette, l'écureuil, quand ils sont en amour ou en colère, exhalent une odeur insupportable. Celle du serpent est nauséabonde et n'échappe pas au sauvage, qu'elle avertit du danger. L'application des cantharides est corrosive, même lorsqu'elle ne touche pas la peau immédiatement.

Que dirons-nous de l'engourdissement que produisent la torpille, le mille-pieds d'Afrique, certaines anguilles de Cayenne? Les effluves de ces animaux sont-ils électriques? C'est ce que pensent les savants.

Dans certains pays on applique sur la poitrine ou sur le bas-ventre d'un malade des pigeons ou autres animaux, qu'on ouvre tout vivants et qu'on applique à l'instant même; on prétend que la chaleur du sang de l'animal attire, et que son corps pompe l'humeur morbifique. On appelle *Epithème* ce genre d'application.

Tous ces talismans rentrent dans le domaine de la médecine, ou plutôt toute la médecine, dans l'application des remèdes extérieurs, ne se compose que d'amulettes.

Si les siècles précédents ont, dans ce genre d'observations, péché par une crédulité peut-être trop grande, celui où nous vivons montre peut-être aussi trop d'insouciance. La nature ne fait rien d'inutile, et elle a tant de ressources, que, s'il ne faut pas outrer la crédulité, il ne faut pas non plus dédaigner ce qu'une expérience suivie et attentive pourrait nous démontrer comme salutaire, c'est-à-dire qu'avant de rejeter sans appel, il faudrait essayer.

A l'égard des accessoires superstitieux, tout bon esprit saura les réduire à leur juste valeur. Qu'une plante soit cueillie dans sa maturité; qu'elle soit cueillie dans un temps sec ou humide, avant ou après le lever du soleil; que ce soit la graine, la fleur ou la feuille, ou l'écorce, ou la racine que l'on préfère, je le conçois; mais cueillir cette plante la veille de la Saint-Jean ou de la Saint-Pierre, plutôt que tout autre jour,

1. Pour cueillir la résine de cet arbre, l'esclave ou le criminel condamné à l'enlever s'enveloppe la tête dans un masque de verre, se place toujours au-dessus du vent, et emploie une longue sarbacane pour le détacher.

et uniquement parce que c'est la veille de la fête du saint; ajouter à cela telle ou telle cérémonie, prononcer telle ou telle parole, voilà ce qui est insoutenable, voilà la superstition et l'abus.

Dans tous les livres de secrets, on trouve des remèdes hideux, si l'on peut se servir de cette expression, remèdes dans lesquels les araignées, les crapauds, les serpents, les crânes des morts jouent le plus grand rôle; le dégoût seul et la répugnance qu'inspirent de semblables applications peuvent opérer une révolution salutaire, indépendamment des propriétés physiques que peuvent avoir ces amulettes.

Comme le moral, chez nous, dépend aussi beaucoup du physique, et que les différentes matières des amulettes peuvent agir diversement sur notre physique, il ne serait pas étonnant que des amulettes réveillassent l'esprit et le courage, donnassent de la gaieté, de l'amour, disposassent à la crainte, à la mélancolie, etc.

Mais le talisman alors ne fait que ce qu'opère naturellement la matière dont il est composé. Ainsi, les aromates, les parfums, les cantharides, excitent à l'amour; certaines drogues sont amies des nerfs et égayent l'esprit; d'autres calment les douleurs et les rendent en quelque sorte insensibles, comme l'opium et les composés narcotiques.

Mais supposer que des amulettes influeront sur des actes purement contingens; qu'un trèfle à quatre feuilles, qu'une agate de telle ou telle forme, qu'une pierre trouvée dans la tête ou le foie de tel animal, que le cœur d'un loup, le foie d'une panthère, etc., feront prospérer dans toutes les entreprises, réussir en amour, gagner au jeu, c'est, je crois, ce que ni les anciens ni les modernes n'ont jamais opéré, et ce qu'on peut ranger parmi les contes à dormir debout.

« Il faut croire aux amulettes, dit Gallien, en ce sens qu'on » peut avoir confiance à leur substance, mais nullement aux » paroles, aux charmes dont on les a environnés [1]. »

Venons actuellement à notre troisième classe de talismans, aux talismans qui reçoivent leur force du magnétisme animal.

Les talismans magnétiques ne sont autre chose que certains corps susceptibles de recevoir et de fixer le fluide magnétique, de le transporter et de le communiquer à distance. Ces corps, imprégnés de fluide, produisent le même effet que le magnéti-

1. Periaptis sic considere oportet, ut substantia illorum, non incantationis verba credantur. Galen., *de simplic. medic. facultatis*. 6 et 10.

seur lui-même; ainsi, un talisman magnétique fera tomber en somnambulisme la personne à laquelle il sera appliqué, quand celui duquel est émané le talisman est dans l'habitude de la magnétiser et de l'endormir. Ce talisman calmera les convulsions du malade et les douleurs dont il est tourmenté, le tout comme par enchantement; il n'en faudra pas davantage pour faire crier au sortilége. Cependant, rien de plus simple et de plus naturel.

Si, en effet, il existe un fluide magnétique animal, ce fluide peut être fixé comme le fluide électrique; il peut même s'y trouver accumulé en quantité, comme le fluide électrique l'est dans la bouteille de Leyde. Bien plus, il doit exister certains corps avec lesquels ce fluide a plus d'affinité. Ces corps lui servent de conducteurs et de véhicules. On avait cru remarquer, en effet, qu'une tige métallique était un meilleur conducteur du magnétisme animal que beaucoup d'autres matières. On avait cru que le verre et la soie concentraient et isolaient ce fluide, tout comme ils isolaient et concentraient le fluide électrique. En cela, on s'était trompé. Le verre et la soie ne sont pas des corps isolants pour le fluide magnétique, nos expériences personnelles nous l'ont démontré. Ce fut cette faculté du fluide magnétique de pouvoir se concentrer et se communiquer ensuite, qui donna lieu *au baquet de Mesmer*.

M. de Puységur partit de là pour composer des talismans portatifs bien simples; il magnétisait fortement des plaques de verre arrondies, qu'il faisait porter habituellement sur la peau aux personnes qui avaient besoin d'être habituellement magnétisées; elles en ressentaient de très-bons effets. D'autres magnétiseurs se servirent de médailles, de sachets remplis d'objets quelconques; on les magnétisait fortement, et ces objets magnétisés pouvaient calmer des crises nerveuses, des douleurs, et provoquer le sommeil. Nous avons connu plusieurs somnambules qui s'endormaient ainsi, grâce à des morceaux de papier magnétisés par leur magnétiseur, lorsqu'il était obligé de s'absenter. Il leur suffisait de poser un de ces morceaux de papier sur l'estomac pour entrer dans le somnambulisme, pendant lequel ils pouvaient répondre aux questions qui leur étaient faites.

Nous ne pouvons donc point trouver étonnant que le portrait de M. Manlius Salles produise des effets, lorsque celui-ci a fortement magnétisé sa carte de visite qui le représente;

ce n'est point l'image qui produit le sommeil ou le soulagement, c'est le fluide dont a été saturé la carte ou tout autre objet, devenu par là un talisman de la troisième classe.

C'est une conséquence immédiate de ces deux principes : 1° que l'agent magnétique est un fluide ; 2° que ce fluide peut être fixé sur un milieu étranger et se transmettre à distance.

Ch. Lafontaine.

---

## LETTRE DE M. D'ARBAUD.

Monsieur et cher confrère,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les deux numéros du journal *le Magnétiseur* que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. D'un autre côté, je me suis empressé de me procurer votre *Art de magnétiser*, que je ne connaissais pas encore. J'ai vu, avec la plus grande satisfaction, qu'il y avait communion d'idées entre nous pour tout ce qui a rapport à l'étude et à la pratique du mesmérisme.

Nous combattons pour la même cause ; nous cherchons, autant qu'il est en notre pouvoir, à extirper les erreurs et les préjugés, à démasquer l'imposture et le charlatanisme, à stigmatiser les *faux frères*.

Si nous sommes parfaitement d'accord sur le fond, il existe néanmoins une petite divergence d'opinion entre votre théorie et la mienne.

Du choc des idées jaillit, dit-on, la vérité.

En vertu de ce principe, je prendrai la liberté de vous adresser quelques observations, ceci dans l'intérêt de la science qui nous occupe. Si j'en juge par vos écrits, je suis fondé à croire que vous attachez plus d'importance à la manifestation de la vérité, qu'à une question d'école ou de personne. J'ose espérer que vous daignerez bien excuser ma démarche.

Tout en repoussant la théorie des *volontistes*, vous accordez une certaine action magnétique à la concentration des idées, *au jeu du cerveau ;* plus la *volonté est exprimée avec fermeté et continuité*, dites-vous, plus l'émission du fluide se fait abondante et intense.

Je ne partage pas entièrement cette opinion, et j'attribue

l'émission du fluide *uniquement à la contraction des centres nerveux :* le diaphragme et les muscles de la face et du cou. Je crois que la *volonté* proprement dite, la *concentration des idées*, ne joue ici aucun rôle. Ce qui paraît le démontrer d'une manière concluante, c'est qu'il n'est point nécessaire d'avoir l'*esprit tendu, de penser à l'effet que l'on veut produire* pour provoquer le sommeil magnétique. Ainsi, j'endors un sujet en cherchant la solution d'un problème quelconque, ou bien en composant des bouts-rimés. J'ai produit plusieurs fois le somnambulisme à mon insu, sans avoir conscience de l'action que j'exerçais, *en dormant,* par exemple. Pour magnétiser, il suffit de prendre les pouces et de maintenir la contraction directe ou *externe* des centres nerveux d'une manière uniforme ; acte que l'on accomplit *machinalement* lorsqu'on a une certaine pratique ; on agit alors comme si l'on soutenait un fardeau. Un effort musculaire un peu violent suffit pour mettre en crise un sujet très-impressionnable. J'ai provoqué le somnambulisme à distance et à mon insu, en cherchant à franchir un cheval. Ces faits me paraissent concluants.

Je ne partage pas non plus entièrement votre opinion en ce qui touche la force musculaire ; je pense que si l'on prend deux individus, l'un très-vigoureux, un athlète, et un homme de moyenne force, et *qu'on leur apprenne à faire les contractions* comme il faut, le premier produira des résultats bien plus remarquables, parce qu'il se fatiguera moins vite que l'autre, et que la masse du fluide émise par le premier sera plus considérable.

Ce que vous dites à propos de l'état physique du magnétiseur corrobore mon opinion.

Vous parlez de la contraction des centres nerveux d'une manière implicite. Par cela même, vous négligez de faire une distinction entre la contraction directe ou *externe,* laquelle *émet le fluide,* comme le feu d'un soufflet ou le piston d'une *pompe* foulante, et la contraction inverse ou *interne,* laquelle le *soutire*, l'absorbe ; la première s'opère le diaphragme *convulsé extérieurement,* et la seconde, le diaphragme *convulsé intérieurement,* avec une *aspiration profonde* des poumons. Ces quelques lignes résument en elles-mêmes toute la science du magnétisme. Vous aviez sans doute connaissance de ces données qui appartiennent en propre à M. Pétrus-Baragnon, mon maître ; j'ai cru remarquer une grande analogie de vues entre ce praticien et vous. De tous les auteurs qui ont écrit sur le mes-

mérisme, M. Baragnon est presque le seul qui ait traité cette question d'une manière rationnelle, méthodique, *pratique* en un mot. Les détails très-explicites qu'il donne pour la production des divers phénomènes magnétiques, les moyens d'action qu'il prescrit pour remédier aux accidents sont précis, exacts, mathématiques. Avec la méthode de M. Baragnon on peut facilement apprendre à magnétiser sans avoir à redouter aucune suite fâcheuse.

Les nombreux praticiens qui ont écrit sur le magnétisme, se sont montrés un peu trop avares de détails en ce qui concerne la description des procédés, surtout pour ce qui a trait aux accidents. C'est là une lacune qu'il faudrait combler, ce me semble. Il y va de l'avenir du mesmérisme. La plupart des débutants essaient de produire les effets magnétiques; comme ils n'agissent pas méthodiquement, ils donnent lieu à des crises (étouffements, convulsions, tremblements nerveux, etc.); l'impuissance presque absolue où ils sont pour détruire ces accidents, les effraie, les rebute; ils se découragent, s'ils n'ont pas là une personne expérimentée pour leur venir en aide, pour les reconforter; ils renoncent à tout jamais au mesmérisme. C'est ce qui est arrivé pour une foule de novices, ainsi que j'en ai acquis la conviction.

Parmi les procédés que vous indiquez, vous dites page 63 : « Après avoir imposé les mains de la même manière, il les descendra devant la face, la poitrine et tout le buste, s'*arrêtant de temps en temps à la hauteur de l'épigastre, en présentant la pointe des doigts.* »

Cette méthode est essentiellement vicieuse, en ce sens qu'elle doit inévitablement produire une *congestion fluidique* chez une personne impressionnable. Pour peu que vous agissiez avec énergie, vous provoquerez une crise nerveuse, de l'étouffement et des *spasmes*. Vous le dites vous-même page 67, deuxième alinéa.

Tout en déclarant, page 61, que vous ne croyez pas au *sommeil magnétique* quand le sujet n'est point insensible, vous ajoutez : « Nous ne demandons pas une *insensibilité complète*, mais bien une modification très-marquée dans la sensibilité. »

Je n'admets point cette restriction, et je considère l'*insensibilité absolue* comme une des conditions *essentielles* du somnambulisme *parfait*.

Vous paraissez confondre le sommeil magnétique avec le *véritable* somnambulisme, et vous n'admettez qu'un seul état

ou deux au plus, tandis que les phénomènes magnétiques présentent *trois phases* bien distinctes et parfaitement caractérisées :

1° Le sommeil; 2° le coma; 3° le somnambulisme parfait.

J'ai défini ces trois états dans le *Journal du magnétisme*, page 394, année 1860.

Vous les décrivez également page 64, § 3, 4 et 5; mais vous confondez le sommeil avec le coma, § 4. En effet, les caractères que vous citez appartiennent bien et dûment au *coma* et non au sommeil magnétique.

Maintenant, vous partagez l'erreur d'un grand nombre de praticiens à propos de la *lucidité* ou *clairvoyance*. Vous désignez par ces mots, la vue magnétique proprement dite, que cette faculté s'exerce directement ou à distance, avec ou sans obstacles, tandis que, d'après moi, la lucidité constitue la véritable *intuition*, la prévision d'événements non encore accomplis. Je n'ai jamais constaté ce phénomène, et je pense comme vous qu'il ne peut se produire que tout autant qu'il existe un *germe* quelconque.

Je me dispenserai de vous faire part de mes observations en ce qui touche aux phénomènes psychiques; ceci m'entraînerait beaucoup trop loin.

D'ailleurs, chacun est libre d'avoir son opinion à ce sujet. Si notre manière de voir diffère sur certains points, il existe néanmoins une grande conformité d'idées entre votre doctrine et la mienne; l'un et l'autre nous sommes *rationalistes*, dans toute l'acception du mot.

Si ma faible collaboration peut vous être agréable, je me mets de grand cœur à votre disposition; vous pouvez, dès à présent, m'inscrire au nombre de vos correspondants; je m'estimerai heureux de travailler à l'édification de la science du magnétisme sous un maître tel que vous.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération très-distinguée et de mes sympathies les plus vives.

Votre tout dévoué serviteur,

LUDWIG D'ARBAUD,
**Agent supérieur de la culture des tabacs.**

**Cahors, le 14 juin 1861.**

Nous pourrions répondre beaucoup de choses à M. d'Arbaud sur les observations qu'il nous fait, et qui ne sont pas de

la plus grande exactitude ; mais nous nous contenterons de le prier de lire attentivement l'*Art de magnétiser*.

Quant à son maître, M. Pétrus Baragnon, avec lequel il nous trouve beaucoup d'analogie, et dont il nous accuse d'avoir pris un peu les idées, nous lui dirons que M. Baragnon a tant soit peu été notre élève à Nîmes, en 1851, et que c'est depuis cette époque qu'il s'est lancé et qu'il a été à Gênes avec une de nos somnambules ; puis, il a écrit son ouvrage en 1852 ou 1853. La première édition de notre *Art de magnétiser* ayant paru en 1847, il nous eût été difficile d'emprunter quelque chose à M. Baragnon ; mais peut-être, au contraire, nos idées lui ont-elles été utiles pour les élucider et les formuler plus clairement et plus scientifiquement que nous ne l'avions fait nous-même. Cependant, toute modestie à part, nous engageons M. d'Arbaud à lire très-attentivement notre ouvrage ; nous le remercions cordialement de bien vouloir être notre collaborateur. Nous sommes trop heureux quand des hommes de talent comme lui veulent bien nous prêter leur aide et leur concours.

CH. LAFONTAINE.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Paris, 10 juillet 1861.**

**Une soirée chez M. Piérart. — M. Squire. — Enlèvement d'une table. — Appréciation du Dr Charpignon. — Rapport du Dr Léger à la Société de magnétisme. — Opinion du Dr Castle. — Réplique de M. Winnen. — Chagrins de M. Jobard, de Bruxelles.**

*Anch' io*, j'ai assisté aux expériences du *médium* américain, M. SQUIRE !...

Le rédacteur en chef de la *Revue spiritualiste*, M. Piérart, nous a fait ces loisirs !

Je dis *nous*, car j'ai eu pour coprivilégiés le Dr Léger, le Dr Louyet, MM. Winnen, Bauche, etc., c'est-à-dire toute une députation de la *Société de magnétisme*, et nombre d'autres curieux, notamment l'un des honorables fondateurs de notre groupe social, le Dr Filassier. Bref, chambrée complète.

Après une demi-heure d'attente et de causerie dans les salons de M. Piérart, nous avons vu arriver M. *Squire*, le héros de la soirée. C'est un jeune homme d'une taille fine et svelte, d'une physionomie douce et sympathique. Il a d'excellentes

manières, et répond avec simplicité, avec modestie, à toutes les questions qu'on lui adresse. Rien dans ses traits, dans son langage, n'annonce l'apôtre ni le charlatan. Il se laisse appeler *médium;* mais, à l'entendre, il ne sait rien du spiritisme, et n'a jamais été en communication avec les Esprits. Dès l'âge le plus tendre, dit-il, les faits prodigieux qu'il accomplit, se sont manifestés chez lui dans les mêmes conditions; voilà tout ce qu'il sait, et il lui est impossible de les expliquer.

Après quelques minutes de conversation, les expériences ont commencé.

M. Squire s'est assis devant une table ovale en chêne massif, du poids de 80 livres; on lui a attaché les jambes à la chaise, pour le mettre dans l'impossibilité de bouger de place. Il a donné la main droite au Dr Louyet, et placé la main gauche sur le bord de la table. L'obscurité s'est faite, et, au bout de quelques secondes, on a entendu la table craquer, puis retomber lourdement sur un divan placé derrière l'expérimentateur.

Je dois dire en historien fidèle que, ce soir-là, le miracle n'a pas été obtenu du premier coup. La table d'abord s'est bornée à s'agiter beaucoup et à se renverser. Le *médium* attribuait ce petit échec au contact de la canne d'un des assistants. A la seconde tentative, tout a marché selon le programme, et la table s'est bravement lancée par-dessus la tête de M. Squire.

Ni avant ni après l'opération, la physionomie de M. Squire ne trahissait aucun effort surhumain. Seulement, MM. Léger et Louyet, en tâtant le pouls de l'opérateur, constataient 120 pulsations à la minute.

Cette expérience a été suivie d'une autre non moins curieuse.

On a attaché les jambes de M. Squire par un lien solide, et noué son bras au bras du Dr Léger. Le docteur et le *médium,* debout devant la table, ont posé les mains à l'une des extrémités ovales, les pouces dessus, les doigts dessous. Dans cette position, il n'y a pas de force humaine qui puisse soulever une table de ce poids. A peine eût-on fait l'obscurité, que le Dr Léger sentit une vibration, un frémissement, et, sans le moindre effort de sa part, la table se trouva lancée en l'air, pour retomber sur sa tête en même temps que sur la tête de M. Squire, les quatre pieds tournés vers le plafond. Pendant une seconde à peu près que dura l'obscurité, le poids de la

table sembla au docteur, sinon léger, du moins très-supportable, et n'ayant aucun rapport avec la pesanteur réelle du comble; mais, dès que la lumière reparut, le fardeau redevint tellement lourd et incommode, que le docteur Léger cria : *Diavolo !* et il fallut que les assistants vinssent l'en débarrasser au plus vite.

Voilà, sauf erreur ou omission, l'exact procès-verbal des faits dont j'ai été témoin chez M. Piérart.

— Que pensez-vous de tout ceci? dis-je au docteur Léger après la séance.

— Vous êtes charmant! me répondit-il avec un embarras humoristique; est-ce que je sais ce que j'en pense? Laissez-moi le temps d'analyser mes impressions! *C'est drôle !* voilà tout ce que je puis vous dire.

Les spiritualistes du cercle Piérart affectaient des airs de triomphe. Pour le coup, ils nous crurent convertis à leur croyance. Mais leur illusion dura peu, et la députation magnétique s'en alla comme elle était venue, aussi antispiritiste que devant.

Quelques jours avant cette soirée, j'avais reçu une lettre de notre savant magnétologue, le Dr Charpignon, au sujet de ces mêmes expériences, auxquelles il assista au mois de mai dernier. Voici l'appréciation du docteur :

« On a beau dire, je ne puis admettre dans ces faits l'intervention d'une puissance extra-humaine. Non, quand on m'enlève un sens de l'importance de la vue, je ne puis avoir une certitude raisonnable que le déplacement d'un objet quelconque soit le résultat d'une action d'êtres invisibles de la nature des Esprits, auxquels je crois pourtant, puisque, comme je l'ai dit, l'homme n'est pas la suprême et dernière créature intelligente. On objecte que la table étant d'un poids considérable, et M. Squire étant gêné dans ses mouvements par les liens appliqués, il ne lui serait pas possible d'opérer l'enlèvement par ses forces particulières, et que personne, mis dans les mêmes conditions, ne le pourrait davantage. Tout cela est vrai, mais enfin on me bouche les yeux, on fait une obscurité absolue, et je ne sais alors ce qui se passe. Je ne puis assurément l'expliquer, mais je garde ma pensée pour moi, et j'attendrai que des faits de déplacements semblables à ceux dont j'ai vu le commencement et la fin, sans voir le mouvement, aient lieu en pleine lumière pour les admettre dans le sens des spiritualistes contemporains. En tout cas, si ce sont des Esprits qui

viennent aider M. Squire, ce sont de *petits* Esprits, car ils ne comprennent pas la valeur de l'intelligence de l'homme, qui n'est pas faite pour accepter de semblables interventions, en se privant volontairement de la vue. On peut bien dire qu'ici c'est tout le contraire de l'Evangile, qui recommande de *ne pas mettre la lumière sous le boisseau.* »

Notre honorable docteur a mille fois raison : la condition des ténèbres, pour obtenir ces miracles, est une des grandes pierres d'achoppement, à quelque point de vue qu'on veuille se placer.

De son côté, le Dr Léger, dans une des dernières séances de la *Société de magnétisme,* a rendu compte de la soirée de M. Squire, non sans entourer sa communication de toutes sortes de précautions oratoires.

« Au risque d'interrompre nos travaux, a-t-il dit, je crois devoir entretenir l'assemblée des expériences de M. Squire, auxquelles votre président et quelques membres du bureau ont assisté cette semaine. Ces faits sont étrangers à l'étude du magnétisme, but exclusif de notre Société; mais le bureau aurait cru manquer de politesse en n'acceptant pas l'invitation courtoise de M. Piérart. »

Puis, avec cet entrain juvénile qui le caractérise, le Dr Léger a narré tous les détails de la soirée, sans rien omettre de ses impressions personnelles, et en faisant toutes réserves pour l'explication physiologique de ces faits.

Un peu de fraude se mêlerait-il à la gymnastique de M. Squire? C'est l'opinion du Dr Castle, qui assistait à cette séance. Selon lui, M. Squire, profitant de l'obscurité, pourrait bien s'aider « de ses genoux ou de ses pieds pour le soulèvement et la projection de la table. » — Vous voyez que cette malencontreuse obscurité ouvre la porte à toutes les conjectures.

Les soupçons du Dr Castle ont été chaleureusement combattus par M. Winnen. M. Winnen défie tous les membres de la Société de se livrer dans les mêmes conditions à une gymnastique semblable, dussent-ils s'y exercer trois mois à l'avance. M. Winnen se demande si M. Squire ne serait pas plutôt doué d'une faculté exceptionnelle, d'une force électrique spéciale? Et il rappelle Angélique Cottin, cette torpille humaine que nous avons tous connue. Seulement, chez M. Squire il faudrait que cette force fût accompagnée d'un rudiment d'intelligence, puisque la table prend régulièrement la même

route sans frôler la tête des assistants ni entamer un épiderme.

Vous remarquerez que, dans le cours de ces discussions, il n'a pas été un seul instant question de *spiritisme*. Tout en appréciant, en commentant les hauts faits du *médium* Squire, aucun des membres de la *Société de magnétisme* n'a songé à les attribuer à l'intervention des Esprits; et je vous assure que c'est là un des grands chagrins de M. Jobard, de Bruxelles. Le spirituel conservateur des Musées belges ne comprend pas qu'une Société qui s'occupe de magnétisme laisse de côté l'élément spiritiste; il nous compare à des gens qui, voulant étudier les mathématiques, se borneraient à l'arithmétique, sans oser aborder l'algèbre.

Ce joli sophisme, décoché à la Société sous forme épistolaire, n'a séduit personne. On sait que M. Jobard est un poète charmant égaré au milieu des sciences; son cerveau voyage incessamment sur les ailes de la fantaisie; l'esquif de son imagination file cent nœuds à l'heure; tant pis pour la logique si elle reste en route. Or, la synthèse de M. Jobard est boiteuse, son antithèse cloche, et son raisonnement par analogie pèche par la base. Il ne suffit pas de poser en fait *que le spiritisme est au magnétisme ce que l'algèbre est à l'arithmétique*, il faudrait nous le prouver; car si nous mettons les pétitions de principe à la place des arguments, rien ne m'empêche, mon cher M. Jobard, de vous opposer un théorème à ma façon, par exemple celui-ci.

*Le spiritisme est au magnétisme ce que l'alchimie est à la chimie, ce que la magie noire est à la physique, ce que l'astrologie est à l'astronomie.*

Un triple théorème, s'il vous plaît; et je ne serais pas embarrassé pour vous en démontrer la justesse.

Jules Lovy.

---

## CATALEPSIE.

En novembre dernier, nous fûmes appelé auprès d'une jeune personne de vingt-quatre ans, qui était endormie depuis trente-six heures, et qui ne donnait aucun signe de vie.

Nous n'eûmes pas de peine à reconnaître un état cataleptique des plus intéressants; la face et le cou de la malade étaient d'un rouge violacé; les mains et les mâchoires étaient convulsi-

vement fermées ; — la respiration était à peine sensible ; — le pouls ne se laissait plus sentir, et les battements du cœur, inégaux et saccadés, n'étaient perceptibles qu'à de longs intervalles; ajoutons que les membres ne présentaient aucune raideur musculaire.

Nous parvînmes facilement à faire cesser cet état en magnétisant au moyen de quelques passes, afin d'activer la circulation sanguine momentanément interrompue, et de dégager le cerveau du fluide nerveux qui s'y était accumulé ; bientôt, les mâchoires se desserrèrent, les mains s'ouvrirent, les paupières remuèrent lentement et avec difficulté, et laissèrent enfin apparaître les yeux, ternes d'abord, mais qui ne tardèrent pas à retrouver leur limpidité ; quelques moments plus tard, la jeune fille était complétement réveillée, sans avoir conscience de ce qui s'était passé ; — il ne lui restait de cet état dangereux qu'une fatigue et un engourdissement excessifs, qui ne cédèrent pas entièrement à une magnétisation trop brève.

Deux heures après, la jeune malade se rendormait, pour ne se réveiller qu'au bout de deux jours, malgré les soins d'un médecin qu'on avait fait appeler ; ce nouveau sommeil fut suivi d'un malaise qui persista pendant plusieurs jours.

En mars, les mêmes accidents se représentèrent ; et, comme la malade habitait alors la campagne, un nouveau médecin fut appelé ; mais celui-ci ne voulut administrer aucun remède, en reconnaissant cet état nerveux : la jeune fille dormit pendant quatre jours.

Enfin, une troisième crise se présenta le 13 juin. On vint me chercher le 14, et lorsque j'arrivai vers midi, — je trouvai la malade couchée sur le dos, respirant à peine, les mâchoires contractées, les mains fermées et collées sur l'estomac, les bras raidis, le pouls et le cœur sans battements perceptibles ; — je lui touchai les mains, je lui adressai la parole; elle fit inutilement des efforts pour me répondre ; je lui dégageai les mâchoires ; — elle put alors prononcer quelques syllabes inintelligibles ; — je la magnétisai comme si je voulais l'endormir, en lui prenant les mains et en faisant quelques passes ; — bientôt après, tout le corps se détendit : les paupières remuèrent, sans que la malade pût encore ouvrir les yeux ; puis, par degrés, elle revint entièrement à elle-même. Je causai quelques instants avec elle, malgré la grande difficulté qu'elle éprouvait encore à parler ; puis, je l'engageai à

se lever, et la fis descendre dans une autre chambre. Là, je la magnétisai par de grandes passes, agissant principalement sur l'estomac, en y imposant les mains; au bout d'une demi-heure, je la décidai à manger un peu de potage, bien qu'elle assurât ne pas avoir le moindre appétit; dès lors, la crise était entièrement terminée; il ne s'en est pas représenté de nouvelles, et j'espère, au moyen de quelques magnétisations, faire disparaître entièrement cet état maladif, qui provient d'un manque d'équilibre et de régularité dans la circulation nerveuse et sanguine.

---

## HYSTÉRIE.

Madame Maria N....., jeune femme de vingt-trois ans, fut atteinte, il y a quelques mois, d'une tristesse sans motif et d'un découragement complet : on ne pouvait lui adresser la parole, sans provoquer chez elle des larmes et des sanglots; elle prêtait une signification affligeante à tout ce qu'on pouvait lui dire; la nourriture lui inspirait un dégoût extrême; et bientôt, ne pouvant plus ni manger ni dormir, elle fut saisie de crises nerveuses et convulsives qui se renouvelaient plusieurs fois par jour.

Le médecin consulté renonça à la guérir, après avoir mis en œuvre, pendant quelques mois, tous les moyens qu'il avait à sa disposition. — La jeune femme alla alors consulter une somnambule qui habite le quartier des Pâquis; celle-ci lui dépeignit fort exactement ce qu'elle éprouvait, et l'engagea à se faire traiter par le magnétisme.

La malade vint me trouver le 15 juin; après deux magnétisations, il n'y eut plus qu'une seule crise; depuis cette époque, les crises nerveuses et tous les accidents qui les accompagnaient ont disparu; — cette jeune femme a retrouvé son heureuse humeur; elle a totalement cessé de pleurer au moindre mot, — elle a recouvré le sommeil, l'appétit et une digestion facile; je la considère comme entièrement guérie, car il ne lui reste plus aucun malaise; elle a repris toute sa gaieté; en un mot, elle est redevenue ce qu'elle était autrefois, une rieuse jeune femme parfaitement bien portante.

Ch. Lafontaine.

---

## GUÉRISON D'UNE LUXATION DU COL DU FÉMUR

PAR M. FORTIER.

*A M. Lafontaine, à Genève.*

Paris, 1er juillet 1861.

Il m'est tombé sous la main un des derniers numéros du journal *le Magnétiseur*, et voici ce que je lis dans la *Correspondance parisienne* de M. Jules Lovy :

« Parmi les fluidistes parisiens, il en est un qui mérite d'être signalé. Praticien habile, sain de corps et d'esprit, se livrant à son œuvre avec zèle, mais sans forfanterie, il réunit toutes les conditions du programme de Deleuze. J'ai nommé M. Auguste Fortier. Des circonstances exceptionnelles, et la rencontre d'un sujet hors ligne (Mme Roger), ont seules déterminé ce frère à chercher une position dans l'élément somnambulique. »

Je puis ajouter, monsieur, un témoignage personnel à cette appréciation de votre correspondant ; car dans les rapports que j'ai eus moi-même avec M. Fortier, l'action bienfaisante du magnétisme direct m'a été spécialement démontrée.

M'étant luxé le col du fémur en faisant une chute dans le faubourg Poissonnière, je passai quatre mois à l'hospice la Riboissière, sans pouvoir bouger de mon lit. Les médecins employèrent toutes les ressources de leur art sans amener aucune amélioration. Heureusement, je me souvins de M. Fortier, que je connaissais depuis plusieurs années, et je pensai aux excellents effets que d'autres personnes avaient déjà obtenus de l'action magnétique. Je me fis hisser dans une voiture, car je pouvais à peine me traîner, et me rendis chez ce magnétiseur.

Après une demi-heure de *passes* et d'insufflations, je commençai à sentir ma jambe, qui avait été comme paralysée. Dès cette première séance, je pus faire le tour du salon avec une canne, et regagner ensuite mon domicile sans me servir de mes béquilles. Au bout de huit jours, je marchai sans béquille et sans canne.

Ainsi, tout en gardant une reconnaissance particulière à celui qui me délivra de mon mal, j'acquis une preuve certaine de l'action curative du magnétisme.

Agréez, etc.

H. Floury.
66, quai de la Râpée.

## CRISES ÉPILEPTIFORMES ET COMA.

Je fus appelé il y a quelques jours, par un médecin, auprès d'une jeune femme enceinte de sept à huit mois, et qui venait d'être saisie de crises épileptiformes avec sommeil léthargique entre les accès.

Vers quatre heures du matin, son mari l'avait trouvée en proie à de violentes crises nerveuses. Elle avait roulé de son lit sur le tapis, où elle se tordait convulsivement; son mari fit rappeler le docteur. Ce dernier constata que tous les quarts d'heure une nouvelle crise se présentait sans réveil intermittent, et, convaincu que le magnétisme pouvait seul porter remède à cet état nerveux, il vint lui-même me chercher.

Lorsque j'arrivai, à neuf heures, il y avait déjà eu une vingtaine de ces crises, qui duraient de deux à trois minutes, sans que la malade reprît connaissance dans l'intervalle; je parvins, en magnétisant fortement, à reculer les crises; elles ne se présentèrent plus qu'à intervalles de 37, 40, 45 minutes, puis d'une heure, d'une heure un quart; — mais je ne pus faire davantage, reconnaissant que ces crises devaient être provoquées par un travail d'enfantement qui se faisait mal, l'enfant étant mort soit dans la chute, soit par suite de l'indigestion.

Le médecin, qui revit la malade, jugea qu'elle était perdue, et, par humanité, il engagea à ne plus la tourmenter par des sangsues ou d'autres remèdes.

La famille appela un second médecin, qui considéra aussi la malade comme perdue, mais qui voulut néanmoins tenter de l'arracher à une mort certaine. Il fit mettre des sangsues, puis le soir, ne voyant de chance de salut que dans un accouchement des plus dangereux, il tenta l'opération avec un sang-froid, un courage et une habileté, auxquels nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un témoignage que nous voudrions encore plus éclatant. — Aussi, cette opération critique d'arracher un enfant mort du sein d'une mère, plongée elle-même dans un état comateux voisin de la mort; — cette opération, à laquelle l'insensibilité inerte de la malade prêtait un caractère tragique et effrayant, fut couronnée d'un plein succès, qui honore infiniment le praticien qui l'a accomplie. — Aujourd'hui, la malade a repris toute sa connaissance, et l'on ose espérer son rétablissement.

Ch. LAFONTAINE.



N° 5. 15 Août 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — Les Possédées de Morzine, par Ch. Lafontaine. — Les prétendues manifestations spirites de M. Squire, par M. L. d'Arbaud, de Cahors. — Conjuration diabolique, histoire d'autrefois arrivée de nos jours, par Ch. Lafontaine. — Névralgie maxillaire ou tic douloureux, par M. Ch. Péreyra. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — L'art de guérir et les médecins, par Ch. Lafontaine. — De la foi chez le magnétisé, par Ch. Lafontaine. — Paralysie nerveuse, par Ch. Lafontaine.

## LES POSSÉDÉES DE MORZINE.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons annoncé que le gouvernement français avait envoyé à Thonon un inspecteur général des asiles d'aliénés, afin d'obtenir une connaissance exacte des faits et d'aviser aux moyens propres à guérir toute cette population des montagnes, qui se croit la proie des démons. Si nous sommes bien informé, on a fait descendre plusieurs de ces pauvres malades que l'on a enfermés dans l'hôpital et dans la prison de Thonon, pour les soumettre à des traitements thérapeutiques, et ne leur ayant procuré aucune amélioration, on les a renvoyés dans leurs montagnes retrouver les prêtres ignorants, qui sont cause de tous ces désordres nerveux, devenus épidémiques.

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures pour faire cesser cette épidémie qui dure depuis quatre ans, et qui se propage de hameau en hameau au sein de cette population ignorante et superstitieuse, qui, sous l'influence de l'imagination effrayée, subit tous les fâcheux accidents provoqués par l'exaltation et l'imitation.

Nous avons dit que par le magnétisme, en 1858 et 1859, nous avions guéri une douzaine de ces malades qui étaient venus nous trouver à Genève. Nous avons dit, dans notre numéro de juin dernier, QUE, QUEL QU'EN FÛT LE NOMBRE, NOUS NOUS FAISIONS FORT DE LES GUÉRIR TOUS DANS L'ESPACE D'UN MOIS.

Nous répétons aujourd'hui que NOUS SOMMES CERTAIN DE LES GUÉRIR, ET QUE NOUS LE FERONS TOUT GRATUITEMENT SI ON VEUT LES FAIRE VENIR A GENÈVE. Nous engageons donc le gouvernement français à prendre en considération sérieuse notre proposition.

Notre but, nous l'avouons franchement et hautement, c'est d'abord l'intérêt que nous portons à tout être qui souffre, et la conviction que nous pouvons soulager et guérir toute cette population de malades.

Puis, notre but est aussi de démontrer LA PUISSANCE ET L'UTILITÉ DU MAGNÉTISME, LA OÙ LA MÉDECINE OFFICIELLE EST IMPUISSANTE.

Nous avons voué notre vie à la propagation du magnétisme, et nous lui avons tout sacrifié; nous avons toujours cherché et nous chercherons toujours tous les moyens et toutes les occasions d'atteindre notre but par la conviction du public et la guérison des malades. Nous savons à quoi nous nous exposons pour faire triompher le magnétisme; nous savons quels seraient les fatigues, les ennuis, les travaux qui seraient notre partage, si notre proposition était acceptée et mise à exécution par le gouvernement français; mais nous serions heureux et fier qu'elle le fût, nous ne reculerions pas plus dans cette occasion que nous ne l'avons fait dans aucune circonstance de notre vie magnétique.

NOUS PENSONS, DE PLUS, QUE LE MAGNÉTISME SEUL PEUT GUÉRIR CETTE ÉPIDÉMIE TOUTE NERVEUSE.

Ch. LAFONTAINE.

---

## LES PRÉTENDUES MANIFESTATIONS SPIRITES DE M. SQUIRE.

Non-seulement c'est un devoir pour les *vrais* magnétiseurs de propager la lumière et les vérités que présente le mesmérisme, mais c'est encore une obligation pour eux de signaler les erreurs et les hérésies, de dévoiler les manœuvres illicites et les subterfuges, de démasquer l'imposture et le charlatanisme, de stigmatiser les *faux frères*.

Il y va de l'avenir du mesmérisme et de la dignité des magnétiseurs sincères, afin que les hommes consciencieux et dévoués qui pratiquent la science sublime de Mesmer ne soient point solidaires de toutes les jongleries, de toutes les turpitudes, de toutes les niaiseries qui se produisent ou se débitent chaque jour sous l'égide du magnétisme animal.

Partant de ce principe, je me permettrai quelques observations au sujet des expériences de M. Squire, le célèbre *médium* américain, ou, pour mieux dire, l'habile prestidigitateur,

l'adroit thaumaturge qui exécute en ce moment ses *tours de force*, ses *trucs* et ses exercices de haute magie dans la capitale du monde civilisé. Cela, à la grande admiration des badauds et des adeptes du spiritisme, gens enclins au merveilleux et naturellement fort crédules, lesquels se laissent mystifier bénévolement.

Si je m'en rapporte aux dires des journaux, M. Squire se sert pour ses expériences d'une table massive du poids de 35 kilogrammes. M. le docteur Charpignon, mon honorable collègue, s'exprime ainsi au sujet de ce meuble :

« C'était assurément chose impraticable pour le plus robuste athlète que d'enlever à bras tendu cette lourde table, et de la faire tourner par-dessus sa tête; je constate cette impossibilité de bien bon cœur. »

Je suis loin de partager cette opinion, et j'ai acquis la certitude que ce qui paraît impraticable à M. le docteur Charpignon est, au contraire, une chose *très-faisable* pour un homme quelque peu vigoureux qui possède une certaine *pratique*.

Dès l'apparition du thaumaturge américain, je me mis en mesure de contrôler ses expériences. Je m'adressai à un gymnasiarque et à un lutteur de profession, un équilibriste. Ces deux individus opérèrent sur une table dite de cuisine, du poids de 41 kilogrammes. Après quelques essais infructueux, ils réussirent parfaitement l'un et l'autre. Voici comment nous procédâmes :

Je fis asseoir l'un de ces individus en face de la table, je le liai par les jambes et le milieu du corps à la chaise. Dans cette position, l'expérimentateur commença par chercher le centre de gravité du meuble en le soulevant avec son genou. Cela fait, il posa ses doigts sur le bord de la table; puis, à un moment donné, il glissa *furtivement* sa main *sous* le meuble, et, par un effort violent, en s'aidant de son coude et de ses genoux, il fit culbuter le meuble par-dessus sa tête.

Faisant abstraction de toute manifestation spirite, on m'objectera peut-être que M. Squire ne procède pas ainsi et qu'il se borne à saisir la table par le bas et avec ses doigts, qu'il l'enlève à bras tendu, comme s'il s'agissait d'un fleuret ou d'une épée.

A cette objection je répondrai simplement ces mots : Qu'en savez-vous?...

Tant que le prétendu médium s'enveloppera de mystères, tant qu'il opérera dans l'obscurité, ses expériences n'auront absolument aucune valeur aux yeux des gens sensés.

Mais, diront sans doute les adeptes du spiritisme, les manifestations de cette nature ne peuvent se produire que dans les ténèbres.

J'admettrais cette objection s'il s'agissait de phénomènes *lumineux*, comme ceux que l'on attribuait à M. Home; mais ici ce n'est point le cas.

D'ailleurs, M. Squire est en contradiction avec les *Esprits*, si toutefois il faut s'en rapporter au grand-maître du spiritisme, à M. Allan-Kardec.

Je lis ce qui suit dans le *Livre des médiums,* page 201 :

« Pourquoi les apparitions ont-elles plutôt lieu la nuit? Ne serait-ce pas un effet du silence et de l'obscurité sur l'imagination? »

*Réponse de l'Esprit.* — « C'est par la même raison qui vous fait voir pendant la nuit les étoiles que vous ne voyez pas en plein jour. La grande clarté peut effacer une apparition légère; *mais c'est une erreur de croire que la nuit y soit pour quelque chose*. Interrogez tous ceux qui en ont eu, et vous verrez que la plupart les ont eues *le jour*. »

Je lis encore, pages 203 et 241 :

« L'esprit proprement dit peut-il se rendre visible, ou bien ne le peut-il qu'à l'aide du périsprit? »

*Réponse de l'Esprit.* — « Dans notre état matériel, les Esprits ne peuvent se manifester qu'à l'aide de leur enveloppe semi-matérielle; c'est l'intermédiaire par lequel ils agissent sur nos sens; c'est sous cette enveloppe qu'ils apparaissent quelquefois avec une forme humaine ou une autre, soit dans les rêves, soit même à l'état de veille, *aussi bien à la lumière que dans l'obscurité*. »

« Quelle est l'origine de l'idée que les Esprits viennent de préférence pendant la nuit? »

*Réponse de l'Esprit.* — « L'impression produite sur l'imagination par le silence et l'obscurité, toutes ces croyances sont des superstitions que la connaissance raisonnée du spiritisme doit détruire. »

Maintenant, je poserai cette question : Lequel des deux en impose de M. Squire ou de M. Allan-Kardec; lequel joue ici le rôle de mystificateur?...

Pour mon compte particulier, je pense qu'on peut sans inconvénient les mettre dos à dos.

Le thaumaturge américain est en opposition directe avec les Esprits, lorsqu'il prétend produire des manifestations spi-

rites à sa guise; c'est-à-dire à jour et à heure fixes. En effet, je lis encore ceci dans le *Livre des médiums,* pages 252, 253, 254 :

« Peut-on demander aux Esprits des signes matériels comme preuve de leur existence et de leur puissance? »

*Réponse.* — « On peut sans doute provoquer certaines manifestations, mais tout le monde n'est pas apte à cela, *et souvent ce que vous demandez vous ne l'obtenez pas,* parce que les Esprits, quels qu'ils soient, *ont leur volonté et ne sont pas soumis à vos caprices.* »

« Lorsqu'une personne demande des signes matériels pour se convaincre, n'y aurait-il pas utilité à la satisfaire, puisque ce serait un adepte de plus? »

*Réponse.* — « Les Esprits ne font *que ce qu'ils veulent* et ce qui leur est permis. Crois-tu, d'ailleurs, que les Esprits tiennent beaucoup à convaincre certaines personnes? Ils savent que tôt ou tard tout le monde le sera; il leur importe donc peu que l'une le soit plus tôt que l'autre, à moins qu'ils n'y voient une utilité particulière qu'ils apprécient mieux que nous... S'ils croient utiles de se révéler par des signes particuliers, ils le font, *mais ce n'est jamais à notre volonté et pour satisfaire une vaine curiosité.* »

Ceci est formel; que doit-on penser après cela des expériences de M. Squire?

Je vais essayer de répondre à cette question.

Pour toutes les personnes raisonnables, le prétendu médium américain n'est rien moins qu'un finaud, un prestidigitateur, un acrobate, un jongleur, un *pître* vulgaire, qui n'atteint pas à la cheville des Bosco, des Robert Houdin, des Hamilton. Ces maîtres illustres dans l'art de la prestidigitation, exécutent leurs *tours physiques* à la vue du public, au grand jour ou à la lueur de la rampe, tandis que le thaumaturge américain n'opère que dans les ténèbres, afin de mieux cacher ses *trucs* [1], ses *subterfuges*, ses *ficelles*, en un mot.

C'est ici le cas ou jamais de répéter le fameux distique de Voltaire en le modifiant un peu :

> Les *médiums* ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Avis aux personnes débonnaires qui seraient tentées de se laisser prendre aux artifices de M. Squire.

1. Les expériences de M. Squire peuvent être facilement reproduites au moyen de l'électro-magnétisme.

Si celui-ci possède réellement des facultés extraordinaires, qu'il cesse *de mettre la lumière sous le boisseau;* qu'il suive les préceptes dictés par les Esprits; qu'il fasse ses preuves; qu'il agisse au grand jour; qu'il profite du don que lui a octroyé la nature pour confondre ses contradicteurs et pour assurer d'une manière éclatante le triomphe du spiritisme. Il y a là une occasion magnifique pour dessiller les yeux des aveugles et convaincre les sceptiques.

Tant que M. Squire ne procédera pas dans ces conditions, c'est-à-dire à la face du soleil, tous les hommes sérieux sont autorisés à le considérer comme *un faiseur de dupes,* comme un mystificateur, et rien de plus...

Je terminerai cette communication par une petite anecdote qui a trait au spiritisme.

On s'entretenait chez M. le docteur B., zélé partisan du magnétisme, des expériences de M. Squire.

M. X, spirite *renforcé*, désirait beaucoup savoir quelle était l'opinion du docteur à l'endroit de la manifestation des Esprits.

— Vous voulez absolument que je vous fasse connaître ma manière de voir sur ce sujet?

— Oui, j'y tiens essentiellement.

— Vous ne vous scandaliserez pas si je formule librement ma pensée?

— Loin de là. je vous saurai gré de votre franchise.

— Eh bien! voici mon opinion : — Du moment que vous m'assurez que l'air est tout semé d'Esprits, je ne m'étonne plus si, — pour rétablir l'équilibre, — il y a tant d'imbéciles sur la surface du globe; ceci soit dit en toute sincérité et sans aucune intention maligne de ma part.

L. D'ARBAUD.

**Cahors, 13 juillet 1861.**

---

## CONJURATION DIABOLIQUE.

### HISTOIRE D'AUTREFOIS ARRIVÉE DE NOS JOURS.

En 1858, sous le manteau du somnambulisme, il se passait à Lyon des faits que nous ne savons comment qualifier, et qui nous ont été révélés par une des victimes, une dame malade, que nous avons magnétisée seulement quelques jours, cette dame ayant été forcée de retourner à Lyon.

Nous ne pouvons comprendre comment la police tolère ou ignore de pareilles infamies, et surtout comment messieurs les médecins de Lyon, qui savent si bien se réunir pour faire condamner A L'AMENDE A LEUR PROFIT, *les vrais somnambules magnétiques*, ne s'émeuvent pas du tout et ne prennent point ombrage devant les hauts-faits des misérables dont nous allons parler. (Il est vrai que les premiers leur portent préjudice et que les seconds leur fournissent plutôt des clients.) Ah! messieurs de la médecine officielle, vous êtes bien les mêmes dans tous les pays!

Mais, abordons ces faits monstrueux qui révolteront tous les gens sensés, et, à défaut des médecins et des gens de police, nous stÿgmatiserons ces misérables qui, sous le manteau du magnétisme, commettent des délits passibles de la police correctionnelle; nous les vouerons à l'infamie en donnant leur nom et leur adresse.

En juin dernier, nous avons été consulté par une dame de Lyon, atteinte depuis huit ans d'une névrose générale, compliquée d'une affection du foie; les accidents nerveux et les accidents hépatiques étaient et sont encore chez elle d'une nature si violente, que tous les remèdes et tous les moyens employés par les premiers médecins de Lyon n'ont jamais produit la plus petite amélioration.

Dans ces circonstances, une personne de la famille pensa qu'un tel état devait avoir des causes surnaturelles et diaboliques, et que la malade était victime d'un sort jeté par un ennemi quelconque. On fit dire des messes; on brûla des cierges, sans voir cesser les accidents; on consulta à droite et à gauche les somnambules, les devineresses et tous ceux qui prétendent exercer sur les Esprits un pouvoir supérieur. Un nommé *Wett*, qui affirme avoir ses entrées à l'hôpital et être sur le point d'être reçu médecin, ordonna de faire cuire *trois cœurs de mouton* pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendre. Le diable ayant résisté, le dit *Wett* ordonna de prendre *trois œufs d'une poule noire;* mais il était essentiel qu'ils fussent pondus le même jour. La malade, qui ne peut rester un moment en place à cause de ses souffrances, fut obligée de tenir dans la main, pendant plusieurs heures de suite, un de ces œufs; puis, de le laisser tomber dans un fourneau ardent. Il lui fallut prendre le second, et le porter sans parler jusqu'à la porte de la personne qu'on supposait avoir jeté le sort; et là, le lancer par derrière sans regarder,

et revenir ensuite chez elle, toujours sans parler. Ce Wett l'accompagnait; mais tout cela fut inutile, la malade avait toujours des crises épouvantables. Le diable résistait à tous les sorciers.

Enfin, on crut avoir trouvé un homme spécial; la malade et sa mère furent conduites par un M. *Dutron* chez un nommé Jules Calmès, demeurant alors Rue Lainerie et maintenant Rue Bourbon, 46, qui se disait somnambule.

Cet homme, âgé d'une cinquantaine d'années, fut endormi par sa femme ou par un autre individu qui portait presque toujours un bonnet de coton blanc, ce qui lui avait fait donner le surnom de *Blanc-bonnet*.

Dans la première consultation, le prétendu somnambule reconnut que la maladie était produite par de *malins Esprits;* il vit des diables, qu'il nomma *Isacaron* (voulant probablement parler d'*Acaron,* dieu-roi, diable-roi des mouches, d'après le dictionnaire infernal); ils étaient une légion. Il ordonna pour les combattre de faire dire *quarante messes à sainte Philomène*, et de faire *brûler sept cierges;* il ordonna également à la malade de *monter pieds-nus à Fourvières;* mais la malade refusa nettement cette promenade.

On apporta un globe de verre dans lequel il y avait de l'eau; Jules prétendit voir dans ce globe des *têtes,* des *Esprits*, des *serpents;* mais la malade, qu'il engageait à regarder, n'y sut absolument rien voir.

Dans une consultation où le mari de la malade l'avait accompagnée, d'après le désir de Jules Calmès (qui voulait vraisemblablement juger de ce qu'il pourrait tirer de lui), on répéta la scène du globe dans lequel personne ne vit rien. On alluma trois des sept cierges apportés par la malade *sur ordre,* et ce soi-disant somnambule (qui, ce jour-là, était en habit noir, ainsi que son digne acolyte), tomba à genoux, fit le simulacre de prier, se traîna ainsi jusqu'à la commode sur laquelle brûlaient les cierges allumés; des larmes s'échappèrent de ses yeux; il ordonna de les recueillir et d'en faire une croix sur le front de la malade; puis, après bien d'autres grimaces, il appela à son secours, prétendant qu'il ne pouvait se relever, que Satan lui-même le retenait cloué par terre et voulait l'entraîner. Enfin, il s'écria : *Je ne suis pas le plus fort; il faudra faire le grand coup;* et en disant cela il tremblait et semblait très-effrayé. *Je risque ma vie*, disait-il; *si je ne suis pas le plus fort, je serai emporté par Satan en personne.*

Le mari de la malade, homme sensé, était révolté de ces ignobles farces; il ne voulut plus retourner chez cet histrion, mais il laissa sa femme libre de faire ce qu'elle voudrait.

Le *grand coup*, comme cet homme l'appelait, fut décidé pour un dimanche à dix heures du soir; car la malade voulait voir la fin de ses maux.

On alla donc aux *Brotteaux*, au troisième étage d'une maison au rez-de-chaussée de laquelle était un café.

La malade et sa mère avaient apporté tout ce qui leur avait été prescrit pour la cérémonie : *un cœur de mouton*, — *un marteau*, — *des tenailles*, — *une chaîne*, — *une éponge*, — *de grands clous*, — toutes choses qui ont servi dans la passion du Christ; il fallait acheter tout cela sans marchander, et il fallait prendre les clous sans les compter. De plus, la malade apporta de nouveau *sept cierges*, — *deux bouteilles d'eau bénite*, — *un rameau bénit*, — puis, *un grand pot en terre;* mais celui-ci il ne fallait pas l'acheter, il était expressément ordonné DE LE VOLER. Ce que la malade ne fit pas; circonstance qui fit probablement échouer toute la conjuration.

A minuit, heure à laquelle les esprits infernaux se disposent à tourmenter les pauvres humains, quand tout le monde fut réuni, on fit un grand feu, on alluma les sept cierges, on arrosa la chambre avec de l'eau bénite; puis on mit dans le pot le cœur de mouton, la moitié des clous, les tenailles, la chaîne, l'éponge; on approcha le pot du feu et on fit bouillir cet étrange potage. Quand le pot fut rouge, on fit prendre par la malade la seconde moitié des clous, et il fallut qu'elle les plantât un à un dans le cœur de mouton, qui était toujours devant le feu ardent. Elle avait été obligée d'envelopper de son mouchoir sa main pour qu'elle ne fût pas brûlée.

Quelques instants après on retira le pot, et l'enchanteur se disposa à évoquer le diable. Ce Jules Calmès, qui se disant endormi et plongé dans un état de grâce propice à chasser tous les démons, aperçut dans le pot Satan lui-même qui lui riait au nez, *Regardez, regardez*, s'écriait-il; *le voyez-vous? Quelle vilaine grimace!* mais personne, hélas! ne voyait rien.

Il y avait à peu près une vingtaine de personnes présentes, entre autres un MÉDECIN, M. BIDREMANN, qui assistait ordinairement le somnambule Calmès dans ses consultations, — M. et M^me^ Prot, — M. Bourgon, — le propriétaire du café du rez-de-chaussée et sa femme, — la malade avec sa mère, — et quelques autres personnes.

Après avoir fait bien des grimaces et des contorsions, et avoir bien crié à messire Satan : *Tu sortiras, tu sortiras!* ce misérable fit passer tout le monde dans une autre chambre, afin de rester seul en prières.

Bientôt on entendit un grand bruit ; les chaises furent renversées comme si plusieurs personnes se battaient et piétinaient le plancher ; il y eut des gémissements, des cris de douleur, et par-dessus tout ce cri : *Tu sortiras!* Puis on entendit une autre voix qui domina ce bruit vraiment infernal et qui s'écria : *Non, non!* Le vacarme alors redoubla ; et Jules, d'une voix haletante et exténuée, appela : *Au secours!*

Tout le monde se précipita dans la chambre, et l'on vit cet homme, la bave à la bouche, l'eau ruisselant sur tout son corps, qui se débattait comme un énergumène et qui semblait entraîné vers le feu par une force invisible contre laquelle il luttait de toutes ses forces. C'était le diable, disait-il, qui voulait le faire griller et l'emporter, et il priait qu'on le retînt, qu'on l'arrachât des griffes de satan, qui cherchait à l'étrangler et à le jeter dans le feu, tout cela en donnant force coups de poings et coup de pieds, même à ceux qui venaient à son aide.

Comme le feu avait été dérangé, et que les tisons et les bûches étaient épars dans la chambre, celle-ci était remplie d'une fumée qui empêchait de bien distinguer ce qui se passait et qui rendait tout ceci plus fantasmagorique et plus diabolique, ajoutez à cela une odeur de soufre qui montait au nez et aux yeux. Enfin, cette cérémonie infernale finit à quatre heures du matin ; puis on alla jeter dans le Rhône le pot et tout son contenu ; mais il fallut s'approcher du fleuve en marchant à reculons, et jeter le vase par dessus l'épaule et sans regarder où il tombait.

Tout fut alors terminé, et comme la malade DEVAIT être guérie, on se mit à manger le gigot, le jambon, tous les petits salés et le fromage, apportés par la malade sur l'invitation du somnambule Calmès. Quant au vin, c'était le maître du café du rez-de-chaussée qui était chargé d'en fournir une douzaine de bouteilles contre payement, par la malade bien entendu.

Tout ceci se passait en octobre 1858, par un brouillard épais ; et quand, deux jours après, la malade alla se plaindre de ne pas être débarrassée de ses souffrances, on l'injuria en la mettant à la porte.

Ce sont là des faits d'escroquerie au premier chef, et qui

tombent dans le domaine de la police correctionnelle, et où le magnétisme, pas plus que le somnambulisme n'ont de part. Il n'est donc pas nécessaire, pour atteindre de pareilles turpitudes, de faire une loi sur l'*exercice de l'art de guérir*, comme on en fait une à Genève; il suffit de mettre en vigueur les moyens de répression qui ont existé de tous temps pour flétrir les faiseurs de dupes et les intrigants de toute espèce.

Ch. Lafontaine.

---

## NÉVRALGIE MAXILLAIRE OU TIC DOULOUREUX.

**Varsovie, le 17 juillet 1861.**

Pourquoi les névralgies en général font-elles le désespoir de la médecine? C'est que l'étiologie en est encore très-imparfaite. Il faut cependant rendre justice aux hommes spéciaux qui s'occupent tout particulièrement de cette partie de la pathologie, et reconnaître que, grâce aux peines qu'ils se donnent, aux investigations qu'ils ne cessent de faire, on commence à sortir tant soit peu de l'obscurité dans laquelle on est malheureusement resté plongé jusqu'à ce jour. Quoi qu'il en soit, on échoue si souvent encore dans le traitement des névralgies, surtout de la faciale, que l'art doit s'avouer aussi impuissant dans ce cas, que dans celui de la plupart des maladies cutanées.

Dieu veuille que la science triomphe un jour d'un pareil ennemi!

En attendant, voyons si le magnétisme dont on se rit tant encore ne pourrait pas venir ici en aide à la science, sinon la remplacer.

Appelé par une dame atteinte depuis plusieurs années d'une névralgie maxillaire intense, que rien n'avait non-seulement pu guérir, mais même modifier, je ne balançai pas à proposer le magnétisme. Le mari de cette dame s'y opposa.

J'allais décliner ma compétence, lorsque prié, supplié d'employer un autre moyen, j'eus recours au chlorure de potassium, seul agent qu'on avait négligé, quoiqu'il paraisse être le plus efficace de tous en ce cas.

Au bout de quatorze jours le trismus avait entièrement disparu, et, après avoir conseillé de faire usage à l'intérieur de quelques antispasmodiques, je me retirai.

Devais-je me féliciter de cette cure, comme ma cliente s'en

félicitait elle-même chaque jour, heureuse qu'elle était de ne plus souffrir ?

J'avoue que j'eus un instant de bonheur d'avoir opéré cette espèce de miracle. Mais, hélas ! je ne tardai pas à être désabusé et à tomber dans le découragement ; car le mal reparut bientôt avec plus d'intensité encore : les douleurs étaient intolérables.

J'employai aussitôt les mêmes armes ; mais, cette fois, sans succès : l'ennemi que j'avais un instant terrifié, avait bientôt repris courage, et reparaissait plus fort que jamais [1].

Tout avait été mis en usage : il n'y avait donc plus d'espoir.

Sur ces entrefaites, le mari de la malade part pour la campagne, et Mesmer va remplacer Hippocrate.

C'est ici que je fais plus que jamais appel à la médecine, en l'engageant à ouvrir enfin les yeux et à s'associer le magnétisme qui, lui, ne la dédaigne pas, et qui peut lui être souvent d'un grand secours.

Pour ne point entrer ici dans des détails qui sont du ressort de la névralgie et qui m'écarteraient peut-être trop de mon sujet, je me contenterai de dire que, quoique la maladie que j'avais à traiter fût purement locale, et, comme tout médecin le sait, affectant un nerf placé très-superficiellement, je crus devoir, pendant quelques jours, avant de l'attaquer directement, saturer tout le système nerveux. Il est vrai de dire qu'une heure ou deux après avoir introduit une assez forte dose de fluide dans le canal rachidien, le trismus devenait plus fort ; mais cette espèce de paroxysme, au lieu de m'effrayer, m'encouragea au contraire en me confirmant dans l'idée que je m'étais faite, à savoir que les nerfs les plus superficiels et les plus éloignés des ganglions, doivent attirer, pour le sécréter ensuite, le trop plein des réseaux fortement saturés dans l'acte magnétique. Si, comme tout me porte à le croire, et quoi qu'on en puisse dire, il y a une véritable inflammation dans la plupart des névralgies [2], j'augmentais alors

1. Je me propose, dans un article spécial sur les névroses, si rebelles à tout traitement, de les faire envisager sous un nouveau jour, en émettant quelques idées nouvelles qui m'ont été suggérées par ce semblant de guérison.

2. Je m'en suis presque convaincu dans le traitement d'une névralgie fémoro-poplitée, que j'ai, par parenthèse, fait passer d'un membre dans l'autre, et que j'aurais pu guérir, je crois, si nous n'avions pas été plusieurs à la traiter.

celle qui faisait tant de ravages; mais, par cela même, avec la quasi-certitude d'en triompher.

Après avoir agi ainsi pendant plusieurs jours, c'est-à-dire après avoir magnétisé en plus tout le système, je ne portai plus mon attention que sur la partie affectée, et, dans le moment du paroxysme même, qui était devenu presque périodique, je présentai, sur le parcours du nerf, la pointe de mes dix doigts, et attirai au dehors une partie de l'afflux nerveux qui, chaque fois qu'il surabondait, augmentait le trismus et la douleur. Le dégagement du fluide était si fort alors, que je sentais une pression à l'extrémité de mes doigts, lesquels je retirais aussitôt en les secouant fortement.

Je continuai ainsi pendant vingt-deux jours, en voyant, après la première huitaine, diminuer le mal de plus en plus; et grâce à ce mode bien simple de magnétisation qui, dans le principe, n'était qu'instinctif, mais qui m'avait paru ensuite assez rationel, j'obtins le résultat le plus satisfaisant, puisque je fis disparaître entièrement une cruelle affection qui avait résisté à toutes les ressources de la thérapeutique ordinaire.

En cessant le traitement, j'ordonnai, comme moyen prophylactique, d'appliquer sur la joue, dans un mouchoir de batiste, des feuilles d'oranger magnétisées.

Vu sa chronicité, le mal reparaîtra peut-être, probablement même un jour; mais j'aurai au moins rendu en quelque sorte la vie pour quelque temps à une personne qui, dans la plupart des accès, s'écriait qu'elle préférait la mort à sa triste existence.

Charles Péreyra.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Une réclamation du Dr Castle. — Exercices gymnastiques du Dr Léger. — Concurrence au *médium* Squire, toutes chandelles allumées. — — Lettre du Dr Léger à M. Piérart. — La table de 32 kilogrammes et la manière de s'en servir. — Mes inquiétudes.**

**Paris, 10 août 1861.**

Une montagne de correspondances s'est élevée sur mon bureau depuis une quinzaine de jours; elle se dresse devant mon écritoire, obstrue mes livres, sollicite impérieusement mon regard, et demande ses passeports pour Genève. Il faudra donc que je me résigne aujourd'hui à laisser parler les autres. C'est

tout au plus si j'aurai le temps d'ouvrir la bouche pour mon propre compte.

Car, hélas! hélas! et trois fois hélas! nous n'en avons pas fini avec les *médiums* et leurs bruits de tables.

> **Laissez-leur prendre un pied chez vous,**
> **Ils en auront bientôt pris quatre.**

J'ai d'abord reçu une petite réclamation du D^r^ Castle, au sujet de ces lignes de ma dernière correspondance parisienne: « N'y aurait-il pas un peu de fraude dans l'expérience de » M. Squire? C'est l'opinion du D^r^ Castle, etc., etc. » L'honorable docteur me prie de rectifier l'erreur involontaire contenue dans ces quelques paroles, et il m'envoie la copie d'une lettre qu'il a adressée à M. Piérart.

« Mes observations sur le fait particulier de M. Squire (dit le D^r^ Castle dans cette lettre) étaient d'une nature purement argumentative. J'ai commencé par affirmer que son expérience me laissait dans l'impossibilité de donner aucune explication physique de la chose; que M. Triat le gymnasiarque pensait pourtant qu'un homme, d'une force médiocre même, ayant pieds et bras attachés, se trouvant enfin dans les conditions où se place M. Squire, pourrait bien, par un mouvement combiné du pied, de la hanche et de la main droite, soulever une table du poids de celle dont il se sert. J'ai ajouté que, quand même on réussirait à soulever la table à l'aide des moyens qu'indique M. Triat, il ne serait pas encore démontré que la table s'enlève sur la tête de M. Squire de la même manière; mais que son expérience demeurerait dès-lors sans valeur, jusqu'au moment où il pourrait démontrer que les moyens dont se servent les autres ne sont pas les siens, etc., etc. »

Or, pendant que M. Castle expédiait cette courtoise rectification à M. Piérart et à votre serviteur, un événement curieux se passa au sein de la *Société de magnétisme*. Le D^r^ Léger, président de cette Société, annonça qu'il avait trouvé le *modus faciendi*, et se mit à faire, en pleine lumière, les expériences de M. Squire, — avec une table assez légère, il est vrai; mais, quelques jours après, sur sa demande, M. Piérart lui envoya la table de M. Squire, — la table de 32 kilogrammes (et non 40, comme on l'avait dit par erreur). Muni de ce meuble, — (je prie MM. les typographes de Genève de ne pas mettre *comble*, comme ils ont fait la dernière fois), — muni de ce meuble, le D^r^ Léger convoqua à son domicile MM. Castle, Louyet, Bauche, Winnen, Canelle, Wuillermé-Dunand et

quelques autres personnes qui avaient vu les expériences de M. Squire. Et dans cette soirée du 27 juillet, le jeune docteur nous donna le spectacle dont nous avions vu la répétition générale dans la *Société de magnétisme*.

Il opéra d'abord en pleine lumière; puis répéta les expériences dans les mêmes conditions que M. Squire. Bref, succès complet, *bis et rappels*, nonobstant l'émotion inséparable d'un début, comme disent les feuilletons de théâtres.

Le lendemain, M. Piérart reçut du docteur la lettre suivante :

« Monsieur,

» Avec une bienveillance dont je vous sais un gré sincère, vous m'avez admis à vos séances d'enlèvement de table. Vous avez bien voulu me laisser donner la main à M. Squire, dans la première expérience, et coopérer à la seconde. Les expériences terminées, vous m'avez demandé mon opinion à leur sujet. Je vous ai demandé quinze jours de réflexion. J'ai pris un mois; mais enfin me voici.

» M. Squire, le corps et les jambes liés à sa chaise, se place devant une table pesant 32 kilogrammes; il donne la main droite à un assistant, il touche la table du bout des doigts de la main gauche; on enlève les lumières, on attend quelques minutes, et, la table qui se trouvait devant, se retrouve derrière M. Squire quand on rapporte les lumières.

» Ce que j'aurais voulu voir, vous ai-je dit, ce n'était pas la table *devant* ou *derrière* M. Squire, mais *passant par dessus sa tête*. Ce que j'aurais voulu voir, ce n'était pas le *avant* ou le *après* de l'expérience, mais le *pendant*.

» A ceci, vous m'avez répondu que, — « de même que certaines expériences chimiques ou physiques exigeaient l'obs-
» curité pour se produire, de même, pour se manifester physi-
» quement, les Esprits familiers de M. Squire avaient abso-
» lument besoin de l'obscurité; qu'il suffisait d'une lueur,
» d'une étincelle malveillante pour faire *rater l'expérience*,
» faire tomber la table sur la tête de M. Squire et la lui
» broyer... »

» J'ai toujours vu avec peine, je dois vous l'avouer, la prédilection que les Esprits affectent pour la demi-teinte ou la nuit tout entière. Je me suis permis de penser que si j'étais Esprit, c'est-à-dire d'une perfection de nature au-dessus de notre terrestre humanité, loin de fuir la lumière, c'est elle que je chercherais. Mais ce n'est pas la manière de voir des

Esprits, et je respecte leurs opinions, quelque ambiguës qu'elles puissent paraître.

» Cependant, comme il m'est très-difficile de rester dans l'incertitude vis-à-vis d'un fait qui me paraît extraordinaire, j'ai cherché à imiter M. Squire par la simple force de mes muscles, appliqués, il est vrai, à soulever des tables légères. Vous avez su que je me livrais à ces exercices, et vous avez dit : « Que M. Léger essaie donc de faire ses expériences avec la table de M. Squire! » — J'ai répondu : « Qu'on m'apporte la table de M. Squire, et je verrai ! »

» Avec une loyauté que je ne saurais trop reconnaître, vous m'avez envoyé immédiatement cette table, et j'ai expérimenté avec elle. Eh bien ! Monsieur, je viens vous avertir que j'obtiens les mêmes résultats que M. Squire. La seule chose qui nous sépare, c'est qu'il opère dans l'obscurité, et moi en pleine lumière.

» Ces faits étant constatés par de nombreux témoins, par beaucoup de personnes qui avaient vu M. Squire, et qui sont conséquemment à même de comparer nos expériences, m'autorisent à vous faire les raisonnements qui suivent :

» Ou M. Squire opère comme *médium*, avec l'aide des Esprits, ou il opère comme homme, en vertu des forces musculaires que la nature a mises à sa disposition. Dans le premier cas, il faudrait avouer que les Esprits seraient d'assez tristes ou d'inutiles coadjuteurs, puisque j'obtiens les mêmes résultats qu'eux. Dans le second cas, M. Squire ne ferait comme moi qu'un simple exercice de gymnastique, qui ne saurait aider à prouver l'existence des Esprits, puisqu'il se pratique en dehors de toute puissance miraculeuse ou surnaturelle ; et, dans l'un et l'autre cas, les expériences de M. Squire seraient négatives quant à ce qu'elles prétendent prouver : savoir, l'existence des Esprits manifestée par des faits physiques.

» Et pour que vous soyez à même de répéter comme moi les expériences en question, voici mes procédés :

» *Première expérience*. Assis sur une chaise, les jambes et le corps liés, je donne la main droite à un assistant. Je pose le bout des doigts sur les bords de la table. Maintenant, supposez qu'on enlève les lumières, j'opère ainsi pendant l'obscurité : de ma main gauche libre, je pèse sur le bord de la table et je l'amène sur mes genoux ; je saisis le bord opposé et applique la table contre ma poitrine. La table étant alors transversale, par rapport à mon corps (puisqu'elle est de forme ovale),

par des oscillations sur mes genoux je la dresse verticalement. Je saisis le bord inférieur en dessous, ma tête ou mon épaule faisant point d'appui ; je soulève brusquement la table; elle culbute en arrière, et le tour est fait.

» *Deuxième expérience*. Je me place debout devant la table. Un assistant se place à ma gauche. Je lui dis, comme M. Squire me l'a dit lui-même : « Quand vous sentirez la table se soulever, aidez-la un peu. » Je me fais attacher le bras gauche au bras droit de mon aide dans une anse de mouchoir ; je me fais lier les deux bras dans une autre anse de mouchoir. On enlève les lumières ; je profite de l'obscurité pour dégager mon bras droit de l'anse de mouchoir, et, saisissant le bord latéral de la table, je puis ainsi, avec le concours de mon coopérateur, qui seconde le mouvement, enlever la table, l'amener sur nos têtes, les pieds en l'air, et pour qu'elle pèse le moins possible sur celle de mon voisin, je n'ai qu'à me soulever légèrement sur la pointe des pieds; je remets mon bras dans l'anse du mouchoir; la lumière se fait, et le miracle est obtenu.

» Qu'ai-je à dire maintenant? Quelles conclusions suis-je en droit de tirer? Je n'irai pas, croyez-le bien, Monsieur, jusqu'à suspecter la loyauté de personne des vôtres. Seulement, je crois pouvoir vous répéter :

» Que vos expériences sont *absolument négatives;* qu'elles ne prouvent rien, puisque moi, simple mortel, je puis les imiter.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» LÉGER, docteur-médecin. »

Mais M. Piérart ne se tient pas pour battu. Il se plaint d'abord de n'avoir pas été invité à la séance expérimentale du docteur. (Au fait, puisqu'il avait prêté la table, il était juste qu'il fût porté sur la liste des conviés.) M. Piérart somme le docteur de faire ses expériences devant lui, MM. Triat et Squire, et de leur prouver qu'il obtient les mêmes résultats que le *médium* américain. A cela, le Dr Léger répond que ce n'est pas à lui de fournir ses preuves, que c'est à M. Squire de prouver *que la table évolue d'un bond et en plein jour*.

Voilà où en sont les choses. Et je ne vous cache pas que l'intrépidité du Dr Léger a son côté effrayant. Jamais on n'avait jeté aux Esprits un défi aussi net, aussi formel. Pourvu qu'ils n'aillent pas lui jouer quelque mauvais tour! Je

crois qu'ils n'existent pas ; mais supposons qu'ils existent : j'en ai le frisson rien que d'y penser. Jamais ils ne pardonneront à ce jeune chirurgien de leur faire une aussi audacieuse concurrence, de jouer le même jeu qu'eux, avec bien moins de solennité et beaucoup plus de quinquets.

Aussi, ne suis-je pas sans inquiétude. Tous les jours j'envoie chez mon ami Léger demander des nouvelles de sa santé.

Il paraîtrait qu'avant-hier à minuit il a entendu un bruit vague derrière le mur de son alcôve...

Vérification faite, c'étaient des souris.—Merci, mon Dieu !...

JULES LOVY.

---

## L'ART DE GUÉRIR ET LES MÉDECINS DE GENÈVE.

Le Grand Conseil de Genève élabore en ce moment une loi sur l'exercice de l'art de guérir, par laquelle il sera défendu à tout homme qui ne sera pas diplômé de par une faculté d'exercer *aucune branche quelconque de l'art de guérir*. On pourrait, sans trop de curiosité, demander dans quel intérêt est faite cette loi ; est-ce dans celui des malades, ou bien dans celui des médecins? Pour répondre à cette question, peut-être faudrait-il savoir QUI a demandé cette loi, QUI l'a proposée?

Si c'est le public qui l'a demandée pour se sauvegarder de tous les charlatans qui l'exploitent, rien de mieux ; mais si, sous le manteau de l'humanité, ce sont les médecins qui l'ont non-seulement demandée, mais même proposée, on pourra, sans trop de présomption, penser que ces messieurs se sont plus occupés d'eux-mêmes que du public qui, lui, quoique le plus intéressé à la question, n'a rien demandé. En effet, cette loi confère aux seuls messieurs de la médecine officielle le droit de traiter, maltraiter, écloper, blesser, tuer toute la gent maladive, sans qu'il soit permis à aucun malade d'élever la voix pour se plaindre, quand il n'est pas mort, de toutes les bévues que ces messieurs se permettent de par leur diplôme.

Le *Journal de Genève* a inséré dernièrement diverses lettres des docteurs allopathes et homœopathes de cette ville, lettres dans lesquelles ces messieurs échangent force compliments en attendant qu'ils se déchirent ; puis, en vrais diplômés qu'ils sont, ils se réunissent pour tomber à bras raccourci sur le charlatanisme, contre lequel on ne saurait trop se tenir en garde, et sous quelque forme qu'il se présente. Ainsi pour

ces messieurs, les homœopathes non diplômés, les rebouteurs, les rhabilleurs, les magnétiseurs, les somnambules, les herboristes, etc., etc., ne sont que des charlatans auxquels il faut interdire tout exercice, et qu'il faut poursuivre pour toutes les victimes qu'ils font et qui ne peuvent s'en vanter ; et surtout pour toutes celles qu'ils ne font pas, en guérissant les malades que les diplômés ne peuvent même soulager.

Oh ! que vous parlez bien, messieurs Du Corbeau, et si vos actions répondent à votre langage, vous méritez le *prix Montyon* ;... mais, hélas !...

Pour nous, pauvre magnétiseur non diplômé, *ce dont nous nous glorifions*, nous partageons les opinions émises par ces messieurs, et qu'il est à regretter de ne pas leur voir mettre plus souvent en pratique.

Oui, tout homme doit être responsable de ses faits et gestes, qu'il ne soit qu'un charlatan ou qu'il soit un de ces êtres privilégiés qui, par droit de diplôme, se trouvent aujourd'hui à l'abri de tout contrôle. Nous disons plus, de même que noblesse oblige, l'homme qu'un diplôme a désigné au public comme savant, comme ayant droit à sa confiance, doit être puni plus sévèrement lorsqu'il fait des bévues par ignorance ou par légèreté, que l'homme qui n'est pas docteur et que l'on range dans la classe des charlatans.

Pour le diplômé, la cour d'assises ; — pour l'autre, la police correctionnelle.

Mais où voulez-vous en venir avec cette loi que vous avez élaborée dans vos sentines médicales ?

Vous voulez vous arroger à vous seuls le droit divin de médicamenter, d'exploiter la gent maladive. Vous êtes à Genève 50 à 60 docteurs plus ou moins savants, plus ou moins instruits ; mais tous aussi remplis de votre savoir, aussi bouffis d'orgueil les uns que les autres, et regardant à travers votre diplôme quel est celui des charlatans, quel que soit son genre, qui vous enlève le plus de clients, c'est-à-dire le plus d'argent ; car, pour vous, le doctorat n'est qu'un métier, et, s'il y a une exception à faire, elle ne fait que confirmer la règle.

Mais, dans votre loi, vous englobez toutes les branches quelconques de l'art de guérir. Qu'est-ce que c'est que l'art de guérir ? vous auriez dû le définir ; où commence-t-il, où finit-il ?

Un homme a des cors aux pieds qui le font souffrir et qui

l'empêchent de marcher; un habile bottier lui fait des bottes qui non-seulement ne le blessent pas, mais qui, par leur bonne confection, font disparaître les cors. Voilà un pauvre bottier qui a, sans le savoir, *exercé une branche quelconque de l'art de guérir*; il a mieux fait, IL A GUÉRI.

Vos cheveux tombent; un coiffeur en arrête la chute en vous les coupant souvent et en vous vendant une pommade. Voilà encore un homme qui a exercé *une branche quelconque de l'art de guérir*.

Le bandagiste qui vous vend un bandage pour un commencement de hernie, — le marchand de vin qui vous vend du vrai vin qui vous rétablit l'estomac, — le baigneur qui vous frotte, — votre cuisinière qui vous a préparé un bain de pied qui vous a dégagé le cerveau, — le chapelier qui a élargi le chapeau qui vous blessait la tête, tous ces gens et bien d'autres auront exercé une *branche quelconque de l'art de guérir*.

Je ne parle pas des magnétiseurs qui, en imposant les mains, en faisant des grimaces et des gestes, enlèvent une névralgie, un rhumatisme, etc., etc.; quant à ces gens-là, ce sont de vrais charlatans, des infâmes coquins qui se permettent de guérir même les gens que vous, médecins diplômés, vous avez considérés comme morts. Nous disons cela hardiment, car peut-être pourrions-nous nommer une dizaine de ces pauvres malades qui nous doivent la vie, et qui seraient en terre s'ils ne s'étaient jetés sous nos *passes magnétiques*, et ne vous avaient abandonnés, *vous, les savants diplômés, qui ne faites pas de bévues*.

Nous nous taisons aujourd'hui sur les bévues (si c'est bévues qu'il faut dire) de ceux d'entre vous qui, par ignorance ou par fatuité, ont provoqué la mort ou des accidents des plus graves; nous en connaissons et beaucoup.

Mais le magnétiseur n'exerce pas une branche *quelconque de l'art de guérir* (de ce que vous appelez, de *ce qui est pour vous l'art de guérir*); non, le magnétiseur que vous jetez aux gémonies, ne fait rien de ce qui concerne votre métier, si ce n'est qu'il guérit. Il ne donne pas le plus petit médicament, il ne fait pas la plus petite opération chirurgicale, il reste dans son droit, celui de faire des grimaces, de grands gestes avec les bras; dans son art, l'*art de magnétiser*, qui n'a point de rapport avec votre métier, l'*art de guérir*.

Ah! vous voulez régenter le public, vous voulez accorder à

ce bon public le droit de choisir son tailleur, son boucher, son boulanger, son marchand de vin, et vous lui refusez le droit de choisir l'homme en qui il a confiance pour lui rendre la santé, qui est son bien le plus précieux ; vous lui enlevez cette liberté !

Vous voulez que le public ne passe que par les mains de vos cinquante diplômés ; vous le lui ordonnez ! Allons donc, messieurs les docteurs officiels, nous sommes à Genève, pays des libertés, où la liberté n'est point une chimère, mais bien une réalité.

Chacun prendra son guérisseur comme il lui plaira, qu'il s'appelle Rebouteur, Magnétiseur, Rhabilleur, ou même Docteur, et votre loi de 1861 aura le sort de son aînée de 1845 et de toutes les lois qui blessent le bon sens public et la liberté ; le peuple en fera bonne justice.

CH. LAFONTAINE.

---

## DE LA FOI CHEZ LE MAGNÉTISÉ.

C'est une opinion généralement répandue parmi ceux qui ont entendu parler du magnétisme et qui ne le connaissent pas, que, pour en éprouver les effets, il faut avoir la foi.

Cette opinion est fausse.

La foi est nécessaire au magnétiseur ; sans elle il agira faiblement ; mais elle n'est point nécessaire à celui qu'on veut magnétiser. Si celui-ci n'éprouvait des effets, qu'autant qu'il est d'avance persuadé qu'il va en éprouver, on pourrait attribuer ces effets à l'imagination.

Cependant, l'incrédulité absolue du magnétisé, en le rendant actif, peut repousser l'action du magnétiseur, la contrarier, la retarder et s'opposer aux effets pour un temps plus ou moins long. Malgé ces difficultés, je préfère magnétiser les personnes qui mettent un peu d'opposition ; elles se fatiguent par leur résistance, leur imagination se frappe au premier effet qu'elles ressentent, et elles succombent alors plus promptement. Pour appuyer mon opinion, je donnerai pour exemple les effets produits sur un médecin absolument incrédule, et qui fit les efforts les plus grands pour résister à l'influence magnétique qu'il niait en vrai sceptique qu'il était.

Dans une séance publique, à Birmingham, le docteur

Elkington se trouvait sur l'estrade parmi plusieurs médecins. Il niait hautement le magnétisme, me traitait de charlatan et de *Humbug*, et défiait tous les magnétiseurs de produire le plus petit effet sur lui. Tout en continuant mes expériences sur mes somnambules, j'avais examiné le docteur, et j'avais reconnu qu'il était d'un tempérament lymphatique nerveux, qui devait ressentir facilement l'influence magnétique.

Je m'approchai de lui, et je lui proposai d'essayer de le magnétiser pour le convaincre de la réalité du magnétisme. Il accepta avec plaisir, et se plaça courageusement sur le fauteuil. Je lui pris les pouces et le priai de me regarder sans se préoccuper des mille ou douze cents personnes présentes.

En quelques minutes j'obtins un clignement d'yeux, un engourdissement dont le docteur se débarrassa en se remuant sur le fauteuil; je redoublai d'efforts, et bientôt les effets reparurent plus positifs; il se démena comme un possédé; il eut des mouvements convulsifs, me fit des grimaces diaboliques, sauta à un pied au-dessus du fauteuil; puis, tout à coup il tomba complétement endormi.

Après quelques minutes, je quittai les pouces et j'attaquai avec vigueur le deltoïde, afin de cataleptiser le bras que je tins raide. J'en fis autant à la jambe, puis je les piquai sans que le docteur donnât signe de sensation. Mais comme il avait montré une incrédulité offensante, j'essayai de maintenir la catalepsie du bras et de la jambe, malgré le réveil que j'allais opérer, afin qu'il ne pût rien nier.

Après vingt minutes, je dégageai la tête avec précaution, et je parvins à mon but. Lorsque M. Elkington fut entièrement réveillé, le *docteur Partridge*, qui avait déjà assisté à plusieurs séances, et qui était entièrement convaincu, lui adressa la parole en lui disant :

— Eh bien! Docteur, vous avez dormi?

—Non, non, s'écria-t-il, je n'ai pas dormi.

Ces paroles furent accueillies par les bruyants éclats de rire de l'assemblée, qui avait suivi la lutte dans le plus grand silence.

—Et votre bras, et votre jambe? lui répliqua le *docteur Palmer*.

— Oh!.....

La figure du docteur Elkington exprima la plus grande stupéfaction. Il essaya de baisser sa jambe et son bras; mais il ne le put; il employa son autre main; mais ce fut impossible; la

jambe et le bras restèrent raidis en l'air, et indépendants du docteur qui n'avait plus d'action sur eux.

Il convint alors avec une franchise des plus honorables, qu'il était vaincu : il indiqua les sensations qu'il avait eues, qui étaient une titillation dans les bras et dans tout le corps, sensation qu'il comparait à celles produites par des étincelles électriques; puis un engourdissement et un besoin de sommeil auquel il avait cherché vainement à résister.

Nous pouvons reconnaître et affirmer, d'après cet exemple et bien d'autres que nous pourrions citer, que la foi n'est pas nécessaire à la personne qu'on veut magnétiser. La confiance est sans doute une disposition favorable dans celui qu'on magnétise; mais, pour qu'il éprouve tous les effets dont il est susceptible, il lui suffit de rester dans l'inaction, et de ne point chercher à examiner s'il sent ou s'il ne sent pas quelque chose. Après quelque temps, l'action s'établira, et elle produira ordinairement une situation que je comparerais volontiers à celle qui précède le sommeil, dans laquelle on a des idées vagues sans s'occuper de rien, sans ennui, sans fatigue et sans s'apercevoir de la durée du temps.

Ch. Lafontaine.

---

## CLINIQUE.

### PARALYSIE NERVEUSE.

A la suite d'une chute qu'il fit, le jeune B... de Genève, âgé de onze ans et demi, fut frappé de paralysie.

Un matin, il se réveilla ne pouvant plus remuer l'un de de ses bras; le lendemain l'autre fut atteint; mais le mouvement revenait pendant la journée. Puis, ce furent les jambes qui n'obéirent plus à la volonté; enfin, les bras se courbèrent, et le malade, bien qu'il pût les plier, était incapable de les étendre entièrement. Ses deux mains étaient d'une grande faiblesse, mais il pouvait s'en servir; et, lorsqu'on le soutenait fortement, il pouvait encore marcher.

Les moyens employés n'ayant pas réussi, la maladie alla toujours en augmentant, et la marche devint impossible. Les médecins essayèrent de l'électricité; alors les jambes se contractèrent fortement, et l'enfant y éprouva de vives douleurs

lorsqu'il voulait les étendre ou poser le pied à terre : ce qu'il ne pouvait faire ; mais il pouvait encore les retirer à lui.

Ce fut alors qu'on eut recours au magnétisme.

Après la troisième séance, l'enfant put étendre les jambes dans le lit ; mais elles se contractaient de nouveau lorsqu'il était assis, et les pieds rentraient en quelque sorte sous le siége sur lequel il était placé.

La contraction des bras diminua et cessa bientôt sous l'influence des magnétisations générales ; puis, ils reprirent de la force et de l'élasticité.

Après la septième séance, l'enfant étant soutenu, put se tenir debout quelques instants et faire quelques pas ; il put même se lever en s'appuyant sur une table placée devant lui.

A la quinzième séance, l'enfant tout joyeux me disait : « Mes jambes sont bien plus fortes ; j'ai mieux marché ; » et le père, M. B..., me disait : « Mon fils a pu jouer aujourd'hui du piano ; » ce qui annonçait que le calme se faisait dans le système nerveux et que les forces revenaient dans tout le corps. Quelques jours après, il faisait quelques pas en tenant seulement les mains de son père, ou soutenu simplement sous un bras.

Après un mois de magnétisations, il marchait seul dans la chambre en s'appuyant, soit au mur, soit aux meubles ; mais, à diverses reprises, il se heurta, soit le pied droit, soit le pied gauche, ce qui lui occasionna de l'enflure et des douleurs dans les pieds et retarda la guérison, qui cependant eut lieu.

Le père, M. B..., qui avait été obligé de faire un voyage, m'écrivait de Paris : « J'ai eu beaucoup d'occasions ici de parler du magnétisme et de dire les heureux effets que mon fils en avait ressentis.

Ch. Lafontaine.

---

Nous avons reçu de M. Paul Fassy une communication des plus intéressantes sur les expériences du D[r] Léger, concernant les manifestations des Esprits par l'enlèvement de la table de M. Squire.

Nous avons été forcé d'en remettre la publication au numéro suivant, notre correspondant ordinaire, M. Jules Lovy, nous en ayant déjà envoyé une relation que nous donnons aujourd'hui.



N° 6. 15 Septembre 1861. 5e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — Le secret de M. Squire découvert par le Dr Léger, par M. Paul Fassy. — Lettre de M. Jobard, de Bruxelles. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — Clinique : Paralysie générale d'une jeune fille de 12 ans guérie par M. Léon R.... — Paraplégie ancienne ayant pour cause une affection de la moelle épinière, compliquée de crises d'hystérie régulière, guérie par Ch. Lafontaine.

## LE SECRET DE M. SQUIRE DÉCOUVERT PAR LE Dr LÉGER.

### CAUSERIE PARISIENNE, PAR M. PAUL FASSY.

**Sommaire.** — Triste expérience des lumières spiritualistes. — Une soirée squiro-magique chez M. le Dr Léger. — La table de M. Squire enlevée en pleine lumière. — Pari de M. Triat. — Un mot de M. Jules Lovy. — Seconde expérience spiritique ou squiritique. — Les croyances extraordinaires de certains esprits élevés ne sont-elles pas une gymnastique récréative? — Le commandeur Da Gama Machado et la métempsycose. — *Mea culpâ* de cette longue correspondance.

Monsieur et cher Rédacteur,

Je joue auprès de vous un triste rôle. La formule si orgueilleuse de lord Byron, *Nihil mirari*, deviendrait-elle ma devise? J'espère bien le contraire ; mais à qui la faute, si ce n'est aux nouveaux prophètes des miracles spiritualistes nous annonçant des faits à renverser toutes les lois physiques et morales.

Poussé par une curiosité légitime, puisqu'elle devait avoir dans tous les cas la vérité pour résultat, j'ai examiné avec attention une *Etude historique* présentée comme la *Révélation des Esprits* [1], et j'ai reconnu que l'*Histoire de Jeanne d'Arc par elle-même* n'était qu'une fraude passible du tribunal de police correctionnelle; aujourd'hui, j'acquiers la conviction que le prétendu *enlèvement des tables par les Esprits*, sous la direction du *médium* américain *M. Squire* n'est que le résultat

1. Voir le *Magnétiseur* du 15 juin 1861.

d'un tour de force musculaire compliqué d'une certaine dose de charlatanisme.

L'honneur de la découverte des *procédés* appartient tout entier à M. le Dr Léger, président de la *Société de magnétisme*, et mon seul mérite est de réussir assez facilement à reproduire le miracle. J'en suis quitte après chaque expérience pour une forte contusion aux cuisses, des crampes dans les bras, une douleur à l'épaule gauche et un petit lombago. Je passe sous silence une excitation nerveuse générale, des transpirations abondantes et une courbature; car, qu'est-ce que cela en comparaison du résultat obtenu? Savoir que les *Esprits* ont assez d'esprit (pardon du mauvais jeu de mots, cela ne m'arrivera plus) pour ne venir pas jongler avec les tables à cuisine des mortels, et rester dans un repos auquel les a condamnés la volonté puissante du Créateur, vaut bien, — ce me semble, — une légère lassitude qui cède à une nuit de sommeil.

Un grain de folie de moins pour une simple dose de fatigue, ce n'est certes pas payé trop cher.

Dans son spirituel article du 10 juillet, M. Jules Lovy vous a raconté, avec sa verve habituelle, les faits renversants dont il avait été témoin dans les salons de M. Piérart, directeur de la *Revue spiritualiste*, et les discussions importantes dont les mêmes faits avaient été l'objet dans une des dernières séances de la *Société de magnétisme* [1]. Mon rôle est plus modeste... et pour cause.

> *L'Esprit* est comme une île escarpée et sans bords,
> On n'y peut plus rentrer *lorsque l'on* est dehors.

Bref, je continue, ou plutôt je commence :

Un des plus aimables de vos correspondants, M. T. V. D., le tyran de cet infortuné M. N.... [2], offrit de me présenter le samedi 27 juillet à M. le Dr Léger, dont je n'avais pas l'honneur d'être connu personnellement, qui donnait ce jour-là une soirée *squiro-magique*.

Le programme était celui-ci :

Enlèvement en pleine lumière, et sans aucun secours démoniaque, de la table, — la VRAIE, dont se sert M. Squire dans ses expériences; démonstration que la force physique et l'adresse sont seules nécessaires aux miracles *spiritualistes;* et lecture d'*Une Réponse* à certaines allégations de la *Revue spiritique*.

1. Voir le *Magnétiseur* du 15 juillet 1861.
2. Voir le *Magnétiseur* des 15 mars et 15 juin 1861.

Ce menu était trop alléchant pour que je n'acceptasse pas avec empressement l'offre de T. V. D., heureux de serrer la main d'un galant homme, le Dr Léger, dont je connaissais de réputation le profond savoir médical, et de m'éclairer sur la valeur scientifique de la *Doctrine Spirite*.

Reçu de la façon gracieuse dont M. Léger a le secret (il en vaut bien cent autres), je trouvai le docteur se livrant, en attendant l'arrivée de ses invités, aux études micrographiques les plus curieuses sur les cryptogames des cheveux et les maladies du tissu capillaire, dont il espère avoir trouvé un mode de guérison.

A neuf heures arrivaient, malgré une pluie torrentielle, les personnes les plus connues du monde magnétique, auxquelles se joignirent bientôt des médecins, des savants, le spirituel rédacteur du *Charivari*, des fonctionnaires de l'Etat.

La fameuse table fut enfin apportée au milieu d'un joli salon aux tentures sévères, et livrée à l'examen général.

Figurez-vous, mon cher Directeur, un guéridon ovale en chêne de 90 centimètres de long sur 60 de large *environ*, d'une épaisseur de 10 à 12 centimètres, supporté par quatre gros pieds massifs; le tout d'un poids de *80 livres au dire des Esprits, mais 32 kilos poids net*. Un vrai guéridon primitif, tels que devaient en faire les artistes du treizième siècle, alors que le grand luxe des appartements royaux était une litière de paille plus ou moins fraîche.

Le Dr Léger, les jambes liées avec de fortes ficelles (nous allions les voir les ficelles. — Excuse encore. — Le mot n'est pas de moi, il est de M. J. L...) aux barreaux de la chaise sur laquelle il était assis, le buste solidement fixé au dossier au moyen d'un foulard, la main droite donnée à un assistant, posa les phalanges de la main gauche sur l'un des bords de la table. La lumière fut enlevée. Au bout de quelques instants, un sourd craquement nous avertit que tout allait au mieux et pour le mieux... Effectivement, la lumière rapportée, nous vîmes le guéridon les quatre fers, — non, les quatre pieds en l'air, étendu moelleusement sur un lit de repos placé derrière l'expérimentateur.

Vous l'avouerai-je? en dépit de mon pyrrhonisme en matière spiritualiste et l'assurance que tout cela n'était qu'un tour de force, je sentis un petit frisson courir le long de mon épine dorsale. Etait-ce bien un jeu d'adresse et non un résultat démoniaque? Malgré mon incrédulité pour ce qui n'est pas

article de foi, j'aurais voulu assister à un miracle : venu pour m'éclairer, j'aurais désiré n'être pas convaincu. Ainsi est fait l'esprit humain; sceptique pour ce qui est au-dessus de ses conceptions, il aime l'étrange et le merveilleux! S'il n'en était ainsi, que deviendraient les charlatans et leurs dupes!

Mon erreur ne fut pas de longue durée.

Le Dr Léger, les jambes et le buste toujours liés à sa chaise, ayant fait remettre la *table* devant lui, procéda ainsi que suit :

1er *temps*. Le bout des doigts de la main gauche posée sur le bord de la table qui faisait face, l'attira sur les genoux.

2e *temps*. La table étant équilibrée, la même main gauche saisit le bord opposé à celui qui reposait sur les genoux, l'attira et l'amena en haut, de manière que la table fût accolée contre la poitrine.

3e *temps*. La table étant maintenue de la main gauche, il lui imprima un mouvement de va-et-vient avec les genoux, de manière à rendre perpendiculaire le grand axe de son ovale, au lieu de transversal qu'il était.

4e *temps*. La table étant bien équilibrée, il saisit de la main gauche le bord qui reposait sur les genoux, se baissa avec précaution de manière que l'épaule, qui devait servir de point d'appui, fut le plus près possible de la main qui servait de puissance.

5e *et dernier temps*. Il communiqua une oscillation préparatoire à la table d'avant en arrière, et quand il sentit que le poids du bout de la table, qui dépassait l'épaule, favorisait le mouvement de bascule, il souleva vigoureusement le bord tenu par la main gauche, et, un petit coup d'épaule aidant, la table *évolua* (pour me servir du terme spirite) dans les airs!........

Le tour était fait.

Doué d'une assez grande force musculaire, je voulus essayer à mon tour. Comme le docteur, je réussis; — avec moins d'adresse peut-être, — mais enfin je réussis. L'état de mon pouls, constaté par le Dr Louyet, indiqua 120 pulsations; — *huit* de plus que celui de M. Squire, dans l'expérience du 10 juillet! Il est vrai que mes travaux habituels ne demandent pas un aussi grand déploiement de force, et que c'était mon début.

J'ai recommencé à plusieurs reprises chez moi avec un guéridon plus léger, et maintenant je fais le tour en trente secondes. Si je continue à m'exercer, — ce qu'à Dieu ne plaise, — je le ferai bientôt aussi vite que le médium américain.

Mon ami T. V. D. rend toute réfutation impossible, en faisant sauter par-dessus sa tête et avec le secours d'un seul bras, non un guéridon de bois, mais une table en marbre.

Comme moi il en est quitte pour une courbature au biceps.

Le savant professeur de phrénologie, le Dr Castle, nous racontait que M. Triat, peu édifié, comme vous et moi, sur l'intervention de l'esprit des ténèbres, dans l'expérience de M. Squire, avait offert de parier cinquante louis que M. Squire ne pourrait faire son expérience une feuille de papier tendue entre les genoux, sans que cette feuille ne fût violemment froissée, tant il était persuadé que ses genoux devaient jouer un grand rôle dans les voltiges de la table.

Aujourd'hui, il sait qu'il aurait gagné.

M. Squire qui, il faut tout dire, déclare ne rien savoir du *spiritisme* et n'avoir jamais été en communication avec les Esprits, est, dit-on, du plus grand désintéressement.

— Pourquoi alors cette gymnastique, disais-je au désopilant rédacteur du *Petit Journal pour rire?*..... Quel profit en tire M. Squire?

— N'est-ce rien, me répondit gravement mon interlocuteur, que d'occuper Paris de ses exploits et remplir le monde du bruit de son nom?... N'avez-vous pas vu, il y a quelque temps, M. Home?

Involontairement je pensai au fameux Cagliostro, récompensé, selon ses mérites, par un emprisonnement perpétuel, mort en 1795; à l'italien Pinelli, mystifiant l'empereur Nicolas Ier de Russie et le roi de Prusse; ces vers si harmonieux de Boileau me revinrent à l'esprit :

**Laissons à l'Italie,**
**De tous ces faux brillants l'éclatante folie,**

et la conversation en resta là.

J'étais suffisamment éclairé.

L'expérience de la table légère dans l'obscurité, lourde à fendre la boîte osseuse dès que la lumière était faite, fut répétée et expliquée par le Dr Léger.

On sait que M. Squire, attaché par les jambes, un bras noué au bras d'un aide, soulève *sa table de 80 livres* (lire 32 kilos), et la fait planer sur sa tête et celle de son compagnon. C'est une affaire d'équilibre pour l'enlèvement; ici commence le charlatanisme. Par un effort extrême de volonté, M. Squire supporte à lui seul, pendant UNE SECONDE, le poids du guéridon, qu'il laisse sentir par un petit affaissement sur

lui-même à son crédule compagnon, dès qu'il a crié : « Lumière! lumière! »

Cette parole du *médium :* « Une seule étincelle pendant l'expérience me ferait briser la tête, » est peut-être la seule chose vraie au milieu de toutes ces sornettes. J'en appelle à ceux qui, comme moi, ont supporté un *dixième de seconde* le poids énorme de la table. Il est vrai que c'était en pleine lumière.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le moment de se retirer était venu. Nous prîmes congé du Dr Léger, en le remerciant de son gracieux accueil, et enchantés de la soirée gymnastico-magique que nous venions de passer chez lui.

Je vais en faire autant pour vous, mon cher Directeur; mais en vous priant de me pardonner mon bavardage. Vous le savez, on a peine à quitter ceux dont on aime la compagnie. Si mes explications *spiritualistes* sont diffuses, cela tient à ce qu'on énonce mal ce que l'on conçoit difficilement. J'ai, en effet, tant de peine à *concevoir* la facilité avec laquelle les esprits les plus élevés, — je ne désigne personne, — semblent admettre les faits les plus extraordinaires, que je cherche à deviner s'ils ne voient dans certains paradoxes étourdissants une gymnastique récréative à leurs puissantes conceptions scientifiques, et une heureuse distraction à leurs études scientifiques. Le très-honorable commandeur Da Gama Machado, dont la perte vous a été annoncée par les journaux, savant naturaliste, médecin distingué, ne prétendait-il pas croire à la métempsycose qui vaut bien le *spiritualisme,* et n'avait-il pas chez lui toute sa famille empaillée sous la forme de perruches, kakatoès, catacois et autres oiseaux des ordres silvains et grimpeurs? Et pourtant c'était un homme sérieux.

Vous m'avez gâté en admettant, avec une facilité dont je vous remercie vivement, mon analyse de la *Jeanne d'Arc* de Mlle E. D..., copiée dans celle de M. Le Brun de Charmettes; mais je vous promets, mon cher Directeur, dans le prochain envoi que je veux vous faire d'une *séance somnambulique* de Mme X..., d'être plus concis, et d'abuser moins de votre inaltérable patience.

Devant ce *mea culpâ,* vous agréerez avec votre bienveillance habituelle les sincères salutations de votre dévoué,

Paul Fassy.

70, rue de Grenelle-Saint-Germain.



## CORRESPONDANCE.

Bruxelles, le 20 août 1861.

Mon cher confrère,

Je vois que la liberté de soulager son semblable n'est pas plus grande en Suisse que dans les pays despotiques qui ont inventé l'article élastique :

« Il est interdit d'exercer une des branches de l'art de guérir sans diplôme. »

J'ai soutenu que cela ne regardait pas le magnétisme, qui n'est point une des branches officielles de l'art de guérir, puisqu'on ne délivre pas de diplôme de magnétiseur.

Quelques tribunaux ayant adopté mon opinion, les médecins ont demandé du renfort et obtenu qu'il soit interdit de donner ou d'ordonner aucun remède sans diplôme.

J'ai démontré qu'en vertu de cette loi, le magnétisme était permis en Belgique, puisqu'il ne donne ni ne prescrit de remèdes. Comment faire? A moins d'interdire de soulager son prochain, sans peau d'âne, à toute distance et à travers les murs, le prêtre qui vous guérit par la prière, par l'eucharistie, par l'extrême-onction, se trouvait englobé dans cette interdiction. Un membre a proposé de comprendre les tables tournantes dans la proscription de la pronostication; mais les baromètres seuls qui pronostiquent si mal la pluie et le beau temps, tombent sous le coup de la loi avec les capucins hygrométriques qui pullulent en Belgique, et auxquels tout bon patriote doit s'empresser d'arracher les cheveux et les boyaux.

Vous voyez que l'on tourne à l'absurde dès qu'on prétend soutenir un injuste privilége, et tous les priviléges sont injustes.

Il ne s'en est fallu que quatre voix au congrès américain pour que la médecine fût déclarée libre de droit aux Etats-Unis, où elle l'est déjà de fait, sans qu'il en résulte plus de mal.

Les journaux annoncent les somnambules de telle ou telle spécialité dans l'art de guérir, sans que la loi s'y oppose, tandis qu'en France les médecins demandent des dommages et intérêts pour chaque malade guéri sans diplôme à leurs dépends.

Le pharmacien *Hureau*, de *Pont-Voisin* a, en ce moment, 700 procès pour avoir guéri 700 malades abandonnés par la médecine scolastique, à laquelle il a substitué la médecine *éliminative*.

Il n'y a, dit-il, qu'une santé et qu'une maladie, et cette

maladie est causée par une obstruction quelconque dans l'organisme. Or, en débarrassant les organes de ce qui les gêne, on est guéri, quel que soit le nom scientifique de la maladie. M. Hureau guérit à toute distance, en envoyant son remède, comme Manlius-Salles en envoyant son talisman magnétisé, et comme le prince de Hohenlohe en envoyant sa bénédiction au bout de la neuvaine; car on a beau dire, tout cela guérit, même l'eau de la Salette, même la millionième dilution d'un grain de sable intentionnellement dynamisé. Or, comment feront les privilégiés pour saisir le fluide impondérable universel? Comment mettront-ils les scellés sur la pensée, sur l'intention, sur la volonté, sur la foi qui fait des guérisons miraculeuses?

Je propose de rembourser aux médecins le prix de leur diplôme et de laisser chacun libre de se traiter ou faire traiter à sa guise, à l'entreprise ou à forfait, comme pour la réparation d'un bâtiment ou le dérouillement et la désincrustation d'une vieille chaudière, ou la mise en état d'un alambic en mauvais état.

Si les médecins vous cherchent noise, je vous conseille d'user du moyen de *Mirès,* et de publier la liste des morts avec le nom du médecin diplômé qui les a traités; je vous réponds que vous leur ferez mettre les pouces, sans diplôme d'avocat; car ils ne pourront pas vous attaquer pour leur avoir donné *gratis* de la publicité qui se vend si cher aujourd'hui, qu'elle est inabordable. Croiriez-vous que les monopoleurs de la publicité ont demandé 6,000 francs pour annoncer l'exposition de Metz, d'où je reviens, et où j'ai trouvé une magnifique société de spiritualistes, dont vous allez voir paraître la première publication qui vous étonnera, si elle ne vous convertit pas.

Salut, brique réfractaire, si dure à cuire.

JOBARD.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**A propos d'un procès. — Le Code pénal et le magnétisme. — Encore M. N.... — Trois fragments d'un ver solitaire. — Les *anti-fluidistes* battus sur toute la ligne.**

**Paris, 10 septembre 1861.**

A propos d'un procès intenté tout récemment contre un magnétiseur et sa somnambule, les journaux judiciaires de

Paris faisaient précéder leur compte-rendu des lignes suivantes, imprimées en caractères italiques.

*Il est de jurisprudence certaine que le magnétisme et le somnambulisme ne constituent pas par eux-mêmes le délit d'escroquerie ; mais il en est autrement quand il est constant que le somnambulisme n'était que simulé et entouré de circonstances et manœuvres énoncées dans les articles 405 et 479 du Code pénal.*

Ces considérants ont déjà servi de base à maint arrêt judiciaire, mais aucun journal ne les avait encore émis d'une façon aussi explicite et formulés pour ainsi dire en principe. Aussi la chose a-t-elle produit une assez vive sensation dans les groupes magnétiques. On sent que c'est déjà, dans l'esprit des magistrats, un pas vers la vérité, en ce sens qu'aux yeux de la justice le somnambulisme peut n'être pas simulé. c'est-à-dire qu'on reconnaît implicitement l'existence d'un sommeil lucide, réel, provoqué par l'action du magnétisme.

Resterait toujours le terrain de la *médecine illégale*. Celui-ci est brûlant, et quelques docteurs de la Faculté cherchent à le rendre plus brûlant encore, en s'accrochant littéralement à la loi ; mais les lois humaines changeront, et c'est ce qu'elles auront de mieux à faire, car la nature ne changera pas les siennes.

Cela ne doit pas nous empêcher, nous autres magnétistes, de pratiquer, d'accueillir le somnambulisme avec beaucoup de circonspection ; et sur ce point délicat, nous ne saurions assez méditer les recommandations de notre maître Charles Lafontaine :

« Nous qui savons (disait-il dans le *Magnétiseur* du 15 mai) combien la lucidité d'un somnambule est fragile ; nous qui savons que les moyens de soutenir une lucidité réelle, lorsqu'elle apparaît, ne sont point encore trouvés ; nous qui savons que cette lucidité dépend de mille circonstances physiques, hygiéniques, atmosphériques et morales, et que, jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné à l'homme de pouvoir maîtriser toutes les circonstances qui agissent non-seulement sur le somnambule, mais encore sur le magnétiseur, nous déclarons que sur vingt consultations somnambuliques, données par les somnambules qui en font métier, il y en a à peine *une seule* à laquelle un magnétiseur consciencieux pourrait donner son approbation.

» Que nos lecteurs ne s'imaginent pas que nous n'admettons pas la lucidité dans le somnambulisme ; bien loin de là, nous

y croyons sincèrement, et notre conviction est basée sur des preuves irréfragables que nous avons par devers nous ; mais nous avons vu si souvent les somnambules et les malades se tromper dans leur somnambulisme par rapport à eux-mêmes, que nous repoussons de toutes nos forces l'exploitation du somnambulisme comme plutôt nuisible qu'utile, jusqu'au moment où l'on trouvera le moyen exact de reconnaître et de fixer cette lucidité pendant un temps déterminé; jusque-là, nous nous élèverons toujours contre les somnambules à consultations journalières, et nous donnerons le conseil aux hommes consciencieux d'abandonner le somnambulisme et de se replier sur le magnétisme direct, beaucoup plus fatigant, beaucoup moins lucratif, il est vrai, mais toujours respectable et honorable. »

En fait de déceptions somnambuliques, en voici une qui mérite une mention particulière : elle a eu pour victime, ou plutôt pour dupe, un pauvre praticien qui vous a donné, le 15 mai dernier, un échantillon de son style épistolaire. L'autre soir il présenta à la Société de magnétisme un rapport sur une cure opérée par sa somnambule. Il y était question d'un *tænia* que les prescriptions somnambuliques avaient expulsé par fragments du corps de la personne malade. Notre homme appuyait son rapport par la présentation d'un bocal contenant trois fragments du ver solitaire. Le docteur Léger, président de la Société, était chargé de vérifier le contenu. Or, vérification faite, savez-vous ce que renfermait le bocal ? Voici l'énumération des trois débris du *tænia :*

1° Une écorce de citron ;
2° Un morceau de gras double ;
3° Un fragment de bœuf.

Jugez du rire homérique de la Société ! Car c'est en pleine séance que cette communication a eu lieu. — « Vous vous êtes laissé mystifier, mon cher Monsieur, » dit le président à l'homme au bocal, appelé devant la barre; et l'autre, tout penaud, regagna sa place en empochant cette réprimande, la deuxième depuis trois mois.

Des conférences très-animées ont signalé les dernières séances de la *Société de magnétisme*. Une thèse, envoyée par M. Govy, professeur de physique au Musée de Florence, qui attribue la cause ou le principe du magnétisme aux ondulations de l'éther, a ravivé, pendant quelques semaines, la vieille querelle des *fluidistes* et des *anti-fluidistes*. Je me hâte de constater que la

grande majorité de l'assemblée s'est prononcée pour le *fluide*. On craignit un instant que le président ne se laissât séduire par la théorie des ondulations ; mais le docteur Léger s'est carrément rallié à l'agent nerveux, et pour lui les ondulations de l'éther ne sont que le rayonnement, l'expansion de cette force nerveuse. Le docteur Léger est donc fluidiste ; et s'il a provoqué ces conférences, c'était uniquement comme objet d'étude, et pour faire jaillir quelques nouvelles étincelles du choc des opinions générales.

Du reste, la théorie du fluide est la seule qui donne satisfaction à la raison ; non-seulement elle est adoptée par la majorité des praticiens et des magnétologues, mais elle a pour elle les sommités de la science, qui, sans se préoccuper du magnétisme animal, ont entrevu l'existence d'un agent nerveux, d'un principe analogue au calorique, à la lumière, à l'électricité, modifié par le mécanisme de la machine humaine.

Enfin, l'on peut dire du fluide ce qu'on a dit de Dieu : « S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

JULES LOVY.

---

## CLINIQUE.

### PARALYSIE GÉNÉRALE.

Un de mes élèves, M. Léon R***, fut chargé par une de ses parentes d'obtenir, pour une jeune fille du canton de Vaud, son admission à l'hôpital de Genève, la porte de l'hospice vaudois lui ayant été fermée, parce qu'elle était considérée par les médecins comme étant incurable.

Cette pauvre enfant, âgée de douze ans, était paralysée de tout le corps ; elle avait en outre des douleurs horribles dans la tête. La maladie était, au dire du médecin, une maladie mortelle, et il ne lui donnait tout au plus que quelques jours de vie, disait le père qui s'attendait à chaque instant à voir mourir sa fille.

Suivant mon avis, M. Léon R*** fit venir l'enfant, la mit dans une pension, au lieu de l'envoyer à l'hôpital, et sur mes indications il la magnétisa.

Cette pauvre jeune fille était non-seulement paralysée, mais elle ne pouvait faire un mouvement des bras ni des jambes, et

il lui était impossible de se tenir debout, ni assise; son corps n'avait aucune fonction, aucune force, et sa tête roulait sur ses épaules, sans que l'enfant pût la soutenir; il fallait même lui donner à manger.

M. Léon se dévoua tout entier à ce traitement, et il magnétisa cette enfant avec toute l'ardeur d'un commençant. Après quelques séances, il y eut une légère amélioration : un des bras put se mouvoir, sans cependant obéir à la volonté; puis, ce furent les jambes.

Enfin, après plusieurs mois de magnétisations régulièrement suivies, la jeune fille fut entièrement guérie; elle marche, elle court, elle grimpe même aux arbres, et elle se porte à merveille.

Merci, M. Léon R***, merci; vous avez fait là une double bonne action; vous avez, par votre coup d'essai, rendu la vie à une jeune fille condamnée à une mort prochaine; vous avez prouvé une fois de plus que le magnétisme employé directement pour les maladies n'est point une chimère.

Vous pouvez être heureux et fier. Continuez ainsi la carrière médicale que vous avez embrassée; faites le bien quand même; ne repoussez aucun système, et vous trouverez souvent des satisfactions que vous chercheriez vainement ailleurs.

Nous avons cité cette guérison, parce que le cas était vraiment remarquable, et qu'il était considéré comme désespéré par les médecins diplômés.

Ch. Lafontaine.

---

Paraplégie ancienne *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes.*

Ce fut dans les premiers jours de mon arrivée à Genève, en juillet 1851, que je vis M^lle^ de L... pour la première fois.

M^me^ de L... me donna d'abord quelques renseignements que voici sur la maladie de son enfant :

« La maladie de ma fille, peu connue par les nombreux médecins consultés, est très-ancienne, et les causes remontent peut-être jusqu'au berceau. Dès l'âge de six ans elle eut des convulsions au couvent, mais elles disparurent.

» Ce fut à l'âge de dix ans, c'est-à-dire en 1844, que la

maladie se manifesta complétement, et amena avec elle les mille bizarreries que l'on remarque quelquefois dans les maladies nerveuses : *danse de Saint-Guy, crises nerveuses, frayeurs sans motifs,* puis une sorte de paralysie dans les hanches et dans les jambes qui paraissait provenir de l'épine dorsale un peu déviée et douloureuse dans certaine partie.

» Cette paralysie, qui d'abord ne se montrait que passagère et presque toujours à la suite de fatigue d'estomac ou de digestion troublée, est devenue continue il y a six ans, en 1845, pendant que ma fille prenait des bains froids qui lui firent beaucoup de mal.

» Les crises devinrent dès lors journalières et réglées comme un chronomètre; commençant chaque jour à quatre heures de l'après-midi, et finissant à sept heures du soir.

» Depuis, tout fut inutile pour la tirer de cet état; ou plutôt, tous les moyens employés ne firent que l'empirer.

» Ce n'est donc qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la science médicale que je me décidai, au mois de novembre 1850, à la conduire à Genève, et à la remettre entre les mains d'une somnambule dont on vantait la lucidité.

» Les remèdes ordonnés par cette somnambule ne produisirent rien; mais le magnétisme direct, employé sur ma fille, provoqua une légère amélioration qui fut interrompue par notre départ subit.

» De retour chez nous, ma fille retomba au même point où elle était avant le voyage à Genève.

» J'ai connu votre séjour ici, Monsieur, et j'y suis revenue avec espoir, pour vous confier ma fille. »

Je me rendis alors près de M[lle] L..., et voici dans quel état je la trouvai.

Paraplégie entière, impossibilité, non-seulement de marcher, mais même de se tenir sur les jambes; lorsque, placée debout, on essayait de l'abandonner, elle s'affaissait complétement sur elle-même.

La malade éprouvait une douleur vive dans toute l'épine dorsale, mais surtout au nœud de la taille; à la vertèbre il existait une douleur tellement aiguë, que l'on reconnaissait facilement que là était le siége du mal.

Plusieurs médecins avaient supposé qu'il y avait ramollissement de la moelle épinière; d'autres, que ce n'était qu'une violente inflammation; mais tous étaient d'accord pour reconnaître une affection de la moelle épinière.

Il y avait tous les jours, à quatre heures après midi, une crise nerveuse accompagnée de sanglots, de suffocation, de délire, de mouvements convulsifs, de spasmes; cette crise durait jusqu'à sept heures, c'est-à-dire trois mortelles heures; elle était d'une régularité désespérante.

Les menstrues avaient paru, elles n'avaient point fait déclarer d'amélioration; du reste elles avaient toujours été pâles et peu abondantes.

La poitrine paraissait faible, la constitution lymphatique nerveuse, et la malade était d'une sensibilité nerveuse et d'une impressionnabilité extrêmes.

M[lle] L... avait alors dix-sept ans et demi. Durant ma première visite, une crise se déclara. Je la laissai se développer afin de l'étudier. La malade eut des spasmes, des suffocations pénibles; puis, la face d'abord rouge devint livide, des larmes s'échappèrent, des mouvements convulsifs accompagnés de borborygmes se manifestèrent tantôt dans l'estomac, tantôt dans l'abdomen; l'épuisement devint extrême et les membres froids.

Lorsque la crise eut cessé d'elle-même, je me retirai, annonçant que je viendrais le lendemain magnétiser quelques instants avant la crise.

Sur les trois heures, le 1[er] août 1851, je donnai une première séance; et comme déjà M[lle] de L... avait été magnétisée et endormie, je cherchai à provoquer le sommeil.

Après une demi-heure de travail, j'avais obtenu le somnambulisme sans lucidité.

Comme d'habitude, à quatre heures, la crise se présenta; j'en devins très-facilement maître : je pus la diriger et la faire cesser promptement.

Après une heure et demie de magnétisation, M[lle] Eugénie était calme et sans malaise; je la réveillai, et elle passa la soirée sans grande souffrance.

La nuit fut ce qu'elle était ordinairement, très-agitée.

Le 2, je magnétisai de la même manière; la crise se présenta pendant la séance : elle fut moins forte, j'en fus plus tôt maître.

Le 3 et le 4, les mêmes effets se présentèrent, mais le sommeil devint plus profond.

Le 5 et le 6, les crises perdirent de leur force et de leur intensité.

Le 7, la crise ne parut pas; les 8, 9, 10, 11, 12, 13,

point de crises, mais la faiblesse fut aussi grande, les petits malaises de chaque instant ne disparurent point.

Le 14, ayant été retenu près d'un autre malade, et n'ayant pu arriver à l'heure habituelle, je trouvai la malade dans une crise des plus violentes par suite du retard apporté à la magnétisation.

Je fis cesser les mouvements nerveux par l'imposition des mains; puis, au moyen de grandes passes à distance, j'obtins promptement du calme.

Le somnambulisme, qui depuis quelques jours s'était déclaré plus ouvertement, permit à la jeune personne de nous annoncer, par *intuition* ou *instinct*, qu'elle aurait une dernière crise le 20, à 6 heures du soir.

Mais elle n'avait pu prévoir une autre crise qui arriva le 16, causée par une fausse indigestion.

Cette crise fut très-longue et très-douloureuse.

C'était le soir; il s'agissait non-seulement de calmer, mais il fallait encore hâter la digestion; et, pour cet effet, stimuler l'estomac, lui donner du ton, et le forcer à fonctionner, afin de le dégager.

C'est ce que j'obtins, en agissant d'abord sur la poitrine et les bronches, pour faciliter la respiration qui était très-difficile; puis, je continuai mon action sur l'estomac, en descendant vers le côté droit.

Après avoir agi pendant quinze minutes, tout était calmé, et la malade se trouvait si bien, qu'elle prétendit pouvoir manger.

Les 17, 18, 19, tout se passa sans crises.

Le 20, quoique la malade eût été magnétisée à trois heures, et qu'elle n'éprouvât rien qui nous annonçât une crise pour le même jour, je me tins prêt.

En effet, à six heures précises elle fut prise d'un malaise accompagné de suffocation, puis de mouvements convulsifs non-seulement dans les membres, mais dans tout le corps; elle éprouva des soubresauts violents, un tremblement général; elle se souleva de telle façon qu'il n'y eut plus que les pieds et la tête qui touchassent le lit, et le corps formant le cerceau resta dans cette position, soutenu par la roideur tétanique.

Le cou, la poitrine, les jambes, se couvrirent de taches rouges, larges comme une pièce de cinquante centimes; l'eau ruisselait sur tout le corps. Cette transpiration extraordinaire portait avec elle une odeur âcre, fauve.

Mme de L... était d'autant plus étonnée que sa mémoire ne lui rappelait pas que sa fille eût jamais eu, soit de la transpiration, soit même de la moiteur.

J'avais souvent observé, dans des maladies semblables, que l'on faisait mal d'arrêter dès son début une crise de cette sorte, et qu'il était plus rationnel de la laisser se développer en cherchant à la diriger. C'est ce que je fis en soutenant la malade par quelques passes.

Après cinquante-deux minutes, m'apercevant que les forces allaient manquer, je magnétisai et aussitôt le calme reparut.

Je produisis ensuite le sommeil, et par des passes je ranimai les forces dans ce corps épuisé par cette lutte terrible. Bientôt après le somnambulisme se manifesta; et, le sourire sur les lèvres, la pauvre enfant déclara qu'elle était contente, et que j'avais raison d'être satisfait, que les résultats de cette crise seraient excellents; que la transpiration avait dégagé le corps de miasmes morbides.

Il n'en fallait pas moins, en vérité, pour que la mère fût un peu tranquillisée, et qu'elle me pardonnât mon inaction pendant l'état horrible par lequel avait passé sa fille.

Je prolongeai le sommeil jusqu'à neuf heures; lorsque notre malade fut réveillée elle se trouva bien, quoiqu'un peu fatiguée; je la laissai, elle passa une bonne nuit.

Le lendemain 21 elle fut calme, et il n'y eut que très-peu de malaise.

Jusque-là je m'étais occupé à calmer le système nerveux, et à faire disparaître ces crises périodiques qui duraient depuis six ans. J'y parvins en vingt jours, c'était encourageant, si l'on veut bien réfléchir que rien de tout ce qu'on avait employé n'avait produit le plus petit changement.

Il n'y eut plus de crises; nous continuâmes les magnétisations, le mieux se soutint d'une manière sensible, et les forces revinrent peu à peu.

Le 9 septembre, la crise annoncée eut lieu à l'heure indiquée, six heures; elle fut plus violente que la première; les soubresauts, les mouvements convulsifs, l'espèce de tétanos hystérique furent très-intenses. La transpiration fut très-abondante, et eut la même odeur; le corps fut également couvert de taches rouges, surtout la poitrine, les bras et les jambes.

*(La suite au prochain n°.)*



N° 7. 15 Octobre 1861. 3ᵉ Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — De l'apoplexie et de l'épilepsie au point de vue de la pathologie et de la thérapeutique, par M. L. d'Arbaud. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — Suite de la Paraplégie ancienne ayant pour cause une affection de la moelle épinière, compliquée de crises d'hystérie régulière, et sous toutes les formes, par Ch. Lafontaine.

## DE L'APOPLEXIE ET DE L'ÉPILEPSIE,

### AU POINT DE VUE DE LA PATHOLOGIE ET DE LA THÉRAPEUTIQUE.

Une question importante a été débattue dernièrement dans le sein de l'Académie de Médecine. Cette question, soulevée par M. Trousseau, a donné lieu à de nombrenses discussions qui ont tenu plusieurs séances. Une foule de discours plus ou moins brillants, plus ou moins profonds, ont été prononcés par MM. Piorry, Bouillaud, Tardieu, Durand-Fardel, Baillarger, Beau, Girard, Falret, Gibert, etc.

Est-ce à dire pour cela que le problème dont il s'agit a été résolu d'une manière satisfaisante?

Non! Ce long débat n'a produit d'autre résultat que d'embrouiller un peu plus la question, comme cela arrive ordinairement pour le plus grand nombre des problèmes soumis à l'examen de la docte assemblée.

La question en litige se rattachant au mesmérisme, nous nous permettrons de l'analyser, et nous essaierons de répandre un peu de lumière sur ce sujet qui intéresse l'humanité tout entière.

M. Trousseau s'était exprimé ainsi :

« Un homme, le 15 janvier dernier, avec ou sans symptômes préalables, tombe subitement frappé d'apoplexie ; on le relève hébété, et pendant un quart d'heure, une heure, plus longtemps peut-être, il reste la tête lourde, l'intelligence confuse, la démarche mal assurée; le lendemain tout est fini.

» On dit que ce malade a eu une *congestion cérébrale apoplectiforme :* je l'ai dit comme les autres; il y a quinze ans que je ne le dis plus.

» Un autre, tout à coup, en marchant, a un étourdissement;

il cesse de voir, de parler; il marmotte quelques mots inintelligibles, il chancelle, il tombe quelquefois pour se relever immédiatement; cela a duré quelques secondes; il ne reste plus qu'un peu de pesanteur de tête, quelquefois une obnubilation intellectuelle momentanée, et trois ou quatre minutes suffisent pour que tout rentre dans l'ordre. On dit que le malade a eu une *congestion cérébrale légère;* je l'ai dit comme les autres; il y a quinze ans que je ne le dis plus. »

Voyons ce que dit aujourd'hui M. Trousseau.

Au lieu d'attribuer ces maladies à une *congestion sanguine* ou nerveuse, à *un coup de sang*, comme l'admettent la plupart des médecins, M. Trousseau dit que ces *crises* sont le résultat d'un *coup de nerfs*, qu'elles forment de véritables *attaques d'épilepsie*, qu'elles sont dues, en un mot, à des *modifications* encore inconnues *de la substance nerveuse*...

M. Trousseau déduit ensuite cette conséquence funeste pour la santé des malades: « Que l'on est conduit, par cette confusion, à mettre en œuvre des indications révulsives et antiphlogistiques, qui ne sont point adaptées à la véritable nature des états morbides très-divers, quoique mêmement dénommés, que le médecin est appelé à combattre. »

Tel est le point en litige; telle est la vérité un peu dure que le docteur Trousseau a lancée à la tête de ses collègues de l'Institut.

La note de M. Trousseau a soulevé une véritable tempête dans le sein de l'Académie de Médecine. Ce qui prouve une fois de plus l'exactitude de cet axiôme: — Que toutes les vérités ne sont pas bonnes à être révélées, voire même parmi les princes de la science.

Aussi, pourquoi l'imprudent M. Trousseau va-t-il déchirer le voile qui cache les errements et les mécomptes des Esculapes modernes?..... Le public s'aperçoit assez par lui-même, hélas! des bévues que ces messieurs commettent chaque jour.

L'opinion de M. Trousseau a été combattue vigoureusement par MM. Piorry, Bouillaud, Tardieu et consorts, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Cela devait être... La note de M. Trousseau n'eût-elle présenté aucun caractère hostile pour la Faculté, elle aurait été repoussée quand même.

On n'ignore pas que l'Académie de Médecine a pour mission spéciale, comme sa sœur l'Académie des Sciences, d'étouffer à leur naissance toutes les innovations, toutes les pensées fécondes, toutes les idées lumineuses....

Demandez plutôt à la foule des *novateurs* modernes, Jenner, Hahnemann, Fulton, Thomas, Gray, Lebou, Dallery, Sauvage, Devisme, Tamisier, etc. L'histoire du progrès est là pour montrer que l'opinion de la majorité, — *c'est l'erreur !*..... Ceci s'applique tout spécialement à cette classe d'hommes que l'on est convenu d'appeler *le monde savant*.

L'opposition systématique dont M. Trousseau a été l'objet de la part de ses collègues suffirait, au besoin, pour prouver qu'il a raison. Que M. Trousseau se console donc, et qu'il prenne patience. L'avenir ne peut manquer de lui donner gain de cause.

En attendant que la vérité se produise au grand jour, nous allons tâcher de débrouiller un peu cette question.

## DE L'APOPLEXIE.

Les médecins ont assez bien étudié les signes pathologiques qui distinguent les attaques apoplectiformes. Les symptômes et les prodromes qui caractérisent ces sortes de maladies ont été définis avec beaucoup de succès. Malheureusement deux choses laissent encore à désirer : l'*étiologie* et le *traitement*. Les auteurs sont loin d'être d'accord sur ces points principaux qui intéressent directement le public. Les avis sont partagés, et bon nombre de praticiens professent des opinions entiè rement divergentes.

Le cadre de cet article ne nous permet pas d'analyser en détail les opinions qui ont été émises à ce sujet ; nous nous bornerons simplement à reproduire quelques extraits du *Dictionnaire de médecine* de M. le docteur Fabre. Ces extraits résument à peu près ce qui a été écrit de plus sensé sur cette question. Nous soulignerons avec intention les passages qui nous paraîtront devoir étayer notre opinion.

« L'étude un peu attentive de tout ce qui a été écrit sur les causes de l'apoplexie conduit à cette conclusion, que l'hémorrhagie cérébrale est peut-être de toutes les maladies celle qui se développe le plus souvent en *dehors de toute cause extérieure appréciable*. L'excellente critique qu'a faite V. Rochoux de l'histoire étiologique de l'apoplexie ne peut laisser aucun doute à cet égard.

» Remarquons d'abord que la plupart des assertions émises par les auteurs, relativement aux causes de l'hémorrhagie cérébrale, présentent peu de garantie sous le rapport des diagnostics. Jusqu'à Morgagny, le mot *apoplexie* était une expres-

sion vague, qui se rapportait non-seulement à toutes les affections du cerveau pouvant déterminer des accidents apoplectiformes, mais encore à la mort subite, etc. Et depuis Morgagny, combien de fois encore la congestion, l'hémorrhagie et le ramolissement cérébral, n'ont-ils pas été confondus ensemble?

» Si nous considérons maintenant les circonstances elles-mêmes que l'on a présentées comme causes de l'apoplexie, nous verrons que l'on a rangé sous le nom de *causes efficientes* un certain nombre de faits banals qui ne peuvent avoir à peine qu'une valeur individuelle, mais ne sauraient aucunement être généralisés; le coït, la défécation, un accès de colère, des coups sur la tête, etc. Sous le nom de *causes prédisposantes*, ont été réunies les conditions générales dans lesquelles se rencontrent ordinairement les apoplectiques, conditions que nous allons passer en revue, mais pour lesquelles le nom de *causes* ne semblerait pas devoir être appliqué.

» L'hémorrhagie cérébrale se montre rarement dans l'enfance, et paraît plus commune dans la vieillesse que dans l'âge adulte. »

» Cette considération de l'âge, dans laquelle M. Rochoux paraît disposé à faire jouer un rôle important à la constitution chimique ou à l'organisation intime du cerveau, présente ceci de remarquable, qu'elle n'est point particulière à l'hémorrhagie elle-même, mais lui est commune avec la plupart des affections propres à déterminer l'apoplexie considérée comme ensemble de symptômes; ainsi, la congestion, le ramollissement cérébral, l'hémorrhagie méningée. Il y a donc là une condition commune qu'il importe de déterminer, ce que M. Durand-Fardel a essayé de faire dans le passage suivant: « La congestion cérébrale, l'hémorrhagie, le ramollissement du cerveau, appartiennent spécialement à la vieillesse, et ces affections, à cette époque de la vie, paraissent plus qu'à aucune autre, se développer *sous l'influence de modifications physiologiques* et *dépendantes des circonstances extérieures*. Pourquoi cela? La physiologie de la vieillesse nous l'apprend.

» A tous les autres âges de la vie, *il y a entre tous les organes et toutes les fonctions de l'économie une synergie, un consensus mutuel, qui les fait tous contribuer à l'ensemble de la vie avec un égal effort*, sauf les différences que l'idiosyncrasie ou bien la constitution acquise appelle au bénéfice ou au détriment de telle fonction ou de tel organe. *Dans la vieillesse, il en est autrement. La vie s'y réfugie dans deux seules régions*, LA POITRINE

et LA TÊTE. Suivez, à mesure que les années s'amassent, le retrait de la vie, de la périphérie vers le centre. Voyez s'amoindrir les fonctions de la peau et des sens d'abord, et par le flétrissement des organes, et par l'affaiblissement du système nerveux périphérique ; le système musculaire de la volonté, celui de la vie organique, les sécrétions, les fonctions digestives, tout cela meurt ou du moins s'anéantit graduellement. C'est comme une marée qui monte : il n'y a plus que le poumon, le cœur, le cerveau qui vivent, c'est-à-dire qui ont conservé leur activité physiologique ; aussi deviennent-ils presque seuls malades alors. Aussi, presque tous les vieillards meurent-ils par le poumon ou par le cerveau. Si cette vue générale que je ne puis qu'esquisser ici paraît exacte, on doit se familiariser aisément avec cette idée que les fluxions sanguines et l'inflammation sont le rôle dominant dans la pathologie et l'encéphale chez les vieillards. » *Les conditions organiques dans lesquelles se trouvent les vieillards constituent donc une prédisposition, non pas directement à l'hémorrhagie, mais bien à la congestion active ou passive de l'encéphale.*

« Quant aux *causes efficientes de l'apoplexie*, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions tout à l'heure. L'*hémorrhagie cérébrale survient très-souvent sans que l'on puisse lui reconnaître une cause occasionnelle quelconque.* Mais de toutes celles que lui ont attribué les auteurs, insolation, ivresse, contusions, efforts, mouvements de l'âme, etc., il n'en est pas une réelle ou imaginaire, éventuelle ou commune, qui ne soit également rangée parmi les causes les plus manifestes de la congestion cérébrale.

» *Il est évident que les diverses causes dont nous venons de parler*, prédisposantes ou occasionnelles, *ne peuvent agir que par l'entremise d'une modification organique particulière*, laquelle se développerait dans un grand nombre de cas *en dehors de circonstances extérieures*, *appréciables à l'observateur.*

» L'hémorrhagie cérébrale reconnaît-elle, dans tous les cas, une *cause prochaine*, *identique*, ou, comme les hémorrhagies dont les autres organes peuvent devenir le siége, reconnaît-elle une pathogénie différente, suivant les circonstances diverses où elle peut se développer ?

» Il ne faut pas oublier que des hémorrhagies de diverse nature peuvent être observées dans l'encéphale ; hémorrhagie par exhalation dans la cavité de l'arachnoïde ; hémorrhagie par rupture d'anévrismes artériels dans le tissu cellulaire

sous-arachnoïdien; hémorrhagie par infiltration sanguine dans les substances cérébrales, etc.

» Eh bien! toutes ces sortes d'hémorrhagie qui répondent aux diverses variétés que l'on peut observer dans les autres organes, sont bien distinctes de l'hémorrhagie cérébrale proprement dite. Cette maladie que nous venons d'étudier longuement, et qui se caractérise anatomiquement par l'existence d'un foyer creusé dans l'épaisseur de la substance nerveuse, avec disparition d'une portion de cette substance remplacée par le sang épanché, ainsi que par un certain nombre de désordres *toujours identiques* dans les parois du foyer; symptomatiquement par l'invasion *instantanée* des accidents, et par leur dévelopement *le plus souvent spontané, c'est-à-dire en dehors de toute cause extérieure appréciable*.

» Cette séparation de l'apoplexie ou hémorrhagie cérébrale proprement dite, de toutes les autres hémorrhagies encéphaliques, est, nous le croyons, parfaitement naturelle. Cette séparation même doit porter à croire que l'apoplexie *reconnaît une cause prochaine, une et identique*.

» Maintenant, *cette cause prochaine* ou la modification organique qui la constitue, est-ce *quelque chose qui se développe instantanément*, comme l'épanchement qui en est le résultat, comme les accidents qui en sont la manifestation, ou *est-ce quelque chose qui se prépare d'avance, et peu à peu?* »

Le plus grand nombre des médecins admet cette dernière hypothèse. Les uns, tels que MM. Louis, Morgagny, etc., attribuent l'apoplexie *à une altération de la pulpe nerveuse*, mais ils reconnaissent néanmoins *qu'on ne trouve jamais de ces érosions commençantes chez les sujets disposés à l'apoplexie*. Cette remarque suffit pour prouver que leur hypothèse est inadmissible. D'autres, tels que MM. Moulin, Chaussier, Lallemand, Béclard, Serres, Rostan, Gendrin, considèrent l'apoplexie comme étant le résultat d'une faiblesse originelle des vaisseaux du cerveau ou d'une altération de leur tissu.

M. Rochoux regarde comme cause de l'apoplexie le ramolissement de la pulpe nerveuse, ce qu'il nomme *ramolissement hémorrhagipare*; mais M. Fabre fait observer « *qu'il a trouvé dans plusieurs cerveaux autres que ceux des apoplectiques une altération toute semblable*, et qui pour lui n'est autre chose que cette altération hémorrhagipare que l'on prétend ne rencontrer jamais ailleurs qu'autour des foyers déjà formés. »

Que faut-il conclure de là? Que cette hypothèse n'est pas

plus fondée que les précédentes, et qu'en fin de compte les princes de la science ignorent encore quelle est la cause réelle des attaques apoplectiformes.

Cette cause, nous allons essayer de la découvrir. Commençons d'abord par faire observer que les divers phénomènes que l'on a considérés jusqu'à ce jour comme des causes morbides, tels que *l'épanchement sanguin* ou *séreux*, *le ramolissement du cerveau*, l'hypérémie, ne sont que des *effets*, des *conséquences* et non des *causes actives*.

*La cause unique essentielle* des attaques apoplectiformes, c'est l'*influx nerveux*.

Comme l'a dit fort judicieusement M. le docteur Trousseau, « l'apoplexie est due, non à une congestion sanguine du cerveau, à un *coup de sang*, mais à une manière d'être de l'encéphale, laquelle *est connexe à la modalité nerveuse*, dont la grande attaque d'épilepsie ou d'éclampsie est le symptôme et pour ainsi parler à un *coup de nerfs*, c'est-à-dire à des modifications *encore inconnues* de la substance nerveuse. » En d'autres termes, *l'apoplexie est produite par une rupture d'harmonie dans la distribution de l'influx nerveux*. Elle peut être regardée comme le résultat d'une *congestion fluidique*.

Avant de poursuivre cette étude, nous croyons devoir poser ici cette double question :

Peut-on, par des moyens mécaniques, et à volonté, provoquer des attaques apoplectiformes ?

Peut-on, par l'emploi des mêmes moyens, remédier à ces désordres ?

Nous répondrons affirmativement à ces deux questions :

Oui, on peut, par l'emploi des procédés magnétiques, provoquer de véritables attaques d'apoplexie, et l'on peut également, dans une certaine mesure, faire cesser ces désordres.

Nous pourrions citer une série de faits à l'appui de cette assertion ; nous nous bornerons à mentionner simplement deux observations : un *cas accidentel* produit par le mesmérisme, et une *attaque naturelle* annihilée par les mêmes moyens.

*Premier cas*. Nous avions affaire un jour à un sceptique endurci, qui niait les effets du magnétisme animal, et nous mettait au défi de produire sur lui le moindre résultat.

— Vous avez tort de nier ainsi *à priori* des phénomènes que vous ne connaissez pas, lui dîmes-nous. Sachez que le magnétisme est une puissance terrible, et que, si nous le voulions, nous pourrions vous faire payer cher votre incré-

dulité. Ainsi, nous pourrions provoquer chez vous une indigestion ou une attaque d'apoplexie.

— Bon! ce sont là des propos capables d'effrayer les imbéciles, mais, quant à moi, je n'y ajoute aucune foi; je maintiens ma négative, et je vous mets au défi. Esssayez!

Nous étions poussé jusque dans nos derniers retranchements; il ne nous était plus permis de reculer sans nous exposer aux sarcasmes de notre interlocuteur. Il fallait s'exécuter bon gré, mal gré. Nous le fîmes, mais non sans de nombreuses appréhensions.

— Afin de mettre notre responsabilité à couvert et dans le cas où il surviendrait des accidents fâcheux, veuillez signer cette déclaration.

Notre sceptique endurci signa résolument la déclaration que nous venions de rédiger.

C'en était fait, le sort était jeté.

Nous fîmes asseoir le patient sur un fauteuil, et nous commençâmes l'épreuve en agissant avec beaucoup de circonspection et en observant avec soin les moindres prodromes.

Nous prîmes d'abord les pouces, afin d'opérer une invasion profonde, de *saturer* en quelque sorte le sujet. Celui-ci paraissait peu impressionnable à l'action du fluide; il assurait n'avoir rien éprouvé, il persistait dans son opinion, et souriait d'un air goguenard.

Au lieu de nous fatiguer en cherchant à lui faire fermer les yeux, chose qu'il eût été difficile d'obtenir, pour ne pas dire impossible, car le patient ne conservait nullement la fixité du regard et l'immobilité nécessaires, nous nous mîmes à faire des passes *à contre sens*, c'est-à-dire *en remontant*. Quelques légers prodromes se manifestèrent, puis tout-à-coup la tête se renversa sur l'épaule gauche, la bouche se contracta, la face se colora graduellement, les membres fléchirent, la respiration prit ce caractère particulier qui distingue les apoplectiques, la physionomie avait un air d'hébêtus, l'œil était ouvert, mais terne, la pupile fixe et contractée, la langue paralysée, l'anesthésie complète.

Nous cessâmes tous moyens d'action, et nous essayâmes de nous faire entendre du patient, mais ce fut en vain. Nous eûmes recours aux agents chimiques ou physiques, tels que l'amoniaque, le soufre, l'électricité, le feu; tous ces moyens échouèrent : nous avions bien et dûment provoqué une attaque d'apoplexie.

Les divers caractères que présentait cet état ne pouvaient se confondre avec les accidents magnétiques que nous avions vus se produire dans le cours de nos études, tels que l'idiotisme, la catalepsie, la léthargie, etc.

Dire ce qui se passa alors dans notre esprit est chose que nous n'essaierons point. Nous éprouvâmes des craintes sérieuses, car c'était la première fois que nous tentions une épreuve semblable sur un être humain. Nous avions, il est vrai, à diverses reprises, essayé cet effet sur les animaux ; nous étions parvenus à réparer les désordres que nous avions produits. Mais réussirions-nous cette fois-ci? Là était la question. Notre situation était vraiment perplexe.

Nous nous mîmes à l'œuvre sans perdre de temps. Nos premiers efforts furent infructueux. Enfin, après une demi-heure environ, le patient remua les paupières, agita un de ses membres et fit entendre un son inintelligible, une espèce de sourd grognement; quelques minutes après, il articula quelques paroles diffuses, releva la tête et promena autour de lui un regard hébêté; nous continuâmes les passes, les frictions et les insufflations, et une heure après environ le patient avait recouvré l'usage de toutes ses facultés; il ne restait plus qu'un peu de lourdeur dans la tête, de l'embarras dans les jambes et une oppression d'estomac.

Alors se produisit un nouveau phénomène que nous avons remarqué dans diverses circonstances. Le patient eut une indigestion; il rejeta les aliments qu'il avait pris une heure avant de se soumettre à l'épreuve.

Notre sceptique éprouva pendant quelques jours un malaise assez prononcé dont nous le débarrassâmes entièrement par l'emploi des procédés magnétiques; il n'avait nullement conscience du danger qu'il avait couru, et si n'eût été la dernière période de la crise et les suites qu'elle avait eues, il aurait peut-être persisté dans son scepticisme.

Point n'est besoin de dire que notre incrédule est aujourd'hui un adepte fervent du mesmérisme. A ceux qui le plaisantent sur sa conversion, il répond simplement : — On se convertirait à moins. Si vous doutez de la puissance du magnétisme, faites comme moi, tentez l'épreuve.

Le nouveau converti nous a proposé plusieurs fois de renouveler l'expérience sur d'autres sceptiques; mais nous nous y sommes refusé formellement et pour cause!

*Deuxième cas*. Nous avons habité pendant plusieurs années

un village qui était dépourvu de toutes ressources médicales. Les circonstances nous mirent à même d'utiliser les quelques notions que nous possédions en physiologie, en pathologie et en thérapeutique; nous fûmes transformé à notre corps défendant en moderne Sganarelle, nous fîmes de la médecine comme un simple *amateur*, c'est-à-dire uniquement dans un but d'humanité.

Un jour, un homme de soixante et quelques années tombe frappé d'une attaque apoplectiforme, avec hémiplégie de toute la partie droite du corps. On vient nous chercher, et pendant qu'on était allé quérir un médecin sur notre ordre, nous nous mîmes à essayer les effets du magnétisme sur le malade, cela avec le consentement de la famille qui avait en nous la plus grande confiance : ceci soit dit sans aucune fatuité de notre part et comme un simple complément de phrase. Nous commençâmes d'abord par envahir le corps du paralytique en tenant les pouces pendant vingt minutes.

Puis nous dégageâmes les jugulaires, les carotides et les tempes. Nous fîmes ensuite des *frictions digitales* sur la tête depuis la ligne médium jusqu'aux oreilles, et le long du cou jusqu'à la clavicule; nous opérâmes les mêmes frictions sur le cervelet et sur la colonne vertébrale, sur les poumons, sur le cœur et sur l'épigastre. Nous employâmes ensuite le *souffle chaud* sur toutes les parties frictionnées. Enfin, nous eûmes recours aux *passes locales* sur la tête, sur l'épine dorsale, sur la poitrine, sur le cœur et sur les poumons, et nous fîmes ensuite des massages sur les membres et de *grandes passes* sur tout le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds et cela toujours *en descendant*.

Nous n'entrerons pas dans les détails des prodromes qui se manifestèrent successivement; cela nous entraînerait beaucoup trop loin; nous dirons simplement qu'après une heure et demie de magnétisation le malade avait recouvré à peu près toutes ses facultés; la sensibilité et le mouvement étaient revenus dans toutes les parties du corps; la langue seule était encore embarrassée, cette partie étant beaucoup plus difficile à dégager, comme le savent tous les magnétistes.

Le médecin qu'on était allé quérir à huit kilomètres de là était absent; sa femme avait répondu qu'il ne pourrait venir que le lendemain dans l'après-midi, son temps étant pris pour toute la matinée. Dans cette occurrence, nous jugeâmes à propos de reprendre la magnétisation pendant la soirée et de

continuer le lendemain matin. Le succès couronna pleinement nos efforts. Lorsque le médecin vint, tous les symptômes avaient disparu ; il ne restait plus qu'un peu d'agitation dans le pouls et un grand abattement. Les parents du malade racontèrent en détail tout ce qui s'était passé. L'homme de l'art crut à une mystification. Il en fut furieux !

Pendant la nuit suivante, de nouveaux symptômes se manifestèrent, et le matin il y eut comme une espèce de rechute que nous fîmes disparaître. Ces accidents se renouvelèrent jusqu'à cinq fois dans l'espace de huit jours ; nous dûmes les attribuer à un embarras d'estomac produit par les aliments qu'on faisait prendre au malade à notre insu. Nous prescrivîmes un régime et une purgation, et tout rentra dans l'ordre. Quinze jours après la première attaque, le villageois reprenait la pioche et s'en allait travailler aux champs aussi dispos que devant.

Deux ans plus tard, à l'époque du printemps, notre paysan eut une nouvelle attaque ; nos fonctions nous ayant appelé ailleurs, on fut chercher un docteur en titre, lequel s'empressa de pratiquer une abondante saignée, suivant l'habitude déplorable qu'ont contractée ces messieurs. Cette émission sanguine, loin d'améliorer l'état du malade, ne fit que l'aggraver. Cinq jours après l'apoplectique succomba.

Nous avons eu occasion d'appliquer le magnétisme assez souvent pour des affections de cette nature, et toujours nous avons obtenu de très-bons résultats ; si nous n'avons pas guéri *radicalement* tous les malades, nous avons du moins amélioré leur état autant, pensons-nous, qu'il soit permis à l'homme de le faire.

Nous avons également employé, avec beaucoup de succès, la méthode Raspail, c'est-à-dire les lotions abondantes avec l'eau sédative sur le crâne, sur l'épine dorsale, sur le cœur et sur la poitrine, les frictions et les purgatifs par haut et par bas, afin de produire une dérivation.

Ces lignes s'adressent non aux médecins, lesquels sont pour la plupart réfractaires au magnétisme et à la méthode Raspail, mais aux parents des apoplectiques. Pauvres victimes ! que les Sangrado modernes ont le soin *d'achever* lorsque l'attaque n'a pas été tout-à-fait foudroyante, c'est-à-dire lorsque la mort n'est pas survenue instantanément. Nous n'ignorons pas que bon nombre de praticiens ont renoncé à cette méthode funeste, et nous reproduisons avec empressement quel-

ques lignes empruntées à l'auteur du *Dictionnaire de médecine*, dans l'espoir que ces lignes porteront leurs fruits.

« Ainsi, *impossibilité d'agir sur l'épanchement hémorrhagique*, *nécessité de ménager les forces de l'économie*, les deux faits qui dominent à l'époque dont nous nous occupons. Reste l'indication de combattre ce qu'il peut demeurer dans le cerveau d'hypérémie ou de disposition à l'hypérémie : C'est uniquement pour y satisfaire que l'on doit tirer du sang à la suite d'une attaque d'apoplexie, mais il est évident qu'une fois réduit à cette unique indication on *se dispensera de ce luxe*, c'est-à-dire *de cet abus d'émissions sanguines* dont on se croit en général obligé d'accompagner toute attaque d'apoplexie.

» Remarquez qu'il est impossible de tracer à ce sujet des règles très-précises : l'âge du malade, sa force, le degré d'impulsion du cœur, l'état du pouls, seront des guides beaucoup plus sûrs que le degré de l'apoplexie elle-même.

» Ces diverses considérations sur *l'inutilité et l'inconvénient des émissions sanguines abondantes à la suite des hémorrhagies cérébrales* sont basées sur notre propre expérience, qui nous a appris que, dans les hémorrhagies graves, l'emploi des émissions sanguines ne paraît exercer aucune influence appréciable sur la marche des symptômes, non plus que sur l'issue définitive de la maladie ; que, dans les apoplexies accompagnées de chances de guérison, les premiers amendements que l'on saisit dans les symptômes et que l'on attribue en général aux émissions sanguines, se montrent aussi souvent avant la saignée, surtout quand des circonstances particulières ont forcé de la retarder ; enfin que, si d'une manière générale la marche des symptômes propres à l'apoplexie nous a paru peu influencée par l'emploi des émissions sanguines, nous ne pouvons nous empêcher de croire, sans nous dissimuler la difficulté de telles appréciations, que le développement de pneumonies mortelles a été plus d'une fois favorisé sous nos yeux par ces mêmes émissions sanguines.

» En même temps que nous cherchons à prévenir les praticiens contre l'abus des émissions sanguines, nous leur conseillons de s'abstenir, après une attaque d'apoplexie, de toute thérapeutique active, telle que vésicatoires, drastiques, etc., et parce que nous n'en comprenons pas l'utilité, et parce que nous n'en avons jamais retiré aucun avantage appréciable. Maintenir sur les extrémités une révulsion douce et continue, débarrasser les voies digestives à l'aide de lavements purga-

tifs et de purgatifs huileux, recourir ensuite à l'aloës ou au calomel, soutenir le malade à l'aide d'une alimentation légère, mais effective, surveiller l'état de la poitrine, et, tout en prescrivant d'une manière générale les vomitifs, employer l'ipéca, au moins à dose fractionnée si les bronches s'engouent, et surtout alors appliquer au devant de la poitrine un large vésicatoire ; plus tard, si le malade s'allanguit, s'il est d'un grand âge, surtout si la langue se sèche, l'exciter à l'aide de vins généreux pris en petite quantité, essayer d'agir plus directement sur le cerveau par un vésicatoire à la nuque : telle est pour nous la seule thérapeutique que réclame une attaque d'apoplexie. »

L. d'Arbaud.

(*La suite au prochain numéro*.)

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Réclamation et protestation d'une demi-douzaine de *spiritualistes volontistes*. — Encore la question du *fluide!* — En finirons-nous avec les anti-fluidistes?...**

**Paris, 10 octobre 1861.**

J'ai reçu, à propos de ma dernière correspondance parisienne, le simulacre d'une lettre collective. En d'autres termes, plusieurs personnes se sont cotisées pour m'adresser une lettre qu'on aurait tout aussi bien fait de rendre un peu moins anonyme : car, si je me sers du mot *simulacre*, c'est que rien ne me prouve que les initiales qui signent la missive n'émanent pas d'une seule et même plume.

Voici cette lettre : je n'en retranche pas un iota.

**Paris, 23 septembre 1861.**

« Monsieur le fluidiste !

« Vous dites que, dans les dernières conférences de la *Société de magnétisme*, les antifluidistes ont été battus sur toute la ligne. — Pas si battus que vous voulez bien le faire entendre ; mais en chantant victoire vous êtes dans votre rôle, car le fluide est votre *dada*, comme il est le *dada* de votre maître Lafontaine et de quelques autres *matérialistes* (!). Le fait est que les voix des antifluidistes ont été étouffées, ou à peu près ; et que nous sommes cinq ou six membres de la société qui allions prendre la parole, quand on a brusquement fermé la discussion.

« A nos yeux la question n'est pas jugée, et pour nous convertir à vos doctrines il faut d'autres arguments que ceux qu'on a fait valoir en faveur de ce prétendu agent physique, de ce *fluide* que personne n'a jamais vu. A l'aide d'un peu de logique on ferait facilement crouler tout cet échafaudage de fantaisie.

« Recevez, Monsieur, nos salutations empressées.

« D.... T... B.... R... P... J...

« *spiritualistes volontistes.*

J'en suis fâché pour mes honorables anonymes, leur lettre n'est pas seulement insensée, elle avance un fait entièrement inexact, pour me servir d'un terme poli. Ce n'est pas le *fluide*, c'est la réclamation des correspondants qui est un « échafaudage de fantaisie ». Je le demande à tous ceux qui ont assisté aux dernières séances de la *Société de magnétisme*, est-il bien vrai qu'on ait étouffé les voix des *antifluidistes*, et fermé brusquement la discussion? Jamais, au contraire, délibération n'a été conduite avec plus de mesure, de courtoisie, de tolérance et d'impartialité. Chacun a pu librement exprimer son opinion ; l'école *spiritiste* même avait ses coudées franches (j'en appelle à cet excellent M. Roustan). Non seulement le président Léger n'a coupé la parole à personne, mais plusieurs séances ont été consacrées à ces discussions, afin que chacun pût apporter son contingent de lumières et d'expérience. Ainsi, quand les honorables correspondants, — j'aime à les croire honorables, — viennent me dire qu'ils allaient prendre la parole, lorsqu'on a fermé la discussion, ils me rappellent certains gardes nationaux du temps de Louis-Philippe qui sortaient tout armés de leur cave quand l'émeute était apaisée. Vous trouverez aussi dans le dictionnaire, en cherchant le mot *moutarde*, un proverbe vulgaire qui rend parfaitement ma pensée.

Après tout, c'est fort heureux pour ce pauvre *fluide* d'avoir été aussi miraculeusement préservé des flèches homicides de MM. D.... T.... B.... R.... P.... J...., eux qui, *à l'aide d'un peu de logique*, eussent fait crouler toute notre doctrine. — Resterait à savoir si les honorables correspondants remplissaient les conditions voulues.

En vérité, on ne comprend pas qu'en l'an 1861 il y ait encore des enfants de Mesmer qui osent mettre en doute la réalité de *l'agent magnétique*. Etrange caprice de l'esprit humain! C'est précisément parce que la théorie du fluide est simple,

naturelle, qu'elle satisfait dans une certaine mesure les faibles lumières de notre raison, qu'on prend plaisir à la rejeter pour se lancer dans le champ sans issue des rêveries métaphysiques, qu'on s'évertue à chercher des moteurs occultes là où la nature a mis un agent physique, tangible, appréciable pour nos sens.

Mais puisque les antifluidistes ne se tiennent pas pour battus, ou feignent de ne pas l'être, remontons une dernière fois sur la brèche, et récapitulons ce que les sommités de la science et les plus éminents praticiens ont écrit sur l'objet qui nous occupe. Je doute que l'école des spiritualistes ait autant de titres à faire valoir au profit de sa doctrine.

Commençons par les diverses définitions consignées dans les écrits sur le mesmérisme.

« Le principe du magnétisme animal est une portion du *fluide universel.* » (MESMER.)

« Le magnétisme est une émanation de nous-mêmes, un agent qui participe à la foi, de l'esprit et de la matière. » (DELEUZE.)

« L'agent magnétique est une partie du principe vital que l'homme puise dans son organisation et qu'il transmet à son semblable en vertu de certaines lois. » (DUPOTET.)

« Le *fluide* est tout, l'âme n'est rien dans le magnétisme. » (DUPOTET, *Journ. du Magn. Déc.* 1850.)

« Le magnétisme est un épanouissement de notre personnalité. » (CHARPIGNON.)

« Le principe magnétique circule dans nos nerfs, à la manière de l'électricité dans les fils du télégraphe. » (HÉBERT DE GARNAY.)

« Le magnétisme est la synthèse de notre individualité, l'étoffe de notre vie, la quintessence de nos nerfs, de nos muscles, de nos facultés, de notre intelligence et de notre corps, quintessence projetée au dehors et dirigée sur nos semblables pour leur donner de notre vie et de notre âme. » (CHAVÉE.)

« Les docteurs HUSSON, FOISSAC, BERTRAND, ROSTAN, BERNA, KOREFF, ELLIOTSON, etc., admettent l'existence d'un *fluide.*

AUBIN GAUTIER et plusieurs autres magnétologues distingués attribuent nettement les phénomènes du magnétisme au *fluide nerveux.*

NEWTON soupçonnait l'existence d'un esprit subtil qui pénètre tous les corps et qui se cache en eux, leur donne et

leur imprime toutes les propriétés que nous leur attribuons.

Le comte de REDERN reconnait l'existence d'un *fluide nerveux*, d'une *électricité organique*, qu'on peut diriger et développer sur son semblable.

Le savant HUMBOLDT admet l'existence d'une *circulation nerveuse*, et l'expansion de ce fluide au dehors.

Le docteur ALFRED PERRIER de Caen démontre l'existence et la nécessité d'un *agent physique*. et il développe ses preuves dans une longue et remarquable polémique avec le docteur ordinaire. » (*Journ. du magnétisme*, 6e année.)

J'ai réservé pour la fin un éminent disciple de Deleuze, un de nos principaux chefs d'école, le praticien CHARLES LAFONTAINE.

M. Lafontaine frappe plus fort que les autres, de peur de ne pas frapper assez juste.

« Tous les phénomènes, dit-il, qui se présentent sous l'influence du magnétisme, qu'ils soient de l'ordre physique ou de l'ordre psychologique, ont *une seule et unique cause* TOUTE PHYSIQUE, le *fluide vital* ou *nerveux*, qui peut être émis en dehors et envahir tous les corps vivants ou inertes. *La volonté n'est là qu'un accessoire*.

« Tous les effets sont la conséquence de l'envahissement, de la saturation des corps par le *fluide vital*: voilà ma théorie; elle est simple, et dégagée de tout surnaturel; je crois être dans le vrai et pouvoir le prouver.

« Tous les magnétiseurs qui ont écrit jusqu'à ce jour ont donné aux effets magnétiques deux causes distinctes : le *fluide* et la *volonté*. Ils ont attribué à la *volonté* la plus grande force, et ont prétendu qu'elle avait une action positive sur le sujet ou la personne qu'on magnétise. C'est à cette *volonté*, qu'ils traduisent quelquefois par les mots l'*intention* ou la *pensée*, qu'ils assignent le premier rang dans les phénomènes du magnétisme. Ici je me trouve complétement en désaccord avec les chefs de l'école mesmérienne. Je suis convaincu qu'il n'existe qu'une seule et unique cause, une cause *toute physique*: le *fluide nerveux* ou *vital*. » (*L'Art de magnétiser*.)

Mais quel rôle joue la *volonté* dans la théorie de M. Lafontaine? Le rôle que la volonté joue dans tous les actes de la vie humaine : elle agit sur le *magnétiseur*, elle sollicite fortement son cerveau, et provoque l'émission du FLUIDE, *qui seul produit les effets*. Plus cette volonté est exprimée avec fermeté, plus l'émission se fait abondante et intense.

Maintenant, quittons les magnétologues et leurs théories pour entrer dans le domaine des faits, et nous trouverons des preuves irréfragables de l'existence d'un *agent tout physique.*

Ecoutez les personnes magnétisées pour la première fois : toutes elles déclarent sentir une titillation dans les pouces, puis une sensation qui parcourt les bras, monte à la tête, se manifeste sur tout le corps; sensation qu'elles comparent à celle produite par de légères étincelles électriqnes. Cette sensation, augmentant d'intensité, devient un engourdissement des membres et du cerveau.

Poursuivez l'action, et vous obtiendrez d'autres *effets physiques : picotements*, *clignotements des yeux*, *pesanteur*, *oppression*, *engourdissement*, *moiteur*, *alternative de froid et de chaud*, *transpiration*, *tremblements nerveux*, *dilatation de la pupille*, *spasmes convulsifs*, *somnolence*, *cloture des paupières*, *assoupissement*, *torpeur*, *contraction des muscles*, *paralysie partielle*, *paralysie générale*, *tétanos* ([1]).

Comment concilier de semblables résultats avec la doctrine spiritualiste?

D'ailleurs, consultez quelques somnambules *lucides*, elles sont unanimes pour reconnaître la présence d'un *fluide nerveux*, elles le voient, elles en décrivent la nature; suivant elles, c'est une *vapeur*, une *flamme* qui semble s'échapper de vos doigts.

Il existe donc un *agent physique*, dont votre volonté n'est que le moteur moral.

Voici encore des faits qui nous démontrent que la *volonté* n'est *pour rien* dans la cause des phénomènes du magnétisme :

Essayez de magnétiser une personne devant plusieurs témoins : il arrive souvent alors que vous ne produisiez rien sur elle, nonobstant toute la puissance de *votre volonté*, tandis qu'à côté de votre sujet, ou derrière lui, une tierce personne succombe, attirant à elle tout le fluide, *contrairement à votre volonté.*

Avouez qu'en présence de cette masse de faits physiques et d'autorités morales, on ne se sent pas le courage d'arborer

1. M. Lafontaine a classé ces divers effets dans leur ordre successifs; de son côté, M. Hébert de Garnay, dans son petit *Catéchisme magnétique*, les a également notés dans l'ordre approximatif de leur succession et a cru devoir admettre sept degrés d'effets magnétiques.

la bannière de l'abbé Faria et de ses successeurs, et pour ma part, je ne puis penser qu'un agent qui s'élabore dans le cerveau, suit le trajet des nerfs, s'échappe de nos doigts, provoque sur notre semblable des picotements, des engourdissements, des secousses nerveuses, qui agit même sur les corps inertes, ne soit pas un *agent physique*.

— Mais vous êtes donc matérialiste? me répondrez-vous.

— Dieu m'en garde! Car j'ai entrevu, comme vous, les mystérieuses profondeurs du SOMNAMBULISME; comme vous, j'ai reconnu là un ordre de faits tout *psychologiques*, une série de phénomènes prodigieux, pour l'obtention desquels Dieu a permis au *fluide nerveux* de jouer le rôle d'agent promoteur. Dans le *somnambulisme lucide*, le corps est presque annihilé par l'envahissement du fluide; et l'âme, délivrée en quelque sorte de sa captivité, dégagée de la matière, et jouissant de ses facultés propres, grâce à la torpeur des sens, marche dans sa force et dans sa liberté, franchit la distance, communique avec les âmes, lit dans votre pensée, s'harmonise avec votre volonté.

Et quand la crise du somnambulisme atteint le dernier terme d'extension que puisse atteindre l'organisme, alors se déclare l'EXTASE : dans cet état, le fluide magnétique a rompu les centres, et l'âme ne tient plus que par un léger fil à la matière; attiré vers le monde immatériel, qui est lumière pure, le sujet est spiritualisé, et ne se plaît plus qu'à la prière et aux contemplations religieuses.

Malheur à vous tous qui resteriez matérialistes en présence des merveilles *somnambuliques* et de l'*extase!* Là, au milieu des rayons et des ombres, on sent le souffle divin, on reconnaît l'AME, et l'on croit à son immortalité.

Cette croyance, nous la partageons tous, magnétistes et magnétiseurs, et c'est une des gloires du mesmérisme.

JULES LOVY.

---

PARAPLÉGIE ANCIENNE *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes*. (Suite; n° du 15 septembre, page 128.)

Les forces manquèrent; j'arrêtai aussitôt la crise par les mêmes procédés : elle dura quarante-cinq minutes, quarante-cinq minutes terribles, et pendant lesquelles la malheureuse enfant souffrit tout ce qu'on peut souffrir.

Pendant le sommeil réparateur que je provoquai, elle nous annonça que les crises seraient entièrement terminées, qu'elles ne reparaîtraient plus.

En effet, celles-ci ne devaient plus reparaître ; mais nous en verrons d'un autre genre, car nous sommes en présence d'une maladie qui, pareille à un vrai Protée, revêt toutes les formes.

Elle nous annonça aussi que, le 16 ou le 17 du mois, elle pourrait marcher éveillée.

Depuis le 20 août, où je fus maître des crises, je m'occupai de la maladie de la moelle épinière en magnétisant spécialement la colonne vertébrale dont elle souffrait, et qui était entièrement déviée. J'obtins par ce moyen de lui rendre quelque force, et le 13, pendant son somnambulisme, elle put faire quelques pas en étant soutenue.

Le 14, les menstrues apparurent pendant la magnétisation.

Le 15, elles s'arrêtèrent à la suite d'un refroidissement qui provoqua un malaise.

Je la magnétisai le soir jusqu'à minuit, pour faire revenir le flux de sang, qui se représenta en effet dans la nuit.

Le 16 et le 17, la malade fut très-faible.

Le 18, les règles cessèrent.

Le 19, je repris les magnétisations sur la colonne vertébrale ; j'avais été obligé de les interrompre pendant l'époque.

Dès le 20 M$^{lle}$ Eugénie se sentit plus forte, et pendant son somnambulisme elle fit quelques pas,

Le 26 et non le 16, comme elle nous l'avait annoncé, elle marcha éveillée. Pendant la séance, elle fut prise tout à coup d'un violent tremblement nerveux ; tout le corps était en mouvement comme dans un accès de danse de St-Guy.

Aussitôt que je fus parvenu à le faire cesser, elle me dit : *je pourrai marcher éveillée.*

Lorsqu'elle fut dans l'état normal, je lui proposai de marcher ; elle crut que je plaisantais, mais comme j'insistais, et que je me mis en mesure de lui venir en aide, en la prenant sous les bras pour la soulever, elle se laissa faire.

Rien ne pourrait peindre l'étonnement qu'elle éprouva lorsqu'elle se vit debout, se soutenant seule ; elle n'osait remuer un pied ; enfin, après bien des prières et des encouragements, elle osa en avancer un, puis un second, et nous gagnâmes ainsi la fenêtre. Non, je le répète, rien n'aurait pu rendre les

sentiments qui se peignirent sur ce visage si mobile. L'étonnement, la joie, le bonheur, l'inquiétude, la crainte, tous ces sentiments se présentaient, se confondaient, disparaissaient. Elle ne pouvait en croire ses yeux. *Est-ce bien moi,* disait-elle, *est-ce bien moi qui marche? Mais non, je ne puis le croire, c'est vous qui me portez, c'est vous qui faites aller mes jambes; mais non, c'est bien moi, ah! c'est moi, c'est moi!....* Il me fallut la faire asseoir aussitôt, car elle fut sur le point de s'évanouir.

J'avoue franchement que ce fut un des plus doux moments de ma vie; j'étais bien récompensé de toutes les fatigues, de tous les tourments que j'avais éprouvés.

Les 27, 28, 29, 30 septembre, elle éprouva une grande faiblesse que je ne savais à quoi attribuer; et dès le 1er octobre, il y eut des pertes blanches qui continuèrent jusqu'au 6, et ce jour-là les règles parurent, mais elles cessèrent dès le 7.

Le 8, la faiblesse disparut comme par enchantement, et pendant son sommeil elle marcha très-bien.

Les 9, 10, 11, elle marcha éveillée.

Le 12, elle sortit en voiture.

Le 13, elle alla se promener en voiture, et, sur la route suisse elle marcha éveillée, la distance de soixante-six et ensuite de quatre-vingts pas en deux fois.

Pendant cet exercice, afin d'éviter une secousse à l'épine dorsale, si les jambes venaient à fléchir, je soutenais la malade par dessous les bras.

Le 14 et le 15 nous sortîmes, et elle fit quatre à cinq cents pas.

Les 16, 17, 18, il fit un temps affreux qui la fatigua beaucoup. Elle fut très-faible et très-abattue, quoique très-nerveuse.

Je me décidai le 19 à la soumettre à l'influence de la musique pendant son somnambulisme, afin de donner une violente secousse au système nerveux.

D'abord quelques accords de piano l'ébranlèrent, l'oppressèrent, des larmes coulèrent, des sanglots l'étouffèrent; puis, la musique continuant sur un thème lent et religieux, et devenant plus mélodieuse, les yeux de la malade s'ouvrirent; ses mains se joignirent tout à coup: puis le corps se pencha en avant, et elle se laissa glisser du fauteuil sur les genoux en ayant l'air de prier, les yeux tournés vers le ciel.

Cette jeune fille qui ne pouvait se lever seule, et qu'il fallait soutenir pour quelle se tînt sur les pieds, fut debout d'un seul bond sur l'extrémité des orteils, la tête penchée en ar-

rière, les bras tendus vers le ciel, et les yeux fixés en haut; elle resta ainsi quelques minutes, dans un état d'extase contemplative; puis elle tomba sur les genoux, la face vers la terre, en s'humiliant. Tout à coup elle se releva, et de nouveau son visage exprima le ravissement. Je fis cesser la musique; aussitôt son corps s'affaissa, et elle tomba évanouie dans mes bras; je la posai sur un lit de repos, je la fis revenir à elle par une insufflation sur le cerveau.

La musique provoqua une transpiration semblable à celle que la malade avait eue pendant les deux grandes crises, et dont les résultats avaient été excellents.

Au réveil elle fut calme et forte.

Les premières crises avaient disparu, mais le mal se montra sous une autre forme moins redoutable, il est vrai; c'étaient de petites crises de catalepsie, qui apparaissaient de loin en loin, mais qui n'empêchaient pas les forces de revenir.

Le 1er novembre, la malade alla à pied de sa demeure, maison Brolliet, sur le quai, jusqu'à l'île Rousseau, d'où elle revint après s'être reposée un instant.

En trois mois le magnétisme avait fait cesser les crises périodiques d'hystérie, qui duraient trois heures; il avait détruit la paralysie entière des jambes qui existait depuis six ans; il avait calmé le système nerveux, donné des forces à tout le corps; enfin il avait changé l'existence de cette enfant, en ravivant en elle les sources de la vie.

Mais la guérison n'était point entière, et il nous fallait encore passer par bien des phases de la maladie, combattre bien des souffrances, avant de pouvoir dire *la malade est guérie*.

Le mieux continua jusqu'au 15, mais, dès ce jour, une fièvre nerveuse s'empara de la malade, et le 17 nous eûmes un accès violent qui laissa beaucoup de faiblesse.

La musique nous fut d'un grand secours pour la combattre avec succès; nous la fîmes cesser le jour; mais vers le 1er décembre cette fièvre reparut la nuit.

Ne pouvant parvenir à m'en rendre maître par les magnétisations, j'employai la musique et les bains, et, à partir du 15 décembre, la malade eut de la musique un jour, et un bain de deux heures et demie le lendemain.

Le 23 les jambes étaient bonnes, mais il y avait une forte sensation douloureuse au bas de la colonne vertébrale. La fièvre existait toujours la nuit; tout le mois de janvier 1852 je fus obligé de magnétiser toutes les nuits à l'heure où l'accès se pré-

sentait, et ce ne fut que vers le 23 janvier que la fièvre disparut entièrement.

Depuis ce moment les forces revenaient, les douleurs étaient passées, lorsque, le 9 février, on commit une imprudence qui fit bien du mal. Mme L.., pour éviter la fumée, laissa sa fenêtre ouverte de onze heures du soir à une heure du matin.

Le froid provoqua chez la jeune fille un rhume des plus violents, qui affecta vivement la poitrine et lui enleva toutes les forces ; enfin, dans les premiers jours de mars, elle put faire quelques promenades qui ranimèrent tout le système nerveux ; mais l'appétit n'allait pas, même il y avait dégoût. Le docteur Fauconnet, connaissant la malade avant le traitement magnétique, fut appelé ; il donna quelques pilules qui produisirent un bon effet.

Le mois d'avril fut bon, et au mois de mai les forces étaient tout à fait revenues ; la malade faisait des promenades de plusieurs heures, bien qu'il y eût encore quelques petits malaises.

Le 12 juin, je suspendis le traitement pour cause d'indisposition de ma part. Cette suspension et le départ d'une cousine, que la malade aimait beaucoup, firent déclarer des crises qui devinrent horribles par les douleurs, les contractions, les soubresauts, et, enfin, le délire qui s'y joignit.

Le 15 juin, un de mes élèves eut l'obligence d'essayer de soulager la malheureuse enfant ; d'après les indications que je lui donnai il parvenait à faire cesser momentanément les convulsions, mais elles reparaissaient aussitôt qu'il cessait de magnétiser. Il ne produisait rien sur le délire.

Comprenant que cet état dangereux pouvait encore s'aggraver, je me décidai à me transporter chez la malade, malgré les souffrances affreuses et continues que m'occasionnaient des crampes d'estomac.

En quelques instants je fus maître des convulsions, et vingt minutes après mon arrivée le délire avait cessé : j'avais employé les mêmes moyens que j'avais indiqués.

Le 17 une crise semblable se présenta ; je fus assez heureux pour la faire cesser aussitôt.

Vers le 22 juin, je repris le traitement ; je fis disparaître tous les symptômes alarmants sans cependant pouvoir faire cesser ces contractions d'une violence extrême qui avaient lieu dans l'estomac et l'abdomen.

Le 18 juillet, je me décidai à magnétiser la malade pendant vingt-quatre heures consécutives, et à ne pas laisser une dou-

leur, mais après vingt heures, je fus forcé de cesser, les crampes d'estomac me reprirent.

Le 31 juillet, je magnétisai vingt-quatre heures consécutives, et jusqu'au 7 août, je magnétisai de huit heures du soir à quatre heures du matin. Je parvins enfin de cette manière à être maître des crises qui ne reparurent plus.

Les forces, qui avaient diminué sensiblement, revinrent en peu de jours, et s'augmentèrent graduellement ; les douleurs de l'épine dorsale ne se firent plus sentir. Tous les symptômes de la maladie disparurent. La malade put faire de nouveau des promenades sans qu'il y eût souffrance aucune.

Le 6 septembre 1852 elle fut assez bien pour pouvoir partir pour la France.

Le voyage la fatigua bien un peu, mais après quelques jours de repos, je pus abandonner M[lle] de L.., la considérant comme guérie.

Vers le 25 octobre, des accidents reparurent ; je n'hésitai pas, je partis, et le 2 novembre je trouvai la pauvre fille dans un état inquiétant.

Prostration des forces, évanouissements fréquents et longs ; contractions dans l'abdomen et l'estomac, qui gagnaient la poitrine; palpitations violentes, soubresauts et temps d'arrêt subits du cœur.

Après plusieurs jours de magnétisation, tout avait disparu ; les forces étaient revenues entièrement.

Le 14 novembre, on dut lui annoncer la mort d'un frère aîné. Cette nouvelle l'attéra, cependant elle eut assez de fermeté pour ne point laisser paraître tout ce qu'elle ressentait.

En apprenant la mort de son fils, M[me] de L.. avait été indisposée pendant quelques jours, et ce ne fut que le 17 qu'elle revit sa fille. Les deux malheureuses femmes s'abandonnèrent à leur douleur. La nuit fut affreuse. Toute la fermeté et la force factice de la jeune fille disparurent, elle perdit connaissance au moins dix fois le 18, et chaque évanouissement la laissait plus faible.

Le 19 et le 20 furent aussi mauvais.

Le 21, il y eut une lueur d'amélioration, les évanouissements devinrent moins fréquents; fatigué par six nuits passées sans fermer l'œil, je me retirai à neuf heures, laissant la malade entre les mains d'un de ses parents auquel j'avais donné des instructions magnétiques.

Dès dix heures il y eut plusieurs évanouissements, et sur

les onze heures il y en eut un dont M. P... ne put la faire sortir. Il m'envoya chercher. Lorsque j'arrivai, le cœur ne battait plus, le pouls ne se faisait plus sentir, la respiration avait disparu.

Je me mis à agir fortement par dès insufflations; je fus trente minutes avant d'obtenir un signe de vie, et lorsqu'il parut, il était presque imperceptible; cela me rendit cependant courage; je continuai, et bientôt après la malade reprit connaissance; mais elle était si faible qu'elle ne pouvait parler, ni même remuer un doigt, la chaleur du corps avait sensiblement diminué.

Ce ne fut qu'après un travail incessant d'une heure et demie, que je parvins à tirer d'elle une parole. Jusqu'au 29, elle était dans un tel état de faiblesse que le médecin, lorsqu'il la quittait, n'osait espérer de la retrouver vivante.

Jusqu'au 30 je ne cessai de la magnétiser nuit et jour, sans la quitter d'un seul instant. Le 1er décembre elle eut deux crises violentes, qui se terminèrent par l'extase.

Le 16 elle eut une crise de délire, avec tous les symptômes d'une fièvre cérébrale; je parvins encore à détourner et à faire disparaître ce nouvel accident.

Enfin le mieux se déclara et alla toujours en augmentant.

Le 1er janvier 1853, la malade fut très-bien, et depuis ce moment, tout marcha de mieux en mieux. Les forces revinrent, elle put se promener tout le mois de janvier. Le mois de février se passa de même, son état de santé continuant à s'améliorer.

Enfin le 11 mars 1853, après un traitement de dix-neuf mois, je laissai Mlle de L.... parfaitement et entièrement guérie.

Plusieurs fois je reçus des lettres qui m'annonçaient que sa santé était bonne. Mlle de L... sautait, marchait, dansait même; elle faisait de longues promenades dans la campagne; enfin, elle était guérie.

Ch. Lafontaine.

*(La suite au prochain n°.)*

N° 8. 15 Novembre 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — De l'apoplexie et de l'épilepsie, par M. L. d'Arbaud. — Nécrologie : M. Jobard. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy.

## DE L'APOPLEXIE ET DE L'ÉPILEPSIE,

### AU POINT DE VUE DE LA PATHOLOGIE ET DE LA THÉRAPEUTIQUE.

(Suite du n° du 15 octobre, page 145.)

### DE L'ÉPILEPSIE.

Nous allons commencer par reproduire l'opinion des médecins à propos de l'épilepsie, et nous ferons ensuite connaître le résultat de nos propres observations.

Le Dictionnaire de médecine définit ainsi l'épilepsie :

« Considérée dans son expression générale et la plus habituelle, l'épilepsie, qu'on a aussi nommée *haut-mal*, *mal caduc*, *mal de St-Jean*, est une maladie apyrétique, chronique et intermittente *du cerveau*, principalement caractérisée par des attaques convulsives, en général de courte durée, avec perte subite et complète de connaissance, turgescence rouge et violacée à la face, distorsion de la bouche et des yeux, immobilité des pupilles, écume à la bouche.

» Elle se présente cependant assez souvent sous une autre forme, dans laquelle il n'existe ni convulsions, ni turgescence de la face, ni écume à la bouche ; il suffit pour la constituer d'une perte subite de connaissance avec insensibilité générale, relâchement des muscles, chute ou seulement vascillation du tronc ; la tête s'incline sur la poitrine ou se renverse en arrière. Mais après cette attaque, qui souvent n'a pas duré une minute, la connaissance revient, le malade continue l'action dans laquelle il a été interrompu, sans avoir la conscience de ce qui s'est passé.

» On a plus particulièrement réservé le nom d'attaque épileptique ou de *grand mal* à la forme la plus violente, et celui de vertiges épileptiques ou de *petit mal* à l'autre forme.

» Enfin M. Calmeil a le premier parlé d'une nuance de phénomènes épileptiques qui se rapportent aux vertiges : Ce sont les *absences*. Dans cette nuance le malade laisse tomber par terre l'ouvrage ou l'objet qu'il tenait à la main, puis

sans présenter aucune particularité bizarre, il perd de vue ce qui se passe autour de lui. Quoique ses sens soient éveillés, ils sont momentanément fermés aux impressions : c'est une véritable extase. Les fonctions ne sont pas troublées pendant ce temps. Si dès le début on interpelle le malade, l'*absence* cesse; si on reste spontanément sans rien dire, elle se dissipe de même, mais il faut quelques secondes. »

Comme on le voit, les médecins désignent sous le nom d'épilepsie, presque tous les *accidents magnétiques*.

Nous nous dispenserons de parler des symptômes qui sont très-multipliés et connus de tous les mesméristes, puisqu'ils caractérisent la plupart des accidents magnétiques. Nous passerons directement à l'étiologie et au traitement de cette maladie, qui fait le désespoir des médecins.

« On a accusé bien des causes, et des causes bien différentes, de produire l'épilepsie. Mais de toutes ces causes, *la frayeur* est sans contredit celle qui exerce l'influence la plus active sur la production de cette maladie. Après elle viennent ou la suppression d'exanthèmes cutanés ou la cessation d'hémorrhagies habituelles, les excès alcooliques, les abus vénériens, la *masturbation surtout*, *les chagrins et en général toutes les violentes commotions morales*. On sait aussi que cette maladie est du nombre de celles qui se transmettent aisément par *simple imitation*. Les auteurs rapportent plusieurs exemples bien authentiques de cette transmission, particulièrement recueillis dans des établissements destinés à recevoir les jeunes filles.

« *Si* TOUT PROUVE *que l'épilepsie consiste dans une disposition particulière du cerveau*, *puisqu'elle est caractérisée par des désordres dans les fonctions de cet organe ; malheureusement les recherches d'anatomie pathologique si minutieuses et si multipliées qu'elles aient été*, *surtout de nos jours*, *n'ont encore rien appris de bien satisfaisant sur la nature même de cette disposition défavorable de la structure cérébrale. Il est surtout ressorti de ces recherches deux faits principaux qui dominent tous les autres : le premier*, C'EST QUE LE PLUS GRAND NOMBRE DES CERVEAUX ÉPILEPTIQUES, S'ILS *n'ont point été atteints d'inflammation*, NE PRÉSENTENT AUCUNE TRACE D'ALTÉRATION APPRÉCIABLE AUX SENS ; *le second*, C'EST QUE LES LÉSIONS MÊMES INDIQUÉES PAR LES AUTEURS COMME CAUSE TRÈS-PROBABLE DE L'ÉPILEPSIE, ET QUI NE SE RENCONTRENT QUE SUR UN TRÈS-PETIT NOMBRE DE MALADES, S'OBSERVENT FRÉQUEMMENT CHEZ DES SUJETS QUI N'ONT POINT ÉTÉ ÉPILEPTIQUES. »

Nous avons souligné avec intention ce passage comme un modèle d'ingénuité et de bonhomie. Ces quelques lignes suffisent pour montrer jusqu'à quel point les Princes de la science sont édifiés sur la nature réelle de la maladie que nous étudions en ce moment.

Nous qui n'avons aucune prétention au titre de *docteur*, de *savantasse*, nous nous permettrons néanmoins de venir en aide à ces Messieurs, et nous leur offrirons généreusement le concours de *nos lumières*. Mais, auparavant, nous croyons devoir continuer nos citations.

« *Traitement* : Il est peu de maladies pour lesquelles on ait proposé soit un plus grand nombre de médicaments, soit des médicaments plus compliqués et *plus absurdes* que pour l'épilepsie.

» Les uns, ne la considérant que comme une affection *symptomatique* dont le siége le plus ordinaire était dans le canal alimentaire, ont prescrit les évacuants et en ont prodigué l'usage sous toutes les formes ; les autres, ne voyant en elle qu'une maladie *idiopathique*, d'une nature essentiellement inflammatoire, *ont saigné les malades à outrance*. Ceux-là ont voulu *calmer les fureurs de l'accès* et en ont cherché les moyens dans la série, presque innombrable, des médicaments désignés sous le nom d'anti-spasmodiques, tandis que ceux-ci, sous le prétexte de relever toutes les forces organiques, et particulièrement celles du système musculaire, aux dépens desquelles semble prédominer le système nerveux chez les épileptiques, ont soumis les malades au traitement tonique le plus exagéré.

» Ne pouvant obtenir un traitement rationnel, on a cherché des spécifiques qui se sont multipliés à l'infini. Mais qu'est-il résulté de cet abandon de toute règle dans le traitement de l'épilepsie, de cette multitude d'essais, dans le cours desquels ont été employés les substances les plus disparates, les agents les plus bizarres, *les poisons mêmes les plus subtils* ? Presque rien, si ce n'est peut-être *qu'on a mis à nu l'impuissance de l'art*, et qu'on a fourni des armes à une foule d'empiriques qui, toujours prêts à exploiter la crédulité publique et à profiter des mécomptes de la science (!) ont justifié leurs absurdes prétentions par cet axiôme banal trop souvent invoqué par les médecins eux-mêmes : *Melius remedium anceps quam nullum*. »

Nous en resterons là, si vous le voulez bien, et nous pren-

drons la parole à notre tour, non à titre de *savant*, mais comme un simple observateur, comme un *chercheur*, comme un ami de l'humanité et rien de plus.

Au point de vue de l'étiologie, l'affection désignée sous le nom *d'épilepsie* doit être classée en deux catégories bien distinctes.

*Dans le premier cas*, elle est inhérente à l'organisme ; elle est le résultat d'une perturbation survenue dans le système nerveux. *Elle a pour cause naturelle une rupture d'équilibre dans la distribution des forces vitales*. En un mot, elle est *essentiellement nerveuse*.

*Dans le second cas*, elle est purement symptomatique. Elle est produite par une cause étrangère. *Elle est le résultat accidentel de l'action exercée sur les centres nerveux de l'appareil digestif par les vers intestinaux*, tels que les lombrics, et principalement le ténia.

M. le docteur Trousseau avait donc *à peu près* raison de considérer les phénomènes qui constituent l'épilepsie comme étant dus « non à une congestion sanguine du cerveau, mais à une manière d'être de l'encéphale, laquelle est connexe à la modalité nerveuse. »

Toutefois nous ne partageons pas entièrement l'opinion de M. Trousseau en ce qui a trait au *premier cas* cité par nous.

Nous nous permettrons de faire observer que l'épilepsie considérée comme maladie essentiellement nerveuse est loin d'avoir son siége dans l'encéphale, ainsi que le suppose M. Trousseau avec la plupart des médecins ; l'épilepsie est au contraire *un accident de l'épigastre*, *avec action reflexe sur le cerveau*. Ce qui prouve l'exactitude de cette observation, c'est que toutes les crises épileptiformes sont caractérisées par les *convulsions du diaphragme*, ce qui n'a point lieu pour les attaques *apoplectiformes*. Il y a donc une différence parfaitement caractérisée entre ces deux affections que les médecins considèrent comme *à peu près identiques*. La première de ces maladies, *l'épilepsie*, est produite par une *congestion fluidique de l'épigastre*, et la seconde, *l'apoplexie* proprement dite, par une *congestion fluidique du cerveau*. Il existe en outre une foule de nuances distinctes, telles que *l'éclampsie*, *l'extase*, *les absences*, *le délire*, *les spasmes nerveux*, *les crises d'hystérie*, *le noctambulisme*, affections que les médecins non initiés au mesmérisme confondent le plus souvent.

Nous ne parlons nullement des accidents qui se rapportent

à la seconde catégorie, c'est-à-dire ceux qui ont pour cause les vers intestinaux.

A part un petit nombre de praticiens qui ont fini par se rendre à l'évidence des faits, les autres nient systématiquement les effets produits par les vers intestinaux. D'autres même vont jusqu'à révoquer en doute l'existence de ces parasites dans le corps de l'homme.

Avant de parler du traitement de l'épilepsie et des résultats que nous avons obtenus, nous croyons devoir faire connaître les symptômes qui caractérisent cette maladie. Ces symptômes sont de deux sortes, suivant que le malade appartient à l'une ou à l'autre des catégories que nous avons étblies.

Première catégorie. *Affection idiosyncrasique:* Presque toujours l'attaque se manifeste d'une manière subite, c'est-à-dire sans signes précurseurs ; le malade jette un cri et tombe à terre ; l'insensibilité est complète, le bruit, la lumière, les odeurs, la douleur, ne produisent sur lui aucune impression, les veines du cou se gonflent, la face devient rouge, violette et même noirâtre, la bouche se remplit d'écume, le sujet se roule et se tord dans d'affreuses convulsions, les membres se roidissent, le globe de l'œil est fixe ou roulant dans l'orbite, les pupilles sont tantôt dilatées, tantôt contractées, et toujours immobiles, les mâchoires sont fortement contractées, le diaphragme est convulsé extérieurement, la respiration s'opère par saccades et avec un son guttural, les bras se disloquent et craquent, les doigts sont crispés et les pouces accolés à la paume des mains ; le pouls bat tumultueusement et le plus souvent les sphincters sont relâchés, ce qui fait que le malade laisse échapper sous lui l'urine et les matières fécales.

Deuxième catégorie. *Maladie vermineuse ou accidentelle:* Des signes parfaitement caractérisés annoncent la venue des crises, le malade éprouve des éblouissements, des bourdonnements d'oreille, des maux de tête ; il est en proie à un malaise général, il devient morose, irritable à l'excès, il est en proie au marasme, à des hallucinations ; il a des accès de faim calle et d'inappétence, il ressent des picotements dans la gorge et dans l'estomac, et une masse froide et gluante qui tantôt monte et tantôt descend en produisant un bruit spasmescent très-distinct. Le malade est sujet alternativement à la diarrhée ou à la constipation ; il rend habituellement par les selles des anneaux du ténia ou des lombrics

entiers qui sont entraînés avec les excréments. En dehors de ces prodromes, l'épilepsie produite par les vers intestinaux présente ce caractère particulier, que, dans la plupart des cas, le malade *conserve jusqu'à un certain degré la connaissance et la mémoire*, chose qui n'a jamais lieu pour l'épilepsie idiosyncrasique. Ici le sujet perd entièrement la conscience de son être. *L'insensibilité* absolue et *l'oubli* sont les deux conditions qui distinguent les crises de la première catégorie; à part cela, les symptômes sont à peu près les mêmes dans l'un ou l'autre cas; il y a toujours chute, turgescence de la face, convulsions, raideur tétanique des membres et de tout le corps, suffocation, immobilité de la pupille, etc.

D'après ce qui précède, il est facile de se rendre compte de la véritable nature des crises. On peut aisément savoir si un malade appartient à telle ou telle catégorie. Il existe d'ailleurs un moyen infaillible pour cela. Ce moyen n'a pas encore été mis en usage par les princes de la science, que nous sachions. Nous croyons donc leur être agréable en le signalant à leur attention; nous le recommandons tout particulièrement à M. Trousseau, comme pouvant servir à étayer son opinion au sujet des crises épileptiformes.

Ce moyen le voici :

Lorsqu'un épileptique vient nous consulter, nous commençons par le questionner, lui ou les siens, sur les caractères qui distinguent sa maladie; si nous éprouvons le moindre doute à cet égard, nous faisons asseoir le malade sur un fauteuil et nous lui prenons les pouces.

Nous provoquons une *crise artificielle*... Cela en quelques minutes, quelquefois instantanément.

Si après un quart d'heure nous n'avons rien obtenu, c'est une preuve *évidente* que nous avons affaire à une maladie purement symptomatique, c'est-à-dire ayant pour origine les vers intestinaux.

Dans l'un ou l'autre cas notre jugement est parfaitement assis, et nous n'avons plus qu'à appliquer le traitement qui convient.

Huit ou dix jours suffisent pour guérir *radicalement* les épileptiques de la seconde catégorie (affection symptomatique ou vermineuse). Ceux de la première catégorie exigent plus de temps, et réclament des soins plus multipliés.

Voici le traitement que nous employons pour débarrasser le malade des vers intestinaux.

Pour les adultes nous prescrivons chaque matin un lavement vermifuge ainsi composé : Feuilles de noyer, 4 ou 5; sommités d'absinthe marine, une pincée; aloès en poudre, 50 centigrammes; assa-fœtida, idem; huile camphrée, deux cuillerées à bouche; eau, 1 litre. On fait bouillir les diverses substances pendant un quart d'heure, et l'on ajoute l'huile camphrée au moment d'administrer le lavement.

Une heure après, on fait prendre au malade la mixtion suivante, qu'on prépare soit avec du miel, du chocolat, de la bouillie ou simplement de la soupe. Semen-contra en poudre impalpable, 1 gramme; huile éthérée de fougère mâle, 1 gram.; poudre de racines de grenadier, 2 grammes; calomel, 10 centigrammes; régime tonique. Dans l'après-midi on administre un lavement émollient avec des mauves ou de la graine de lin pour combattre la constipation.

Ce traitement, continué pendant quatre ou cinq jours, suffit pour faire évacuer les lombrics. Si on a affaire au ténia, ce dont on s'aperçoit facilement aux anneaux que le malade rend par les selles, on a alors recours au traitement suivant: On fait jeûner l'épileptique pendant dix-huit heures; le lendemain matin, on lui fait prendre un bol de lait sucré afin d'attirer le ver dans l'estomac; un quart d'heure après on administre 20 grammes de cousso, réduit en poudre impalpable, dans un véhicule quelconque (eau sucrée, tisane, lait, bouillon aux herbes). Une demi-heure après on fait prendre 60 grammes d'huile de ricin et l'on continue le bouillon aux herbes. Le malade ne tarde pas à rendre le ténia, soit entier, soit par morceaux; il est nécessaire que la tête du ver ait été expulsée, car, dans le cas contraire, ce serait à recommencer, l'animal se reproduisant naturellement.

Il existe encore une foule de méthodes pour combattre le ténia, telles que celles indiquée par Raspail, par M^me^ Nouffer, par Coindet, Mathieu, Kuttinger, etc[1]. Mais celle que nous indiquons nous a paru préférable à toutes les autres. Nous sommes autorisé à la considérer comme infaillible. Nous avons, par ce moyen, guéri radicalement tous les épileptiques appartenant à la seconde catégorie, que nous avons eu occasion de traiter, soit enfants ou adultes des deux sexes.

Il va sans dire que lorsqu'on a affaire à des enfants ou à des personnes faibles, on doit réduire les doses des médicaments aux deux tiers, à la moitié ou au quart, suivant la

1. Voir le *Formulaire magistral*, par Bouchardat.

force ou l'âge du malade. Néanmoins, le cousso doit être employé à raison de 10 grammes, au moins, pour un enfant de sept ans. Il est rare que les attaques épileptiformes se présentent au-dessous de cet âge. Nous croyons devoir ajouter, pour ce qui concerne les *convulsions* des enfants en bas âge, qu'une petite dose ($^1/_8$) de la mesure que nous avons prescrite, et quelques lavements vermifuges administrés tous les quinze jours, suffisent pour prévenir ces sortes de crises ou pour les faire disparaître.

Nous recommandons cette méthode aux mères de famille qui auront épuisé inutilement toutes les prescriptions de la médecine officielle, soit allopathique, soit homéopathique. Le nombre des cures réputées *merveilleuses*, que nous avons opérées, est considérable.

Quant à ce qui a trait aux affections essentiellement nerveuses, à l'épilepsie idiosyncrasique, voici comment nous procédons.

Nous soumettons d'abord le malade à un régime fortifiant, afin de maintenir une juste harmonie dans la distribution des forces vitales. Nous prescrivons avec avantage les amers et les ferrugineux, principalement le proto-iodure de fer. Nous recommandons au malade de se vêtir chaudement, de se prémunir contre les brusques changements de température, surtout contre le froid aux pieds et les insolations sur la tête, de s'abstenir des exercices fatigants, d'éviter les sensations violentes, les impressions subites. Nous appliquons ensuite le traitement magnétique suivant :

Nous choisissons le moment où le malade est à jeun, c'est-à-dire trois heures au moins après l'ingestion des aliments. Nous faisons asseoir l'épileptique sur un fauteuil à la Voltaire, et nous lui prenons les pouces. *Nous donnons* doucement et avec beaucoup de précaution, afin de ne pas produire de crise, chose qui arrive inévitablement au début, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on se soit parfaitement rendu maître de l'organisme du sujet. Si une crise se déclare, nous la calmons en comprimant les artères du cou, en opérant des percussions sur le thorax, des frictions digitales sur les places percutées, et des compressions sur l'épigastre, en donnant et en retirant ensuite fortement. Nous provoquons alors le véritable somnambulisme, et nous faisons des frictions sur la tête, depuis la ligne médium jusqu'aux oreilles, puis à la nuque et tout le long de la colonne vertébrale; puis, sur la

poitrine, depuis le cœur jusqu'au sternum, depuis les poumons jusqu'au bas ventre. Nous faisons ensuite des passes locales sur toutes les parties du corps, devant et derrière, en commençant par le sommet de la tête, c'est-à-dire toujours *en descendant*. Nos évitons avec soin, en relevant nos mains chargées de fluide, de les passer devant la poitrime du sujet. Nous posons une main, *sans donner*, sur l'épigastre, afin d'empêcher la convulsion du diaphragme.

Lorsque nous avons ainsi *saturé* le somnambule, nous le laissons dans cet état pendant huit à dix minutes, en le surveillant attentivement. Puis, nous entraînons la masse du fluide vers les extrémités inférieures au moyen de grandes passes, en donnant, puis sans donner. Nous nous assurons si le sujet jouit de la plénitude de ses facultés somnambuliques, s'il peut se mouvoir, causer, agir comme s'il était réveillé, s'il n'éprouve aucune gêne, aucune sensation douloureuse, aucun symptôme fâcheux; alors nous dégageons les jugulaires, les carotides, les tempes, et nous plongeons le sujet dans le *coma*. Nous laissons le malade se reposer dans cet état pendant une heure ou deux, puis nous le réveillons tout-à-fait. et nous le dégageons le mieux possible.

Nous opérons ainsi chaque jour à la même heure et au même lieu. Nous procédons de même pour calmer toutes les crises naturelles qui se produisent pendant le cours du traitement, et nous faisons boire au malade de l'eau magnétisée coupée avec du vin généreux.

Il est des cas qui appartiennent aux deux catégories. On doit alors commencer par débarrasser le malade des vers intestinaux, et recourir ensuite au magnétisme animal pour compléter la guérison.

Telle est la méthode rationnelle que nous recommandons aux personnes qui auront employé sans succès les traitements plus ou moins débilitants ou homicides que prescriront les médecins, tels que les purgatifs violents, les saignées à blanc, les préparations de strychnine, de cantharides, de nitrate d'argent, les solanées vireuses, l'acide prussique, etc.

Bon nombre de docteurs de par la Faculté nous traiteront sans doute d'*empirique* et de *charlatan*. Nous répondrons à ces Messieurs qu'aux yeux des gens sensés les véritables empiriques et les vrais charlatans sont ceux qui ne rougissent pas de faire payer 3 francs une ordonnance ainsi conçue : Fleurs de violettes simples, 30 grammes ; sirop de gomme, 60 gram-

mes. Ceux qui spéculent sur la santé publique, ceux qui vendent leurs drogues dix fois au-dessus de leur valeur réelle. qui trafiqueut à raison de mille pour cent de gain. Quant à nous, nous avons toujours délivré nos prescriptions *gratis*, et nous avons, dans le plus grand nombre des cas, fourni les remèdes *par dessus le marché*.

Le seul bénéfice que nous ayons retiré de nos fonctions de *médecin amateur*, c'est la satisfaction d'avoir sauvé la vie à bon nombre de nos semblables, la reconnaissance que nous ont vouée une foule de malheureux, et, par dessus tout, le titre si précieux pour nous de *médecin des pauvres*. Nous passons sous silence les tracasseries et les tribulations qui nous ont été suscitées par *Messieurs les docteurs en titre*. Nous ne disons rien non plus des taquineries mesquines dont nous avons été l'objet de la part des ministres du Christ. O Jésus ! divin *Maître ! sublime magnétiseur!* garde-toi de revenir parmi nous, car les successeurs des apôtres seraient les premiers à te jeter la pierre, à ameuter contre toi les béguines, les cagots et les hypocrites; ils te livreraient au ressentiment des fanatiques; ils te lapideraient sans le moindre scrupule. Garde-toi donc de revenir en ce bas monde, car il n'est plus permis *aux hommes de bonne volonté* de faire le bien et de soulager leurs semblables, sans avoir acheté préalablement un brevet, non pas de *capacité réelle*, mais simplement une garantie, une sauvegarde, un privilége, qui leur concède le droit de vie et de mort sur votre prochain, qui l'assujettit à votre caprice, qui le livre, bon gré mal gré, à votre incurie, qui vous donne la faculté de le médicamenter à tort et à travers, de tenter sur lui *une foule d'épreuves* homicides; un privilége enfin, qui vous assure l'impunité, et vous permet de commettre toute espèce de bévues au détriment de la pauvre humanité! Telle est la loi humaine.

Nous faisons des vœux pour que cette loi soit réformée, ou bien, si l'on tient absolument à la conserver, pour que les dispositions qu'elle renferme soient appliquées à la lettre. Nous voudrions que les médecins fussent réellement responsables de leurs actes; que pour chaque boulette commise par eux, on leur infligeât une punition; qu'on leur arrachât, par exemple, un cheveu sur l'occiput. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'avant l'âge de quarante ans les neuf dixièmes des membres de la Faculté seraient atteints de calvitie. Le public serait alors édifié sur la science de ces Mes-

sieurs. Il saurait à quoi s'en tenir sur le degré de confiance que l'on doit accorder à chacun d'eux.

Acceptera-t-on notre proposition? Nous en doutons fort, car les idées lucides ont beaucoup de peine à germer. Il n'y a que les sottises et les absurdités qui foisonnent! Ainsi vont les choses dans le meilleur des mondes possibles!

Les circonstances ne nous permettant plus de pratiquer directement l'*art de guérir*, nous avons voulu néanmoins être encore utile à nos semblables, et c'est pour atteindre ce but que nous publions aujourd'hui le résumé de nos observations et l'analyse de notre méthode. Que les parents des apoplectiques, que les paralytiques, les épileptiques, les convulsionnaires, les femmes hystériques, les infortunés atteints de la *danse de St.-Guy*, en fassent leur profit! Nous n'exigeons aucune rémunération, pas même la reconnaissance des malades. Nous désirons simplement être utile à notre prochain et montrer aux princes de la science que si l'épilepsie a été considérée jusqu'à ce jour comme une maladie incurable, on ne doit s'en prendre qu'à leur incurie.

Nous avons eu occasion de traiter seize épileptiques ou *crisiaques* de diverses espèces; nous les avons revus plusieurs années après leur avoir prodigué nos soins, et pas un d'eux n'avait ressenti le moindre symptôme de crise; nous sommes donc autorisé à les regarder comme parfaitement guéris.

Maintenant, nous nous permettrons quelques considérations générales.

1° Les médecins qui considèrent le cerveau comme étant le siége de l'épilepsie, n'ont pu découvrir aucune trace visible d'altération dans cet organe. Nous le croyons parbleu bien, puisque la cause morbide qui produit l'épilepsie réside soit dans le tube digestif, soit dans l'organisme tout entier. Comme nous l'avons dit, les crises épileptiformes sont le résultat de l'action exercée sur les centres nerveux de l'estomac par les vers intestinaux, ou bien, elles sont dues à une *congestion fluidique de l'épigastre*, avec action reflexe sur le cerveau. Si vous appliquez les deux électrodes d'une machine de Clarck sur le sternum et sur l'épine dorsale d'un individu impressionnable, vous provoquerez des convulsions. Si vous soumettez à l'action d'un courant électrique un muscle quelconque, il se contractera. Si vous analysez ensuite ce muscle attentivement, il ne présentera à l'œil aucune modification apparente; c'est là justement ce qui a lieu pour les crises épileptiformes.

2° Les médecins ont également reconnu que les femmes étaient plus sujettes que les hommes à l'épilepsie et autres crises *nerveuses*. Ceci se comprend; elles sont naturellement plus impressionnables; le tempérament nerveux ou névro-lymphatique prédomine chez elles. D'un autre côté, le travail qui s'opère dans l'utérus à l'époque de la menstruation ou de la gestation joue un rôle important dans la production des maladies dites *nerveuses*. La contraction de l'utérus réagit nécessairement sur le diaphragme et par sympathie sur le cerveau, Telle est la cause de l'hystérie.

3° Les médecins ont encore découvert que l'épilepsie et autres maladies nerveuses pouvaient être héréditaires dans les familles. Ceci s'explique, surtout si c'est la femme qui est *crisiaque*, chose qui arrive dans le plus grand nombre des cas. Le fœtus tient à la mère par le placenta; il est intimement lié avec elle; il participe à tous ses mouvements; il partage ses sensations physiques, et l'on peut admettre en principe qu'il n'est pas entièrement étranger à ses impressions morales. Comment, sans cela, pourrait-on expliquer les idées innées, autrement dit l'*instinct naturel?* Il existe ordinairement une grande analogie entre le tempérament de la mère et celui des enfants. Ceux-ci peuvent donc posséder certaines prédispositions naturelles qui se développent avec l'organisme.

Quant à attribuer la transmission de l'épilepsie et autres maladies nerveuses par la simple imitation, c'est là une erreur grossière commise par les princes de la science, une hérésie que nous croyons devoir relever. Il n'y a pas de phénomène physiologique qui n'ait *une cause physique*, apparente ou cachée. Les crises nerveuses sont de ce nombre. Si ces affections sont en quelque sorte contagieuses, surtout parmi les personnes du sexe féminin, lesquelles sont très-impressionnables, comme nous l'avons dit, c'est qu'il y a en jeu *un agent physique*, *une cause invisible* qui réagit directement sur le système nerveux de ces personnes. Cette cause subtile, c'est *le fluide vital*, autrement dit *l'éther*, *od*, ou *influx nerveux*. Nous allons donner l'explication de ce phénomène physiologique.

Tout épileptique qui est en crise, toute personne qui a des convulsions, fait ce que nous appelons la contraction magnétique. Elle contracte le diaphragme, les muscles de la face et du cou, et les diverses parties du corps. Cette contraction générale bouleverse la masse de l'influx nerveux; celui-ci est refoulé tumultueusement au dehors, et vient réa-

gir directement sur les personnes qui se trouvent à proximité. Pour peu que ces personnes soient impressionnables, elles tombent en crise, et réagissent à leur tour sur les autres. Point n'est besoin que ces personnes soient prévenues, qu'elles aient conscience de ce qui se passe autour d'elles; il suffit qu'elles soient douées d'un tempérament nerveux, et qu'elles se trouvent à proximité. Ce qui le prouve, c'est que nous avons vu bien souvent des crises se produire inopinément sur des personnes qui étaient séparées des crisiaques naturels par des murs ou des cloisons. Ces personnes n'avaient nullement conscience de ce qui se passait dans la chambre voisine. Le fluide agissait sur elles comme l'électricité sur deux solenoïdes placés parallèlement dans deux pièces contiguës, c'est-à-dire *par influence*. Ces observations s'appliquent également à l'épilepsie produite par les vers intestinaux. Les *effets* sont les mêmes, la cause seule est différente. Nous dirons, à propos de l'épilepsie symptomatique, qu'elle se communique très-facilement par voie d'hérédité, surtout lorsqu'elle a pour origine le ténia. Ce parasite redoutable pond une infinité d'œufs microscopiques, qui sont entraînés dans le torrent de la circulation, et peuvent se transmettre par le simple contact. C'est ainsi que bon nombre d'enfants, à notre connaissance, ont pris le germe du ténia en jouant avec des chiens, ou en se faisant lécher par ces animaux, lesquels sont, pour la plupart, envahis par ce parasite. Cette observation de Raspail est parfaitement fondée. Nous avons cru devoir la signaler à la sollicitude des pères de famille.

Un autre jour nous traiterons la question de l'épilepsie au point de vue de la *médecine légale*.

Nous signalerons à l'attention des législateurs une série de phénomènes physiologiques peu connus. Ces phénomènes ont, suivant nous, une importance réelle qu'il est bon de faire connaître, afin d'éviter les erreurs judiciaires.

L. D'ARBAUD.

---

## NÉCROLOGIE.

### M. JOBARD.

Lorsque la plupart des journaux de l'Europe se font l'organe des regrets qu'éveille en tous pays l'annonce de la mort de notre correspondant, M. Jobard, conservateur des musées de Bruxelles, il nous est bien permis, à nous aussi, de consacrer quelques mots à la mémoire d'un homme en qui le

magnétisme avait trouvé un loyal et chaud partisan; mais surtout d'un homme aussi remarquable par son grand cœur que par son génie inventif et ses connaissances universelles.

En effet, tandis que les industriels regrettent un penseur actif, toujours occupé de leur fournir de nouveaux perfectionnements; tandis que les hommes de science s'attristent en voyant au milieu d'eux cette place vide; tandis que les amis du progrès constatent la mort d'un de leurs chefs, nous pleurons, nous, en M. Jobard, un philantrope toujours ému par l'infortune de ses semblables, un homme de bien toujours prêt à tendre la main aux débutants dans toute carrière, pour les aider de ses conseils ou de sa bourse; et disons plus, et disons mieux, un ami personnel, éprouvé par trente ans de relations intimes et précieuses qui nous avaient mis à même d'apprécier toute la valeur de cette amitié.

Assez d'autres se chargeront de rendre à M. Jobard la justice que réclament ses nombreux mérites; c'est une tâche sur laquelle nous ne voulons point empiéter, car elle ne rentre pas dans le domaine de notre journal; mais nous ne résistons pas au désir de faire passer sous les yeux de nos lecteurs une sorte d'exposé des services que notre estimable correspondant a rendus aux sciences et à l'industrie. Nous empruntons cette récapitulation au *Progrès international* du 24 mars 1861, et à la plume de M. Jobard lui-même, qui se vit forcé, à cette époque, d'imposer silence à sa modestie pour mettre un frein aux envieuses menées de ces détracteurs de bas étage qui ne manquent jamais de s'attaquer aux supériorités qu'ils ne peuvent ni égaler, ni supporter à côté d'eux.

L'écrit que nous reproduisons a suffisamment de valeur pour que nous n'ajoutions pas un mot à cette lettre d'un homme si sincère et si honorable, qu'il faudrait déjà s'estimer heureux d'avoir pu le compter au nombre de ses adversaires, et dont on est fier et reconnaissant d'avoir pu se dire l'ami.

Ch. Lafontaine.

*A Monsieur Ét. Blanc, directeur de la Propriété industrielle, à Paris.*

Monsieur,

Nominalement et itérativement sommé, dans votre journal, de prouver à celui de vos collaborateurs qui se dit *carré comme un cube*, que la *moitié d'une de mes inventions* ait jamais fait la fortune de personne, je suis contraint de m'exécuter et d'en exécuter quelques autres en passant, par exemple, M. Sel-

ligue, qui a vendu mon invention du gaz à l'eau et de la carburation, pour cent billets de 1000 fr. à M. Brunton, puis au marquis de Valmarino, à Londres, puis à M. Hoffman, à Vienne; et c'est avec le prix de mon brevet que sa veuve se promène encore en Italie.

C'est avec mes instruments de sondage à la corde qu'on a donné de l'eau à beaucoup de fabriques de Reims; il n'est même plus un sondeur qui ne l'applique en partie aujourd'hui, avec des avantages avoués par Mullo et le baron de Sello, lequel est venu visiter mon premier puits, creusé dans le schiste de Marienbourg. C'est avec ma soupape de caoutchouc, présentée à l'Académie des sciences par le baron Séguier, qu'un tiers fait fortune, malgré mon brevet belge antérieur au sien. C'est avec ma pompe rotative sans soupape, composée d'un seul tuyau de caoutchouc écrasé par une excentrique, qu'une maison américaine gagne beaucoup d'argent.

C'est avec mon appareil retardataire du gaz donnant 33 à 35 p. 100 d'économie, constatée par l'Académie, que MM. Sagey et Bonnet ont également fait des affaires. C'est avec mon brevet de 1828 que les consommateurs de Liége et de Verviers ont réduit leurs dépenses d'un tiers. C'est avec mon bec à brûler le gaz sans pression qu'un contrefacteur introuvable fait de beaux bénéfices. C'est avec mon invention des cheminées préfendues en verre que MM. Beudot et C^e^ ont gagné de quoi faire une fugue en Allemagne, en me laissant 275.000 fr. d'actions payables sur les brouillards de la Seine. C'est avec mon couvercle de mica breveté, assez généralement employé en Belgique, et qui se répandra partout, parce qu'il économise 25 p. 100 de gaz, qu'une maison anglaise fait une véritable fortune, en vendant 1 fr. 50 c. ce qui ne vaut pas 25 c.

C'est avec ma méthode d'enseignement du dessin, par l'exercice de la *mémoire des yeux*, que M. Boisbaudran et M^me^ Cavé ont gagné les médailles de la Société d'encouragement, et font gagner plus de 50 p. 100 à leurs élèves dans l'étude du dessin.

C'est avec la turbinelle aérienne, dont j'ai envoyé mon premier modèle au baron Séguier, que plusieurs fabricants de jouets ont fait de beaux profits.

C'est avec ma petite lampe-lanterne et veilleuse que beaucoup de contrefacteurs commencent et continueront à faire fortune.

C'est avec ma formule pour éviter les pertes du combustible

gaspillé, que la France économisera un demi-milliard de francs qu'elle jette en fumée par dessus les toits, par privation de cette formule, que j'ai cherchée pendant 30 ans.

Ce sont mes perfectionnements lithographiques, dont tous les bulletins spéciaux sont remplis, qui m'ont valu le grand prix au concours général ouvert en 1828 à tous les lithographes du monde par la Société d'encouragement.

Combien de millions ne fera pas gagner ma poste atmosphérique, publiée en 1829, pour souffler, non seulement des lettres et des paquets, mais même des commis-voyageurs, comme on souffle un pois dans une sarbacane?

J'avais publié dans l'*Emancipation belge*, sous le nom de *cuirassier marin*, le projet des chaloupes bardées de fer, exécutées deux ans plus tard, avec des batailles gagnées pour profit.

Je ne parle pas du logophore, au moyen duquel on pourrait s'entretenir d'un pôle à l'autre, ce que M. Joubert n'admet pas, faute de connaître les travaux de M. Biot. C'est moi qui ai proposé de faire marcher tous les convois et toutes les manufactures de France avec les chutes du Rhin et les cours d'eau, en les employant à comprimer de l'air dans les rails creux des chemins de fer, avec l'hydro-moteur de mon ami Colladon, de Genève.

C'est moi qui ai proposé d'envoyer la fumée dans les égoûts, au lieu de l'envoyer sur les toits, ce qui s'exécuterait aisément à l'aide d'une cheminée *omnibus* placée sur la butte Montmartre et fumant pour tout Paris. C'est d'après ma proposition, publiée dans le *Morning Chronicle*, que l'on commence à couvrir les trottoirs d'auvents de fer et de verre. C'est moi qui ai posé en règle générale de faire tout le contraire de ce qu'a fait l'humanité dans *son enfance*, laquelle mettait la bombe dans le mortier, tandis qu'il vaut infiniment mieux mettre le mortier dans la bombe et la citerne au grenier plutôt qu'à la cave. C'est moi qui ne cesse de dire qu'on ne doit plus enseigner aux enfants à faire de grandes lettres, quand ils ont de petits doigts, pour savoir faire de petites lettres quand ils auront de grands doigts.

Combien d'argent ne rapportera pas mon procédé de décantation du gaz protocarboné des mines, pour le faire servir au chauffage et à l'éclairage, en le carburant, par ma méthode brevetée en 1833! Quel avenir n'est pas réservé à mon invention de gaz à froid, en changeant le sulfate de zinc en blanc

de zinc, comme je l'ai fait, et en en tirant des flots d'oxygène à bon marché, comme l'a fait M. Sainte-Clair-Deville, procédés qui ouvrent certainement un vaste champ à la machine *Lenoir*, lequel m'a demandé l'autorisation d'employer mon appareil breveté, qui lui fournira le gaz, en même temps que l'étincelle pour l'enflammer.

C'est également à moi qu'appartient la diagraphie, dont j'ai gardé le secret, pour prouver à M. *Dugniolle*, que l'inventeur pouvait en priver la société, ce que j'ai fait depuis 36 ans, en n'émettant que les produits, l'œuvre de Flaxman par exemple. C'est moi qui ai retrouvé le secret de l'encre impériale de Chine, dont aucun chimiste n'a encore su faire la synthèse. C'est également moi qui ai donné le plan de la fusée nageante, attribuée à Warner, et retrouvé le fameux feu grégeois, qui a failli me tuer en 1828, et avec lequel on incendiera, quand je consentirai à le donner, toute une flotte ennemie en quelques heures, sans perdre un seul des dix hommes dont j'ai besoin.

Tout cela va bouleverser M. Joubert, qui dira que je propose à l'homme de marcher sur sa tête, plutôt que sur ses pieds.

Je suis fâché qu'il m'ait provoqué à lui faire tant de contusions, mais il verra par le mémoire que je viens d'adresser à M. J. Cloquet pour le présenter à l'Académie, que ce n'est qu'une affaire de quelques minutes pour les enlever avec la main.

C'est moi qui ai lu à l'Académie le procédé de la mise au point de l'œil, que d'autres ont déguisé plus tard sous le titre d'accommodation de l'œil aux distances.

C'est moi qui ai publié la monographie du mal de mer avec le moyen de s'en préserver.

C'est assez. J'en passe et des meilleures, comme dit M. Joubert; mais il y en a de reste pour satisfaire à sa demande. Remarquez bien que c'est son manque d'érudition technologique qui me force à manquer de modestie, en exposant, *carrément comme un cube*, quelques pièces de mon écrin. Je lui dois cependant des remercîments pour n'avoir pas supprimé entièrement mon mémoire sur l'économie du combustible.

M. Joubert dit qu'une idée n'est qu'une demi-invention. Il a raison tant qu'elle n'est pas appliquée par qui de droit; or, qui de droit est sur le point de réaliser ma proposition

de mettre les allumettes à *phosphore innocent* en *régie*, et de les faire vendre dans les débits de tabac, avec les timbres-poste, proposition qui date de ma visite à la fabrique de phosphore amorphe de M. Coignet.

On compte que cette idée *saugrenue*, comme M. Joubert appelle mes inventions, rapportera plus de quinze millions à l'Etat, et épargnera une pareille somme, aux compagnies d'assurances contre les incendies; outre la vie d'une foule d'enfants empoisonnés par le phosphore blanc, qu'il faudra, non pas prohiber, mais frapper d'un droit considérable, en tant que servant aux allumettes.

Déjà un *inventicide* m'a reproché de n'avoir que des têtes d'idées; je lui ai répondu qu'il était jaloux de n'en avoir pas la queue d'une.

Si M. Joubert conclut que mes inventions sont mauvaises, parce qu'elles n'ont pas fait ma fortune, je lui répondrai que c'est autant la faute des assommeurs de la bande noire, qui effraient les capitalistes, que de la loi qui décourage les inventeurs.

Si elles étaient bonnes, dira-t-il, avec tous ceux qui n'ont jamais rien inventé, vous seriez millionnaire; il ne sait pas que quand on a dépensé, comme moi, plus de 300,000 francs à les faire, on n'a plus les moyens d'en dépenser autant à les défendre.

M. Joubert n'ayant jamais eu à plaider contre les contrefacteurs de ses inventions, croit que cela ne coûte rien. Qu'il demande à Sax, à Cail et à Christofle, ce qu'ils ont dépensé pour défendre une propriété flétrie, dès le berceau, du stigmate vitupérateur : *Sans garantie du gouvernement*. Qu'il le demande à Et. Blanc, son patron, qui a passé sa vie d'avocat à plaider pour les abeilles contre les frêlons! J'ai la certitude qu'il changera d'avis et dira comme moi que tout est à faire, à parfaire ou à défaire en cette affaire, et M. *Boutarel* s'en charge.

M. Joubert, comme M. Boutarel, n'ayant jamais rien inventé, propose d'abolir les brevets qui les gênent, soit en les empêchant de fourrager dans le domaine d'autrui, soit en leur faisant honte de leur savante stérilité. Pendant que nous y sommes, nous allons augmenter sa douleur par l'application de nouveaux moxas sur son ignorance technologique, en lui rappelant nos rations de café sucré et comprimé, pour l'armée en campagne : brevet Jobard et Tissier. M. Joubert

ne dira pas que les capsules métalliques embouties, pour boucher les bouteilles de champagne, n'ont fait la fortune de personne; or mon brevet belge précède le brevet français d'autant que celui du gaz Selligue. C'est encore moi qui ai donné au directeur des verreries d'Epinac le meilleur procédé pour boucher les bouteilles, qui consiste à pratiquer à chaud, un seul pas de vis allongé, gros et peu profond, à l'intérieur du goulot de la bouteille, dans lequel on enfonce le bouchon, en tournant; ce bouchon prenant l'empreinte du pas de vis ne peut s'échapper par la pression directe, et se retire en le dévissant, sans endommager le liége.

C'est aussi moi qui ai présenté au congrès scientifique de Reims le moyen de traiter le vin de Champagne par 1,000 ou 10,000 bouteilles à la fois dans des chaudières colossales de tôle étamée, oscillant sur un chevalet et pouvant se mettre progressivement la pointe en bas, pour dégorger la lie et mettre ensuite le vin en bouteille, comme on y met l'eau gazeuse, sous pression, procédé breveté plus tard au nom d'un autre.

C'est moi qui ai fait patenter en Angleterre le chemin de fer *électro-pneumatique*, qui consiste en un tube sans soupape longitudinale, dans lequel marche un piston libre, formant l'armature d'une quantité d'électro-aimants extérieurs, portés par une voiture; de sorte que ce remorqueur est entraîné par le piston, poussé lui-même par de l'air comprimé, par derrière, et de l'air raréfié par devant; procédé que l'ingénieur *William William* a déclaré, dans le *Mecanic's Magazine* devoir être le dernier mot des chemins de fer, dont il s'occupait lui-même depuis plusieurs années sans en avoir dit rien à personne.

C'est encore à moi le chemin de fer à grande lentille plongeant en roulant, entre deux boudins élastiques, pour prendre l'air par sa circonférence. M. Joubert trouvera encore d'autres propositions de ce genre dans Armengaud.

C'est aussi moi qui suis propriétaire indivis, avec le baron Séguier, du chemin de fer à roues pinçantes horizontales, sur un rail-milieu, auquel on reviendra plus tard pour franchir les montagnes.

C'est à moi le poële à gaz, en verre préfendu, mort entre les mains de M. Nicole qui l'a mal exécuté : car il suffit de le voir dans son cabinet pour en être dégoûté.

C'est à moi le poële à soufflerie constante spontanée cons-

truit sur le principe de ma lampe soufflante présentée au cercle de la presse scientifique.

C'est à moi le compas à une seule pointe, pour tracer sur la pierre des cercles infiniment petits, présenté en 1829, à la société d'encouragement ; c'est à moi le compas à tracer des volutes et la méthode de graduer les ciels par la surcharge d'un plomb de chasse à chaque ligne tracée au diamant sur la pierre, ainsi que la manière noire et l'aquatinte sur pierre, ce qui m'a fait dire par Senefelder, que s'il avait eu un associé comme moi, il aurait fait faire bien d'autres progrès à son art. C'est après avoir vu la gravure de l'île d'Elbe et de l'île de Corse par mes procédés, que le directeur du dépôt de la guerre, le général Pélet, m'a prié de transporter mes ateliers à Paris, en m'offrant un local gratuit et les travaux du dépôt de la guerre. C'est également après avoir vu mes travaux que le Pape m'a offert en 1828 un *palazzino*, si je voulais transporter mes ateliers à Rome. C'est à la même époque que le roi Guillaume m'a gratifié du titre de lithographe royal, que je ne demandais pas; et que le célèbre Engelmann est venu me proposer une association avec lui, comme l'a fait M. Vandermaelen, lequel a gagné beaucoup d'argent avec mes procédés et les graveurs que j'avais formés. C'est également avec mes artistes et imprimeurs embauchés malgré moi, que le ministère de la guerre belge a pu créer une lithographie, en dépeuplant et ruinant la mienne, en 1830.

Si cela n'est pas suffisant pour me laver du reproche d'incapacité que me lance M. Joubert, je lui opposerai les banquets de 300 couverts qui m'ont été donnés par les inventeurs parisiens, et les poëmes imprimés en mon honneur; est-ce qu'il serait l'objet de pareilles ovations, lui qui se pose en providence des industriels dont il dit défendre le patrimoine contre mes utopies ?

Faut-il encore lui rappeler que je suis inventeur, avec M. de Changy, de certain poêle qui ne brûle que 3 kil. de houille pendant 20 heures en chauffant un appartement de cent mètres cubes, à 16° et 17° avec égalité de température, en bas comme en haut, et surmonté d'un bec de gaz au boghead, pour éclairer la cuisine; mais auteur unique du *pyrostat* qui permet d'entretenir un degré constant de température qu'aucune surchauffe du foyer ne peut jamais faire dépasser.

Si le projet de M. Boutarel est adopté, je garderai cette importante invention en portefeuille, avec ma fabrication

d'essieux de wagons et d'arbres de couche indestructibles par la torsion. L'augmentation de l'éclairage des rues de 60 p. c. et de la tranquillité du gaz dans les lanternes m'appartiennent également.

Je renvoie d'ailleurs *M. Joubert* à mes 4 vol. sur les expositions de Paris et de Londres ; il y trouvera plus d'une réponse à son imprudent défi ; il y verra qu'il ne pouvait s'adresser plus mal qu'à l'inventeur du transport de la force à distance, et du logophore, pour lui répondre immédiatement de Bruxelles à Paris ; d'autres diraient pour lui river son clou.

Son collègne M. Mareschal, qui s'amuse à demander qu'on allonge seulement de cinq pieds la chaîne des inventeurs, ferait mieux de m'aider à arracher le piquet autour duquel on les force de brouter.

Enfin, Monsieur le Directeur, quelque étrange que soit cette lettre, que je pourrais beaucoup allonger encore, je vous prie de l'insérer ; elle est la conséquence naturelle d'une double provocation de votre collaborateur qui veut me faire passer pour un habitant de la *Stérilie*, parce que j'habite Bruxelles, où l'on ne trouve pas le moindre.... banquier disposé à mettre le moindre capital, dans la moindre invention, mais dont certaines autorités honorent de leur visite et encouragent les inventeurs du *perpetuum mobile*. JOBARD.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Le somnambulisme et le Congrès scientifique de Bordeaux. — Le magnétisme représenté par M. Petit d'Ormoy. — Un coup-d'œil rétrospectif sur le Congrès de 1845. — Aubin Gauthier et le baron du Potet. — Mort de M. Jobard, de Bruxelles. — Somnambulisme et courses de chevaux.**

**Paris, 10 novembre 1861.**

J'ai pu constater tout récemment que le magnétisme avait fait un pas sur le terrain de la jurisprudence. En rangeant parmi les délits le *somnambulisme simulé*, nos magistrats semblent reconnaître implicitement l'existence d'un *sommeil lucide réel*, d'un état physiologique particulier qui ne tombe pas sous le coup de la loi.

Eh bien, au moment même où la jurisprudence établissait cette importante distinction, la science faisait également un pas dans ses grands comices annuels. Vous savez ce qui s'est passé au *congrès scientifique de Bordeaux*? Une toute petite question de physiologie humaine s'était glissée dans le programme du congrès : la question du *somnambulisme*. Quelques

membres voulurent d'abord l'ajourner aux calendes grecques; mais d'autres réussirent, non sans de grands débats, à la faire renvoyer à la section des sciences médicales. Après une discussion passablement orageuse, à laquelle prirent part plusieurs docteurs, le congrès adopta les conclusions posées par M. Petit d'Ormoy (qui crut devoir représenter à cette occasion le magnétisme parisien) :

*Que les faits du magnétisme actuel doivent être étudiés.*

« C'est bien peu de chose, dit M. Petit d'Ormoy en rendant compte de cette séance, mais ce peu est immense : d'abord, c'est dans le congrès scientifique de France la section des sciences médicales qui déclare juste le contraire de ce qu'a décidé l'Académie de médecine. « Au panier! » dit l'Académie; « Etudions! » dit le congrès. C'est beaucoup, mais il y a plus. Demander qu'on étudie les faits du somnambulisme artificiel, c'est admettre que ces faits existent; c'est reconnaître l'action magnétique. Je ne pense pas que le congrès émette le vœu d'étudier l'histoire ou la géographie d'un pays à l'existence duquel il ne croirait pas. »

Certes, ce résultat mérite d'être enregistré; mais le congrès a été évidemment vaincu par les faits, plutôt qu'entraîné par l'éloquence de l'homme qui, cette fois, s'était constitué l'apôtre du magnétisme; apôtre bien sujet à caution pour tous ceux qui ont la mémoire du passé.

Ce n'est pas la première fois, au surplus, que la délicate question du magnétisme se glisse dans le programme de ces grands sanhédrins de la science. Il est des dates qu'on n'oublie pas : l'année 1845, par exemple, est de ce nombre pour celui qui signe cette correspondance; c'est l'année de son initiation au magnétisme. Aussi le congrès scientifique de 1845 a-t-il particulièrement gardé une place dans mes souvenirs. Mais alors ce n'était pas un porte-drapeau obscur et d'une religion douteuse qui représentait l'armée de Mesmer, c'étaient deux notabilités, deux chefs d'école.

Le congrès scientifique siégeant à Reims avait mis le magnétisme animal dans son ordre du jour. Deux apôtres se présentèrent : *Aubin Gauthier* et le *baron du Potet*. Le baron revenait de Saint-Pétersbourg, et n'eut tout juste que le temps de traverser l'Allemagne comme une flèche pour donner la réplique à son corréligionnaire. Cet événement s'accomplit à Reims le 1er septembre 1845. Aubin Gauthier monta à la tribune et lut un discours écrit, ou plutôt une notice histo-

rique relatant tous les faits depuis Mesmer jusqu'à nos jours ; travail consciencieux, rédigé dans le silence du cabinet, mais qui malheureusement n'apprenait rien à personne. On retira la parole à l'orateur.

Un médecin profita immédiatement de cette bonne aubaine pour tonner contre le magnétisme animal et jeter l'injure à la face des enfants de Mesmer.

Ce n'était pas plus nouveau que le *speech* de son prédécesseur.

Alors un homme s'élança à la tribune, et dans une chaleureuse improvisation, animé du feu sacré, vengea Mesmer et ses disciples et ses apôtres.

Cet homme, c'était le baron du Potet.

M. du Potet sauva le magnétisme d'un ordre du jour flétrissant. Pendant deux heures il tint le congrès sous le charme de sa parole éloquente, répondit à toutes les objections, et remporta une victoire complète.

Victoire, hélas ! qui dura l'espace d'un congrès.

Seize années se sont écoulées ; et aujourd'hui le congrès scientifique de France décrète que les faits du somnambulisme artificiel *doivent être étudiés*.

M. Petit d'Ormoy trouve que c'est beaucoup ; je le veux bien. Il est certain que le magnétisme marche, mais vous conviendrez que ses pas ne sont pas précisément des enjambées de géant.

En fait d'actualité, j'ai une bien triste nouvelle à enregistrer. Au moment où j'écris ces lignes vous aurez déjà appris la mort de M. Jobard, le directeur du musée de Bruxelles, le spirituel magnétologue, l'aimable correspondant. M. Jobard a succombé à une attaque d'apoplexie ; il entrait dans sa soixante-dixième année. Cette perte affecte douloureusement tous les groupes mesmériens, et elle nous est particulièrement sensible à nous qui, dans ces derniers temps, ne nous faisions pas faute de le harceler pour s'être rangé sous les drapeaux du spiritisme.

Excellent homme, savant enjoué, charmant esprit, l'âge n'avait point glacé sa verve ; la fantaisie, l'*humour*, ne l'abandonnaient jamais, même dans les nouveaux sentiers où s'était égarée sa raison. Rappelez-vous ces remontrances pleines d'entrain qu'il adressait tout récemment à la *Société de magnétisme* « qui s'attardait dans l'antichambre pendant que lui » avait pénétré dans le salon ; » et ses missives épistolaires

à M. Lafontaine, qu'il terminait par ces mots facétieux : *Salut, brique réfractaire, si dure à cuire !*

De cet esprit, de cette verve, de cette plume savante et humoristique, il ne reste plus que le souvenir. Mais ce souvenir sera durable.

Et ce n'est pas seulement dans les sphères mesmériennes que la mort de M. Jobard excite de vifs regrets. Demandez à la Belgique ce que cet homme a su accomplir au profit de la science, de l'industrie, de la propriété intellectuelle et du droit des inventeurs. Ici l'œuvre du défunt prend de grandes proportions, sa tâche s'élève et s'élargit. Ce n'est plus la plume railleuse, ce n'est plus l'ingénieux fabuliste, l'ironique pourfendeur des corps savants, c'est l'économiste chaleureux qui affranchit des ilotes. Aussi Bruxelles s'en souvient. C'est aux infatigables efforts de l'active persévérance de M. Jobard que la Belgique doit la première loi qui ait été votée en faveur des inventeurs, celle des brevets à bon marché et à long terme.

Et voilà pourquoi, pendant qu'ici nous inscrivons le nom de Jobard dans les archives du magnétisme, là-bas, ce nom vivra dans les cœurs.

Il y a des morts moins enviables.

Maintenant que j'ai suffisamment assombri ma correspondance, terminons par quelque chose de moins sérieux.

Le hasard a fait tomber sous mes yeux une piquante correspondance entre un enfant d'Albion et un magnétiseur parisien. Je vous la transcris textuellement pour l'édification de vos lecteurs :

« Monsieur,

» Je vous envoie les noms des chevaux qui doivent courir pour la grande course de Derby mercredi prochain 28. Demandez à votre somnambule, *quand elle est* sous l'influence *mesmeric*, quel sera le cheval qui gagnera ; et si elle *devine juste*, vous aurez une part de mes profits. Frédéric Cooper. »

Le magnétiseur, en homme bien appris, lui a répondu :

« Monsieur, les noms des chevaux inscrits ne suffisent pas. Veuillez m'envoyer une poignée de leur crin, ou une mèche de leurs queues, afin que ma somnambule puisse se mettre en communication avec eux. X... »

Vu la difficulté de se livrer à cette vaste opération épilatoire sans éveiller les soupçons des jockeys, notre insulaire n'a plus donné de ses nouvelles, et l'affaire en est restée là.

Jules Lovy.



N° 9. 15 Décembre 1861. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

SOMMAIRE. — Fin de la PARAPLÉGIE ANCIENNE, par Lafontaine. — PROCÈS DE Mlle TRUDEL, à Zurich; — quelques mots par Lafontaine. — CORRESPONDANCE PARISIENNE, par M. Jules Lovy. — FRAGMENTS DE LA VIE D'UN MAGNÉTISEUR, extraits d'un manuscrit inédit, par Lafontaine. — DES MALADIES NERVEUSES, par Lafontaine.

PARAPLÉGIE ANCIENNE *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes*. (Suite; nos du 15 septembre, page 128, et du 15 octobre, page 156.)

Dans le courant de novembre, je reçus une lettre de Mme de L...., qui m'annonçait que sa fille avait fait une chute.

Mlle Eugénie, occupée à écrire, voulut s'avancer plus près de la table; la chaise glissa sur le parquet ciré, et la malheureuse enfant tomba en arrière; ce fut le bas de la colonne vertébrale qui frappa; cette secousse provoqua des douleurs dans l'épine dorsale, et de plus un dérangement instantané dans la circulation sanguine.

Il n'en fallait pas tant pour ramener la maladie. Le soir même, en voulant s'asseoir sur un fauteuil, Mlle Eugénie le fit si malheureusement, qu'elle tomba à côté.

Quelques jours après, elle fit encore une troisième chute en jouant avec un petit cousin de cinq ans, elle perdit l'équilibre et tomba de toute sa hauteur sur le parquet.

Il y eut dès lors plusieurs crises, mais ce ne fut que le 17 décembre que la maladie se déclara. Le dernier jour des menstrues elle fut atteinte d'une catalepsie qui dura trois heures, et lorsque la malade revint à elle, ses jambes étaient entièrement paralysées et tout à fait insensibles.

Des évanouissements reparurent et devinrent chaque jour plus fréquents et plus longs. Il y en eut un de cinq heures. L'état de faiblesse qui s'ensuivit était tel, que la malade n'avait plus la force d'avaler une cuillerée d'eau.

Cependant les magnétisations de M. B., pharmacien, avaient ramené la sensibilité dans les jambes, et la malade pouvait même les remuer un peu dans son lit, mais non sans beaucoup de difficultés.

La paralysie gagnait le haut du corps, les bras avaient eu des engourdissements, et par moment le bras droit n'avait pas répondu à la volonté. Il était généralement plus froid que le gauche.

Le 1er janvier 1854, j'arrivai et je trouvai la malade dans un pitoyable état.

Il y eut devant moi plusieurs évanouissements, dont je me rendis maître par des insufflations sur le cœur et sur le cerveau.

La faiblesse était extrême; la paralysie semblait gagner la poitrine, le cœur, l'appareil respiratoire; tous ces organes ne fonctionnaient qu'avec une extrême difficulté, la mort semblait s'avancer à grands pas.

C'était l'opinion de tous.

Je ne pouvais rester; il me fallait revenir à Genève, où j'avais plusieurs malades, qui, eux aussi, réclamaient mes soins.

Après avoir bien sondé mes forces morales et physiques, je me décidai, malgré cette position désespérée, à l'amener à Genève. Je ne me dissimulais pas l'état de la malade, et combien il me faudrait de fermeté, de courage, de forces physiques; combien j'aurais de fatigues à supporter de nuit comme de jour; mais j'avais en moi la conviction que seul je pouvais la sauver, et que je la sauverais.

Le 3 janvier 1854, je la mis avec sa mère dans une chaise de poste, et je les conduisis à Lyon. Il y eut pendant les huit heures de trajet, dix évanouissements, que je fis cesser par des insufflations.

A Lyon, la soirée et la nuit se passèrent dans des angoisses, des douleurs et des évanouissements. La journée fut moins mauvaise. Le soir on porta la malade évanouie à la diligence, sa tête roulait sur le fauteuil, et des passants la suivaient en disant : *elle est morte*.

Dès qu'elle fut dans la voiture, tout alla assez bien jusqu'à onze heures, les douleurs ne furent point trop fortes et elle ne s'évanouit que trois fois. Mais à partir de ce moment ce ne fut plus qu'une agonie; la pauvre enfant, couchée dans des édredons et sur des oreillers, éprouvait des douleurs intolérables dans l'épine dorsale; les évanouissements se succédaient et devenaient plus longs et plus difficiles à faire cesser. Par moments je doutais de moi, et parfois je pensais que je pourrais bien n'avoir qu'un cadavre à mon arrivée à Genève.

Ce fut une de ces nuits heureusement rares dans une vie,

et qui sont certainement plus horribles pour les personnes présentes que pour la malade même.

Enfin, après dix-huit heures de souffrances inouïes nous arrivâmes. Ce fut évanouie qu'on la transporta de la diligence à la voiture; et à Genève de même qu'à Lyon, elle fut accueillie par ces mots : *elle est morte.*

La faiblesse était d'autant plus grande que la pauvre malade ne pouvait prendre que quelques gouttes d'eau.

Le 5, le 6 et le 7, les évanouissements se succédèrent sans relâche, et à la suite de l'un d'eux, qui dura une heure, le bras droit se trouva entièrement paralysé. A force de passes et de massage magnétique, je lui rendis un peu de mouvement, mais le 8 il fut repris de nouveau.

Le docteur Fauconnet vint et considéra l'état de la malade comme très-dangereux, la paralysie gagnant toute la colonne vertébrale, les organes principaux se trouvant attaqués.

Les 9, 10, 11 et 12, même faiblesse, même paralysie des bras : quant aux jambes, elles étaient toujours inertes.

Les 13, 14, 15 et 16, les évanouissements se réduisirent à quatre et à cinq par jour.

Le 17, il n'y eut qu'un évanouissement, mais les deux bras furent entièrement paralysés.

Le 18 et le 19, point d'évanouissement, mais un affaissement général, on sentait le cœur s'affaiblir, les pulsations devenaient presque nulles. Il y eut paralysie des bras.

Les 20 et 21, même état aussi alarmant, malgré tous mes efforts.

Le 22, un évanouissement qui dura deux heures, et dont j'eus beaucoup de peine à la faire revenir.

Le 24, le docteur Fauconnet ne me cacha pas qu'il y avait un danger imminent dans ces évanouissements si longs, pendant lesquels une syncope pouvait survenir et la mort s'ensuivre. Il ne voyait aucun moyen qui put aider à la magnétisation.

Puis, me prenant la main et me la serrant affectueusement, il me dit : « *Courage, cher ami, ayez foi en vous, et vous sauverez la pauvre enfant.* »

Je n'oublierai jamais ces paroles, ce furent elles qui sauvèrent la malade.

Oui, docteur, oui, mon bon et excellent ami, c'est à vous qu'elle dut la vie. C'est du plus profond de mon cœur que je vous exprime ici toute ma reconnaissance. J'étais décou-

ragé, désespéré, je me sentais devenir impuissant. Vous m'avez magnétisé, vous avez ranimé mon courage, la foi est rentrée en mon âme, et c'est avec une conviction plus profonde que je sauverais la pauvre enfant, que j'attaquai de nouveau la maladie,

Les 25, 26 et 27, même état et tout aussi dangereux.

Le 28 janvier, je me décidai à tenter un moyen à moi, moyen qui m'a toujours réussi, mais dangereux dans ce cas, par la faiblesse et le peu de vie qui restait à la malade.

Il s'agissait de provoquer l'extase par le magnétisme seul. Si je parvenais à la lui donner belle, la malade était sauvée; mais pourrait-elle la soutenir? son âme ne s'envolerait-elle pas? aurais-je moi-même la force de la provoquer entière, de la prolonger, de la maintenir suffisamment? car il ne faudrait pas qu'elle s'arrêtât trop vite, il faudrait que la révolution fût complète, mais je n'hésitai pas, j'étais convaincu, j'*avais foi en moi*.

Le soir, après avoir endormi la malade, je magnétisai en conséquence; je réunis tous mes efforts, et, après un travail de Titan, sa tête quitta l'oreiller, l'exaltation commença; mais la tête retomba et roula comme si elle n'avait plus de vie. Des insufflations sur le cerveau firent sortir la malade de son évanouissement. Je recommençai, je redoublai d'efforts, l'exaltation reparut; soutenue par le magnétisme, la tête quitta de nouveau l'oreiller, les épaules se détachèrent du lit, les yeux s'entr'ouvrirent, mais elle retomba de nouveau. Loin de désespérer, ce que j'avais produit me donna courage. Je la fis revenir, et après des efforts inouïs j'eus le bonheur de réussir entièrement; l'extase apparut.

Cette jeune fille, qui pouvait à peine remuer dans son lit, d'un seul bond fut debout, les yeux ouverts, le sourire sur les lèvres, les bras tendus vers le ciel, et se soutenant seule, puis elle glissa du lit sur le tapis, se mit à genoux et pria; lorsqu'elle se releva, son visage était resplendissant, il semblait entouré d'une auréole, l'extase était complète; j'eus la force de la maintenir dans cet état tout le temps voulu, puis je le fis cesser et elle tomba évanouie. Nous la couchâmes dans un état de grande transpiration.

Ah! celui dont les yeux ont été témoins de pareils effets ne peut douter de la puissance de l'homme, et de la grandeur de Dieu; c'est dans ces moments, où l'âme se dévoile et où elle apparaît dans toute sa supériorité, dans toute sa gloire, c'est alors que l'on croit à la divinité de son origine.

Le cœur plein de joie, je laissai la pauvre enfant dormir pendant une heure, d'un sommeil magnétique profond, puis je la réveillai, elle se sentait mieux, beaucoup mieux; elle était sauvée : j'avais réussi.

Le 29 elle était mieux, mais il y avait au cœur des élancements qui la faisaient beaucoup souffrir.

Du 1er février au 10, il y eut un mieux prononcé; les forces revinrent doucement, il y eut encore quelques évanouissements, mais les bras ne se paralysaient plus, et les jambes revenaient au point qu'en soutenant la malade elle put faire quelques pas.

Le 12, une petite contrariété provoqua une crise de délire, qui dura trois heures, et pendant laquelle elle marcha seule : les forces étant surexcitées par l'état nerveux, cela ne m'annonçait rien de bon.

En effet, à minuit il y eut un évanouissement si profond, si intense, que malgré tous mes efforts et mes insufflations chaudes, je ne pus le faire cesser qu'après deux heures d'un travail continu, et encore, à peine revenue à elle, perdit-elle connaissance plusieurs fois.

Le 13, toute la faiblesse reparut; le délire revint et amena un évanouissement, puis l'extase sans provocation, ce que je vis avec plaisir; cela m'annonçait la fin de cette fâcheuse crise.

En effet, depuis lors les douleurs diminuèrent et les forces revinrent au point que, dès le 25 février, elle put sortir à pied; enfin le mieux augmenta et la guérison fut entière. Les mois de mars, avril et mai, il n'y eut plus d'accident, et ces dames purent partir le 27 mai 1854.

Depuis cette époque, ces dames m'ont donné de temps en temps des nouvelles de Mlle Eugénie, dont la santé s'est soutenue. Les forces ne l'ont point abandonnée, et, à part quelques petites crises nerveuses qui viennent de temps à autre, et qui tiennent à la constitution de la jeune fille, nous pouvons considérer Mlle de L.... comme étant cette fois bien guérie.

En 1858, nous l'avons vue à son passage à Genève, et personne en vérité, en voyant l'expression de santé répandue dans toute cette jeune fille, ne se fût douté qu'elle eût jamais été pendant de longues années dans un état pareil à celui dont le magnétisme l'a tirée.

Aujourd'hui 1861, sa santé continue à être aussi forte et

meilleure que jamais. Elle s'est vouée à la peinture, travail dans lequel elle réussit admirablement. Les journaux de Lyon ont parlé avec éloge des charmants portraits au pastel de M^lle Eugénie de Landerset. Ch. LAFONTAINE.

---

## PROCÈS DE MARIE TRUDEL

### ET ACQUITTEMENT PAR LA COUR DE CASSATION DE ZURICH.

Il vient de se porter devant la cour de cassation du canton de Zurich une affaire assez curieuse et sur laquelle la *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié des renseignments fort étendus, que nous nous bornons à résumer (*Journal de Genève* du 26 novembre.)

« Il s'agit de M^lle Dorothée Trudel, du village de Mannedorf, qui, à plusieurs reprises, avait eu des difficultés avec la police du canton de Zurich pour « exercice illégal de l'art de guérir, » mais cela dans des conditions fort singulières et très-éloignées des usages de la médecine. Cette demoiselle tenait en effet une espèce de maison de santé où elle recevait des malades qu'elle traitait comme nous le dirons plus bas. Dans le courant d'août 1857, M^lle Trudel avait été déjà sommée de renvoyer tous ses malades, et il lui avait été interdit de continuer à se livrer à cette vocation; elle fut même punie de 60 francs d'amende par le préfet du district pour n'avoir pas tenu compte de cette injonction. Une nouvelle poursuite fut dirigée contre elle au mois de mars dernier, et de nouveau elle fut condamnée à une amende cette fois de 150 francs. L'arrêt lui donnait un mois pour renvoyer tous ses pensionnaires et lui défendait d'en recevoir de nouveaux. Mais M^lle Trudel n'accepta pas cette décision, et elle recourut aux tribunaux. Le tribunal du district de Meilen confirma l'amende prononcée par le préfet. A la suite de ce jugement, M^lle Trudel porta l'affaire devant la cour suprême du canton de Zurich, qui vient de l'*acquitter*, au contraire, d'une manière absolue.

» Il résulte de la procédure de cette étrange affaire que, depuis plusieurs années, M^lle Trudel dirigeait à Männedorf une «*institution de prières*.» Dans cette espèce d'asile, moitié maison de santé, moitié oratoire, elle recevait chaque année plusieurs centaines d'individus affligés de toutes sortes de

maux, et le plus grand nombre d'entr'eux partaient guéris, bien qu'elle n'employât que les ressources d'une pharmacie qui ne faisait aucune concurrence à celle des docteurs de la Faculté, allopathes ou homœopathes. Elle guérissait, en effet, uniquement par les moyens apostoliques, la prière, l'imposition des mains et les onctions. Jour et nuit, Mlle Trudel était toujours prête à prier avec ses hôtes, parmi lesquels il se trouvait des gens de toutes les confessions, de presque tous les cantons de la Suisse, du Wurtemberg, de Bade, de la Bavière, et même de France et de Prusse. Sa vaste maison était presque continuellement remplie de ceux qui venaient implorer ses secours, et souvent l'encombrement de ses chambres, la foule qui assiégeait la porte d'entrée, offraient un émouvant spectacle. D'après les pièces du procès elles-mêmes, il est constaté que, grâce à cette seule action exercée sur la foi et l'imagination des malades, un grand nombre d'entre eux ont rapporté dans leurs foyers les témoignages les plus vifs de reconnaissance et de respect pour leur bienfaitrice. En beaucoup de localités, le peuple tenait pour une sainte celle qu'il appelait dans son langage abréviatif, la *DöJi*, et il était convaincu qu'elle faisait des *miracles*. Des hommes doués des plus brillantes facultés, et qui occupent, soit dans la science, soit dans l'Eglise, les plus hautes positions, après avoir visité l'asile de Männedorf et observé attentivement ce qui s'y passait, ont exprimé au sujet de Mlle Trudel une opinion très-favorable et qui ne peut nullement être taxée de superstition, comme l'admiration populaire. On cite parmi ces hommes le préfet de Kapf, de Stuttgart, le docteur Mariot, de Bâle, les professeurs Tholuck, de Halle, et Monnard, de Bonn, etc.

» Sans aucun doute, des malades sont sortis de chez Mlle Trudel sans y avoir trouvé la guérison qu'ils y cherchaient, et ils sont une preuve qu'elle n'avait pas plus réussi que ses concurrents de la Faculté de médecine à découvrir le remède universel, mais de nombreuses déclarations de médecins praticquants ne permettent aucun doute sur le fait des guérisons obtenues.

» Le jugement de la cour suprême zuricoise, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur Mlle Trudel et l'efficacité de ses prières, de ses onctions et de son imposition des mains, nous paraît d'autant plus sage, que des poursuites judiciaires et l'intervention des préfets et des gendarmes, ne sont nullement propres à faire disparaître des faits qui reposent, en

définitive, sur une conviction religieuse. En semblable matière, une apparence de persécution ne fait qu'accroître l'énergie du sentiment populaire, lorsqu'il s'est déjà, à tort ou à raison, prononcé jusqu'à ce point. Il serait difficile, d'ailleurs, d'interdire la prière auprès du lit d'un malade comme étant une violation des lois qui font de l'art de guérir un privilége garanti par l'Etat, ou tout au moins ce rôle, de la part d'un Etat où le christianisme est librement professé, serait trop singulier pour ne pas exciter la réprobation instinctive de la conscience publique. Il ne s'agit pas, enfin, dans l'asile de Männedorf, d'une spéculation pécuniaire qui pourrait prêter à l'intervention des lois de police qui protégent (ou sont censées protéger — car tout dépend des pays), la bourse du crédule vulgaire contre l'habileté des charlatans. En effet, M[lle] Trudel ne recherche aucun profit matériel dans cet hospice d'un genre assez rare ; elle ne fait qu'obéir à une espèce de mission religieuse : tous les témoins entendus et les résultats de l'enquête sont d'accord pour établir qu'elle reçoit *absolument gratuitement* chez elle les pauvres, et qu'elle n'accepte des gens aisés ou riches que la fort modique somme de 4 à 10 fr. *par semaine* pour leur pension et leur entretien.

» Le *Schweizerbote* fait remarquer à ce sujet qu'un grand nombre de maladies physiques, dans l'état d'union intime où se trouvent, dans notre corps, les forces intellectuelles et les organes matériels, sont susceptibles d'être soumises à une action réelle et fort énergique par les espérances et les consolations qui puisent leur origine dans les convictions religieuses. Ce journal estime donc que, devant les faits dont vient de s'occuper la cour suprême de Zurich, l'homme sage et impartial se tiendra également éloigné des deux extrêmes, habituels à notre époque, la crédulité aveugle et l'incrédulité absolue. En les appréciant ainsi dans un esprit véritablement chrétien, on n'aura pas besoin d'accepter les prétendus miracles où se complaît la superstition populaire, et l'on pourra rendre en même temps pleine justice, avec les hommes éminents dont nous avons parlé, à l'abnégation et aux efforts que fait M[lle] Trudel pour faire passer dans l'âme de ses malades ses convictions religieuses, et, pour les amener ainsi, en leur rendant le calme qu'ils avaient perdu, à cette guérison physique qui faisait, en arrivant à Männedorf, le seul objet de leurs désirs. »

Nous ne sommes pas curieux, mais nous voudrions bien savoir ce que les docteurs de Genève, qui ont provoqué, élaboré la nouvelle loi sur l'exercice de l'art de guérir, vont penser de ce jugement de la Cour de cassation de Zurich?

Mlle Trudel tient une maison de santé dans laquelle elle guérit, sans ordonnances des docteurs diplômés, sans les drogues empoisonnées des pharmaciens brévetés; elle PRIE, ELLE IMPOSE LES MAINS, et, de l'aveu de docteurs sérieux, d'hommes savants, de professeurs émérites qui ont observé attentivement ce qui se passe chez elle, il est reconnu, il est admis, que la plus grande partie des malades sortent guéris de sa maison.

Mlle Trudel exerce-t-elle donc une branche quelconque de l'art de guérir? — Les docteurs diplômés répondront peut-être: Oui, puisqu'elle guérit. — Nous, nous nous permettrons d'être avec la Cour de cassation de Zurich d'un avis contraire, et nous dirons: Non, car Mlle Trudel n'emploie aucun des moyens pratiqués et indiqués dans la science qu'on est convenu d'appeler *l'art de guérir*. — Mlle Trudel prie, elle fait prier les malades, elle impose les mains, elle MAGNÉTISE. En effet, concentrée dans sa prière avec une foi entière en Dieu, l'action magnétique se fait sur elle-même à son insu pendant qu'elle impose les mains; le fluide vital dont elle est douée, envahit le malade, qui lui-même prie avec ferveur, avec foi; les deux systèmes nerveux se trouvent au même diapason; la réaction se fait, les organes fonctionnent plus librement, plus activement; bientôt l'équilibre se rétablit dans toute la circulation, et l'on voit en peu de jours le malade revenir à la santé.

C'est ainsi qu'agissait le prince de Hohenlohe, qui, lui, par la prière, guérissait même à des distances très-grandes.

Il y a une vingtaine d'années, une dame non moins remarquable par l'élévation de son intelligence que par l'exaltation de ses croyances religieuses, étonnait la ville de Nantes, par les guérisons presque miraculeuses qu'elle obtenait parfois, en priant près du lit des malades.

Le curé d'Arches, près Villefranche, qui vivait encore il y a deux ans, ne guérissait-il pas, lui aussi, quelques-uns des nombreux malades, qui de toutes parts accouraient vers lui? Nous l'avons vu personnellement, ce bon curé, qui restait dans son église de village, depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures après minuit, s'accordant à peine une

heure de repos, et ne prenant pour toute nourriture qu'un peu de lait et qui, pendant tout ce temps, répondait, encourageait quatre ou cinq cents malades qui l'entouraient, et qui s'unissaient à lui dans la prière.

Tous ces faits sont magnétiques; telle est notre conviction.

La foi, l'exaltation, la prière, viennent en aide à ces merveilleuses guérisons, et tiennent la place de la volonté raisonnée que nous employons, nous, magnétiseurs, pour agir sur les malades et sur nous-mêmes; oui, tous ces faits sont magnétiques, et M^lle Trudel magnétise aujourd'hui comme madame de Saint-Amour, comme le prince de Hohenlohe magnétisaient autrefois. En tous temps il a existé des êtres doués d'une foi si profonde qu'ils produisaient des guérisons extraordinaires; l'homme est ainsi fait, que l'imagination joue un des plus grands rôles dans son existence, et que tout notre organisme est son esclave.

Gasner, curé de Ratisbonne, n'était-il pas suivi par dix mille personnes qui campaient dans les champs autour de lui pour qu'il leur donnât la santé? Valentin Kreatreake n'a-t-il pas étonné l'Angleterre par toutes les guérisons qu'il faisait en imposant les mains?

Oui, M^lle Trudel magnétise, elle fait ce que nous faisons, car nous aussi, nous imposons les mains; nous aussi, nous guérissons sans les médecins, sans les drogues des pharmaciens; nous aussi, nous magnétisons; et nous ne serons pas fâché de voir comment on pourra nous poursuivre et saisir comme preuve d'exercice illégal de l'art de guérir, notre fluide vital impondérable et invisible, que cependant les malades sentent, dont ils se trouvent très bien, et qui les guérit presque toujours quand ils sont abandonnés par les médecins patentés.

CH. LAFONTAINE.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Suspension du journal de M. Du Potet. — Confession du baron. — *Thérapeutique magnétique* par livraisons. — M. Camus, l'eau magnétisée et le D^r *Aneadalle*. — Procès en police correctionnelle.**

**Paris, 10 décembre 1861.**

Le magnétisme va perdre un de ses organes. Le baron du Potet cessera ou plutôt suspendra, à partir du 25 de ce mois,

la publication du journal qui paraissait depuis dix-sept ans sous sa direction.

A quelles causes faut-il attribuer cette détermination ? M. du Potet s'est chargé lui-même de nous répondre :

« Nous suspendons la publication de notre journal, dit-il, au moment où elle exigerait impérieusement d'être poursuivie..... Est-ce donc que la fatigue nous a gagné ? non, il n'en est point ainsi ; mais une œuvre semblable a besoin d'un concours effectif. Lorsque toutes les charges viennent peser sur un seul, il est clair que la mesure des sacrifices est bientôt comble, etc. etc... »

Certes, on ne saurait être plus explicite. Il est évident, pour qui comprend le français, que le *Journal du magnétisme* succombe à cette maladie grave à laquelle une feuille périodique n'a jamais pu résister : Insuffisance, ou défection de souscripteurs.

Nous regrettons profondément cet état de choses. La disparition du *Journal du magnétisme* laissera un vide dans la presse mesmérienne. Ce sera une tribune de moins pour les défenseurs de notre cause. Sans doute nos conférences, nos séances de démonstration et le mesmérisme pratique nous offrent de puissants instruments de propagande ; mais n'est-ce pas une force aussi que la publicité périodique ? N'est-ce pas elle qui régularise le mouvement, sanctionne les progrès accomplis, enregistre les vérités acquises, épure les doctrines au creuset de la science, cueille et rassemble tous les faits contemporains au fur et à mesure de leurs manifestations ?

Peut-être, sous ce dernier rapport, le *Journal du magnétisme* n'a-t-il pas complétement rempli sa mission. Le baron du Potet, toujours si énergique, et parfois si âpre contre les détracteurs de Mesmer, garde à l'endroit des magnétistes ses frères, une réserve, une prudence excessives. Dans ces dernières années surtout, il se tenait tout à fait à l'écart des divers groupes mesmériens, se mêlait le moins possible au magnétisme militant, fuyait systématiquement le choc des systèmes et des écoles. Une fois lancé dans cette voie si sage, si circonspecte (j'allais dire si timorée), on ne peut plus s'arrêter. L'excessive prudence a sa pente comme l'excessive témérité ; on y glisse, à l'insu de soi-même, de réserve en réserve, jusqu'à l'abîme de l'abstention complète et du mutisme absolu ; chaque nom est un épouvantail, chaque

fait contemporain devient un fantôme ; on n'ose plus annoncer aucune nouvelle, de peur d'ériger un piédestal, ou d'éveiller une susceptibilité ; on s'interdit enfin toute ACTUALITÉ, cette condition vitale du journal.

Or c'est par là que péchait depuis quelque temps la publication périodique du baron du Potet. Le lecteur aime qu'on le mette au courant de ce qui se passe dans les deux mondes, il veut apprendre ce qu'il ne sait pas, même ce qu'il sait, et le baron évitait soigneusement de satisfaire cette fantaisie. On parcourait tout haletant les longues avenues de son journal pour y chercher des nouvelles du monde magnétique, mais on n'y rencontrait que M. Clever de Maldigny... (qui dans le commerce privé est un homme charmant)...

Ce manque d'actualité, ce mutisme absolu, cette désertion des faits d'hier et d'aujourd'hui, ne seraient-ils pas pour quelque chose dans la défection des abonnés ?...

Hâtons-nous de dire qu'en suspendant sa publication M. du Potet n'entend pas disparaître de l'arène. A partir de janvier prochain le baron publiera un ouvrage intitulé : *Thérapeutique magnétique*, dont le mode de publicité et le prix d'abonnement seront les mêmes que ceux du journal suspendu. Ce sera un livre, paraissant par livraisons, substitué à une feuille périodique publiée par numéros.

Vous voyez qu'il ne s'agit pas tout à fait de la liquidation d'une maison, mais d'une transformation de fonds et d'un changement de spécialité. Puisse cette nouvelle entreprise, en retrempant sa clientèle, offrir au baron des chances de réussite auxquelles il a droit et que doivent lui assurer l'autorité de son nom et le prestige de sa plume.

En attendant, l'*Union magnétique*, cet autre journal mesmérien, pourrait bien profiter de l'éclipse momentanée de son concurrent pour s'agrandir, accroître l'intérêt de sa rédaction et se régénérer littérairement et scientifiquement. C'est l'instant, ou jamais.

Un membre de la *Société du Magnétisme* vient de passer quelques mauvais quarts d'heure, grâce à l'ineptie d'un médecin.

M. Camus, coiffeur à Vaugirard, emploie ses loisirs à magnétiser gratuitement, et par pur dévouement, les malades du voisinage. Tout récemment il donna ses soins à une dame Chevalier, affectée de douleurs articulaires. Cette dame lui

ayant dit qu'elle croyait avoir besoin de purgation, M. Camus répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de prescrire cette médication, et qu'il fallait recourir à un médecin.

En quittant la malade il lui laissa une bouteille d'eau magnétisée qu'il lui recommanda de boire.

M^me^ Chevalier appela un médecin nommé *Aneadalle*, qui ordonna une apposition de sangsues. On ne suivit pas son ordonnance. Il revint le lendemain, et trouva la malade dans un état désespéré.

A force de questionner les personnes de la maison, il apprit qu'il était venu avant lui un magnétiseur qui, en sus des *passes* magnétiques, avait donné de l'eau magnétisée.

La malade ayant succombé, le médecin s'empara de l'eau magnétisée, la dégusta et trouva qu'elle avait *un goût particulier ;* puis il alla chez le commissaire de police porter plainte contre M. Camus, et remit au magistrat la mystérieuse bouteille, qu'il présenta comme une importante pièce de conviction.

La justice s'empara de l'affaire. Une instruction eut lieu, et M. Camus fut d'abord incarcéré, puis relâché.

M. Tardieu, agrégé à la Faculté de Médecine, expert commis, procéda à l'autopsie de la dame Chevalier et constata que la défunte était atteinte de deux maladies que n'avait pas aperçues M. *Aneadalle*, savoir : une péripneumonie aiguë, et une irritation des ovaires ; chacune de ces maladies suffisait pour causer la mort. Il constata aussi qu'aucune substance toxique n'avait été ingérée dans l'estomac et les intestins. Il analysa l'eau magnétisée, et dans ce fatal breuvage il ne trouva ... que de l'eau claire.

La triste fin de la dame Chevalier s'expliquait donc de la manière la plus naturelle, sans qu'il fût besoin d'incriminer ni les *passes* ni l'eau magnétisée.

Néanmoins M. Camus fut poursuivi pour le double délit d'exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence. Mais à l'audience (23 novembre dernier), M. le substitut abandonna l'accusation d'homicide et requit simplement l'application de la loi du 19 ventôse an XI pour exercice illégal de la médecine.

M^e^ Gatineau, avocat de M. Camus, combattit ce dernier chef d'accusation :

« Mon client, dit-il, n'a nullement exercé la médecine, puisqu'il n'a fait aucune prescription, et que même la malade

ayant demandé à être purgée, Camus a eu la prudence de s'abstenir, et a renvoyé au médecin. »

Le tribunal, après avoir délibéré dix minutes, remit à huitaine pour prononcer le jugement.

A l'audience suivante (29 novembre), M. Camus fut condamné à 15 francs d'amende et aux dépens.

On voit que le résultat de cette affaire, qui pouvait prendre de grandes proportions, a été très-anodin : mais la morale de cette histoire, la voici : C'est que nos frères doivent redoubler de prudence, car il existe encore, par le monde, beaucoup d'*Ane...adalles*....

JULES LOVY.

---

## FRAGMENTS

### EXTRAITS DES MÉMOIRES (INÉDITS) D'UN MAGNÉTISEUR.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce fut à Bruxelles en 18..., que je dus au hasard, ou plutôt à la bienveillante trahison d'un ami, de connaître le magnétisme; jusqu'à ce moment je traitais de folies, de sottises, tout ce que j'entendais raconter à ce sujet, et c'était avec cette outrecuidance d'esprit-fort que donnent la jeunesse et l'ignorance, que je niais tous les faits magnétiques, quelque dignes de foi que pussent être les personnes qui en parlaient chaudement pour les avoir observés et constatés.

Depuis longtemps un de mes amis cherchait à faire passer dans mon esprit sa croyance au magnétisme, sans obtenir de moi autre chose que des plaisanteries en réponse à ses arguments; fatigué de mes railleries, il voulut en finir avec l'incrédulité que je lui opposais sans cesse, car il connaissait assez mon caractère pour être persuadé qu'une fois convaincu je deviendrais pour le magnétisme un aussi chaud partisan que je m'étais montré adversaire impitoyable lorsque je ne voyais là que charlatanisme ou duperie.

Un jour donc, et sans avertissement préalable, cet ami me conduisit, en compagnie de plusieurs autres personnes, chez un docteur hollandais; je croyais entrer dans l'un de ces cafés, qui, à Bruxelles, se trouvent souvent situés au fond d'une allée, dans le second corps de logis, lorsque la porte s'étant refermée sur nous, je me trouvai dans un salon où une tren-

taine de personnes étaient réunies autour d'une jeune fille dont les yeux étaient fermés. J'étais en pleine séance de magnétisme.

M. J*** me présenta comme un homme qui n'a rien vu et qui ne veut pas croire à ce qu'il ne connaît pas; — le docteur qui magnétisait la jeune fille se retourna alors de mon côté, et m'engagea à demander à la somnambule la nomenclature des objets qui se trouvaient dans une de mes poches, m'assurant que cette jeune fille endormie pourrait me le dire exactement.

Je consentis par pure politesse à essayer de cette expérience, et j'indiquai la poche de mon gilet; la somnambule me prit la main, et me dit aussitôt sans la moindre hésitation : « *Il y a dans cette poche une pièce de cinq francs, une pièce de deux francs et une pièce de dix centimes.* » Ce qui était vrai.

Je me crus mystifié, et me retournant brusquement vers M. J*** qui triomphait de mon étourdissement, je l'accusai de se moquer de moi, et d'avoir communiqué au docteur le contenu de ma poche, qui lui était connu.

Le docteur intervint; il me pria de tenter une nouvelle expérience qui, selon lui, ne pouvait manquer de me convaincre; je devais me retirer à l'écart, écrire quelques mots sur un papier, que je plierais de telle façon que l'œil ne pût voir à l'intérieur, et remettre le papier plié à la somnambule, qui en lirait aussitôt le contenu sans le secours de la vue. Tout cela ne m'inspirait aucun intérêt; je croyais, tout au plus, à quelques tours de passe-passe adroitement exécutés; toutefois pour ne pas répondre d'une manière désobligeante aux instances du maître de la maison, je me prêtai à cette nouvelle expérience; j'écrivis quelques mots sur un papier que je roulai, et, m'approchant de nouveau de la somnambule, je lui mis dans la main l'un des bouts de cette fusée sans lâcher l'autre, et je la priai de me dire ce qu'il y avait d'écrit sur ce papier.

Un instant après, elle me répondit : « Vous faites des compliments, vous dites que je suis jolie. » Je ne me tins point pour satisfait de cette réponse, qui n'était pas catégorique, et je répétai ma question en l'accentuant davantage : « Qu'y a-t-il d'écrit sur ce papier? » — « Eh bien! il y a : *Vous.... Vous êtes jolie*, » C'était exact.

Je demeurai confondu, car je m'étais éloigné de toute la société pour écrire ces mots, et certes, nul n'avait pu deviner ce que j'avais écrit.

J'allai m'asseoir, sans mot dire, derrière tout le monde, laissant chacun interroger la somnambule. et plongé dans un étonnement qui n'était pas exempt d'un reste de défiance; je ne tentai plus moi-même aucune expérience ce soir-là, mais j'observai toutes celles qui se succédèrent sous mes yeux avec la même surprise, et je me retirai abasourdi, confondu.

Je ne pus dormir un seul instant; mon agitation était si grande que je ne pouvais tenir en place; j'étais tellement envahi par un flot d'idées et de réflexions contradictoires, que cette incertitude me devenait insupportable; je cherchais à comprendre et à m'expliquer les faits extraordinaires que je venais de toucher au doigt, mais je ne pouvais m'en rendre compte d'aucune manière; l'escamotage, la prestidigitation, la ventriloquie n'étaient point suffisants pour les expliquer, ma raison se refusait à leur accorder une cause surnaturelle, et cependant je voulais arriver à les comprendre.

Je passai toute la journée à me promener sur les boulevards de la ville, toujours dans les mêmes perplexités; enfin, le soir arriva; je me rendis seul chez le docteur, j'observai encore plus avidement que la veille, et je fus témoin de beaucoup d'autres expériences qui achevèrent de me bouleverser. Le docteur m'engagea à venir le voir dans la matinée, et il me proposa de me donner les premières notions du magnétisme; j'acceptai avec reconnaissance, car aucune mauvaise honte ne m'empêchait de laisser voir l'intérêt que m'inspirait alors une science pour laquelle je n'avais quelques jours plus tôt que de l'éloignement; je passais presque tout mon temps chez le docteur, observant, questionnant, lisant, étudiant *Deleuze* et quelques autres livres qui traitaient du magnétisme.

Je priai un jour le docteur de me magnétiser afin d'apprendre par moi-même quelles sensations on pouvait éprouver dans cet état. Je fus endormi promptement, et je donnai, m'a-t-on dit, quelques marques de lucidité; la sensation que j'éprouvai avant de céder au sommeil, l'état dans lequel je me trouvai après que l'on m'eût réveillé, ne me laissèrent aucun doute sur la cause de tous les phénomènes que l'on désignait sous le nom de magnétisme animal; dès ce jour je demeurai convaincu que tous ces phénomènes étaient dus à une cause unique, le *fluide vital*, autrement dit, l'émanation de certains effluves de l'homme communiqués à un autre homme par la volonté, mais la volonté ne jouant là qu'un rôle accessoire, comme dans tous les actes de la vie.

Une fois cette conviction bien affermie dans mon cerveau, la pratique du magnétisme me devint facile, et depuis lors, toutes les expériences que j'ai faites sont venues corroborer mon opinion à ce sujet. Tous les magnétiseurs ne pensent pas de même; ils admettent généralement deux causes en magnétisme, mais après un examen sérieux de leurs opinions, et de nouvelles expériences, je suis demeuré tout aussi ferme dans ma conviction basée sur des faits.

A dater de ce moment, je m'occupai sérieusement du magnétisme. Je lus tous les ouvrages que le docteur possédait; j'essayai de magnétiser d'après les indications et sous les yeux de ce bon docteur qui m'avait pris en amitié. Je parvins à endormir plusieurs personnes, et chacun de mes succès me donnait le désir d'avancer davantage; mais ce qui décida de ma vie, ce qui fut cause que je me vouai corps et âme au magnétisme, que je me lançai sans hésitation dans une carrière où il me fallut une conviction bien profonde pour triompher des obstacles et des ennemis qui ont sans cesse surgi autour de moi, — ce fut la guérison d'une douleur rhumatismale que j'obtins en une seule séance.

Je me trouvais dans une maison où un homme de trente-cinq à quarante ans souffrait d'une douleur rhumatismale si aiguë, qu'elle lui paralysait le bras dont il ne pouvait faire aucun mouvement.

Il était depuis huit jours dans cet état, sans que la médecine l'eût soulagé d'aucune manière; on me pria de le magnétiser; je m'empressai de le faire. Je pris les pouces du malade pendant dix minutes environ; je fis ensuite des passes d'abord sur tout le corps, puis seulement sur le bras malade, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts pendant à peu près vingt minutes.

Au bout de ce temps, le malade essaya de remuer son bras, et fut tout étonné de pouvoir le lever, le baisser sans éprouver la moindre douleur; — il se toucha, se palpa avec la plus grande surprise, en s'écriant : *Je ne souffre plus; je suis guéri! mais qu'est-ce que vous m'avez fait? qui êtes-vous? ah! vous êtes un sorcier, vous êtes le diable!* Sa figure se bouleversa, et tout-à-coup, sous l'empire de la terreur que je lui inspirais, cet homme s'élança hors de la maison, en y laissant son chapeau qu'il n'y vint jamais reprendre.

Ce fait m'électrisa; je m'étais vu à l'œuvre, j'avais obtenu un résultat incontestable; mes incertitudes prirent une forme

plus déterminée; je rentrai chez moi encore tout étourdi, mais déjà comprenant à-demi la grandeur de la science qui m'attirait si puissamment.

Les doutes que j'avais éprouvés chez le docteur s'évanouissaient devant les faits, et cependant je leur avais fait la partie belle; je n'en avais arraché aucun de mon esprit, sans avoir acquis la certitude des phénomènes qui m'inspiraient ces doutes; j'examinais scrupuleusement tout ce que je voyais et je ne me rendais qu'à l'évidence. mais mon esprit n'en était pas moins plongé dans un tourbillon d'idées nouvelles qui l'assiégeaient confusément, et avec une violence qui ne me laissait plus aucun repos.

S'il y avait du vrai dans tout ce que je voyais depuis quelque temps (et je n'en pouvais plus douter), je sentais qu'il y avait aussi là tout un pays nouveau à explorer pour l'avancement de la science, pour le bien de l'humanité; je saisissais tout le magnifique parti que l'on pouvait tirer d'une telle science pour le soulagement de ses semblables; j'en concevais la puissance, l'utilité, les merveilles encore inconnues; je pressentais que je venais de toucher le premier filon d'une mine encore toute vierge, même pour ceux qui m'avaient confondu en m'en dévoilant les prémices, et qui croyaient connaître ce qu'ils ne faisaient que bégayer; j'entrevoyais une révélation faite à l'homme par Dieu d'un de ces nouveaux mystères féconds en résultats immenses, et dont il laisse tomber de temps à autre la connaissance au milieu de ses créatures; je reconnaissais à-demi dans ce magnétisme au berceau, une science nouvelle, un moteur puissant, une route de plus ouverte à l'intelligence humaine, un moyen de soulagement pour les malheureux, le glorieux privilége de répandre un peu de bien autour de soi; j'en discernais toute la beauté, toute la grandeur...... Mais toutes ces impressions, tous ces aperçus divers se heurtaient confusément dans ma pensée et me causaient une agitation insupportable. A la fin, une pensée domina toutes les autres : on devait pouvoir prodiguer aux malades les bienfaits du magnétisme sans que le sommeil fût pour cela une condition expresse; on devait pouvoir guérir bien des maux, sinon tous, au moyen du magnétisme, mais sans provoquer le sommeil; cette idée surnagea dès lors dans mon cerveau, et dans toute ma pratique elle ne m'abandonna jamais.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ch. Lafontaine.

---

# DES MALADIES NERVEUSES

## CONNUES SOUS LES NOMS GÉNÉRAUX DE NÉVROSES, DE NÉVRALGIES.

Les névroses, les névralgies, étaient peu connues des générations anciennes, et les nouvelles ne les ont reçues d'aucun pays ; ces maladies ne sont point arrivées tout à coup comme la peste des marais infects de l'Orient, ou comme la fièvre jaune des forêts spongieuses de l'Amérique.

Ces maladies ont leur source en nous, dans notre sang, dans nos os, dans nos chairs, dans notre cerveau, et tiennent d'un bout à l'hypocondrie et de l'autre à la folie. Mystère entre deux mystères, que l'on subit sous quelque climat que ce soit, douleurs intolérables, douleurs infinies, que la science a renoncé à classer ; elle manque de termes pour les distinguer entre elles et les définir. Ces maladies embrassent dans leur empire illimité, le domaine des sens et celui de l'intelligence ; ce sont des douleurs centaures, moitié physiques moitié morales, faisant ployer le corps, exaspérant l'âme par des tortures dont l'imagination ne sait pas le nombre. Tantôt elles s'attachent à un membre et le rongent pendant vingt ans ; tantôt elles vacillent comme une flamme, de place en place, et disparaissent. Quand elles s'attachent à un être faible, elles le tourmentent sans pitié ; alors le froid l'aigrit, la pluie l'accable, le perce de part en part, l'orage le martyrise, le bruit aigu le corrode, le vent l'exalte jusqu'au délire ; il suffit d'une couleur particulière, d'une odeur ennemie pour qu'il tremble jusqu'à la pointe des cheveux. Et la durée de ces accidents finissant par constituer en lui un effroi perpétuel, il tombe dans un abîme d'idées où quelquefois sa raison se trouve compromise. Le névralgique reste des années sans parler, sans pouvoir supporter le plus petit rayon de lumière, sans pouvoir entendre aucun bruit quelque petit qu'il soit ; sa voix même lui donne des douleurs atroces. Quand il ne renonce pas pour toujours à regarder de sang-froid le spectacle d'une nappe d'eau, l'eau l'épouvante ; s'il traverse un ruisseau, sa jambe se ploie, son pied se crispe. Il se hérisse devant l'éclat d'une rose, ou s'évanouit en touchant à l'épiderme nu d'une pomme ou d'une pêche. Une mélancolie caverneuse est le caractère général de cette affreuse maladie, née, si l'on peut hasarder une conjecture,

d'une disposition nerveuse trop souvent héréditaire, de jouissances trop fréquentes, d'une disposition à la mélancolie avec faiblesse de la volonté, d'un abandon qui n'a reçu aucun frein dans l'éducation, à tous les caprices de l'imagination et de l'amour-propre, de l'irrégularité dans les habitudes et dans les pensées, de l'exercice abusif du cerveau aux dépens du système musculaire, par un déplacement des forces vitales. Or, une partie de ces conditions trouvent leur origine dans l'état actuel de la société, et il serait bien difficile de ne pas lui attribuer aussi une partie de leurs effets.

Le genre humain n'est qu'un être collectif, et cet être depuis trois siècles s'est fatigué l'intelligence au-delà de toute mesure. Les spéculations religieuses du XV$^{e}$ et du XVI$^{e}$ siècle, les veilles, les luttes, les révolutions sociales qui les ont suivies, les terreurs, les colères, les désespoirs, fruits éternels de ces révolutions, ont élevé aux plus hautes notes les vibrations nerveuses. L'homme était sang et muscles; il n'est plus que nerfs.....

Il voit par le cerveau, foyer de toutes les lignes nerveuses; héritiers de l'organisation des pères, et ne tentant rien pour la modifier, les enfants, au premier choc qu'ils éprouvent, sont livrés à la névralgie qui les dévore. Pour prix de tant de maux, de tant de souffrances, il leur est accordé une perspicacité de poëte, une vue perçante, le don des pressentiments, celui des rêves pendant lesquels on marche et l'on voit les yeux fermés et qu'on appelle somnambulisme ; et ils sont d'autant plus près de l'énigme de la création, qu'ils sont éloignés du monde réel et du contact grossier de la matière...

(*La suite à un prochain numéro.*)



N° 10. 15 Janvier 1862. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**Sommaire.** — Le mesmérisme et le spiritisme, par M. L. d'Arbaud. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy.

## LE MESMÉRISME ET LE SPIRITISME.

Deux systèmes sont en présence : *le mesmérisme* proprement dit et *le spiritisme*.

— Existe-t-il une parité entre ces deux systèmes?

Telle est la question que nous allons examiner.

Cette question a une importance capitale à nos yeux, car de sa solution dépend, en quelque sorte, l'avenir du magnétisme animal.

Afin de laisser au lecteur toute la liberté de son appréciation, nous nous abstiendrons de formuler notre opinion personnelle. Nous nous bornerons simplement à reproduire une série de faits et d'expériences et à déduire les conséquences qui découlent naturellement de l'examen de ces faits. Le lecteur jugera ensuite, par lui-même, quelle est la valeur réelle de chacun des deux systèmes en présence.

Voici le principe fondamental qui sert de base au mesmérisme.

— L'homme possède le pouvoir d'exercer une influence magnétique, non-seulement sur son semblable, mais encore sur tous les êtres organisés et sur la matière inerte, comme, par exemple, sur un barreau d'acier.

Les adeptes du mesmérisme se divisent en deux classes parfaitement distinctes : *les volontistes* et *les fluidistes*.

Les premiers attribuent la manifestation des phénomènes magnétiques à l'action *directe* de la *volonté*.

Les seconds font intervenir, en outre, un agent physique : *le fluide vital* ou *influx-nerveux*.

Nous analyserons ces deux hypothèses au point de vue de la physiologie et du mesmérisme.

— Qu'est-ce que la volonté ?

La volonté est une opération du cerveau, un acte *purement mental*, la concentration de toutes les pensées en une seule, la manifestation du *moi*.

Le *moi* peut-il se manifester sans le concours des organes?

Non, car le *moi* n'est, à proprement parler, qu'une *réaction* de l'organe cérébral.

La volonté peut-elle agir sans l'intervention de l'influx-nerveux? Non.

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'observer ce qui se passe chez un paralytique, par exemple.

Le sujet est maître de son *moi*, il jouit de toutes ses facultés mentales, il pense, il raisonne, il veut fermement, mais l'influx-nerveux n'obéit plus à l'action du cerveau, le fluide ne circule plus dans les fibres nerveuses, celles-ci étant atrophiées. Le paralytique *a beau vouloir*, *il ne peut plus* actionner les parties malades.

Ce fait suffirait à lui seul pour montrer que la théorie des volontistes repose sur une hypothèse toute gratuite.

La manifestation de la volonté est non-seulement subordonnée aux organes, mais encore aux causes externes. En d'autres termes : l'homme ne possède son *libre arbitre* que jusqu'à un certain point; il est incapable de vouloir d'une manière *absolue*, il subit malgré lui l'influence du monde extérieur, il agit bien souvent *machinalement*.

Maintenant, nous examinerons la théorie des volontistes au point de vue du magnétisme animal.

Mais avant d'aborder ce sujet, il est nécessaire de s'entendre sur la véritable signification des mots que nous employons.

Nous entendons par le mot *volonté* le libre exercice des facultés mentales, l'*intention formelle de produire un effet déterminé*. Tel est le sens que nous attachons à ce mot.

Il ressort du fait physiologique que nous avons mentionné plus haut, que la volonté du magnétiseur ne peut réagir sur le cerveau d'un somnambule sans l'intermédiaire de l'influx-nerveux ou fluide vital.

Cherchons actuellement si l'intervention de la volonté, telle que nous l'avons définie, est réellement nécessaire pour provoquer le somnambulisme et les autres phénomènes magnétiques.

Pour résoudre cette question, il nous suffira d'analyser quelques faits magnétiques.

*Premier fait.* Il n'est pas un seul praticien à qui il ne soit arrivé, une fois ou l'autre, de produire une *crise* subite, cela *à son insu* et *malgré lui*, par suite d'une fausse magnétisation. Nous demanderons quel est le rôle que joue la volonté dans ces sortes d'accidents?

*Deuxième fait.* Le crisiaque en question réagit à son tour sur d'autres somnambules qui se trouvent à proximité, ou bien sur des personnes très-impressionnables, et il provoque de nouvelles crises. Quel est le rôle que joue la volonté dans tout ceci ?

*Troisième fait.* Un magnétiseur prend les pouces d'une personne avec l'*intention formelle* de la plonger dans le somnambulisme, mais il ne produit sur elle aucun résultat, tandis qu'une autre personne beaucoup plus impressionnable placée à quelque distance, absorbe le fluide et s'endort inopinément. Est-ce encore là un effet de la volonté?

*Quatrième fait.* Un épileptique a une crise naturelle, il tombe à terre, il se tord en proie à des convulsions, il contracte les centres nerveux et fait rayonner autour de lui le fluide qui circule dans son organisme. Ce rayonnement agit sur les personnes de son entourage et produit une série de crises, comme cela s'est vu pour les convulsionnaires de St-Médard. Doit-on attribuer ces effets à la volonté de l'épileptique qui a perdu la conscience de son être et ignore par conséquent ce qui se passe autour de lui?

Et les accès de noctambulisme, ou somnambulisme naturel! Doit-on aussi les considérer comme un effet de la volonté?

*Cinquième fait. Vous dormez*, vous avez *le cauchemar*, vous convulsez le diaphragme, vous faites, *sans vous en douter*, ce que nous appelons *la contraction magnétique;* vous réagissez sur un sujet couché non loin de vous, et vous provoquez le somnambulisme ou toute autre crise. Est-ce encore là l'effet de la volonté?

*Sixième fait.* Nous prenons les pouces d'un sujet, nous contractons les centres nerveux *machinalement*, et nous produisons le somnambulisme tout en cherchant la solution d'un problème ou en composant des bouts-rimés. Quel est le rôle que joue ici la volonté?

*Septième fait.* Un sceptique se place en face d'un sujet, il lui prend les pouces et fait la contraction *avec l'intention formelle de ne produire aucun effet magnétique*, et cependant le somnambulisme se déclare, cela *en dépit de la volonté* de l'opérateur.

*Huitième fait.* On prescrit les bains de mer à un individu sujet à des accès de noctambulisme, et cet individu éprouve une crise naturelle dès qu'il est en contact avec l'eau de la

mer, laquelle est essentiellement magnétique, comme le montrent la *phosphorescence* et *le feu St-Elme*, deux phénomènes bien connus des marins. La propriété magnétique de l'eau de la mer est due aux réactions chimiques et à la multitude d'êtres organisés qui peuplent cet élément.

Enfin, on n'ignore pas que la foudre, l'électricité et l'aimant sont susceptibles de provoquer des effets magnétiques. Ces faits nous paraissent concluants.

Nous résumerons maintenant en quelques mots la théorie des *fluidistes*.

Dans toute magnétisation, le rôle que joue la volonté n'est qu'accessoire; *le véritable agent*, *la cause efficiente* qui produit tous les phénomènes magnétiques, *sans exception*, c'est l'action mécanique du fluide vital ou influx-nerveux.

Le fluide vital n'est qu'une modification de l'*éther*, principe universel qui, par ses différents modes de vibrations, donne lieu à tous les phénomènes que nous désignons sous les noms de calorique, de lumière, d'électricité, de magnétisme, etc.

L'*éther*, ou *od*, est une substance impondérable qui diffère de la matière proprement dite, ainsi que je l'ai fait voir dans le *Journal du Magnétisme*, année 1860, page 185 et suivantes.

L'éther est polarisé, c'est-à-dire que les molécules qui le composent possèdent la propriété de *se repousser*. Cette répulsion suffit pour imprimer le mouvement et la vie à la nature entière.

L'éther circule avec une vitesse extrême dans les *spires* qui forment les cellules du système nerveux; il est absorbé par l'acte de la respiration et de la nutrition, et modifié par le cerveau *animalisé* en quelque sorte; il prend alors le nom de *fluide vital* ou *influx nerveux*. Ce fluide peut agir de deux manières différentes.

1° Il est susceptible d'être projeté hors du corps par suite d'un acte naturel, comme la contraction des centres nerveux; alors il agit par *émission*, c'est-à-dire *directement*.

2° Il réagit, en outre, par *ondulation* ou par *influence* sur l'éther ambiant, et produit autour de l'organisme comme une espèce de rayonnement magnétique.

L'émission du fluide est subordonnée à l'énergie et à la constitution du magnétiseur, ainsi qu'aux *causes externes*, à l'état de l'atmosphère, par exemple.

Il en est de même pour ce qui regarde l'*action directe* du fluide; celle-ci ne peut être exercée qu'à une distance très-

limitée. On peut réagir *par influence* sur un somnambule assez éloigné, et provoquer le somnambulisme ; mais il est impossible de magnétiser un *objet inerte*, de le *saturer* de fluide, s'il est situé loin de vous.

A ceux qui prétendent que la volonté est le principal agent magnétique, nous pourrions proposer l'expérience suivante :

Essayez de magnétiser un objet inerte placé à une certaine distance, comme un fauteuil ou une chaise, de manière qu'un somnambule s'endorme en les touchant, et cela *à votre insu*, car, dans le cas contraire, vous pourriez employer la ruse et réagir sur lui par influence.

Nous défions les volontistes de produire ce résultat.

Nous analyserons maintenant la *doctrine* du spiritisme.

Nous nous servons de ce mot avec intention, le spiritisme n'étant à nos yeux qu'un véritable *article de foi*.

Les spirites considèrent l'âme, non comme un principe simple, *immatériel*, immuable, imperfectible, comme *une entité*, en un mot, mais bien comme *une chose composée*, comme *une individualité* réelle, *un être fluidéide*, *une personnalité occulte*, qui possède la faculté de penser, d'agir, de se manifester directement, c'est-à-dire sans le concours des organes naturels. En d'autres termes, les spirites admettent l'existence des *esprits*, êtres invisibles qui peuplent l'espace ; ils croient aux lutins, aux farfadets, aux démons, aux sylphes, aux gnomes, aux magiciens, aux enchanteurs et aux fées, car dès l'instant qu'on adopte un principe, on est forcé d'en accepter toutes les conséquences. Ils ont foi, en outre, aux visions, aux évocations, aux incantations, aux sortiléges, aux envoûtements, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, à toutes les chimères, toutes les superstitions du moyen âge.

Le spiritisme moderne n'est qu'une contre-façon de la doctrine d'Emmanuel Swedenborg, lequel admettait deux sortes de MONDES : *le monde naturel*, ou tangible, et *le monde surnaturel*, ou invisible. Ce dernier est exactement la *contre-épreuve* de l'autre, tant au point de vue physique que moral ; ainsi *les esprits* ont une forme déterminée, une silhouette particulière ; ils ont leurs qualités, leurs défauts, leurs penchants, leurs manies, leurs travers, leurs ridicules, leurs occupations, leurs distractions, tout comme le commun des mortels. Ils s'*incarnent* passagèrement dans le corps de l'homme et des animaux, et sont susceptibles de se perfectionner, de s'*épurer*.

D'après les spirites, l'âme est formée de deux éléments

bien distincts : 1° L'*esprit* proprement dit, ou enveloppe de la divinité; 2° *Le périsprit*, ou enveloppe fluidique.

Cette enveloppe est formée d'une portion de l'éther, ou fluide universel, que les esprits ont le don de s'approprier à volonté, de modifier, de condenser, de manipuler, de transformer à leur guise.

Les spirites considèrent l'éther comme l'élément primitif de la matière pondérable. D'après eux, tous les corps qui existent dans la nature sont le résultat des aggrégations de l'éther, c'est-à-dire du *fluide condensé*, en un mot. C'est là une hérésie grossière.

L'éther est parfaitement distinct de la matière proprement dite, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut.

L'éther, c'est *le principe virtuel*, c'est *l'agent*, c'est *la force*, c'est *le moteur universel* qui anime la machine céleste. Or, il est un fait acquis en mécanique : c'est que, *dans aucun cas, la force ne peut être inhérente à la machine*.

Admettre l'hypothèse qui est adoptée par les spirites, c'est faire cause commune avec les chercheurs du mouvement perpétuel, c'est adopter, en outre, les idées des alchimistes à propos du *grand œuvre* ou de la transmutation des métaux; c'est croire à la réalité de la *pierre philosophale*. Nous le répétons, ce sont là des hérésies, des utopies, et rien de plus.

Ces vérités seront-elles acceptées franchement par les adeptes du spiritisme, nous en doutons fort, car les partisans de cette doctrine sont naturellement enclins au merveilleux, au fantastique, au surnaturel. Ils ajoutent plus de foi aux fictions, aux chimères et aux lubies des idéologues qu'aux vérités scientifiques. Ils ont un prisme sur les yeux qui les empêche de voir les choses sous leur véritable aspect. Ils sont sourds à tout ce qui n'excite pas leur imagination, qui ne flatte pas leur goût, leurs manies; ils ferment l'oreille à la voix de la raison, ils se concentrent en eux-mêmes, ils ont leur idée fixe, leur marotte, leur *locade*.

Chercher à leur dessiller les yeux, c'est perdre son temps, car le Christ l'a dit, nul n'est plus aveugle que celui qui ne veut point voir. Nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Cet article ne s'adresse pas aux adeptes du spiritisme, mais bien aux magnétistes novices qui pourraient se laisser induire en erreur, se fourvoyer bénévolement.

Ceci posé, nous reprenons notre analyse :

S'il faut en croire les spirites, le périsprit possède les propriétés suivantes :

1° Il est moulé exactement sur le corps de l'individu.

2° Il est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.

3° Il conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps a été mutilé, détruit, anéanti.

La doctrine du spiritisme repose tout entière sur ces hypothèses, que nous allons examiner au triple point de vue de la logique, de la physiologie et de la physique.

*Première hypothèse. Le périsprit est moulé exactement sur le corps de l'individu.*

Cette hypothèse est fondée, car si nous nous en rapportons aux ouvrages qui traitent du spiritisme, le périsprit n'est autre chose que l'*influx-nerveux* des physiologistes, le *fluide vital* des magnétistes, l'*od* du docteur Reichenbach, c'est-à-dire une portion de l'*éther*, agent universel. Les spirites sont d'accord sur ce point avec les physiciens, les physiologistes et les adeptes du mesmérisme. Mais il n'en est pas de même pour les autres données, comme on va le voir.

*Deuxième hypothèse. Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.*

Cette hypothèse est vraie au point de vue de la physique. En effet, le fluide vital, ou influx-nerveux, peut se séparer en partie des organes naturels, comme l'électricité abandonne le récipient d'une machine électrique pour se déposer sur un autre corps, un carreau fulminant, par exemple. Elle est inacceptable comme l'entendent les spirites, c'est-à-dire si l'on suppose que le périsprit, détaché du corps, présente néanmoins la forme de l'individu. Autant vaudrait admettre que l'électricité qui a été une fois accumulée dans une bouteille de Leyde, conserve indéfiniment la forme de cette bouteille; que l'eau qui a imprégné une éponge garde la forme de cette éponge après avoir été exprimée.

Tel est le principe absurde, inadmissible, qui sert de base aux visions, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, à toutes les prétendues manifestations des *esprits*.

*Troisième hypothèse. Le périsprit, ou enveloppe fluidique, conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps a été mutilé, détruit, anéanti.*

Les ouvrages du spiritisme mentionnent une série de *phénoménisations* qui sont basées sur ce principe.

Pour l'édification du lecteur, nous citerons quelques-unes de ces phénoménisations.

Ainsi, dans *le Journal du magnétisme*, année 1860, page 575, M. le docteur Clever de Maldigny signale deux individus, une jeune fille et un officier, qui, amputés d'une jambe, marchaient néanmoins en se soutenant *sur leur membre fluidique*.

Nous avons lu ailleurs que plusieurs personnes privées de leurs bras naturels, jouaient cependant du violon, pinçaient de la guitare ou de la harpe, et touchaient du piano en se servant de leurs *doigts fluidiques*. Enfin, chose plus surprenante encore! on cite un cul-de-jatte qui se livrait à des exercices chorégraphiques.

Après celle-ci, nous pensons qu'on peut tirer l'échelle.

Et c'est en plein dix-neuvième siècle, et dans la capitale du monde civilisé, que l'on ose imprimer des bourdes semblables. O aberration de l'esprit humain!

Si, au lieu d'accepter ces sornettes les yeux fermés, et de s'en rapporter aux rêvasseries des médiums et aux calembredaines des écrivains spirites, les personnes crédules s'étaient donné la peine de répéter les expériences odi-magnétiques du docteur Reichenbach : 1° sur des êtres *complets;* 2° sur des individus *mutilés;* 3° sur des cadavres, elles auraient acquis la certitude que la doctrine du spiritisme reposait sur une hypothèse toute gratuite. Elles auraient vu de leurs *propres yeux* que le périsprit, ou enveloppe fluidique, n'a pas de forme qui lui soit propre; que la forme de cette enveloppe est subordonnée à celle du corps; que le périsprit ne présente d'autres contours que ceux qui existent réellement chez l'individu; que, par conséquent, un homme privé d'un bras ou d'une jambe, a une enveloppe *incomplète*, un périsprit *mutilé*, et non *intact*, comme le supposent les spirites. Elles auraient vu, en outre, que si l'on contracte les centres nerveux, le fluide vital s'échappe du corps comme une vapeur phosphorescente, une nébulosité qui n'a ni forme déterminée, ni contours arrêtés; que le fluide vital se disperse dans tous les sens, attiré qu'il est par les corps environnants, et principalement par les êtres organisés; que chez un individu qui vient d'être privé de la vie, le rayonnement fluidique diminue graduellement, et qu'il cesse tout à fait lorsque les spires qui forment les écluses du système nerveux sont entièrement décomposées; que ce rayonnement reparaît ensuite, mais avec une autre apparence, lorsque des animalcules commencent à

se produire dans les tissus; que l'éther proprement dit possède une lumière particulière, laquelle diffère de celle qui appartient au *fluide animalisé*, en ce sens qu'elle est moins vive et qu'elle n'offre pas à l'œil le phénomène de la *pulvérisation*, comme celle qui émane des êtres organisés, des cristaux, des aimants, etc.

L'éther universel apparaît aux yeux des *sensitifs* comme une lueur diffuse, un léger brouillard qui serait soumis à l'action des rayons solaires.

L'étude de ces faits *matériels*, de ces phénomènes *naturels*, que chacun peut vérifier à son aise, suffit pour réduire à néant la doctrine du spiritisme. En effet, comment concilier avec ces principes les prétendues phénoménisations spirites, telles que les visions, les évocations, les apparitions, les fantômes, les revenants, toutes les manifestions des esprits, en un mot.

Nous admettons néanmoins la possibilité des visions et des apparitions, mais non comme l'entendent les adeptes du spiritisme, et simplement au point de vue du mesmérisme, c'est-à-dire qu'un individu à l'état de *crise* naturelle ou provoquée, soit par le magnétisme, l'hypnotisme, la contemplation, la prière, le recueillement, *peut voir* ce qui se passe près de lui et même au loin; *il croit* aux apparitions réelles, ne se rendant pas compte exactement des distances; il peut être, en outre, *influencé* par les personnes qui l'entourent, principalement par celles qui sont initiées aux procédés magnétiques. *C'est ainsi que nous avons provoqué des visions chez des médiums, de véritables apparitions ou évocations par l'effet de* LA TRANSMISSION DE PENSÉE, *par l'influence que nous exerçons sur leur esprit, cela à leur insu.* Les médiums écrivains ou autres sont plongés dans une espèce de *crise magnétique*, d'état particulier qui a beaucoup d'analogie avec ce que les médecins désignent sous le nom d'*absences*, c'est-à-dire des *extases passagères*. Dans cet état, ils possèdent à peu près les mêmes facultés que les somnambules, et sont capables de produire des phénomènes qui paraissent *surnaturels* aux yeux du vulgaire.

Quant à ce qui a trait à la prétendue intervention des esprits, nous la nions formellement, et nous avons des raisons légitimes pour cela, des arguments péremptoires à opposer aux assertions des spirites, sans mettre en ligne de compte les faits que nous venons de signaler.

Afin d'asseoir notre opinion d'une manière certaine, nous avons étudié le spiritisme théoriquement et pratiquement.

Abstraction faite de toute question d'amour-propre, nous possédons des qualités réelles comme *sensitif* et comme *médium*. Or, nous avons acquis strictement la conviction que l'intervention des esprits n'était pour rien dans les phénomènes de *psychographie* ou écriture manuelle, sous la dictée, ou plutôt d'après l'action exercée par les esprits.

Nous avons mainte et mainte fois tenté l'expérience suivante, que nous soumettons à l'appréciation raisonnée des spirites.

Il est un principe que tous les adeptes du spiritisme admettent d'un accord unanime, c'est que, dans les diverses applications de la psychographie, le cerveau ou la volonté du médium ne joue absolument aucun rôle ; en d'autres termes, c'est l'esprit évoqué qui écrit ou qui dessine, qui conduit la main, en un mot. Si ce principe est réellement fondé, le médium doit jouir de la plénitude de ses facultés mentales ; il doit pouvoir disposer librement de sa pensée. Pour vérifier ce fait, nous avons pris deux crayons, un dans chaque main, et deux feuilles de papier, et tandis que notre main gauche obéissait mécaniquement à l'impulsion de l'esprit, nous avons essayé de dessiner avec la main droite, de chercher la solution d'un problème, de poursuivre une idée, de traiter un sujet donné. Malgré les efforts réitérés que nous avons faits pour atteindre ce but, nous n'avons jamais pu réussir. Bon nombre de médiums ont tenté cette épreuve sous nos yeux, mais toujours avec le même insuccès.

Nous défions tous les médiums qni existent dans les cinq parties du monde d'exécuter cette expérience.

Nous défions également *le médium dessinateur* le plus habile *d'ombrer* un dessin quelconque pendant qu'on exercerait sur ses paupières une pression irrégulière, action qui paralyse non-seulement la vue naturelle, mais encore *la vision magnétique*. Quant à ce qui est de dessiner simplement dans l'obscurité, c'est là un acte que les somnambules et les sensitifs exécutent assez facilement, cela sans l'intervention des esprits. Nous recommandons les deux épreuves ci-dessus à l'attention des spirites. L'étude raisonnée de ces faits suffira pour les édifier sur la véritable nature des phénoménisations spirites. Tous les faits de cette espèce sont des phénomènes *naturels*, *physiques*, *magnétiques*, *physiologiques*, et rien de plus. Il n'existe qu'un seul principe spirituel : Dieu, esprit infini, intelligence universelle !

Admettre la pluralité des esprits, croire aux évocations, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, c'est faire preuve d'ineptie, de manque de tact, de déraison ; c'est de la crédulité pure et simple, de la superstition !

Nous nous dispenserons d'étudier le spiritisme au point de vue de la religion ; nous ferons remarquer simplement que cette doctrine est opposée aux croyances qui forment la base du christianisme et de la plupart des cultes. *L'individualité de l'âme*, tel est le principe fondamental de presque toutes les religions. Que devient cette individualité avec *la réincarnation des esprits ?* Elle est annihilée de fait. Nous comprenons maintenant pourquoi le clergé se montre hostile au spiritisme.

Nous pourrions, à cette heure, passer en revue toutes les hérésies, toutes les billevesées, toutes les niaiseries que renferme la doctrine du spiritisme, telles que les notions de physique, de chimie et de mécanique dictées par les esprits non incarnés, lesquelles notions sont en contradiction flagrante avec les lois naturelles et les principes de la science ; la nature, le rang et le sexe des esprits, leurs perceptions, leurs sensations, leurs souffrances, leurs sympathies et leurs antipathies, leurs attributions, leurs occupations, le rôle actif qu'ils jouent dans tous les phénomènes de la nature. Ainsi, ce sont les esprits libres qui produisent les orages, les trombes, les tempêtes, les ouragans, les tremblements de terre, qui accomplissent tous les phénomènes physiques, comme le mouvement de l'électricité dans les fils télégraphiques, etc. Ce sont encore les mêmes esprits qui président aux combinaisons chimiques, qui font pousser les végétaux, etc., etc. Les esprits interviennent encore dans tous les actes de la vie humaine ; ils réagissent sur notre *esprit particulier*, sur le locataire invisible qui s'est logé momentanément dans notre machine, et nous font commettre *fatalement* une série de boulettes, de sottises et de turpitudes. C'est ici le cas de reproduire certain quatrain :

> Pauvres hères, tristes humains !
> Pourquoi nous rompre la cervelle?
> Nous sommes tous de vrais pantins,
> Dont le diable tient la ficelle.

Notez bien que le nombre des démons ou *mauvais esprits* est bien supérieur à celui des *bons esprits*, cela de l'aveu même de ces derniers. Consultez à ce sujet le *livre des esprits*,

celui des *médiums*, et toutes les communications dictées par les *esprits* bons ou mauvais.

Et dire qu'après de pareilles révélations faites par les esprits, les magistrats se permettent encore de punir ceux qui commettent des méfaits... Ah! la justice est aveugle, sourde, injuste, inique !...

Il nous resterait à examiner les prétendues manifestations des esprits, telles que les évocations, les apparitions, puis les phénoménisations, les prestiges, les tours de force exécutés par les êtres occultes et par les médiums. Mais nous ne voulons pas abuser davantage de la patience du lecteur, et nous craignons de le fatiguer avec ces rapsodies. Nous n'avons plus que quelques mots à dire.

Certains adeptes du spiritisme ont trouvé que nous avions fait preuve de beaucoup trop de sévérité vis-à-vis de M. Squire, le médium américain. A cela nous répondrons : Il faut un véritable courage pour *afficher* son nom dans un journal de magnétisme. Nous employons le mot afficher avec intention, car, aux yeux de la majorité du public, les magnétiseurs sont des charlatans, des imposteurs, des farceurs. Cette opinion de la part des sceptiques ne doit pas nous étonner, si l'on songe au nombre considérable de faux magnétiseurs, de bateleurs, de jongleurs, d'histrions, qui font de la *double vue* sous le nom de magnétisme, sans compter, en outre, *les endormeurs*, *les donneurs de consultations somnambuliques*, etc. Aux yeux du vulgaire, le magnétisme et le spiritisme, c'est tout un. Comment en serait-il autrement, puisque les adeptes du spiritisme sont les premiers à le proclamer, et veulent absolument nous rendre solidaires de toutes les balivernes, toutes les turpitudes qui se débitent chaque jour sous le couvert du spiritisme. Il est du devoir des magnétistes consciencieux de dessiller les yeux des personnes raisonnables à ce sujet, de repousser cette solidarité, de stigmatiser les faux frères ; c'est là ce que nous avons fait, et nous continuerons à agir ainsi tant que nous serons capable de tenir une plume.

Pour nous, les médiums sont des idéologues, des rêveurs, des hallucinés ou des fourbes ; des gens qui sont dupes de leurs sens, ou qui abusent sciemment de la crédulité du public (voir à ce sujet l'article de M. Paul Fassy dans le n° 3 du présent journal, année 1861).

Si les médiums et les écrivains spirites veulent que nous accordions une confiance quelconque à leurs élucubrations,

qu'ils commencent par se montrer conséquents avec eux-mêmes, ou plutôt avec les principes de leur doctrine.

Nous avons montré que M. Squire, ou, pour mieux dire, M. Piérart, était en contradiction flagrante avec les préceptes dictés par les esprits.

M. Piérart soutient que les expériences du médium américain ne peuvent s'exécuter que dans les ténèbres. Il s'exprime ainsi : « De même que certaines expériences chimiques ou physiques exigent l'obscurité pour se produire, de même, pour se manifester physiquement, les esprits familiers de M. Squire ont absolument besoin de l'obscurité; il suffirait d'une lueur, d'une étincelle malveillante, pour faire *rater l'expérience* et faire tomber la table sur la tête de M. Squire et la lui broyer. »

Cependant, les esprits *affirment positivement*, par la bouche de M. Allan-Kardec, le grand-prêtre du spiritisme, que l'obscurité n'est point nécessaire pour la production de ces phénomènes. A qui faut-il s'en rapporter? Qui est-ce qui en impose réellement?

Si l'on considère les choses sous leur véritable jour, on est forcé de reconnaître que certains spirites spéculent sur les facultés du médium américain; celui-ci est le *compère* ou la *dupe* de ces Messieurs. Soit sciemment, soit bénévolement, il fait du chantage, de la réclame en faveur du spiritisme; il exécute des tours de force à la porte de *la revue spiritualiste* ou *spirite*.

Maintenant, si nous devons formuler notre opinion sans restriction, nous dirons que nous ne suspectons nullement la bonne foi de M. Squire; nous croyons fermement qu'il possède des qualités électro-magnétiques particulières, comme celles qui distinguent la nommée Rose Cottin, mais nous lui reprochons de mettre *la lumière sous le boisseau*, et nous le blâmons hautement de s'associer bénévolement à ces manœuvres illicites. D'autant plus que, si nous nous en rapportons aux aveux de M. Squire, celui-ci ajoute peu de foi aux principes qui forment la base du spiritisme; il révoque presque en doute l'intervention des esprits, et regarde les facultés dont il est doué comme *naturelles*. S'il en est réellement ainsi, M. Squire est doublement coupable à nos yeux.

Quant à nous, nous admettons parfaitement la réalité des phénomènes électro-magnétiques qui constituent les expériences du médium américain, mais nous nions formellement l'intervention des esprits dans la production de ces phéno-

mènes. Nous asseyons notre opinion sur les faits que nous venons d'examiner. Ludwig d'ARBAUD.

*Errata*. Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans notre dernier article.

Ainsi, page 134, ligne 11, au lieu de *congestion sanguine ou nerveuse*, lisez : *congestion sanguine du cerveau*. Page 135, ligne 18, lisez : Ces sortes de maladies ont été définies avec beaucoup de soin. Page 140, ligne 34, au lieu d'*hébétus*, lisez d'*ébêtude*. Page 144, ligne 3, lisez : Ainsi, impossibilité d'agir sur l'épanchement hémorragique, nécessité de ménager les forces de l'économie, sont les deux faits, etc.

Page 166, ligne 25, lisez : *Qui* vous concède le droit, etc.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Vœux et souhaits pour 1862. — La conférence des avocats et le somnambulisme. — La *Société de magnétisme* et le *Jury magnétique*. — La somnambule *Godu* : exsudation d'or et d'argent !...**

**Paris, 10 janvier 1862.**

Au moment où vous lirez ces lignes, la nouvelle année aura déjà vécu quinze jours ; il faut donc que je me dépêche de vous la souhaiter bonne et heureuse, de peur de m'attarder.

Bien entendu que mes vœux et mes compliments s'adressent à vous tous, chers et indulgents lecteurs ; — et aussi à vos proches, si cela vous est agréable. — Mais souffrez qu'ils s'adressent également au Magnétisme, à tous ceux qui, dans les deux mondes, marchent sous les drapeaux de Mesmer, loyalement, sagement, sans crainte et sans forfanterie.

L'année qui s'ouvre verra-t-elle le triomphe définitif de l'agent vital ? C'est bien douteux, mais il ne m'en coûte rien de le souhaiter ; souhaitons-le de toute notre âme et de toutes nos aspirations.

Notre cause chemine lentement, c'est un fait avéré ; mais, à force de cheminer, il faut bien qu'on arrive, quelle que soit la longueur de la route.

Vous avez vu, par des faits récents, que 1861 n'a pas été tout à fait stérile ; et si le magnétisme n'a pas remporté de grandes victoires, il a du moins obtenu quelques succès partiels qui ne sont point à dédaigner.

Un événement récent est encore venu compléter la série de ces petits avantages.

Je copie la *Gazette des tribunaux :*

« La conférence des avocats s'est réunie le 28 décembre, sous la présidence de Me Jules Favre, bâtonnier, assisté de Me Rivolet et de Me Bertin.

« La question à discuter était la suivante :

« Y a-t-il escroquerie dans le fait d'avoir, à l'aide de procédés de magnétisation ou en état de somnambulisme, donné des consultations, des réponses, moyennant des sommes d'argent ? »

« Mes Jolivard et Paul Diard ont soutenu l'affirmative.

« Mes Perruche de Velna et C. Marty ont soutenu la négative.

« Après le résumé de M. le bâtonnier, la conférence, consultée, a adopté la négative. »

Je suis convaincu que ce résumé de l'illustre bâtonnier n'a pas peu contribué au résultat, car Me Jules Favre, on le sait, est un des chauds défenseurs de notre cause.

Ainsi, d'un côté, la magistrature a reconnu l'existence d'un somnambulisme artificiel *non simulé ;* de l'autre, le Barreau déclare, dans ses conférences, que le somnambulisme *moyennant salaire* ne constitue pas un délit.

Osez dire maintenant que la profession de *somnambule* n'est pas légalement reconnue !...

Tout nous annonce donc que nos modernes sybilles vont pouvoir donner en toute sécurité des consultations *payantes.* Je ne vois pas précisément ce qu'y gagne le mesmérisme proprement dit ; beaucoup de ces sybilles ne lui font pas grand honneur ; n'importe ; acceptons ces petits succès indirects, en attendant mieux.

A l'heure où je vous expédie le courrier, deux questions importantes s'agitent au sein de la *Société de magnétisme de Paris :*

1° L'agrandissement du journal l'*Union magnétique ;* 2° la fusion du Jury avec la Société.

La première question est complétement résolue. La suspension du journal de M. du Potet a fait sentir l'opportunité de donner de l'extension à l'*Union magnétique*, ainsi que je vous l'ai prophétisé. Cet organe bi-mensuel aura désormais 32 pages. Nous leur souhaitons d'être bien remplies.

Quant au Jury magnétique, je vous ai déjà amplement exprimé mon opinion sur cette institution, qui ne s'est pas encore lavée de son péché originel. Ce Jury sommeille toute l'année et ce n'est point un mal. Malheureusement il se réveille chaque année à l'époque du Banquet de Mesmer pour

distribuer ses médailles : c'est une infirmité périodique dont on parviendra difficilement à le guérir.

Le docteur Léger a voulu entreprendre le traitement de ce malade. Il a appelé en consultation les docteurs du Planty et Louyet ; et le triumvirat médical a décidé que par des moyens doux (tels que plan de *fusion*, convocations, assemblées générales, délibérations et autres substances calmantes), on attirerait le JURY au sein de la *Société de magnétisme*, où on lui offrirait une atmosphère salubre et un lit bien bassiné, en attendant qu'il s'endorme du sommeil éternel.

Ce projet de médication a été approuvé par tous les membres de la Société.

Le traitement a commencé le jeudi 26 décembre, en assemblée générale. Mais le malade se montre très-revêche. Le baron du Potet, le docteur du Planty et le docteur Léger ont successivement occupé le fauteuil de la présidence. On a tâté le pouls du malade ; on a beaucoup parlé, délibéré, discuté, péroré. Finalement il a été convenu que le mot *fusion* serait remplacé par le mot *annexion*. Le JURY MAGNÉTIQUE a peur d'être *fondu ;* il préfère être *annexé*, — comme un simple Savoyard.

Mais tout cela ne vous intéresse guère. J'aime mieux vous parler d'un nouveau phénomène psychologique, dont nous entretient la *Revue spiritualiste* de M. Piérart.

J'ignore si la nouvelle en est parvenue jusqu'à vous : il s'agit d'une somnambule, — la demoiselle GODU, — retetenez bien ce nom ! — qui exsude ou sécrète, par un organe spécial, l'or, l'argent, les diamants, et même des graines de plantes inconnues sur cette terre. Certes, voilà qui dépasse tous les excentriques prodiges de ces derniers temps. Esprits frappeurs, pâlissez ! *mediums* et bousculeurs de tables, prosternez-vous ! Que sont vos insignifiants exercices à côté de la gymnastique végétale de M^lle^ GODU et de ses mirifiques exsudations ?...

Heureux docteur Morheri ! — Ainsi se nomme, dit-on, le possesseur de cette somnambule, de ce trésor, de ce sujet rare et précieux. — Dire que vous n'avez qu'à le faire suer pour marcher l'égal des Rothschild et des Péreire !

Ne riez pas, chers lecteurs ; la réalité du phénomène est affirmée par la *Revue spiritualiste*. Donc, c'est parole d'Evangile.

JULES LOVY.



N° 11. 15 Février 1862. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR

**SOMMAIRE.** — AVIS. — LETTRE de M. Tiedeman au sujet de M. d'Arbaud. — LETTRE du docteur Morhery concernant les phénomènes de Mlle Godu. — SECONDE LETTRE du docteur Morhery. — OPINION de Ch. Lafontaine sur ces faits. — CORRESPONDANCE PARISIENNE, par M. Jules Lovy. — TRIBULATIONS D'UN MAGNÉTISEUR, fragments extraits des mémoires inédits d'un magnétiseur, par Ch. Lafontaine.

---

Nous prévenons nos abonnés que nous leur ferons présenter prochainement la quittance de l'abonnement 1862, quoique l'année de notre journal finisse au mois de mars seulement.

Nous les remercions de l'intérêt qu'ils ont daigné accorder à notre publication, et nous les prions de vouloir bien nous continuer leur concours, en les assurant que nous redoublerons d'efforts pour que notre feuille aide au triomphe du magnétisme.

---

## LETTRE DE M. TIEDEMAN AU SUJET DE M. D'ARBAUD.

Cher Monsieur,

Il y a dans l'article de M. d'Arbaud, publié dans votre dernier numéro, des passages que je ne puis laisser passer sans leur opposer quelques objections. M. d'Arbaud parle des manifestations des esprits en savant qui a tout vu ; je me permets de douter qu'il en soit ainsi ; — combien n'ai-je pas vu de personnes qui émettaient leur jugement avec certitude, et qui n'avaient vu autre chose que.... tables tournantes et médiums écrivains ; — c'est vouloir juger de la beauté et de la fertilité d'un pays en n'en visitant que les villes.

Je commence d'abord par avertir M. d'Arbaud que je n'appartiens ni à l'école spirite ni à aucune autre ; — je suis spiritualiste rationaliste, voilà tout, et ma conviction repose sur

des faits ; j'ai vu, j'ai touché ces êtres invisibles, exactement comme on peut toucher le gaz acide carbonique quand il est à l'état solide.

M. d'Arbaud en appelle à la science, à la physique, à la chimie ; c'est bien ! Mais je lis, page 206 : « L'éther est le principe virtuel, un agent, une force, le moteur universel, etc. » — M. d'Arbaud ne se tromperait-il pas quelque peu en avançant ceci, et l'éther ne serait-il pas plutôt le *véhicule*, qui, une fois mis en mouvement par les forces que l'on nomme *chaleur*, *lumière*, *électricité*, *magnétisme*, reçoit les vibrations et nous les transmet. Les physiciens que j'ai consultés à ce sujet étaient de mon avis.

Plus loin, page 207, M. d'Arbaud dit que les apparitions et les manifestations du même ordre se basent sur l'hypothèse suivante : « *Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.* » — J'observerai d'abord que les spiritualistes rationnels n'admettent nullement cette hypothèse. Dire que les Invisibles peuvent quitter leurs corps, même momentanément, est aussi absurde que d'admettre que nous puissions quitter les nôtres. — M. d'Arbaud est, je crois, magnétiste ; il doit donc savoir ce qui peut arriver lorsqu'une personne amenée au dernier degré de l'extase n'est pas rappelée à temps. Une fois le monde invisible admis (et non-seulement tous les grands penseurs de toutes les époques, mais la majorité des hommes l'admettent), — est-il si étrange de voir ces Invisibles qui ont connu avec nous, ou auparavant, les troubles de la vie terrestre, — de les voir, dis je, s'intéresser encore à notre sort, et surtout vouloir donner aux matérialistes, à ceux qui croient qu'à la mort tout est dit, — des preuves palpables du contraire ? Combien doit-il y en avoir, parmi ces Invisibles, qui, ayant quitté cette vie matérielle avec regret, jettent encore des regards d'envie sur toutes les choses dont ils ne peuvent plus jouir ?

Mais ne nous arrêtons pas encore. — Les apparitions ou manifestations par attouchement ou autre moyen visible dépendent absolument de deux choses : — 1° la volonté de l'invisible ; — 2° les conditions (toutes physiques) de l'atmosphère locale. — Il est même presque certain que les effluves des personnes présentes entrent pour beaucoup dans les résultats, principalement ceux du médium intermédiaire ; — les personnes qui obtiennent des manifestations de cet ordre, sont en général des individus très-nerveux, hauts-sensitifs,

qui, pendant les manifestations, sont habituellement fort agités, et ensuite très-affaiblis et très-épuisés. C'est de ce côté-là qu'il faudrait diriger ses recherches pour s'éclairer davantage à ce sujet.

Quant aux niaiseries que contiennent souvent les dictées des esprits, je n'ai rien à leur opposer, sinon que j'en connais aussi d'autres qui ont étonné bien des savants, et notamment l'un des premiers astronomes de Paris. D'ailleurs, que de livres insignifiants ne voit-on pas journellement paraître, et qui formeraient un digne pendant aux dictées de la première espèce !

Mais j'y pense; M. d'Arbaud croit peut-être encore, — avec beaucoup d'autres, du reste, — qu'aussitôt après avoir subi cette transformation que nous appelons la mort, nous devenons immédiatement des savants, des génies, des anges ailés ou des diables malfaisants ? S'il en était ainsi, je lui offrirais de parier le contraire : figurez-vous un poisson rouge transporté d'un bassin dans un bocal ; changera-t-il de couleur pour cela ? Eh bien, l'une des suppositions n'est pas plus rationnelle que l'autre. Le changement de corps nous laisse parfaitement nous-mêmes, et notre individualité persiste en dépit de la métamorphose ; — quant aux réincarnations, nous en jugerons lorsque nous serons arrivés là ; pour le moment, l'important est de savoir *positivement :* — 1° que nous avons en nous un principe éternel ; — 2° que l'espèce humaine n'est pas le dernier échelon de notre perfectionnement. Voilà *le vrai but* des manifestations spiritistes ; quant *à l'enseignement* qu'on peut en retirer, elles répandent une vive lumière sur une foule de traits et de pensées des philosophes de l'antiquité, — également incompris jusqu'ici ; — elles élargissent l'horizon étroit et faux imposé à l'homme par la religion, en lui démontrant que le vrai but de la vie d'ici-bas consiste dans notre développement moral et dans les efforts que nous devons faire pour contribuer au plus haut degré au bien être universel ou social.

Agréez, Monsieur, etc. J.-N. TIEDEMAN.

Vevey, ce 23 janvier 1862.

---

## LETTRE DU DOCTEUR MORHERY AU DOCTEUR HOEFFER.

Rohan (Morbihan), 5 décembre 1861.

Monsieur et honoré confrère,

Je me fais un plaisir d'adresser tous les renseignements

qu'on me demande au sujet de Mlle Godn, surtout quand la demande m'est faite par un confrère.

Le phénomène en question est un fait tellement incroyable, que j'ai souvent douté de moi-même quand je le constatais. J'ai été d'un scepticisme *absolu* à l'endroit des phénomènes surnaturels; mais aujourd'hui je suis vaincu par la réalité. L'organe en question est peu de chose, comparativement à tant de choses que j'ai vues, et ce n'est rien en raison de ce qu'on nous promet.

Voici ma réponse à vos questions:

L'appareil sécréteur consiste dans une ceinture dont la partie proéminente est placée comme les ceintures artificielles. Au lieu d'un *creux d'estomac* (passez-moi cette expression) il y a, dans cette partie, un renflement très-prononcé, qui forme la partie antérieure et la plus saillante de la ceinture.

Cette ceinture va se fixer en s'amoindrissant de chaque côté à la région dorsale de la colonne vertébrale. La ceinture a l'élasticité des seins, au-dessous desquels elle est fixée; mais quand on la presse, on y sent des parties dures qui dénotent des calices ou glandes de sécrétion. Elle est située à trois travers de doigt de l'ombilic et au-dessus. L'ombilic est insundibuliforme et terminé par un méat imperceptible par où sortent les *graines* qu'on sent se présenter sous le doigt. Souvent, après avoir vidé complétement l'ombilic, j'ai senti les *graines* percer sous mon doigt pendant le sommeil extatique du sujet. L'aspect des *graines* ne laisse aucun doute sur leur origine. Elles portent toutes un caractère distinctif.

*La voix* (l'esprit) m'a promis de me donner un dessin anatomique de cette ceinture et de ses compartiments. Quand il me sera remis, j'en adresserai des copies aux journaux de médecine.

Il m'est impossible de vous envoyer des graines. Il ne me reste plus que *deux pepins et deux graines de vigne*, que j'ai ordre de garder comme échantillons.

En ce moment, Mlle Godu est complétement séquestrée. On prépare son organisation pour les grandes manifestations qu'elle doit produire à Paris par la puissance de *la voix*. Moi-même j'ai dû me retirer dans ma famille sur l'ordre qui m'a été donné de la laisser seule en attendant son départ. Néanmoins j'ai fait part, aujourd'hui même, de votre lettre à *la voix*, et si l'esprit m'y autorise, je me rendrai à Hennebont pour vous recevoir. Seule, Mlle Godu ne recevra jamais per-

sonne; elle est trop timide et trop impressionnable pour cela; elle n'a même pas idée du monde, et elle est aussi ingénue, sous le rapport des sexes, qu'un enfant de dix ans. Ma femme et mes filles ne pouvaient la comprendre, tant sa naïveté était excentrique. C'est, je vous assure, la femme la plus phénoménale qu'il y a sous le tournant du soleil. Patientez encore quelque temps, et vous la verrez à Paris.

J'ai reçu tant de lettres comme la vôtre, que dans l'impossibilité d'y répondre j'ai pris le parti de rédiger une brochure qui suppléera à l'insuffisance des lettres.

L'organe fonctionnera, et toujours de mieux en mieux, tant que vivra M^lle^ Godu. Comme elle est robuste et d'une santé parfaite, à part ses crises passagères, elle vivra longtemps si elle ne meurt pas par le fer ou le poison.

Vous devez comprendre que le fanatisme ne peut lui pardonner ses miracles, puisque jamais elle ne se confesse qu'à *la voix*.

Agréez mes salutations sincères.

MORHERY, D.-M.

---

SECONDE LETTRE DU DOCTEUR MORHERY.

Nous avons eu sous les yeux, grâce à l'obligeance d'un de nos abonnés, et avec permission de l'imprimer, l'original de la lettre qui précède, émanant directement du docteur Morhery. Nous nous permettrons de dire notre pensée sur ces faits extraordinaires; mais auparavant, nous ferons connaître à nos lecteurs quelques autres faits non moins extraordinaires, que nous prenons dans une autre lettre du même auteur, datée du 20 octobre 1861, et publiée par la *Revue spiritualiste*. Nous n'en citerons que quelques passages.

Dans cette lettre, le docteur Morhery fait d'abord connaître l'organe spécial dont est douée M^lle^ *Désirée Godu* (l'espèce de ceinture dont il est parlé plus haut), et il dit :

« Cet organe existait à l'état rudimentaire dès ses premières années. Il s'est développé progressivement, et maintenant il a atteint son développement normal.

» Cet organe est souple au toucher; mais quand on le presse avec la main, on y sent des renflements plus durs qui dénotent une division en plusieurs compartiments. Ces compartiments sont sans doute des calices ou des glandes de sé-

crétion. L'esprit a promis de me remettre un dessin de cet organe dans son ensemble et ses détails.

» C'est depuis trois mois qu'il a commencé à fonctionner, d'abord d'une manière irrégulière, et maintenant d'une manière normale. Le début s'est annoncé par la formation de petits globules d'argent qui se condensaient aux mains et sur diverses parties du corps. Bientôt des sueurs aurifères et argentifères se sont déclarées, et des exsudations de petits fragments d'or et d'argent les ont suivies. J'ai recueilli trois métaux de nature différente : de l'argent, de l'or et du métal d'*eudi*, que l'on m'a dit être inconnu sur cette terre. Pendant plus d'un mois ce phénomène se reproduisait chaque jour, soit d'une façon, soit d'une autre. J'ai pu recueillir ainsi près d'un mètre quarante centimètres de fil d'or, qui paraît avoir passé à la filière. Il y a également des fragments d'argent et de métal d'*eudi* en quantité notable, mais moins forte que celle de l'or. J'ai étiqueté chaque échantillon par ordre de date, de sorte que tout observateur peut aujourd'hui, par l'examen des échantillons, s'assurer que l'or s'est épuré progressivement de manière à arriver à une rare pureté.

» Quand l'or et l'argent élaborés par l'exsudation ont été épuisés, il y a eu changement de fluide. J'ai constaté une exsudation micacée dont je conserve quelques fragments. Le plus large a été extrait du front, sur l'ordre de *l'esprit*, le matin à son réveil. A cette exsudation de mica a succédé la condensation de diamants, ou tout au moins de cristallisations qui en imitent le reflet et la limpidité. J'en ai recueilli sept, dont cinq grands et deux petits. J'ignore si leur élément est du carbone pur comme pour le diamant, du silicate comme pour le strass ou toute autre composition inconnue. Les orfèvres n'ont pas pu me fixer d'une manière précise sur leur nature, et moi je n'ai pas voulu en sacrifier pour en faire l'analyse. J'attendrai que nous soyons arrivés aux diamants les plus purs afin que, par la série des échantillons, on puisse juger de l'épuration progressive pour les diamants comme pour l'or. Ce sera une expérience très-intéressante pour la science. La série des diamants impurs étant fermée, m'a dit la *voix*, nous ne pouvons plus en recueillir que de purs. Il n'y a donc qu'à attendre.

» Maintenant, quittons les joujoux de la vanité opulente pour nous occuper de produits bien autrement sérieux. En effet, en même temps que ces pierreries nous arrivaient, nous

récoltions des graines d'un prix inappréciable, d'après ce que nous en a dit *la voix*. J'en ai reçu de plus de dix espèces de plantes. Malheureusement, pendant un orage assez violent, la plupart de ces graines se sont évaporées, preuve évidente qu'elles ne sont pas de même nature que les nôtres. Celles-ci ne sont pas susceptibles de s'évaporer par cette seule cause. Par bonheur, d'après les instructions de *la voix* ou l'*esprit* qui dirige Mlle Godu, j'avais plongé les graines de vigne dans du vinaigre d'abord, et ensuite dans de l'eau de-vie. Ce traitement a suffi pour les préserver de l'effet de l'électricité. Depuis, j'ai recueilli un grand nombre de graines de vigne (environ 160), plus, quelques pepins de pommes et de poires. Ces pepins ont tous un cachet d'origine, tant par leur forme que par leur aspect. Ils sont munis, à la base, d'une espèce d'éperon qui semble rappeler un cordon alimentaire au moyen duquel ils se sont développés. M. Jobard, de Bruxelles, auquel j'ai adressé trois de ces pepins et trois graines de vigne, a remarqué, comme moi, ce signe distinctif.

» J'ai recueilli des graines de vigne de plusieurs espèces, mais celles reçues hier méritent une mention spéciale. Ces graines, qui sont au nombre de quinze, portent toutes une couronne ou plutôt un cercle empreint en relief à leur surface dorsale. C'est un cachet qu'il serait impossible de trouver sur aucune graine de vigne, même par un jeu de hasard. Dans la circonstance, il n'y a pas effet du hasard, puisque toutes ces graines, sans en excepter une seule, sont marquées du même cachet, tandis que celles reçues précédemment n'en portaient aucune trace. Au reste, tous les objets obtenus de la même source, soit métaux, soit graines, sont caractérisés par des adhérences de sang coagulé à leur surface. Ces adhérences, qui figurent des incrustations, sont vraiment inimitables. Tous les fragments d'or ou autres métaux que je conserve en sont empreints. Ces taches ne s'effaceront que par un frottement mécanique exercé sur la surface de ces métaux. »

MORHERY, D. M.

---

NOTRE OPINION SUR CES FAITS.

Que penser, que dire de faits aussi extraordinaires? Faut-il les croire et les admettre, ou bien devons-nous taxer d'imposteur le docteur Morhery et Mlle Godu? Le ton de vérité qui se fait sentir dans les lettres du docteur, la bonhomie

confiante avec laquelle il a observé et reconnu les faits qu'il s'empresse de publier, nous font plutôt croire à sa sincérité et à sa loyauté. Peut-il en être de même pour Mlle Godu? Nous n'osons pas encore nous prononcer. Examinons les faits tels qu'on nous les présente, et voyons s'ils n'offrent pas un mélange de vérité et d'erreur.

Convenons d'abord que nous ne nous refusons pas entièrement à admettre la possibilité du phénomène des *graines* et des *pepins* sortant de l'ombilic de Mlle Godu; l'*organe* nommé ceinture par lequel ils semblent être sécrétés, rentre dans la catégorie de ces faits hors nature, il est vrai, mais qui, bien que se rencontrant rarement, existent toutefois, et sont reconnus par la science comme faits anormaux, quand il y a défaut de conformation chez l'individu, ou de ces monstruosités telles que chez les deux frères Siamois, par exemple, dont les deux corps étaient liés l'un à l'autre par un cordon qui ne permettait pas à l'un de faire un pas à droite ou à gauche sans que le second ne fût forcé de suivre l'impulsion donnée par le premier.

La description de l'organe sécréteur de Mlle Godu nous montre un renflement de l'estomac qui se prolonge autour du corps, en forme de ceinture. Ne pourrait-ce être une espèce de poche ou plusieurs réunies, qui formeraient ce prolongement disposé en ceinture? La science a constaté quelquefois de petits sacs qui se formaient au-dessous de l'estomac, et dans lesquels entraient une partie des aliments qui y séjournaient souvent très-longtemps, et n'en étaient expulsés que longtemps après, et souvent par des crises violentes de la nature. Ne pourrait-il en être de même pour *les graines et les pepins avalés* par Mlle Godu, et qui, après avoir séjourné un certain temps dans cette poche au-dessous de l'estomac, se seraient frayés un chemin, grâce à la dureté de leur corps, et auraient gagné l'ombilic, où ils auraient percé une ouverture par laquelle ils seraient sortis? Nous ne voyons là rien que de très-naturel, et qui plus est de très probable et de très-rationnel. Quant au sang dont ils sont maculés, il est tout naturel encore qu'ayant déchiré en quelque sorte des tissus intérieurs, ils aient été marqués par un peu de sang qu'ils ont provoqué au passage.

Le phénomène des graines et des pepins de raisins avalés par Mlle Godu, et rendus par un organe non habitué à cet usage, n'est donc pas un fait au-dessus de la nature, et nous

ne voyons point la nécessité de faire intervenir les *esprits*, comme on l'a fait pour l'expliquer.

Nous pouvons donc l'admettre comme un fait anormal, mais naturel, résultant d'un défaut d'organisation ou d'un état de désorganisation, ou même d'une monstruosité de conformation. Nous avons été appelé, dans notre vie, à en voir de plus extraordinaires encore.

Quant à la sécrétion des métaux d'or, d'argent, d'*eudi*, *métal inconnu*, et à la formation des diamants et des fils d'or en quantité d'un mètre quarante centimètres, ceci nous paraît un peu moins naturel et un peu moins vraisemblable.

Mais avant tout, disons que décidément *les esprits* ne sont pas forts sur les sciences, et nous, qui ne sommes qu'un pauvre mortel ignorant, donnons une leçon scientifique à *la voix* ou à *l'esprit* de Mlle Godu, qui, étant un être supérieur, ne devrait pas se permettre d'appeler *métal inconnu* un minéral très-connu. S'il n'en savait pas bien le nom, ou s'il ne le connaissait pas, il n'avait qu'à ouvrir le dictionnaire de Bescherelle; il aurait trouvé, non pas *eudi*, mais bien « EUDIALITE, » *substance minérale du Groënland, d'un violet rougeâtre. C'est* » *un composé de silice, de soude, de zircone, de chaux et de fer.* » A bon entendeur *salut*.

Quant au fil d'or qui semble avoir passé par la filière, et par conséquent par la main de l'homme, il nous rappelle la *couronne d'argent* qu'un somnambule prétendait avoir reçue des mains de la *Vierge*, et qui cependant portait le *contrôle de la Monnaie de Paris*, ce qui démontrait clairement que la Vierge respectait beaucoup les lois humaines, mais qu'elle était impuissante à fabriquer une couronne d'argent. Ceci se passait dans l'obscurité en 1844 à Paris.

La sécrétion des métaux nous semble donc une fraude de Mlle Godu; mais cependant nous ne l'accusons pas encore; nous préférons attendre.

Quant aux *voix*, aux *esprits*, nos lecteurs savent ce que nous en pensons; ils doivent se rappeler que nous ne croyons pas à la possibilité de la communication avec ces êtres supérieurs qui vivent d'une autre vie que la nôtre, et que nous admettons encore moins les apports d'objets matériels par ces êtres immatériels. Nous attendrons donc que la lumière se fasse.

Ch. LAFONTAINE.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Un petit *erratum*. — Encore Mlle Godu. — La Revue *spirite* et la Revue *spiritualiste*. — Thaumaturges et raisonneurs. — Le programme de l'*Union magnétique*. — La vapeur détrônée ! — Un drame sur *Mesmer*.**

Paris, 10 février 1862.

Laissez-moi débuter par un tout petit *erratum :* vous savez que je n'en abuse pas. Dans ma dernière correspondance, je vous parlais de la demoiselle Godu, qui, au dire de la *Revue spiritualiste*, exsude ou sécrète par un organe spécial l'or, l'argent, les diamants. etc. Or, de ce charmant phénomène physiologique, nos typographes ont fait un phénomène *psychologique*, — à moins que ce ne soit moi-même qui aie commis la distraction, car je ne me crois pas infaillible comme le pape.

C'est pour vous dire (et vous le savez de reste) que la *psychologie* n'a rien de commun avec la sécrétion de l'or et de l'argent, — bien que l'or et l'argent soient l'*âme* de notre siècle.

Corrigeons donc au plus vite cette faute, et n'en parlons plus.

Mais revenons un instant sur Mlle Godu, ne fût-ce que pour constater la défiance que cette demoiselle inspire, même à MM. les *spiritistes*.

Le docteur Morhery avait recommandé son mirifique sujet à M. Allan-Kardec, directeur de la *Revue spirite ;* celui-ci vient de lui répondre en ces termes (je ne transcris que le paragraphe important) :

..... « Quant aux phénomènes que vous relatez dans votre » dernière lettre, ils sont si étranges que je ne me hasarde- » rai à les publier que lorsque j'en aurai la confirmation d'une » manière irrécusable. Plus un fait est anormal, plus il exige » de circonspection. Vous ne trouverez donc pas surprenant » que j'en use beaucoup en cette circonstance ; c'est du » reste aussi l'avis du comité de la Société auquel j'ai soumis » votre lettre. Il a décidé, à l'unanimité, qu'avant même d'en » parler, il convenait d'attendre la suite. Jusqu'à présent ce » fait est tellement contraire à toutes les lois naturelles, » et même à toutes les lois connues du spiritisme, que le pre- » mier sentiment qu'il provoque, même chez les spirites, c'est » l'incrédulité ; en parler par anticipation et avant de pouvoir

» l'appuyer sur des preuves authentiques, ce serait exciter » sans profit la verve des mauvais plaisants.

» ALLAN-KARDEC. »

Au surplus, ce n'est pas la première fois qu'on le remarque : le directeur de la *Revue spirite* accepte rarement la solidarité des faits publiés et prônés par la *Revue spiritualiste* de M. Piérart. Celle-ci semble rédigée par une société de thaumaturges, tandis que la publication de M. Allan-Kardec paraît s'occuper spécialement de théorie, d'études philosophiques et morales.

La doctrine mystique de Cahagnet, renouvelée elle-même de Swedenborg, se trouve donc aujourd'hui divisée en deux écoles : l'une, vouée aux manifestations, aux *mediums* américains, et plongée dans la pratique jusqu'au cou ; l'autre, livrée à la doctrine, absorbée par le raisonnement, enfoncée dans la littérature métaphysique.

La société de M. Allan-Kardec est un cénacle raisonneur et sérieux, qui a la prétention de vous perfectionner l'âme sous la dictée des morts.

Le groupe de M. Piérart est plus amusant : on y fait un grand remue-ménage de meubles.

Ce que le magnétisme a de commun avec tous ces cultivateurs d'*Esprits*, Dieu le sait.

L'*Union magnétique* a publié le programme de sa nouvelle rédaction, ou plutôt le prospectus de son agrandissement matériel et de sa régénération littéraire. Si le journal tient tout ce qu'il promet, le mesmérisme aura enfin trouvé à Paris un organe intéressant, une tribune impartiale et consciencieuse. L'avenir nous apprendra si ce programme aura été une vérité.

Mais l'avenir réserve une autre bonne fortune au magnétisme parisien, s'il faut en croire certains bruits qui courent dans les sphères de la seconde vue.

On parle d'une grande invention destinée à DÉTRÔNER LA VAPEUR, et dont le projet s'élabore depuis deux ans sous les *inspirations lucides* d'une somnambule renommée, M^me^ Th.....

Le nouveau moteur a, dit-on, beaucoup de chances de réussite : or, les inventeurs se sont sérieusement engagés envers leur Egérie, — dans le cas où ils atteindraient leur but, — de fonder à Paris un établissement de *thérapeutique mesmérienne*.

Depuis deux ans la disciple de M^lle^ Lenormand, je veux dire la somnambule M^me^ Th..... a littéralement fermé sa porte

au public, tant elle est absorbée par ce grand projet industriel. Depuis deux ans les inventeurs accaparent la sybille, tiennent des séances à huis clos pour consulter l'oracle, dresser les plans, s'entendre sur le *modus faciendi*, sur le prix d'achat, sur le prix de revient, sur la consommation du charbon, sur les piles électriques, sur l'air dilatable, etc., etc.

Ainsi, le fluide se fait chiffre, la seconde vue élabore la houille et le coke, les centres nerveux sécrètent les pistons et les locomotives. Jamais sommeil de pythonisse n'aura été voué à un labeur aussi formidable. Ah! mais, c'est que ce n'est pas une mince tâche, même pour une sybille, que de détrôner une des reines de l'époque, la VAPEUR!

Puisse le projet ne pas s'en aller en fumée!

Je ne terminerai pas cette correspondance sans vous apprendre une autre nouvelle d'un intérêt plus secondaire, mais qui n'en mérite pas moins d'être mentionnée. On a décidément reçu dans un de nos théâtres de boulevart un grand drame intitulé: *Mesmer!*..... L'auteur, me dit-on, est un ancien sceptique, aujourd'hui converti à notre croyance. Nous pouvons donc enfin espérer voir mettre le magnétisme en scène d'une façon sérieuse, ce qui n'a pas encore eu lieu jusqu'aujourd'hui. Généralement le grand mystère nerveux est peu compris par les auteurs dramatiques; — je ne parle pas de nos vaudevillistes: ceux-ci ne se font point scrupule de livrer le fluide à la risée publique; — c'est leur rôle.

Je compte vous envoyer prochainement quelques renseignements plus précis sur le drame de *Mesmer*, et vous nommer le théâtre qui s'en est emparé. J. Lovy.

---

## TRIBULATIONS D'UN MAGNÉTISEUR.

**Fragments extraits des mémoires (inédits) d'un magnétiseur.**

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

.... Depuis que je m'occupais du magnétisme, j'avais toujours pensé que le meilleur moyen de le propager était de faire des expériences publiques. J'étais convaincu que pour faire accepter des phénomènes aussi extraordinaires que ceux qui sont produits par le magnétisme, il ne suffisait pas de les raconter, et que le meilleur livre ne pouvait porter aussi bien la conviction dans les esprits qu'un fait vu et touché, qu'une guérison opérée sous les yeux mêmes des personnes qui y étaient intéressées; j'étais persuadé, en outre, que les corps

savants n'adopteraient le magnétisme que forcés par l'opinion générale.

Bruno, Roullier, de Puységur, Deleuze, etc., n'étaient point de cet avis; ils pensaient qu'on ne devait magnétiser que dans le but de guérir et d'être utile; et, dans leurs écrits, ils condamnaient hautement ceux qui, contrairement à leur opinion, avaient pris le parti de la publicité.

Il est vrai que ceux qui avaient essayé de faire du magnétisme en public n'avaient, pour la plupart, présenté que les effets du somnambulisme, et qu'ils avaient laissé de côté les premiers phénomènes, qui, pouvant être vus et touchés par tous, devaient être les plus convenables pour la propagation. Les expériences de lucidité manquaient souvent en public, et faisaient traiter les magnétiseurs de charlatans, d'imposteurs.

Le magnétisme était nié, les magnétiseurs étaient bafoués, et il fallait dès lors un certain courage pour affronter un public prévenu. J'hésitais à me lancer publiquement, quoique mes convictions fussent bien entières. J'entrevoyais quelle serait ma position dans le monde; je reconnaissais que pour les uns je serais un charlatan, peut-être même un fripon; je comprenais toutes les souffrances qu'il me faudrait supporter; j'apercevais le dédale des déceptions, des mortifications, des humiliations que j'aurais à subir, toutes les blessures dont mon pauvre cœur serait atteint, car les amis, les parents ne sont jamais les derniers à blâmer et à jeter la pierre. Je sentais qu'il me faudrait vivre seul comme un paria, exilé de la société quoique vivant au milieu d'elle, et qu'il me faudrait rompre avec tout ce qui avait fait ma vie jusqu'alors.

D'un autre côté, je sentais aussi qu'il serait doux et glorieux de propager et de faire triompher une vérité niée et repoussée par tous.

Dans cette alternative, je me crus assez fort, assez ferme pour combattre et atteindre le but sans me laisser abattre par les obstacles.

L'entêtement de ma jeunesse était devenu une volonté de fer que rien ne pouvait faire plier; je sentais en moi une force, une santé, une vie dont je m'étais à peine douté; je me décidai : *j'eus foi en moi.*

Et quand plus tard, après les premiers pas, ma famille, mes parents, mes amis firent tous leurs efforts pour m'arrêter, je restai inébranlable; les premières blessures avaien trop profondément pénétré mon cœur; et loin de me faire

reculer, elles me décidèrent à me jeter à corps perdu dans la lutte.

J'éprouvais un vrai bonheur, une jouissance immense, à jeter un défi à la face de ce monde ignorant qui faisait l'esprit fort pour pouvoir nier une vérité qu'il ne voulait pas voir de ses yeux, ni toucher de ses doigts, et qui préférait croire sur parole à toutes les billevesées qui passaient par le cerveau de certains exploiteurs dits savants.

Ah! que je lui rendais bien mépris pour mépris, à ce monde qui allait m'accabler d'épithètes injurieuses, moi qui, plein de conviction pour la vérité, me dévouais pour la lui faire connaître !

Ce fut pour soulager une misère, pour sauver une famille que je donnai en France ma première séance publique. Elle eut lieu à Orléans, ville où résidait presque toute ma famille, mon oncle, président à la cour royale, mon frère, bâtonnier des avocats, mon père, ancien administrateur, et où moi-même j'étais connu. Je savais que plusieurs membres de ma famille se croiraient déshonorés par cet acte dont ils ne connaissaient point les motifs, et que j'encourrais leur disgrâce; mais les circonstances m'avaient forcé la main.

Jusqu'à ce jour, je n'avais fait du magnétisme en France que sur des malades; les quelques expériences que je faisais avaient toujours lieu devant un très-petit nombre de personnes qui me connaissaient pour la plupart. Aussi j'avais éprouvé de l'hésitation, et il avait fallu des motifs aussi pressants que ceux qui m'avaient décidé à me jeter dans la carrière publique pour m'inspirer le courage de donner une séance publique à Orléans.

Quelques années auparavant, j'avais connu à Bruxelles un médecin, M. Laurent Piard, dont la position avait été bouleversée par des spéculations malheureuses, la misère était devenue le partage de sa nombreuse famille, et lui-même essayait de tout, pour pouvoir subvenir aux grandes charges qui l'accablaient. Pendant un séjour qu'il fit à Orléans, il parla beaucoup de magnétisme, raconta tout ce qu'il avait vu, expériences et guérisons, et piqua la curiosité des personnes avec lesquelles il s'entretenait et qui le pressèrent de leur montrer quelques faits. On l'engagea à écrire au magnétiseur qu'il connaissait pour le prier de venir, on lui affirma qu'il aurait chambrée complète. Ce fut alors qu'il m'écrivit pour me demander de venir le tirer de l'embarras où il se trouvait, et

dont je le sauverais si je voulais consentir à donner une séance et à en partager le produit avec lui. Je lui répondis qu'il m'était impossible de donner une séance à Orléans; il ne se tint pas pour battu, et m'envoya sa femme et ses enfants qui habitaient Paris, et qui me firent un tableau si poignant de leur position, que je ne pus résister à leurs larmes. J'écrivis alors à Laurent qu'il pouvait tout préparer, et que dans quelques jours je serais auprès de lui.

Je lui demandai de ne pas mettre mon nom sur les affiches, et cela par déférence pour ma famille, précaution maladroite, du reste, puisque beaucoup de personnes me connaissaient personnellement.

Dès mon arrivée je fus mis en relation avec les docteurs Lhuilier, Latour, et M. Bourdon, pharmacien. Quoique j'eusse amené avec moi une somnambule, que j'avais formée à Paris, ces messieurs me proposèrent de magnétiser devant eux une jeune fille de la ville qui m'était entièrement inconnue, et qui n'avait jamais été magnétisée. J'acceptai : ils me conduisirent de suite dans une maison de tolérance, firent appeler une jeune fille de vingt ans, qui avait souvent des crises d'hystérie. Sans lui dire ce qu'on désirait d'elle, sans me permettre de lui adresser la parole, on la fit asseoir, et je lui pris les pouces; vingt minutes après elle était endormie, et après une heure et demie de sommeil elle devenait somnambule.

Pendant tout ce temps elle était restée étendue sur un canapé, et je n'avais pas cessé de faire de grandes passes. Tout à coup elle se leva, ouvrit les yeux en clignant continuellement les paupières.

Elle répondit alors à mes questions, qu'elle se trouvait très-bien, qu'elle voyait tout ce qui était dans la chambre, et même ce qui se passait dans une autre, où était une de ses compagnes.

Pour s'en assurer, le docteur Lhuilier sortit. La somnambule déclara aussitôt qu'elle le voyait dans la cuisine se lavant les mains, puis se les chauffant. A son retour, lorsqu'il fut instruit de ce que la somnambule avait dit, il déclara que c'était l'exacte vérité. Je réveillai la somnambule; elle ne se rappelait rien de ce qui s'était passé. Aussi l'étonnement de ces messieurs n'eut pas de bornes.

Magnétisée le lendemain pour la seconde fois, également en présence de ces messieurs et des quelques autres personnes attirées par les rapports qu'on leur avait faits, la som-

nambule devint d'une lucidité remarquable. Elle vit l'heure exactement à une montre à double boîte dont on avait changé préalablement la position des aiguilles. Elle reconnut la profession d'une personne qui était entrée pendant son sommeil, et qu'elle n'avait jamais vue; sans hésiter, elle déclara que c'était un médecin, ce qui était vrai.

Les phénomènes physiques se présentaient chez cette jeune fille d'une manière remarquable et propre à convaincre les plus incrédules. L'insensibilité de tout le corps était complète, les sens étaient entièrement paralysés : elle n'entendait absolument rien, pas même un coup de pistolet; le soufre et l'ammoniaque concentré n'avaient aucune action sur son odorat; les piqûres de longues aiguilles, et même les secousses données par la bouteille de Leyde fortement chargée, ne produisaient rien sur elle; c'était un cadavre inerte, et cependant elle m'entendait et répondait à toutes mes questions.

La lumière d'une bougie approchée de ses yeux ne produisait aucun effet sur la pupille qui était entièrement insensible, et ne se contractait ni ne se dilatait aucunement. Cependant cette jeune fille, dont les yeux avaient la même apparence que ceux d'un mort, voyait, non-seulement ce qui était visible à l'œil, mais encore à travers les murs.

Dans une séance chez le docteur Lhuilier, en présence d'une vingtaine de personnes, elle indiqua le nom de divers objets qui se trouvaient dans la poche de M. de St.-Maurice, rédacteur du journal *l'Orléannais*. Elle lut aussi quelques mots dans un livre fermé. Elle présenta également d'une manière remarquable les phénomènes de l'attraction et de la transmission de pensée.

Le jour de la séance publique approchait; toutes les personnes qui avaient assisté aux séances préparatoires avaient parlé avec un tel enthousiasme de tout ce qu'elles avaient vu, elles avaient présenté ces phénomènes comme tellement extraordinaires, qu'elles avaient provoqué l'incrédulité des uns, l'intérêt des autres et la curiosité de tous. On pouvait dire sans exagération que la ville était divisée en deux camps bien tranchés.

Ce ne fut pas sans une certaine émotion que je vis arriver le jour de la séance. Mes pressentiments étaient fondés, car ce jour-là des tribulations de tout genre devaient m'assaillir.

(*La suite au prochain n°.*) Ch. LAFONTAINE.

N° 12. 15 Mars 1862. 3e Année.

# LE MAGNÉTISEUR



---

Nous prévenons nos abonnés que nous leur ferons présenter la quittance de l'abonnement de 1862, l'année de notre journal finissant au mois de mars.

Nous engageons les personnes qui désireraient s'abonner à le faire de suite, afin de recevoir le premier numéro qui paraîtra en avril.

Nous remercions nos abonnés de l'intérêt qu'ils ont daigné accorder à notre publication, et nous les prions de vouloir bien nous continuer leur concours, en les assurant que nous redoublerons d'efforts pour que notre feuille aide au triomphe du magnétisme.

---

## A PROPOS DES PRÉTENDUS ESPRITS.

### RÉPONSE A M. TIEDEMAN.

Je n'ai jamais eu la moindre prétention au titre de savantasse ; je ne suis qu'un pauvre ignorant qui désire s'instruire, un simple *chercheur* qui, armé du flambeau de la raison et de la logique, cherche à débrouiller la VÉRITÉ *vraie* dans les diverses questions scientifiques qui se débattent sous mes yeux.

M. Tiedeman combat l'opinion que j'ai formulée au sujet de l'*éther*. Il s'exprime ainsi à mon égard : « M. d'Arbaud en appelle à la science, à la physique, à la chimie ; c'est bien ! Mais je lis, page 206 : « L'éther c'est *le principe virtuel*, c'est l'*agent*, c'est *la force*, c'est *le moteur universel* qui anime la machine céleste. » M. d'Arbaud ne se tromperait-il pas quelque peu en avançant ceci ; et l'éther ne serait-il pas plutôt le

*véhicule* qui, une fois mis en mouvement par les forces que l'on nomme *chaleur*, *lumière*, *électricité*, *magnétisme*, reçoit les vibrations et nous les transmet? Les physiciens que j'ai consultés à ce sujet étaient de mon avis. »

Je répondrai à cette objection : L'hypothèse dont il s'agit ne m'appartient pas en propre ; elle a été émise, il y a plus de deux siècles, par un physicien anglais qui jouissait d'une certaine autorité parmi les savants de l'époque. Ce physicien, appelé... Newton, a dit en propres termes :

« Un esprit, un fluide très-subtil pénètre à travers tous les corps; caché dans leur substance, il attire par sa force et son action les particules des corps aux plus grandes distances, et elles cohèrent lorsqu'elles sont contiguës. C'est par lui que les corps agissent à de grandes distances, tant pour attirer que pour repousser les corpuscules voisins. Toutes les sensations des animaux sont excitées, et leurs membres, quand leur volonté l'ordonne, sont mus par des vibrations de cette substance subtile. »

N'en déplaise à M. Tiedeman et à ceux qui partagent son avis, cette hypothèse me paraît préférable à toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour, en ce sens qu'elle est d'accord avec l'observation des faits, qu'elle répond à toutes les exigences, et qu'elle a pour elle le mérite de la simplicité, condition qui n'est pas à dédaigner, mais que les savants modernes négligent un peu trop, selon moi.

Cette hypothèse a été adoptée par un grand nombre de physiciens, parmi lesquels je citerai MM. De la Rive, Reynard, Lainé, Napoli, Brento, Fabre, de Lagrange, Reichenbach, etc.

D'autres, sous le prétexte spécieux de simplifier la question, ont nié l'existence de l'éther; mais, en revanche, ils ont admis *une multitude de forces :* la force impulsive, la force attractive, la force centrifuge, la force centripède, etc., etc., sans parler du *calorique*, de la *lumière*, de l'*électricité*, de l'*influx nerveux*, etc. Toutes *ces prétendues forces* sont considérées comme des propriétés *inhérentes à la matière*.

D'autres admettent l'existence de l'éther, mais ils regardent ce fluide comme une *substance inerte* qui sert simplement de *véhicule* aux *forces* précitées.

Enfin, d'autres considèrent la matière comme *animée naturellement*, et ils attribuent tous les phénomènes physiques ou chimiques, tels que la chaleur, la lumière, l'électricité, etc., au *mouvement moléculaire* des corps.

Ces diverses hypothèses sont inadmissibles comme je vais le démontrer. Pour cela, il me suffira de rappeler quelques principes de mécanique.

Dans toute machine il y a deux choses essentielles à considérer :

1° La machine proprement dite.

2° La *force motrice*, le *principe générateur* qui fait fonctionner la machine.

Ces deux éléments sont *parfaitement distincts*, et *dans aucun cas* la force ne peut être considérée comme *inhérente à la machine*.

Ce sont là des vérités fondamentales que certains physiciens semblent ignorer, car ils adoptent une synthèse entièrement opposée à ces principes. Ils supposent que la *machine céleste*, après avoir reçu la première impulsion, continue à se mouvoir seule indéfiniment, sans être sollicitée d'une *manière constante* par *un moteur*, par un agent *indépendant* de la machine elle-même. Ces Messieurs réalisent, sans s'en douter, le rêve des chercheurs du *mouvement perpétuel*.

J'ajouterai encore quelques notions.

Lorsque les différentes pièces qui forment une machine sont à poste fixe, comme dans une pendule, par exemple, le moteur est également fixe : c'est un ressort, c'est un poids. Lorsque les diverses parties constitutives sont mobiles, le principe générateur est également mobile. J'entends par là qu'il est susceptible de se déplacer, de s'étendre, de se dilater. Dans ce dernier cas, le moteur est un liquide, un gaz, une substance fluidique, en un mot, comme l'eau, la vapeur, l'air comprimé ou surchauffé.

Toutes les machines possibles et imaginables doivent être classées dans ces deux catégories.

Voyons donc auquel de ces deux ordres appartient la machine céleste.

Au dernier, car toutes les pièces qui la constituent sont essentiellement mobiles. Par conséquent, *le moteur* qui imprime le mouvement à l'univers doit être une substance fluidique. Cette substance fluidique ne peut être autre chose qu'un *agent physique*, un *impondérable*. Cherchons quel est cet agent. Il n'est pas difficile de le découvrir, vu qu'il n'existe réellement qu'un seul impondérable : l'*éther* ou *od*. Cet élément remplit l'immensité. Il enveloppe les atomes pondérables qui forment la *matière proprement dite*, laquelle est *inerte*

et ne se meut que tout autant qu'elle est sollicitée par l'action de l'éther.

Donc, le principe générateur qui anime la nature, c'est l'*éther* ou *od*.

Si j'étudie cet agent au point de vue de la physique, je dirai qu'il résume en lui-même tous les caractères qui distinguent ce que les savants nomment les *impondérables*. Il possède une lumière qui lui est propre. Il produit une impression de chaleur, mais en sens inverse du calorique. Il se propage avec une grande rapidité. Il réagit à distance et à travers les corps ; enfin il est *polarisé*, c'est-à-dire que les molécules qui le composent possèdent la propriété de se *repousser*. Cette répulsion suffit pour imprimer le mouvement et la vie à l'univers entier.

Considéré au point de vue de la philosophie, l'éther est une substance excessivement déliée, parfaitement *distincte* de la matière cosmique. Cette substance peut être regardée comme une émanation essentielle de la Divinité. C'est le principe subtil, le lien naturel qui met Dieu en rapport avec son œuvre. C'est l'ÂME DU MONDE.

A l'appui de ces données je signalerai l'expérience suivante, qui suffit pour démontrer ce que l'on est convenu d'appeler *la co-relation des forces physiques*, c'est-à-dire l'UNITÉ *de principe générateur*.

*Expérience*. Si l'on frotte une tourmaline avec un morceau de drap, elle s'échauffe. Si l'on frotte encore, elle devient lumineuse. Si l'on continue à frotter, elle s'électrise. Il ressort de là que le *calorique*, la *lumière* et l'*électricité*, *existent à l'état latent* dans la tourmaline. Ces trois phénomènes distincts étant produits par le même acte, on doit nécessairement admettre qu'ils ont pour origine *une cause unique :* soit les vibrations plus ou moins rapides de l'éther, soit *le mouvement moléculaire* de la matière pondérable. Cette dernière hypothèse ne peut être admise, car si la force *était inhérente* à la matière, tous les atomes qui existent dans l'espace se trouveraient *influencés* d'une façon uniforme. Ils se mouvraient suivant des vibrations isochrones ; par conséquent, toutes les agrégations de molécules, tous les corps regardés comme *simples*, présenteraient les mêmes caractères chimiques, et ils seraient doués des mêmes propriétés physiques. En d'autres termes, ils seraient isomorphes et homogènes, c'est-à-dire semblables dans toutes leurs parties constitutives, ce qui n'est pas.

J'en resterai là pour cette question, et j'aborderai un autre ordre d'idées.

Ou bien je me suis mal expliqué, ou bien M. Tiedeman n'a pas compris ma pensée, ou bien il dénature mes idées avec intention, chose que je ne puis admettre. Il y a donc eu méprise de sa part.

Mon contradicteur s'exprime ainsi :

« M. d'Arbaud dit que les apparitions et les manifestations du même ordre se basent sur l'hypothèse suivante : « Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'*organisme*. » — *J'observerai* d'abord que les spiritualistes rationnels n'admettent nullement cette hypothèse. Dire que les Invisibles peuvent quitter *leurs* corps, même momentanément, est aussi absurde que d'admettre que nous puissions quitter *les nôtres*, etc., etc. (voir page 218).

J'ai dit en propres termes :

Les spirites considèrent l'âme, non comme un principe simple, *immatériel*, immuable, imperfectible, comme une *entité*, en un mot, mais bien comme une *chose composée*, comme un *être fluidéide*, une *personnalité* occulte qui possède la faculté de penser, d'agir, de se manifester *directement*, c'est-à-dire sans le concours des *organes naturels*. J'ai ajouté que l'*âme* était formée de deux éléments bien distincts : 1° L'*Esprit* proprement dit ou émanation de la Divinité ; 2° le *périsprit* ou *enveloppe fluidique*. J'ai reproduit en outre ces trois hypothèses :

1° Le périsprit est moulé exactement sur le corps de l'*individu* (homme ou animal).

2° Il est susceptible de se séparer momentanément de l'*organisme* (humain ou autre).

3° Il conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps (matériel) a été mutilé, détruit, anéanti.

A l'appui de cette dernière hypothèse j'ai rapporté des *phénoménisations* signalées par M. Clever de Maldigny et consorts. Entre autres une jeune fille, qui, privée d'une jambe, marchait néanmoins en se soutenant sur son *membre fluidique*, et un cul-de-jatte qui se livrait à des exercices chorégraphiques.

En examinant chaque hypothèse, je suis entré dans des détails explicites qui ne laissent exister aucune ambiguité. M. Tiedeman a donc mal interprété ma pensée. Je la reproduirai dans de nouveaux termes.

L'âme ou l'esprit qui anime un être quelconque, présente exactement la forme de cet être.

L'âme est susceptible de se séparer momentanément du còrps matériel.

L'âme, ou être fluidéide, conserve indéfiniment la forme du corps dans lequel elle a été incarnée, c'est-à-dire lors même que le susdit corps a été mutilé, détruit, anéanti.

Les spirites admettent deux sortes d'*Esprits* : les Esprits *libres* et les Esprits *incarnés*.

Les deux premières hypothèses ont trait spécialement aux *Esprits incarnés*, et la troisième aux *Esprits libres*.

Mon contradicteur regarde les Esprits comme des Êtres *organisés*, des *individualités* réelles, des *personnalités* occultes. Il affirme positivement avoir vu ces Êtres *invisibles*. — Est-ce au moyen d'un microscope, ou d'un télescope, ou bien à l'aide du *baquet révélateur* de Berbiguier ou du *miroir magique* d'Albert le Grand, ou bien encore dans l'état de *noctambulisme*, ou de *somnambulisme provoqué?* M. Tiedeman a négligé de faire connaître ce détail important. — Notre *visionnaire* déclare en outre *avoir* touché, de ses propres mains, ces Êtres *intangibles*. Puisqu'il en est ainsi, M. Tiedeman aurait bien dû nous indiquer l'espèce et le genre de ces individus. Appartenaient-ils à l'ordre des *bimanes* ou des *quadrumanes ?* Était-ce des Esprits mâles, ou des Esprits femelles? Ce renseignement n'était pas à dédaigner, ce me semble. Je me plais à croire que M. Tiedeman daignera bien combler cette lacune.

Je n'ai ni le loisir, ni l'intention de réfuter une à une toutes les objections et les assertions de mon contradicteur. Je craindrais d'ailleurs d'abuser de la patience du lecteur, en prolongeant ce débat, qui ne se rapporte que très-indirectement au mesmérisme.

Je dirai simplement à M. Tiedeman qu'il a été dupe de ses sens, qu'il a été le jouet d'une hallucination, qu'il *a cru* voir et toucher des Êtres surnaturels, mais qu'il n'a vu réellement que les images qui étaient empreintes dans son cerveau, ou dans celui de ses co-opérateurs, et qu'il n'a ressenti que l'impression produite par le fluide émané de ses voisins. J'ai acquis vingt fois la preuve de cette vérité en provoquant des visions chez des médiums, des apparitions ou des évocations par l'influence que j'exerçais sur leur esprit, cela à leur insu.

Ceci concorde parfaitement avec ce que dit M. Tiedeman, à savoir : « Que les apparitions ou manifestations par attouchement ou autre moyen visible sont subordonnées aux conditions (toutes physiques) de l'atmosphère locale. Il est même

presque certain, ajoute M. Tiedeman, que les *effluves* des personnes présentes *entrent pour beaucoup* dans les résultats, principalement ceux du médium intermédiaire ; les personnes qui obtiennent des manifestations de cet ordre sont, en général, des individus très-nerveux, haut-sensitifs, qui, pendant les manifestations, sont habituellement fort agités, et ensuite très-affaiblis et très-épuisés. C'est de ce côté-là qu'il faudrait diriger des recherches pour s'éclairer davantage à ce sujet. » C'est justement sous ce point de vue que j'ai étudié la question, et mes investigations ont abouti à la négation complète des phénoménisations spirites, du moins en ce qui concerne *la prétendue intervention des Esprits*. J'ai acquis la certitude que les phénomènes de cet ordre étaient purement *physiques*.

Je persiste donc plus que jamais dans ma conviction, et je résume ainsi mon opinion :

— Unité de principe spirituel : DIEU, intelligence universelle.

— Unité de force : l'ÉTHER ou OD.

— Unité de substance chimique [1].

L. D'ARBAUD.

Cahors, le 23 janvier 1862.

*Errata*. MM. les typographes ont commis une série de *coquilles* dans la composition de mon dernier article, et ils m'ont fait dire plusieurs bêtises. Ainsi, page 208, au lieu de : *les écluses du système nerveux*, lisez : *les cellules*, etc. Page 209, au lieu de : *le phénomène de la pulvérisation*, lisez : *de la polarisation*. Page 210, au lieu de : *nous avons acquis strictement*, lisez : *directement*. Page 205, au lieu de : *l'esprit proprement dit ou enveloppe de la Divinité*, lisez : *ou émanation de la Divinité*.

---

## CORRESPONDANCE PARISIENNE.

**Le drame de *Mesmer*. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre. — Opéras, drames, vaudevilles, ballets, etc., etc.**

Paris, 12 mars 1862.

J'ai pris des renseignements sur le drame de *Mesmer* qui point à l'horizon théâtral de Paris. C'est à la Porte-St.-Martin, — cette scène où s'ébattent les tentatives de tout genre, —

1. Je laisse à MM. Dumas, George Deville, Desprets et consorts, le soin de rechercher quel est le véritable élément chimique de la matière cosmique.

que doit se produire l'œuvre. Les auteurs sont, dit-on, MM. Méry et Bernard-Lopez, dont la collaboration a déjà obtenu quelques succès sur différents théâtres.

Je connais Bernard-Lopez comme un dramaturge assez remuant ; quant à notre poëte Méry, il est connu de tout le monde ; mais je n'ai jamais entendu parler de leur initiation au magnétisme, et ne saurais vous dire dans quel esprit ils ont conçu leur pièce, ni sous quel point de vue ils envisagent Antoine Mesmer.

Quand même les deux auteurs se seraient nouvellement convertis à nos croyances, je doute de leur œuvre ; je doute de leur aptitude à exposer scéniquement le mesmérisme tel qu'il doit être présenté aux masses.

La plupart de nos dramaturges et de nos romanciers exploitent au profit de leur caprice ou de leurs fictions théâtrales cette formidable théorie de l'*agent nerveux*; pour eux, le magnétisme animal est une thèse fantastique, un rêve, une utopie ; quelques-uns n'ont pas craint de nous le montrer sous les couleurs les plus défavorables, et, en s'égarant eux-mêmes, ils ont égaré l'opinion publique.

Aussi, ai-je toujours préféré voir le *fluide* livré aux mains des vaudevillistes que dramatisé par les auteurs graves et sérieux. Les vaudevillistes se bornent à y puiser des sources d'hilarité et ne compromettent rien, tandis que les autres....

Je me suis amusé à dresser la liste des pièces de théâtre, représentées à Paris, depuis quinze ans, dans lesquelles on a fait intervenir le magnétisme ou le somnambulisme. J'ai pensé que cette nomenclature pouvait offrir quelque intérêt à vos lecteurs, et la voici, sauf erreur ou omission.

1847. — *Irène ou le Magnétisme* (Scribe). — Gymnase (2 février).

1848. — *Griseldis ou les Cinq sens*, ballet pantomime (musique d'Adolphe Adam). — Grand Opéra (16 février).

1848. — *Le Banc d'huîtres*, vaudeville. — Palais-Royal.

1848. — *La Fin du monde*. — Porte-Saint-Martin (20 janvier).

1848. — *Le Rôdeur des barrières*. — Théâtre Beaumarchais.

1848. — *Le Mirliton du diable*. — Folies dramatiques.

1849. — *La Croix de Saint-Jacques*. — Gaîté (15 décembre).

1850. — *Les Chercheurs d'or*. — Porte-Saint-Martin (23 janvier).

1850. — *Urbain Grandier.* — Théatre historique (30 mars).

1850. — *Les Extases de M. Hochenet.* — Palais-Royal (décembre).

1852. — *Edgard et sa bonne.* — Palais-Royal (16 octobre).

1853. — *La Moissonneuse*, opéra en trois actes. — Théatre Lyrique (3 septembre).

1853. — *Le Château des tilleuls.* — Ambigu (7 avril).

1853. — *L'Ane mort.* — Gaîté (18 juin).

1854. — *Gemma*, ballet-pantomime. — Grand Opéra (mai).

1855. — *Penicant le somnambule.* — Théâtre du Vaudeville (novembre).

1856. — *Les Cheveux de ma femme.* — Variétés.

1856. — *L'Espion du grand monde.* — Ambigu (22 février).

1856. — *La Marchande du Temple.* — Cirque impérial.

1856. — *Le Bras noir.* — Folies nouvelles.

1857. — *La Légende de l'homme sans tête.* — Ambigu (7 août).

1858. — *A qui la mèche?* — Folies dramatiques (février).

1861. — *La Beauté du diable.* — Palais-Royal (août).

De toutes ces pièces, nous n'en connaissons qu'une dans laquelle le magnétisme soit présenté d'une façon réellement intéressante, et c'est *Irène*. Encore la fiction de Scribe repose-t-elle sur un principe discutable, celui de la puissance ILLIMITÉE du magnétiseur sur le sujet.

Dans la plupart des autres pièces, l'élément magnétique ou somnambulique est tourné en ridicule, ou odieusement diffamé.

C'est sous ce dernier rapport que l'opéra de la *Moissonneuse*, représenté au Théâtre Lyrique, m'a laissé la plus pénible impression. Les auteurs du poëme, MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, ont posé cette conclusion, qu'il n'est rien de plus facile que de commettre des vols à l'aide du somnambulisme. De leur magnétiseur Cagliostro-Balsamo ils ont fait un misérable voleur!

Il ne m'en faut pas davantage pour être convaincu que les deux auteurs ne connaissent pas le phénomène qu'ils ont mis en action.

Sans doute, le théâtre n'est pas une chaire de vérité, et les auteurs vivent de fictions : c'est leur lot et leur privilége. Ils ne sont pas chargés de délimiter le merveilleux, de parquer leur imagination, de nous dire où cesse le réel, où commence la fantaisie; mais ne vont-ils pas trop loin en faisant servir

à la perpétration d'un crime une force nouvelle, un agent non défini, un phénomème qui est à l'étude, et pourrait bien se faire jour à travers les hésitations du monde savant et l'ignorance des masses?

Notez qu'ici la fiction théâtrale ne nie pas le magnétisme; elle fait pis : elle l'inculpe *à priori*, elle le voue aux dieux infernaux, elle le signale à la réprobation publique, elle le déshonore, elle le flétrit avant que le procès soit jugé.

Or, je le demande à tous les magnétistes, à tous les magnétologues, à tous les praticiens : Le vol est-il réalisable à l'aide du somnambulisme?

Je ne le pense pas. De violentes luttes, des crises terribles, l'ébranlement de la machine cérébrale, voilà le moins que puisse attendre l'homme qui voudrait faire d'un sujet lucide l'instrument de ses méfaits. Des milliers d'exemples nous attestent que les malfaiteurs ne tirent aucun profit de ce puissant agent que Dieu a révélé au monde : cette lumière divine ne prodigue ses dons qu'aux âmes bien intentionnées. Si cet axiome n'existait pas, il faudrait l'inventer; mais il existe, pour l'honneur et la gloire du phénomène.

JULES LOVY.

---

## TRIBULATIONS D'UN MAGNÉTISEUR.

**Fragments extraits des mémoires (inédits) d'un magnétiseur.**
**Suite (voyez le n° 11, page 228).**

..... En effet, le jour de la séance arrivé, lorsque j'allai, vers midi, chez Blanche la somnambule, pour la magnétiser, elle me déclara qu'elle ne voulait point paraître en public. C'était d'un mot me mettre dans l'impossibilité de donner la séance. Enfin, après deux heures de pourparlers, de prières, elle consentit, mais il me fallut passer par où elle voulut, c'est-à-dire lui donner beaucoup d'argent comme à une prima donna.

Vers les cinq heures, nouvelle contrariété : la pluie se déclara avec violence, ce qui devait empêcher le public de venir à la séance. A six heures, on devait m'envoyer une voiture avec laquelle je devais aller chercher Blanche pour la conduire à la salle. A six heures et demie, point de voiture, et la séance était annoncée pour sept heures; aussi, mon impatience et mon inquiétude étaient à leur comble, et malgré la

pluie qui tombait à torrents, à six heures trois quarts je me décidai à courir chez la somnambule. Là, je ne trouvai plus personne, si ce n'est une domestique allemande qui me baragouina que ces dames étaient parties à cinq heures. Je ne sus d'abord que penser, et je crus que la cabale dont j'avais entendu parler avait enlevé la somnambule pour faire manquer la séance.

Je m'élançai de nouveau dans les rues, pataugeant dans la boue ; j'arrivai mouillé, trempé, crotté jusqu'à l'échine, à la salle des concerts, dont on me refusa l'entrée avec quelque apparence de raison. En effet, on ne me connaissait pas ; je ne m'étais point occupé des détails matériels de la séance, et certes, dans l'état où j'étais, il était difficile de reconnaître un homme qui devait se présenter en public ; aussi, on me força de prendre un billet. Je montai, je voulus pénétrer au foyer ; même désagrément : « le public n'entre pas ici. » Irrité, exaspéré, je fis faire une pirouette à l'employé qui défendait la porte. J'entrai et je me trouvai au milieu d'une quantité de personnes pour lesquelles la consigne avait été moins sévère que pour moi. Elles entouraient la somnambule, dont la vue me rassura.

Laurent était là ; je le priai de faire venir un décrotteur, car j'étais fait comme un larron. J'attendais son arrivée avec la plus grande impatience ; mais j'avais compté sans les spectateurs. Sept heures étaient sonnées, et le public manifestait son impatience par des cris et des sifflets. Si les personnes qui assistent à des spectacles, à des concerts, à des cours, à des séances quelconques, savaient l'effet que produit un sifflet sur l'homme qui doit se présenter devant elles, jamais elles n'useraient de ce moyen pour marquer leur impatience ou leur désapprobation.

Le bruit continuant et allant en augmentant, j'engageai Laurent à se présenter pour lire quelques notes sur le magnétisme. Le public ne voulut rien entendre et hurla : « Le magnétiseur ! le magnétiseur ! » Force me fut donc de paraître tel que j'étais, et sans avoir pu prendre un instant pour calmer mon agitation.

Je fis alors monter la somnambule sur l'estrade. Les cris de : « Oh !!! Ah !!! » se firent entendre, et le silence sembla se faire un instant. Mais, à mon entrée, ce fut un vacarme tellement épouvantable de sifflets, de cris : « Ah ! quelle barbe ! oh ! quel charlatan ! » que je m'arrêtai court sans avancer jusqu'à la rampe.

Plusieurs personnes dans la salle parvinrent cependant à obtenir un moment de silence. Je fis alors quelques pas en avant, et je saluai; mais, au moment où j'ouvrais la bouche pour parler, le bruit recommença.

Il était donc bien vrai qu'une cabale avait été organisée par les adversaires du magnétisme pour interrompre la séance. J'en avais été prévenu, et c'était un médecin qui s'en était vanté au café du Loiret.

Mortifié, mais non découragé, j'attendis avec un sang-froid ferme et digne que le calme se rétablît; puis, lorsque je pus me faire entendre, j'engageai un ou plusieurs médecins à vouloir bien s'approcher de la somnambule, pour constater l'état de son pouls avant la magnétisation, puis ensuite, pendant le sommeil, car ce sujet présentait un effet fort remarquable : son pouls variait de cinquante à soixante pulsations de l'état de veille à l'état de sommeil.

Le bruit éclata de nouveau; j'eus beau réclamer le silence comme un acte de justice; ce fut inutile, et le tapage fut digne d'un des plus beaux jours des théâtres des boulevards.

Les médecins qui, la veille, s'étaient montrés chauds partisans du magnétisme, n'ayant pas le courage de leur opinion pour affronter le public et me venir en aide, je me sentis abandonné. Le sang me monta alors à la tête, l'indignation me saisit, et ce fut en défiant le public que d'un seul geste j'endormis la somnambule d'un côté de l'estrade à l'autre.

Elevant alors la voix, je parvins à dominer le bruit, et d'un ton ferme et impérieux, j'annonçai que j'allais continuer les expériences comme devant un public calme et poli.

Je commençai à cataleptiser les membres et à démontrer l'insensibilité du corps par des piqûres sur la tête, sur les bras; j'enfonçai de longues aiguilles sous les ongles; je traversai les mains de part en part; la somnambule demeura calme et impassible comme un cadavre. Je démontrai l'insensibilité du sens de l'odorat, en tenant pendant deux minutes sous le nez de la somnambule, qui ne donna aucun signe de sensibilité, un flacon rempli d'ammoniaque concentré (alcali volatil), et des allumettes enflammées, qui répandaient leur mauvaise odeur de soufre. On prétendit que le flacon ne contenait que de l'eau; je le présentai aux personnes les plus rapprochées de l'estrade; aucune ne voulut s'assurer de son contenu; indigné de cette conduite, je le répandis tout entier sur l'estrade. Une odeur atroce envahit la salle; il fallut

ouvrir les fenêtres ; tout le monde portait son mouchoir au nez et à la bouche.

Le bruit diminuait; le public commençait à reconnaître que mes expériences étaient faites de bonne foi. Pour démontrer l'insensibilité du sens de l'ouïe, je tirai un coup de fusil; la somnambule ne sourcilla pas. Alors, M. Bourdon, professeur de chimie, eut le courage de monter sur l'estrade, et de faire partir aux oreilles de la somnambule des détonations de gaz qu'il avait préparées à cet effet, puis il ôta lui-même des mains de la pauvre fille les aiguilles qui y étaient restées.

Je saisis ce moment pour faire une expérience d'attraction, et pendant que M. Bourdon était près de Blanche à un bout de l'estrade, j'attirai celle-ci de l'autre côté. D'un bond, la somnambule fut debout, et, se dégageant des mains qui la retenaient, vint, en chancelant et à reculons, me trouver où j'étais. Je démontrai encore son insensibilité par des décharges électriques, pendant lesquelles elle resta impassible. Je lui présentai devant les yeux tout grands ouverts une bougie enflammée; la pupille ne se contracta pas et resta insensible.

Devant des démonstrations aussi frappantes, le public s'était calmé peu à peu, et commençait à revenir de ses préventions. Je fis alors l'expérience du chant. Pendant que la somnambule chantait, je me plaçai derrière elle et à distance, et, sur un signe d'un spectateur, je l'arrêtai plusieurs fois instantanément au milieu d'un mot, d'une syllabe, qu'elle reprenait où elle l'avait laissée, lorsqu'un nouveau geste de moi lui rendait la parole.

Ce fut alors un tonnerre d'applaudissements; les bravos, les trépignements continuèrent longtemps, et j'avoue que j'étais fier et heureux d'avoir ramené à moi un public aussi prévenu. Mais, hélas! ma joie fut de courte durée; et, au moment même où l'espoir rentrait en moi, une voix s'éleva dans la salle pour dire que j'avais frappé du pied sur les planches pour avertir la somnambule. Je m'élançai alors sur un grand poële placé au fond de l'estrade, et de là, je répétai l'expérience qui réussit aussi complétement. Les applaudissements s'ensuivirent, mais la cabale avait repris le dessus, et ce fut dès lors un bruit, un vacarme, qui ne permit plus de rien entendre.

L'estrade, sur laquelle une heure auparavant personne ne voulait monter, se trouva subitement encombrée de gens cau-

sant à tort et à travers avec les personnes demeurées dans la salle.

Cependant je ne perdis point courage; je fis encore un effort, et de cette voix vibrante que les circonstances m'ont toujours donnée, je réclamai le silence en annonçant que j'allais faire des expériences de clairvoyance.

Le calme se rétablit encore une fois; les personnes qui étaient sur l'estrade y restèrent en se retirant au fond.

C'était presque tenter Dieu, que d'espérer obtenir de la lucidité au milieu d'une excitation pareille; mais je comptais sur la somnambule qui était restée calme. Je parvins à me rendre maître de moi-même, et je commençai.

La première expérience réussit entièrement : Blanche vit l'heure à la montre d'un des spectateurs qui avaient montré le plus d'incrédulité. La seconde réussit aussi complément; mais la troisième et la quatrième manquèrent. La cabale, qui s'était apaisée, redoubla alors de fureur, et comme on criait : « A la porte le charlatan! la somnambule ne dort pas! » je m'avançai sur le bord de l'estrade, et je dis « que j'étais chez moi; que le public pouvait se retirer, mais que je ne sortirais pas. » Je plongeai alors dans l'état de léthargie la somnambule, qui tomba sur l'estrade étendue raide comme un cadavre.

Ce fut alors un brouhaha affreux : chacun criait, soit en ma faveur, soit contre moi. Les personnes qui étaient sur l'estrade m'entourèrent; je perdis de vue un instant ma somnambule. Pendant cette minute, des individus, dont je ne saurais qualifier la conduite, lui arrachèrent des cheveux; d'autres lui donnèrent des coups de talon de botte sur les mains, qu'elle avait très-belles. Pendant ces actions dignes des temps barbares, j'étais interpellé, sommé de cesser la séance, par un monsieur qui se disait être le procureur du roi; je lui répondis « que je ne le connaissais point, et que, comme procureur du roi, il n'avait point affaire ici; qu'il n'était pour moi qu'un simple spectateur ayant tout au plus payé son billet, et que je lui ordonnais de descendre de l'estrade. »

Pendant ce colloque, j'étais entouré d'une vingtaine de personnes; et, l'une d'elles, un jeune homme placé derrière moi, me donnait des coups de genou dans le jarret, ce qui me faisait plier les jambes et faire des contorsions grotesques tout en parlant. Je lui lançai un coup de coude dans l'estomac en le traitant de lâche, et, le reconnaissant tout à coup,

je l'apostrophai par son nom (que je tairai ici pour ne pas trop l'humilier, si ces pages lui tombent sous la main), en lui disant : « Vous êtes un polisson, et trop lâche pour venir me trouver demain avec deux de vos amis! »

J'avais à peine prononcé ces mots, que vingt cannes étaient levées sur ma tête ; je me croisai les bras, et regardant tous ces agresseurs, je leur dis froidement : « Frappez donc, vous êtes tous des lâches! » Tout-à-coup le cercle fut rompu par quelques personnes courageuses qui s'élancèrent autour de moi ; l'une d'elles (son nom m'est échappé ; c'était le frère du professeur d'équitation qui tenait le manége) me dit, en prenant la somnambule par les pieds : « Prenez la tête de Blanche et suivez-moi. »

Je fis ce qu'il me disait sans avoir conscience entière de ce que je faisais. Nous descendîmes de l'estrade portant, lui, par les pieds, moi, par la tête, la somnambule raide comme une planche, et suivis par plusieurs personnes des plus honorables. A cette vue, le silence le plus profond succéda au bruit infernal qui régnait dans l'audience ; nous traversâmes la salle au milieu d'un public pétrifié d'étonnement et d'horreur, car chacun croyait que la somnambule était morte ; sa pâleur cadavéreuse, sa raideur et le froid de ses mains, que quelques personnes se hasardèrent à toucher, et qui les fit reculer épouvantées, mirent le comble à la stupéfaction générale. Nous continuâmes ainsi dans les escaliers, et nous trouvâmes en bas une voiture toute préparée, dans laquelle je montai tenant toujours la somnambule par la tête. Les pieds de Blanche passaient par la portière, car elle était toujours cataleptisée. La voiture partit au galop. Il était temps ; j'aperçus des soldats et un commissaire qui accouraient pour m'arrêter.

Nous arrivâmes chez Blanche ; nous la descendîmes de la même manière, et nous la déposâmes sur un canapé.

Une fois là, je redevins calme ; il n'y avait plus chez moi ni colère, ni indignation. Je me retrouvai tout entier à la somnambule, et me mis en devoir de faire cesser un état qui pouvait devenir dangereux en se prolongeant, surtout dans les circonstances où il avait été provoqué. Je commençai par faire sur le cerveau, sur le cœur et sur l'estomac, des insufflations chaudes, après quelques-unes desquelles la raideur disparut et les membres se détendirent. Pendant que j'étais ainsi occupé, plusieurs personnes arrivèrent, et s'assirent silencieusement ; parmi elles se trouvait le comte de T..., dont

la réputation d'honorabilité était une sûre protection. Lorsque je levai la tête, M. de T. me dit : « M. Lafontaine, nous sommes venus, ces messieurs et moi, pour protester contre la conduite du public, et pour vous protéger, s'il en est besoin. »

Je saluai de la tête sans répondre, et je continuai à m'occuper de rétablir le calme dans le système nerveux de cette pauvre jeune fille ; car il fallait qu'elle n'éprouvât pas une secousse pénible au réveil. Tous les yeux étaient fixés sur moi et sur mon sujet, le silence le plus profond régnait dans l'assistance, et cependant, que de passions s'agitaient parmi les personnes présentes! Chez tous ces messieurs, l'indignation la plus grande et la plus vive inquiétude ; chez quelques compagnes de Blanche qui, pendant cette agitation générale, avaient pénétré dans le salon, la curiosité, la crainte; chez moi... que se passait-il en moi? J'étais calme au dehors, et je cherchais à être maître de moi-même au dedans, car la vie d'une femme dépendait entièrement de mon sang-froid. Ah ! c'est là une terrible responsabilité, et quoique sûr de mes forces, j'en étais effrayé; les plus affreux accidents pouvaient être la conséquence de cette soirée orageuse, qui n'avait été qu'une *farce* pour la plupart des spectateurs. La paralysie, l'épilepsie, la folie, la mort même était à craindre. D'autres idées m'agitaient encore, et une tristesse immense s'était emparée de moi. Aussi, deux larmes coulaient de mes yeux sans que j'en eusse conscience autrement que par le froid qu'elles laissaient sur mon visage.

Après une demi-heure de magnétisation, pendant laquelle j'avais produit un sommeil calme et réparateur, je réveillai Blanche, non sans être inquiet de ce qui allait arriver. Mais je fus tranquillisé aussitôt; Blanche se réveilla calme, gaie et libre de tous ses mouvements ; toutefois les demandes inquiètes de ses compagnes la troublèrent, ainsi que la vue de ces messieurs dont l'étonnement était à son comble, car ils ne pouvaient en croire leurs yeux en voyant qu'il ne restait aucune trace, aucune douleur, aucune souffrance, aucun souvenir de tout ce qui s'était passé. Elle se retourna vers moi, et apercevant ma physionomie triste et peinée, elle allait m'en demander la raison, lorsque Laurent entra. Il annonça qu'on avait saisi la recette, et qu'on voulait m'arrêter, m'engageant à partir de suite. Je ne le voulus point, et je lui dis que je resterais justement parce qu'on voulait m'arrêter. Ces messieurs approuvèrent ma résolution.

J'étais calme en apparence; mais lorsque, rentré à l'hôtel, je me mis au lit, toute la séance repassa devant mes yeux, et l'indignation, la colère, que je ressentis à l'idée d'avoir été aussi indignement traité, me donna une fièvre qui me dévora toute la nuit sans me laisser fermer les yeux un seul instant.

Quelles réflexions amères je fis pendant ces heures solitaires! Venu pour sauver une famille tout en propageant une vérité à laquelle je croyais de toutes mes convictions, de tout mon être, je ne recueillais pour prix de mes efforts et de mes bonnes intentions, que mépris, sarcasmes et insultes grossières. On conviendra que l'épreuve était rude, et qu'il fallait un certain courage pour aller de l'avant après un pareil échec. Ajoutons toutefois que le lendemain, dès sept heures du matin, je voyais arriver chez moi plusieurs personnes honorables venues tout exprès pour m'exprimer leur sympathie et leur approbation de toute ma conduite, témoignage qui me fut bien précieux en de si dures circonstances.

Ces messieurs m'annoncèrent en même temps que la recette de la veille m'était rendue, et que le maire avait été jusqu'à blâmer le commissaire de police d'avoir outrepassé ses droits; enfin, ils me prièrent instamment de donner chez des personnes qui les avaient chargés de m'en faire la demande, deux ou trois séances dont je parlerai plus tard.........

Ch. Lafontaine.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

### I^er NUMÉRO. — AVRIL 1861.



### II^e NUMÉRO. — MAI 1861.



### III^e NUMÉRO. — JUIN 1861.

XIIe numéro. — Mars 1862.